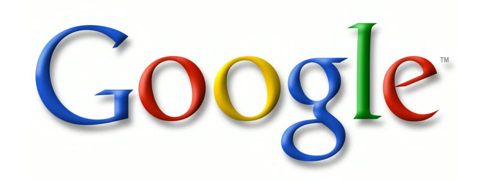






1577 d

Müller
Ex libr. C. C. , fr. dil.

HISTOIRE
CRITIQUE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DES COLONIES GRECQUES.
TOME IV.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

HISTOIRE
CRITIQUE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DES COLONIES GRECQUES;

OUVRAGE

QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ PAR LA CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNE DE L'INSTITUT, EN 1813;

PAR M. RAOUL-ROCHETTE.

....Aggredior impeditum opus, et facundiæ minimè capax; constat enim ferè gentium locorumque nominibus;.... verùm adspici tamen cognoscique dignissimum, et quod si non ope ingenii orantis, at ipsa sui contemplatione pretium operæ attendentium absolvat.

POMPONIUS MELA, *Procem.*

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17.

Et à STRASBOURG, même Maison de Commerce.

1815.

HISTOIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DES COLONIES GRECQUES.

SECONDE PARTIE.

COLONIES HELLÉNIQUES.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE VIII.

Colonies Athéniennes après la guerre des Perses.

Après la défaite des Perses, la Grèce, contenue jusqu'alors dans ses premières limites, songea à propager sa puissance, sous le prétexte spécieux de venger les injures qu'elle avait reçues. Les victoires qu'elle venait de remporter, étaient l'ouvrage du génie de ses citoyens, et lui avaient appris la supériorité de sa marine. Les *Athéniens* qui, jusqu'à cette époque, réduits à tenter des expéditions peu importantes, s'étaient vus subordonnés à l'empire de *Lacédémone*,

commencèrent à attirer à eux les forces du reste de la Grèce, et jetèrent, dans les années qui suivirent immédiatement la défaite des Perses, les fondemens de cette puissance, qui ne reconnaissait déjà plus de frein au temps de la guerre du Péloponèse : c'est donc dans cette courte période que l'on doit placer la plupart des établissemens formés par les Athéniens dans les îles de la mer Egée et sur les côtes de la Thrace. La politique eut beaucoup plus de part à ces colonies, qu'elle n'en avait eu jusqu'alors; et ce fut moins pour se délivrer d'une populace oisive et inquiète, comme s'exprime M. de Sainte-Croix (1), qu'afin d'étendre au loin la puissance de la *métropole* et de la rendre redoutable, que tant de *colonies* furent envoyées dans des pays alliés ou ennemis. Plutarque (2), désignant les colonies de cette époque, parmi lesquelles il cite surtout celles de la *Chersonnèse* et d'*Amphipolis*, emploie le terme de Μυρίανδροι, qui indique le nombre et la force de ces établissemens (3). Ils servaient, ainsi que nous l'avons déjà observé, à contenir dans la soumission les nations alliées, et ce système (4), qui commença à se former vers les dernières années que nous venons de parcourir, et qui se maintint avec vigueur pendant

(1) *De l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 166.
(2) Plutarch. *in vit. Periclis.*
(3) Plutarch. *de Glor. Atheniens.* tom. II, p. 349.
(4) *Voy.* pour l'origine de ce système, un passage remarquable de l'orateur Isocrate (*Panegyr.* §. xxxi, p. 58.).

tout le cours de la guerre du Péloponèse, fut en grande partie perfectionné par Périclès, qui, dès les premiers momens où il fut chargé de l'administration de l'état, dirigea de ce côté les esprits de ses concitoyens.

Malheureusement cette partie de l'histoire grecque, si curieuse et si intéressante, fut toujours la plus négligée. Thucydide s'en plaint lui-même (1), et il a cherché à suppléer au silence des écrivains qui l'avaient précédé. Hellanicus, ainsi que nous l'apprend le même auteur, avait traité de ces événemens dans son *Histoire de l'Attique*, qui ne nous est guère connue que par ce passage de Thucydide, et par quelques citations d'Harpocration et autres compilateurs. Le court précis de Thucydide est donc, à cet égard, ce qui nous reste de plus authentique; *le XI[e] Livre* de Diodore nous donne aussi quelques détails précieux; mais la majeure partie des événemens faits pour intéresser notre curiosité, n'est point parvenue jusqu'à nous. On n'est pas même certain de la durée de cette période, que remplit presque toute entière la domination des Athéniens; Thucydide l'évalue à *cinquante années* (2), et Démosthène (3) à *quarante-cinq*. Cet orateur ne s'accorde pas plus avec lui-même qu'avec Thucydide; en effet, dans un autre endroit (4), il donne *soixante et treize ans* de durée

(1) Thucydid. lib. 1, c. 97.
(2) Thucydid. lib. 1, c. 118.
(3) Demosth. *Olynth.* III, §. 6.
(4) *Idem*, *Philipp.* III, p. 68.

à la domination athénienne. Isocrate (1) et Lysias (2) lui accordent *soixante et dix ans;* mais ce même Isocrate se contredit ailleurs (3), et lui assigne seulement *soixante-cinq ans.* Lycurgue est celui de tous les orateurs qui lui donne le plus d'étendue (4); il va jusqu'à *quatre-vingt-dix ans,* et Andocide ne s'éloigne (5) que de trois ans de ce calcul. Mais il est probable, ainsi que le savant D. Coray l'a déjà observé pour celui de Lycurgue (6), que quelque erreur s'est glissée dans le texte de ces auteurs. Enfin, Denys d'Halicarnasse marque (7) *soixante-huit ans;* quel parti prendre entre des évaluations si contradictoires?

Le savant père Corsini a jugé à propos d'adopter, sans entrer dans aucun examen (8), le calcul de *soixante-cinq ans* que donne Isocrate; et en conséquence, il rapporte l'origine de la domination athénienne à la troisième année de la LXXVIIe olympiade, et la termine à la défaite d'*Ægos-Potamos.* Mais ce terme est sans doute beaucoup trop rapproché, et la domination des Athéniens, affligée de tant de revers pendant la guerre du Péloponèse, avait reçu en Sicile le coup mortel, long-temps avant la défaite d'Ægos-Potamos. Nous devons d'ailleurs nous défier de

---

(1) Isocrates, *Panegyric.* §. XXX, p. 58.
(2) Lysias, *Epitaph.* p. 113.
(3) Isocrat. *Panathen.* p. 243.
(4) Lycurg. *Contr. Leocrat.* §. 17.
(5) Andocid. *de Pace*, p. 107.
(6) Σημείωσ. εἰς Ἰσοκράτ. p. 46.
(7) *Antiq. Roman.* lib. 1, c. 3.
(8) *Fast. Attic.* tom. III, p. 181. Son calcul est tiré de Dodwel (*Annal. Thucydid.* p. 60 et sqq.).

l'exagération ordinaire aux orateurs, et le guide le plus sûr que nous puissions suivre, c'est Thucydide. Or, depuis la prise de *Sestos*, qui eut lieu la deuxième année de la LXXV[e] olympiade, et qui termina la guerre des Perses, selon Hérodote et Diodore, jusqu'au commencement de la guerre du *Péloponèse* (1), il s'est écoulé *quarante-sept ans*, terme moyen du calcul de Thucydide et de Démosthène, et nous croyons que cette évaluation est la plus juste.

Colonies à Sestos, à Bysance et à Amphipolis.

L'expédition contre *Sestos* fut la première qui suivit la bataille de *Mycale*; elle eut lieu à la fin de la deuxième année de la LXXV[e] olympiade, 478 ans avant J. C., sous l'archontat de *Xantippe*. Cette ville que nous avons vue habitée par des *Eoliens* (2), était alors occupée par les Perses (3); les *Athéniens*, suivis des Ioniens de l'Asie mineure, l'assiégent et en chassent leurs ennemis, et y établissent une *colonie*, qui, selon Diodore (4), servait en même temps de *garnison*. Quelques mois après, la troisième année de la même olympiade, 478 ans avant J. C., Pausanias, envoyé par les Lacédémoniens pour mettre en liberté les villes grecques de l'Asie, s'empare

(1) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 53, 54; Diodor. lib. XI, c. 37; Herodot. lib. IX, c. 116.

(2) Herodot. lib. IX, c. 114.

(3) *Idem, ibid.* c. 116; Thucydid. lib. I, c. 89.

(4) Diodor. Sic. lib. XI, c. 37.

de *Bysance*, en répare les murs, en agrandit l'enceinte, et y établit une *colonie lacédémonienne* (1), à laquelle se joignirent quelques *Péloponésiens* et un grand nombre d'*Athéniens*. Justin (2) et Isidore (3) parlent de ce rétablissement de Bysance, dont ils ont tort d'attribuer la fondation à Pausanias; mais on sait que chez les Latins ce terme de *fondation* ne doit pas être pris à la rigueur, et qu'il s'applique souvent au *renouvellement*, comme à la *première formation* d'une colonie. Quoique Pausanias fût le chef de cet établissement, les Athéniens furent le peuple qui y prit le plus de part, ainsi que nous l'indique Thucydide; et c'est sans doute cette émigration qu'Ammien Marcellin avait en vue (4), lorsqu'il appelait Bysance une *ancienne colonie athénienne*.

Les années suivantes se passèrent sans expéditions au dehors. Les Athéniens, occupés à réparer leurs pertes, à fortifier leur parti, et à attirer à eux les forces et les trésors des Grecs, sous le prétexte de porter la guerre chez les Barbares, remplirent cet intervalle par des négociations, plus que par des entreprises militaires et des émigrations extérieures : la construction des murs du *Pirée* (5) employa d'ailleurs toutes leurs

(1) Thucydid. lib. I, c. 94; Diodor. Sic. lib. XI, c. 37.

(2) Justin. lib. IX, c. I.

(3) Isidor. *Origin.* lib. XV, c. I.

(4) Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 8.

(5) Thucydid. lib. I, c. 96. *Sur la construction du Pyrée, voyez*

forces. L'année deuxième de la LXXVII[e] olympiade, 471 ans avant notre ère, fut remarquable par le choix que firent les *Eléens* d'une ville commune; jusqu'alors ils avaient habité séparément dans de petites cités éparses et indépendantes les unes des autres; mais la guerre des Perses avait appris aux Grecs que le salut d'un état dépend de l'union de ses membres, et les Eléens profitèrent les premiers de cette salutaire leçon, que l'expérience leur avait donnée. Ils se réunirent dans la ville d'*Elis*, qu'ils habitèrent désormais en commun (1).

C'est à la troisième année de la LXXVII[e] olympiade, que Diodore rapporte (2) l'expédition de *Cimon en Thrace;* cette expédition est d'autant plus digne d'attention qu'elle donna naissance à la plus importante colonie que les Athéniens possédèrent dans cette contrée, à la ville d'*Amphipolis*. Mais les traditions relatives à cette colonie sont extrêmement obscures et difficiles à concilier entre elles; et comme cette question est une des plus curieuses qui nous restent encore à examiner, nous nous permettrons de la discuter avec quelque étendue.

Le principal objet de cette expédition de Cimon, semble avoir été de chasser les Perses de

---

Thucydid. lib. 1, c. 93; Diodor. lib. XI, c. 42; Pausan lib. 1, c. 2; Euseb. *Chronic.* II, 131; Corsini, *Fast. Attic.* tom I, p. 336; tom. III, p. 172.

(1) Diodor. Sic. lib. XI, c. 54.

(2) Diodor. lib. XI, p. 272.

la ville d'*Eïone*, sur le Strymon, dont ils étaient maîtres; Thucydide, qui parle de cette conquête (1), ajoute que les Athéniens asservirent les habitans d'Eïone, et l'on sait quels moyens on employait alors pour *asservir* une place ennemie. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par Diodore (2), qui assure qu'ils laissèrent une colonie à Eïone. Un historien prétend (3) qu'*Amphipolis* fut à cette même époque fondée par Cimon, et cette tradition s'accorde parfaitement avec celle que nous venons d'exposer. Elle est aussi confirmée par Plutarque (4), qui dit positivement que le principal fruit de la victoire de Cimon, fut de procurer aux Athéniens un établissement à *Eïone* et à *Amphipolis* : *αὐτήν τε τὴν Ἠϊόνα καὶ τὴν Ἀμφίπολιν οἰκίσαντες*. Je ne conçois donc pas comment un établissement si bien attesté et si conforme à la tradition historique, a pu être oublié par des savans, tels que Dodwel et Corsini (5), qui paraissent s'être surtout appliqués à fixer l'époque de la première fondation d'Amphipolis.

Plutarque ajoute encore qu'avant même l'expédition de Cimon, il y avait *des Grecs* établis dans cette contrée. Ces Grecs étaient des *Milésiens* conduits d'abord par Histiée, leur compa-

(1) Thucydid. lib. I, c. 98.
(2) Diodor. Sic. lib. XI, p. 272.
(3) Æmil. Prob. *in Cimon.* §. 2.
(4) Plutarch. *in Cimon.*
(5) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 76; Corsini, *Fast. Attic.* t. III, p. 181, 183.

triote (1), auquel Darius avait permis de bâtir une ville à *Myrcinus*. Mais ce premier établissement, détruit presque aussitôt par la jalousie du roi de Perse, ne laissa point de traces, et fut renouvelé quelques années après par *Aristagoras* (2), qui, fuyant la colère des Perses qu'il avait si justement provoquée, se retira, suivi d'une troupe nombreuse de *Milésiens*, dans la ville dont Histiée n'avait eu le temps que d'élever les murs. Il n'y demeura pas long-temps tranquille, et les Thraces le massacrèrent lui et toute son armée; il est cependant probable que *quelques Milésiens* échappèrent à cette destruction, puisque Plutarque marque expressément qu'il y avait *des Grecs* établis dans cette contrée, lorsque Cimon en fit la conquête.

Ce premier établissement fut sans doute peu important, et c'est ce qui fait que les historiens ont négligé d'en parler; mais il n'en fut pas de même de celui que le même peuple y forma quelques années après. Thucydide nous apprend (3) que cette colonie était composée de *dix mille hommes*, tant d'*Athènes*, que des *villes alliées*; et ce nombre considérable, confirmé par Diodore (4) et par Æmilius Probus (5), qui se trompe cependant en l'appliquant à la colonie de Cimon, nous prouve que les Athé-

(1) Herodot. lib. v, c. 11-23.
(2) Herodot. *ibid. cap. ultim.*
(3) Thucydid. lib. 1, c. 100.
(4) Diodor. lib. xi, p. 272.
(5) Æmil. Prob. *Cimon*. §. 2.

niens ne se proposaient pas seulement de s'établir à *Amphipolis*, mais de fonder plusieurs colonies dans *la Thrace*. Corsini (1) rapporte cet événement à la troisième année de la LXXVII[e] olympiade; mais ce chronologiste est certainement dans l'erreur, en lui assignant une date trop reculée de *quatre années*. En effet, Thucydide marque (2) que la défaite de cette première colonie eut lieu *vingt-neuf ans* avant celle que conduisit *Agnon*, et nous montrerons plus bas que celle-là est de la quatrième année de la LXXXV[e] olympiade; en retranchant vingt-neuf ans de cette somme, le calcul tombe en la troisième année de la LXXVIII[e] olympiade, date qui doit convenir à l'établissement comme à la destruction de cette colonie, puisqu'aucune autorité n'a pu induire Corsini à supposer *quatre années* d'intervalle entre ces deux événemens, que tout au contraire nous prouve avoir été très-rapprochés l'un de l'autre : la date que donne Dodwel (3) à cette colonie nous paraît donc mériter d'être suivie. Un *fragment* du scholiaste d'Eschine, publié par ce Critique, d'après le manuscrit de Scaliger (4), nous donne de grandes lumières sur les établissemens formés à diverses époques à Amphipolis (5) par les *Athéniens*.

(1) Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 183, 194.
(2) Thucydid. lib. IV, c. 102.
(3) *Annal. Thucydid.* p. 76.
(4) Dodwel, *de veteribus Cyclis*, p. 742.
(5) *Amphipolis* existait avant que les Athéniens y envoyassent une *colonie*. Alexandre, roi de Macédoine, la possédait au temps

Selon ce scholiaste, les Athéniens échouèrent *neuf fois* aux *Neuf-Voies*, canton de Thrace, appelé depuis *Chersonnèse;* et ces revers étaient l'accomplissement des imprécations prononcées contre eux par *Phyllis*, lorsque, désolée de l'absence de Démophoon, elle demanda aux dieux que les Athéniens échouassent contre cette même place, autant de fois qu'elle était venue y attendre inutilement son parjure. On reconnaît dans cette narration mythologique l'origine des fables que nous avons indiquées ailleurs; fables que les Athéniens et leurs complaisans orateurs faisaient valoir comme le fondement des prétentions qu'ils affectaient à la possession exclusive d'Amphipolis. Mais nous ne devons pas sans doute, regarder comme des établissemens les *neuf expéditions*, dont parle le scholiaste, puisqu'il range dans ce nombre celle de *Cléon*, qui, comme on sait, ne fut qu'une entreprise militaire, au temps de la guerre du Péloponèse.

La première de ces expéditions est celle qui eut pour chefs *Lysistrate*, *Lycurgue* et *Cratinus;* elle s'établit d'abord à *Eïone*, sous l'archontat de *Phædon*, et fut bientôt après détruite par les *Thraces*. On reconnaît à ces traits la colonie dont

---

de la guerre des Perses (*Epistol. Philipp. apud* Wolf. p. 116.). Les *Athéniens* opposaient à cette prétention, bien ou mal fondée de Philippe, que le territoire d'Amphipolis avait été donné en dot à un fils de Thésée (Æschin. *de Falsâ legat.* p. 400; *add.* Plutarch. *vit. Thesei;* Schol. Lycophron. v. 500, et Euphorion *apud Eumd. ibid.*).

parle Thucydide (1), et qui fut taillée en pièces à *Drabesque* : c'est donc celle que nous avons fixée avec Dodwel vers la troisième année de la LXXVIIIe olympiade. Cependant Diodore rapporte cette colonie (2) à la première année de la LXXIXe olympiade; mais il est probable que cet auteur l'aura confondue avec une autre colonie qui dut la suivre de près, et dont le chef était *Léogoras* ou *Léagrus*, selon le scholiaste d'Eschine (3). En effet, cette dernière émigration est placée immédiatement par ce scholiaste, après celle de Lysistrate, Lycurgue et Cratinus; Hérodote, qui en fait mention (4), en donne une date approximative, et la fait postérieure de peu d'années à la bataille de *Platées*; il nomme *Sophanes* et *Léagrus* les chefs de cette colonie, et il ajoute qu'ils furent tués par les *Edoniens*; Pausanias, qui en parle aussi, lui donne (5) la même destination sous les mêmes chefs, et la regarde, *après la colonie de Sardaigne et l'émigration ionienne*, comme la plus importante expédition qui fût encore sortie d'Athènes.

Les détails qu'il ajoute sur sa destruction, confirment le récit d'Hérodote et du scholiaste; après s'être emparés de toute la Thrace, jusqu'à *Drabesque*, les Edoniens tombèrent sur eux et les massacrèrent, ce qui fit dire qu'ils avaient péri

(1) Thucydid. lib. I, c. 100; lib. IV, c. 102.
(2) Diodor. Sic. lib. XI, p. 278.
(3) *Apud* Dodwel, *loc. citat.*
(4) Herodot. lib. IX, c. 74.
(5) Pausan. lib. I, c. 29.

par la foudre. Cette circonstance de leur défaite à *Drabesque* prouve que Pausanias a confondu cet établissement avec le premier, qui fut en effet très-considérable et fut détruit à *Drabesque*, selon Thucydide; et cette méprise de Pausanias, qui nous explique celle de Diodore, n'a pu provenir que du peu d'intervalle qui sépara les deux colonies. Je pense donc que la date assignée par Diodore à la première colonie, peut s'appliquer à celle de Léagrus; et ainsi nous parvenons à distinguer deux émigrations, dont on a cru pouvoir établir l'identité, et que la diversité de leurs chefs et de leurs dates ne permet pas de confondre ensemble. Il est vrai que le scholiaste d'Eschine place la *colonie de Léagrus* sous l'archontat de Lysicrate, qui tombe en la quatrième année de la LXXXIe olympiade; ce qui détruirait notre conjecture. Mais il est évident que cette date ne peut s'appliquer qu'à la destruction de la colonie, principal objet qu'ait eu en vue ce commentateur, et non à son établissement, puisque dans ce dernier cas il faudrait placer sous la même année l'arrivée et la défaite des colons; ce qui ne s'accorderait pas avec la date donnée par Diodore, et encore moins avec le peu d'intervalle que suppose le récit de Pausanias. Ainsi donc nous pouvons regarder comme un fait constant l'établissement de cette troisième colonie dans la première année de la LXXIXe olympiade, et sa destruction la quatrième

année de la LXXXI[e] olympiade, sous l'archontat de Lysicrate. Amphipolis reçut encore par la suite quelques colonies, que nous indiquerons à mesure que les temps s'en présenteront.

Colonie Athénienne à Scyros.

L'année même de l'expédition de Cimon en *Thrace*, la troisième année de la LXXVII[e] olympiade, les Athéniens soumettent l'île de *Scyros*, occupée alors par les *Dolopes* (1). Nous avons indiqué successivement les habitans que cette île avait reçus, et les Dolopes, qui s'y étaient établis conjointement avec les Pélasges (2), en étaient encore les maîtres, lorsque Cimon y aborda. Ce peuple, dont la principale habitation s'appelait *Ctésium* (3), s'était fait craindre dans ces parages par les pirateries qu'il y exerçait; ils furent enfin forcés d'évacuer l'île, et les Athéniens établirent à leur place une colonie, à laquelle ils en partagèrent les terres (4). C'est sans doute à la même époque qu'il faut rapporter la guerre contre les *Carystiens* de l'Eubée, que Thucydide place (5) immédiatement après l'expédition contre *Scyros*, et dont Hérodote fait mention sans en indiquer l'époque précise (6). Il est probable que les *Athéniens* vainqueurs y

---

(1) Thucydid. lib. I, c. 98.
(2) Thucydid. *ibid.*; Diodor. lib. XI, p. 272; Schol. Lycoph. v. 1319.
(3) Plutarch. *in Cimon.*
(4) Thucydid. Diodor. *loc. cit.*
(5) Thucydid. lib. I, c. 98.
(6) Herodot. lib. IX, c. 104.

laissèrent alors une garnison; car on trouve toujours depuis, au nombre des *colonies tributaires* (1) d'Athènes, cette ville de Caryste, dont l'*origine athénienne* est encore attestée par Strabon (2).

La réduction de l'île de Thasos, qui eut lieu, selon Diodore (3), dans la première année de la LXXIXe olympiade, 463 ans avant J. C., fut suivie de plusieurs colonies que les Athéniens fondèrent sur le continent opposé. En effet, Thucydide (4) et Plutarque (5) assurent que le principal fruit de la victoire de Cimon fut de faire tomber au pouvoir des Athéniens les villes que les *Thasiens* possédaient sur le continent. Au nombre de ces villes occupées alors par des colonies athéniennes, nous placerons *Datos*, dans laquelle Scylax marque (6) que fut formée une colonie athénienne, dont le chef se nommait *Callistrate*. Cette émigration faisait sans doute partie de celle dont nous avons parlé plus haut, et qui s'établit à *Amphipolis*, sous les ordres de *Léagrus*; car Hérodote (7) dit au sujet de cette dernière, que *les chefs des Athéniens furent tués à Datos*, en combattant courageusement pour les mines d'or. Le concours de ces deux événemens, sous les dates que nous

---

(1) Thucydid. lib. VII, c. 57.
(2) Strabo, lib. X, p. 446.
(3) Diodor. lib. XI, p. 278.
(4) Thucydid. lib. I, c. 100.
(5) Plutarch. *in Cimon.*; Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 82.
(6) Scylac. *Peripl.* p. 27, Hudson.
(7) Herodot. lib. IX, c. 74.

leur avons assignées, achève d'en montrer la relation, et de confirmer l'époque que nous avons cru pouvoir attribuer au premier : le motif qu'Hérodote suppose à cette expédition, est d'ailleurs conforme à celui qu'indiquent Thucydide et Plutarque. Le *Callistrate*, que Scylax donne pour chef à cet établissement, est sans doute celui dont parle Isocrate (1), et dont il dit que, *quoique banni de sa patrie, il sut cependant fonder une ville*. Le savant éditeur d'Isocrate (2), ne se rappelant probablement pas le passage de Scylax, a cru que ce pouvait être l'orateur *Callistrate* dont parlent Démosthène (3) et Lycurgue (4); mais il me semble que le rapprochement des témoignages du géographe et de l'orateur indique plus sûrement le même personnage. Isocrate parle encore, dans le même endroit, d'un *Athénodore*, qui, à l'exemple de Callistrate, se fit aussi chef de colonie; mais je n'ai pu jusqu'à présent découvrir quelle était cette *colonie*, et dans quel pays elle fut établie.

Eustathe prétend (5) que *Datos* était *colonie* de Thasos, et cette tradition paraît à Berkélius (6) contraire à celle de Scylax; mais rien n'est plus ordinaire que de trouver une ville fondée par un peuple et occupée ensuite par un

(1) Isocrat. *Orat. Social.* §. IX, p. 163, edit. Coray.

(2) Σημείως. *ad Isocrat.* p. 124.

(3) Demosth. *in Polycl.* p. 1221.

(4) Lycurg. *contrà Leocrat.* §. XXII.

(5) Eustath. *ad Dionys.* v. 517, *apud* Hudson, tom. IV, p. 96.

(6) Berkel. *ad Stephan.* v. Δατος.

autre ; la différence des époques rend possible la succession des colonies ; et je m'étonne toujours qu'une réflexion si simple ait échappé à des Critiques habiles. Les récits de Thucydide (1) et de Plutarque (2) se concilient très-bien avec la tradition d'une colonie *thasienne* établie à *Datos*, avant la conquête des Athéniens ; ces auteurs disent en effet que les établissemens formés par les Thasiens sur le continent, tels qu'étaient sans doute *Datos* mentionnée par Eustathe, *Œsyme* et *Galepsus*, dont nous avons parlé ailleurs, tombèrent au pouvoir des Athéniens, qui devinrent ainsi maîtres des riches mines que ce peuple y possédait. Ces mines, dont la conquête était, suivant Hérodote (3), le principal objet de l'expédition de *Léagrus*, étaient dans la ville même de *Datos*, selon Diodore (4), ou à peu de distance de cette ville, au témoignage de Pline (5). Aussi son opulence était-elle passée en proverbe, au rapport d'Eustathe (6) et d'Harpocration (7) ; et ce fut sans doute pour s'assurer la possession de ce trésor, que les Athéniens mirent une colonie à Datos. Diodore parle aussi d'une *colonie thasienne à Datos* (8) ; mais il la rapporte à la première année de la CV^e^ olympiade, environ un siècle après la *colonie athénienne ;* et il est

(1) Thucydid. lib. I, c. 101.
(2) Plutarch. *in Cimone.*
(3) Herodot. lib. IX, c. 74.
(4) Diodor. lib. XVI, c. 3.
(5) Plin. lib. VII, c. 56.
(6) Eustath. *ad Dionys.* v. 517.
(7) Harpocrat. *v.* Δάτος.
(8) Diodor. lib. XVI, c. 3.

probable que cet auteur a voulu parler d'un *second* établissement formé par les *Thasiens* dans une ville qui leur devait sa *première* origine.

Peut-être aussi aurions-nous tort de confondre avec *Datos* la ville que Diodore appelle ici *Crénides*, quoique les modernes aient déféré en cela au témoignage d'Appien (1). En effet, Strabon s'explique (2) très-clairement sur *Crénides* et *Datos*, dont il fait deux villes différentes; Artémidore, cité par Etienne de Bysance (3), reconnait que *Crénides* changea son nom en celui de *Philippi*, et ne fait pas mention du nom intermédiaire de *Datos*, qu'elle dut porter, selon Appien, et qui était pourtant assez connu; Strabon (4) et Etienne de Bysance (5) se taisent également sur ce point, et Eustathe ne parle pas du nom de *Crénides* appliqué à la ville de *Datos*. Il me semble que ces témoignages négatifs pouvaient au moins balancer l'opinion d'Appien, qui, trompé sans doute par la proximité des deux villes, par la conformité que leurs mines d'or établissaient entre elles, et plus encore par la *colonie thasienne* qu'elles avaient reçue l'une et l'autre, a cru qu'elles ne faisaient qu'une seule et même cité. Si, comme il le prétend, le nom de *Crénides* eût été l'ancien nom de *Datos*,

---

(1) Appian. *Bell. civ.* lib. IV, p. 650.

(2) Strabo, *Excerpt.* lib. VII, p. 331.

(3) Stephan. Bys. *v.* Φίλιπποι.

(4) Strabo, *loc. suprà laud.*

(5) Stephan. Bys. *v.* Κρηνίδες.

comment ce nom se trouverait-il en usage à l'époque où Philippe y établit une *colonie macédonienne*, ainsi que l'attestent Diodore et le fragment d'Artémidore? Il me semble qu'on peut conclure de ces difficultés, que Datos et Crénides, fondées également par des *colonies thasiennes*, quoiqu'à des époques éloignées l'une de l'autre, et ayant reçu, la première une *colonie athénienne*, et la deuxième une *colonie macédonienne*, sont deux villes différentes, que les géographes modernes ont eu tort de confondre en une seule.

Quant à l'époque où Philippe établit des *Macédoniens à Crénides*, Diodore la marque (1) à la troisième année de la CV[e] olympiade, qui répond à l'an 357 avant J. C.; ainsi les Thasiens ne l'auraient occupée qu'environ deux années. Elle reçut ensuite une colonie romaine sous Auguste, ainsi que l'attestent ses médailles, mais dont nous ignorons la date précise.

Colonie Messénienne à Naupacte.

La première année de la LXXXI[e] olympiade, 456 avant notre ère, fut remarquable par la fin de la troisième guerre de Messénie, et par l'établissement procuré par les Athéniens à ceux des *bannis messéniens* qui purent sortir du Péloponèse (2). La ville de Naupacte, récemment con-

(1) Diodor. lib. XVI, c. 3.

(2) Diodor. Sic. lib. XI, p. 286;

quise sur les Locriens Ozoles par Tolmidès, leur fut donnée pour habitation, et l'on peut voir dans Pausanias (1) les détails de cet événement, que je me contente d'indiquer ici. Naupacte ne fut pas la seule ville où s'établirent ces Messéniens; nous apprenons encore de Diodore (2) qu'ils avaient envoyé une colonie dans l'île de *Céphallénie*; le même auteur dit pareillement qu'ils en avaient envoyé une à *Zacynthe*, île conquise par Tolmidès dans la même expédition que Naupacte. En effet, parlant de l'émigration des *Messéniens* en Sicile (3), il ajoute qu'*ils y étaient venus de Zacynthe et de Naupacte* : ἐκ τῆς Ζακύνθου καὶ Ναυπάκτου φευγόντων. Ils tentèrent aussi de s'établir dans l'*Acarnanie*, et ils furent maîtres d'*Æniades* pendant une année; mais ils furent forcés d'abandonner la place : Pausanias a fait un long récit de cette expédition (4). Lorsque dans le cours de la guerre du Péloponèse, les Athéniens eurent pris *Pylos*, ville qui était anciennement du domaine de la Messénie, les Messéniens de Naupacte y envoyèrent une *colonie* (5). Mais tous ces établissemens ne subsistèrent que jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse; la haine irréconciliable des Spartiates vainqueurs poursuivit dans son dernier asile ce peuple in-

---

lib xv, p. 492; Thucydid. lib. I, c. 103; Isocrat. *Panathen.* §. xxxv, p. 251.

(1) Pausan. lib. IV, c. 24.

(2) Diodor. lib. XIV, p. 415.

(3) *Idem*, lib. XIV, p. 437.

(4) Pausan. lib. IV, c. 26.

(5) Thucydid. lib. IV, c. 41.

fortuné, qui se dispersa, comme nous le verrons bientôt, en plusieurs contrées.

Colonie Athénienne dans la Chersonnèse.

La quatrième année de la LXXXIe olympiade, 452 ans avant J. C., Périclès, qui était parvenu à réunir sous son commandement toutes les forces d'Athènes, se mit à la tête d'une flotte nombreuse, et après avoir fait le ravage dans l'*Acarnanie*, il passa dans la *Chersonnèse* et y laissa une colonie composée de *mille Athéniens*. Cette colonie ne s'établit point dans une seule ville, comme pourraient le faire croire les expressions dont se sert Diodore (1); elle fut distribuée dans les villes déjà occupées par les Athéniens, ainsi que l'explique Plutarque (2), qui parle en détail de cette colonie. Afin de mettre désormais le pays à l'abri des incursions des Thraces, Périclès fit construire, ou plutôt réparer le mur qui s'étendait d'une mer à l'autre, et fermait ainsi l'isthme de la Chersonnèse. Ce fut, au témoignage de Plutarque, une des expéditions qui fit le plus d'honneur à Périclès.

Il est probable que c'est à la même époque que nous devons rapporter la *colonie* envoyée par Périclès en *Thrace*, dans le pays des *Bisaltes* (3). Plutarque dit qu'elle était aussi composée de

(1) Diodor. lib. XI, p. 287.

(2) Plutarch. *in vit. Pericl.*: ἔρρωσεν εὐανδρίᾳ τὰς πόλεις.

(3) Plutarch. *in vit. Periclis.*

mille Athéniens, ainsi que celle de la Chersonnèse; aucun autre auteur, que je sache, ne parle de cet établissement, qui avait évidemment pour but de protéger les colonies naissantes de la Thrace contre les entreprises des barbares du voisinage : mais ce faible secours ne put sans doute opposer aucun obstacle à leur inimitié. M. de Sainte-Croix prétend (1) que les Athéniens envoyèrent d'abord *mille colons* dans la Chersonnèse, qui furent bientôt suivis d'un pareil nombre, et de *cinq cents* dans le pays des *Bisaltes*. Il est vrai que Plutarque parle *deux fois* d'une colonie envoyée dans la Chersonnèse; mais il est évident, en rapprochant ces deux passages, que cet auteur a toujours voulu parler de la même. Je ne sais où M. de Sainte-Croix a vu que cette colonie de la Bisaltie ne fut composée que de *cinq cents hommes;* le texte de Plutarque, allégué par ce savant, porte cependant *mille colons*. L'autorité de Thucydide, qu'il cite à l'appui des mêmes faits, me semble également mal invoquée; car Thucydide n'en dit rien, non-seulement au chapitre indiqué (2), mais même dans aucun autre endroit de son ouvrage.

Diodore (3) place sous la même date une colonie de *mille Athéniens* conduite par Tolmidès dans l'île de *Naxos*. Il est aussi parlé dans Plu-

(1) *De l'Etat et du Sort des anciennes Colonies*, p. 167.

(2) Thucydid. lib. 1, c. 100.

(3) Diodor. lib. XI, p. 287.

tarque (1) d'une colonie de *cinq cents hommes* envoyée à *Naxos* par les ordres de Périclès; et c'est sans doute la même émigration que ces deux auteurs ont voulu désigner. Périclès était alors au plus haut degré de sa puissance, et comme il entrait dans le système qu'il avait adopté, d'établir des colonies sur le territoire des peuples vaincus, ainsi que nous l'avons indiqué, Tolmidès ne fut probablement que le ministre et l'exécuteur de ses volontés. Ces colonies maintenaient dans le devoir les peuples portés à la révolte, et comme elles étaient admises au partage des terres avec les anciens habitans, ce que Plutarque exprime par les termes de ἐποίκους et de κληρούχους, dont il se sert à l'égard de ces nouvelles colonies, elles avaient aussi pour objet de châtier les colons rebelles et ennemis de leur métropole : c'est de ce dernier genre qu'était la colonie de *Naxos*. Les habitans de cette île ayant essayé de secouer le joug de leur métropole, avaient été assiégés et réduits à la condition de sujets (2); ce fut sans doute pour prévenir de nouvelles défections que les Athéniens y mirent une colonie et en asservirent les habitans. Cependant le texte de Diodore n'est pas exempt de difficultés; il dit (3) que *Tolmidès, étant passé dans l'Eubée, partagea les terres des Naxiens à*

(1) Plutarch. *vit. Periclis.* c. 24.
(2) Thucydid. lib. I, c. 98; Diodor. lib. XI, p. 278; Pausan. l. IV,
(3) Diodor. lib. XI, p. 287.

mille autres colons. Il n'était point nécessaire de passer par l'Eubée pour se rendre à Naxos, où l'on pouvait aller directement du *Pirée*, et cette expression de *mille autres colons*, ἄλλοις χιλίοις πολίταις, peut faire croire qu'il en avait déjà laissé autant dans l'Eubée. Je soupçonne donc qu'il manque ici quelque chose au texte de *Diodore*, et qu'il faut lire : εἰς τὴν Εὔβοιαν παρέλθων χιλίους κατῴκισε καὶ ἄλλοις.... En effet, Thucydide (1) nous apprend que, peu auparavant cette époque, les Athéniens avaient été obligés de faire la guerre aux Carystiens de l'Eubée, et il est probable que pour prévenir les révoltes de ce peuple, ils usèrent du même moyen qu'à *Naxos*. Un passage de Pausanias achève de démontrer la nécessité d'une restitution, sans laquelle le texte de Diodore me paraît inexplicable; cet auteur (2), retraçant les divers exploits de *Tolmidès*, dit qu'il fut chargé d'établir des colonies athéniennes dans l'*Eubée* et à *Naxos* : ἐσήγαγε μὲν εἰς Εὔβοιαν καὶ Νάξον Ἀθηναίων κληρούχους; et je ne crois pas qu'on puisse alléguer de texte plus clair et plus positif.

Parmi les colonies que Plutarque attribue (3) à Périclès, celle qui fut envoyée dans l'île d'*Andros*, et dont cet auteur n'assigne point l'époque, doit être sans doute rapportée au même temps que celle de *Naxos*. Aucun autre écrivain ne

(1) Thucydid. lib. 1, c. 98.
(2) Pausan. lib. 1, c. 27.
(3) Plutarch. *in vit. Pericl.*

parle de cette colonie; ainsi je ne crois pas qu'on puisse en déterminer plus sûrement la date.

Colonie Athénienne à Sinope.

Ce ne peut être que dans des temps peu éloignés de ceux-là, que Périclès entreprit le voyage dont parle le même Plutarque (1). Il se mit à la tête d'un armement considérable, et sous le prétexte de rassurer les colonies grecques du Pont-Euxin et de faire respecter la nation entière des Barbares, il y établit l'autorité de sa république par le seul appareil de ses forces maritimes (2), chassa *Timésias*, tyran de Sinope, avec tous ses partisans, et permit, par un décret, à tous les Athéniens qui voudraient y demeurer, de venir partager les terres des exilés avec les anciens habitans : il en vint jusqu'au nombre de *six cents*. Plutarque ne s'explique pas (3) sur la date de cette colonie; mais on peut conjecturer qu'elle s'éloigne peu de celle où furent formés les établissemens que nous venons d'indiquer. C'est celle, en effet, où les Athéniens étaient au plus haut degré de leur puissance, et Périclès de son autorité. Plutarque parle de cette expédition immédiatement après celle des *Æniades*, qui eut lieu, selon Diodore (4), la même année que celle de la *Chersonnèse*, et Périclès se

(1) Plutarch. *vit. Pericl.*
(2) Sainte-Croix, *de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 167.
(3) Plutarch. *loc. suprà cit.*
(4) Diodor. lib. XI, p. 287.

trouvant alors sur la route du *Pont*, il n'est point probable qu'il l'ait abandonnée à cette époque, pour la reprendre quelques mois plus tard.

Je conjecture que ce fut aussi dans le même temps que fut établie à *Amisus* une colonie athénienne. En effet, Appien (1) nous apprend en plusieurs endroits que cette ville avait été habitée par des *Athéniens*; et Strabon assure (2) également qu'elle fut occupée *en troisième lieu* par une colonie athénienne, dont le chef se nommait *Athénoclès*. Quoique ni l'un ni l'autre de ces auteurs ne marque expressément la date de cet établissement, il est permis de croire qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de l'époque que nous parcourons; car Strabon ajoute qu'elle porta, lors de l'arrivée de la colonie athénienne, le nom de *Piræa*, et cette seule circonstance peut nous aider à fixer la date de cette colonie. Nous savons, d'après Thucydide (3), que les travaux du Pirée ne furent commencés que sous l'archontat de *Thémistocle*; et ces travaux, interrompus souvent, se prolongèrent jusqu'au temps de la guerre contre les Phocéens, que Diodore rapporte à la troisième année de la LXXXe olympiade, cinq ans seulement avant l'époque dont nous parlons (4). Si, comme il est

(1) Appian. *de Bellis Mithridat.* p. 175, 228.
(2) Strabo, lib. XII, p. 547.
(3) Thucydid. lib. I, c. 93.
(4) Thucydid. lib. I, c. 107; Plutarch. *in Cimone*; Diodor. Sic. lib. XI, p. 283.

difficile de l'imaginer autrement, le nom de *Pirée* fût donné à *Amisus*, en l'honneur du *port* d'Athènes, qui devait devenir la source de la gloire et de la puissance de cette république, je ne crois pas qu'on puisse rapporter l'établissement dont il s'agit à une époque antérieure à celle où les travaux de ce port furent entièrement terminés; et depuis cette époque, jusqu'à celle de l'expédition de Périclès, aucune flotte athénienne ne pénétra dans le Pont pour y faire des établissemens. C'est donc à cette expédition de Périclès qu'il faut rapporter la *colonie athénienne* d'Amisus; induction qui reçoit un nouveau degré de vraisemblable, du voisinage et de la date de celle que le même général forma à *Sinope* (1). Notre conjecture nous semble d'ailleurs autorisée par un passage de Plutarque, qui confirme en outre les témoignages de Strabon et d'Appien, touchant l'existence d'une colonie athénienne à Amisus. Cet historien dit (2) que cette ville avait reçu une colonie athénienne, dans le temps où les Athéniens étaient au comble de leur puissance et *maîtres de la*

(1) M. de Sainte-Croix dit, en parlant des colons nouvellement établis à *Sinope* par Périclès, qu'ils trouvèrent un appui dans ceux d'*Amisus*, qui avaient la même origine qu'eux (*de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 267, 288.); il résulterait de là que la colonie athénienne d'Amisus était plus ancienne que celle de Sinope. J'ignore sur quelle preuve ce savant a fondé son opinion, et il ne s'explique pas à cet égard. Si c'est une conjecture, je soumets mes raisons au jugement de mes lecteurs; si c'est d'après des témoignages, j'avoue qu'ils me sont inconnus.

(2) Plutarch. *in vit. Lucull.*

mer; Appien dit aussi (1) que cette émigration se fit au temps de la *domination maritime des Athéniens;* or, ces expressions ne peuvent convenir qu'à l'époque où nous plaçons l'expédition de Périclès. Lorsqu'Amisus eut été prise par Lucullus, ce général invita tous ceux *des Grecs* qui voulurent s'y établir, et leur attribua un territoire de 120 *stades* (2). Il y vint surtout beaucoup d'*Athéniens*, tant à cause de leur alliance avec les *Amiséniens*, que pour fuir la tyrannie d'*Aristion* (3).

Colonie Athénienne dans l'Eubée.

L'échec que les Athéniens avaient reçu dans l'Eubée, la deuxième année de la LXXXIIIe olympiade, occasiona plusieurs défections dans la Grèce; la plus considérable fut celle de l'île d'*Eubée*, qui donna le signal de la révolte (4). Au premier bruit de cette rébellion, Périclès marcha à la tête d'une armée pour soumettre des colons infidèles (5), que les armes d'Athènes avaient si souvent vaincus, sans pouvoir jamais les dompter. Mais arrêté dans sa marche par la nouvelle que les Péloponésiens, pour seconder la révolte des Mégariens, s'étaient jetés dans l'Attique (6), il fut forcé de revenir sur ses pas

(1) Appian. *in Bell. Mithridat.* p. 228 : ὑπ' Ἀθηναίων θαλασσοκρατούντων.

(2) Plutarch. *vit. Luculli.*

(3) Appian. *loco suprà laud.*

(4) Thucydid. lib. I, c. 114; Diodor. lib. XII, p. 293.

(5) Plutarch. *vit. Periclis.*

(6) Thucydid., Plutarch. *locis laudat.*

pour délivrer sa patrie attaquée. Sa présence, ou plutôt ses présens, dissipèrent promptement cet orage, et il retourna sans délai à la conquête de l'Eubée. Il était, au témoignage de Plutarque, accompagné de *cinq mille hommes* de troupes réglées; l'île fut entièrement soumise, et les *Hippobotes* ou *Hippobates*, car on leur donne indifféremment ces deux noms, furent réduits à la condition de sujets. Plutarque dit qu'il les chassa de l'Eubée, et M. de Sainte-Croix s'exprime de la même manière (1). Mais je crois que l'historien et le critique ont suivi une mauvaise tradition, et le récit de Thucydide, confirmé par Diodore, me paraît d'une autorité supérieure. Quoi qu'il en soit, les Athéniens, à en juger par un vers satirique cité dans Eustathe (2), appesantirent le joug sur la tête des habitans de l'Eubée, dont les fréquentes révoltes avaient sans doute épuisé leur patience. Eustathe dit même qu'ils furent *soumis au tribut*, sorte de dépendance la plus dure de toutes, et qui devint très-commune à cette époque.

Les *Hestiéens*, qui avaient massacré l'équipage d'un vaisseau athénien, furent seuls chassés de leur patrie, et Périclès établit à leur place une *colonie athénienne* (3). Théopompe (4) atteste,

(1) Sainte-Croix, *de l'État et du Sort des anciennes colonies*, p. 168.

(2) Aristophan. *apud* Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 520.

(3) Thucydid. lib. I, c. 114; Plutarch. *vit. Periclis*.

(4) Theopomp. *apud* Strabon. lib. X, p. 445, D.

également et la fuite des Hestiéens, et la colonie athénienne qui fut établie par Périclès sur leur territoire. Selon le même auteur, cette colonie se fixa, non dans l'ancienne ville d'Hestiée, qui fut détruite à cette époque, mais dans *Orée*, qui avait été jusqu'alors un *dème* du pays des *Hestiéens*, et la nouvelle ville fut toujours connue depuis sous ce nom d'*Orée*. Cependant celui d'*Hestiée* ne tomba pas entièrement en désuétude, puisque Pausanias, parlant de la destruction de cette ville par le consul Atilius (1), dans la guerre contre Philippe deuxième du nom, la nomme encore *Hestiée*; et cet écrivain assure positivement en un autre endroit (2), que de son temps même il y avait des gens qui appelaient *Orée* de son ancien nom d'*Hestiée*.

Au reste, Thucydide rend encore témoignage (3) de l'*origine athénienne* des nouveaux *Hestiéens*; Théopompe dit (4) que les anciens eurent la permission de se retirer dans la *Macédoine*; mais il n'ajoute pas en quelle partie de cette vaste région ils se fixèrent, et nous avons perdu la trace de cette importante émigration. Il porte à *deux mille* le nombre des Athéniens qui composaient la nouvelle colonie. Diodore, qui confirme pareillement (5) l'existence de cette colonie, ne parle que de *mille Athéniens*;

(1) Pausan. lib. VII, c. 8.
(2) *Idem*, *ibid.* c. 26, p. 592.
(3) Thucydid. lib. VII, c. 57.
(4) Theopomp. *loc. suprà laud.*
(5) Diodor. lib. XII, p. 293; *id. rursùs*, *ibid.* p. 300.

mais l'autorité de Théopompe doit prévaloir, et cette différence est d'ailleurs assez légère.

Colonie Athénienne à Amphipolis.

Je rapporte à la quatrième année de cette même olympiade, 444 ans avant J. C., l'établissement d'une colonie, dont l'existence ne nous est connue que par le fragment du scholiaste d'Eschine, cité plus haut, et dont la date n'est pas même indiquée par ce commentateur (1); il nomme cette colonie immédiatement après celle de *Léagrus*, qui fut détruite la quatrième année de la LXXXI[e] olympiade, et avant l'expédition de *Cléon*, qui eut lieu dans la troisième année de la LXXXIX[e] olympiade (2). Mais une circonstance ajoutée par le scholiaste me permet d'établir une conjecture sur l'époque précise de cette colonie. En effet, il lui donne pour chefs *Euclèès* et *Thucydide*. Ce dernier ne peut être l'historien; car aucun trait de sa vie n'a rapport à un établissement de ce genre, et si c'eût été lui qui eût conduit cette colonie, il ne l'eût pas oubliée dans son *Histoire*, lorsqu'il retrace les divers établissemens formés à *Amphipolis*. Le Thucydide, dont il s'agit ici, était le chef de la faction politique opposée à Périclès, et que celui-ci fit bannir par l'ostracisme,

(1) *Apud* Dodwel, *de veterib. Cyclis*, p. 742.

(2) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 97.

quinze ans avant sa mort (1), ce qui revient à l'année où nous nous trouvons. L'historien (2) et son biographe (3) font mention de ce Thucydide, et le scholiaste d'Aristophane, qui en parle en deux endroits (4), dit qu'après son bannissement il se retira auprès d'Artaxercès. Mais il est bien plus probable que ce fut lui qui conduisit, conjointement avec *Ecclées*, une colonie à *Amphipolis*. En effet, nous avons vu, d'après Isocrate (5), que souvent de *simples particuliers* et même des *bannis* profitèrent de leur exil pour fonder des colonies; et il semble que cet orateur ait voulu par-là désigner le personnage dont nous parlons. Son exil ne fut pas de longue durée, puisque, *quatre ans* après cette époque, nous le voyons au nombre des généraux qui commandaient au siége de *Samos* (6); et c'est de lui, et non de l'historien, qu'il faut entendre ce que dit Pausanias (7), d'un Thucydide qui fut rappelé de l'exil par le crédit d'Enobius. L'accord de ces faits et de ces dates avec le récit du scholiaste d'Eschine, et le peu de durée que ce récit suppose nécessairement à la colonie conduite par Thucydide, me semblent donner beaucoup de poids à cette conjecture, et je suis surpris, quelque jugement

(1) Plutarch. *in vit. Pericl.*
(2) Thucydid. lib. 1, c. 117.
(3) Marcellin. *in vit. Thucydid.*
(4) Scholiast. Aristophan. *ad Acharn.* p. 405; *Vesp.* p. 498.
(5) Isocrat. *Social.* §. IX, p. 163.
(6) Thucydid. lib. 1, c. 117.
(7) Pausan. lib. 1, c. 23.

qu'on en doive porter, que l'idée de ce rapprochement ne soit pas venue au savant Dodwel, qui avait tous les textes sous les yeux (1).

Fondation de Thurium.

La première année de la LXXXIV[e] olympiade produisit une des plus importantes colonies qui fussent encore sorties d'Athènes, et même de la Grèce; je veux dire *Thurium*, en Italie, qui s'éleva sur les ruines de l'ancienne et malheureuse ville de *Sybaris*. Cette cité, long-temps florissante, avait été détruite par les Crotoniates qui, pour en mieux ensevelir les ruines (2), détournèrent les eaux du fleuve *Crathis*, et les firent passer sur l'emplacement qu'avait occupé *Sybaris*. Cinquante-huit ans après cette destruction, *Thessalus* réunit ceux des anciens habitans de cette ville qui avaient survécu à sa ruine, et bâtit de nouveau Sybaris entre le fleuve de ce nom et l'autre appelé Crathis. Diodore (3), qui nous fait ce récit confirmé par Strabon, semble se contredire lui-même, lorsque, quelques pages plus bas (4), il nomme des *Thessaliens* pour fondateurs de la nouvelle ville à laquelle il donne seulement *cinq ans* d'existence, tandis que dans le premier passage, il lui en avait attribué *six*. Il est probable que Diodore n'est

(1) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 106-109.
(2) Strabo, lib. VI, p. 263.
(3) Diodor. Sic. lib. XI, p. 288.
(4) *Idem*, lib. XII, p. 295.

point coupable de cette contradiction, ouvrage de l'ignorance des copistes; et son premier récit, plus conforme à celui de Strabon, me semble aussi le plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, la haine toujours active des Crotoniates détruisit encore cette cité renaissante, et ce fut alors que les Sybarites envoyèrent des députés dans la Grèce, pour intéresser à leur rétablissement la pitié, ou pour mieux dire l'ambition des Grecs. Périclès était alors tout puissant à Athènes, et ce fut lui qui détermina ses compatriotes à accueillir la prière des Sybarites (1). Le motif que lui suppose Plutarque (2) est très-vraisemblable; Athènes se trouvait remplie d'une population nombreuse et oisive, que son inaction même et l'orgueil de ses succès tenaient dans une perpétuelle inquiétude, qui pouvait devenir fatale au repos de l'état et à l'administration de Périclès. Ce fut donc autant pour se débarrasser de cette multitude incommode, qu'afin de retenir les alliés dans le respect, que cette nouvelle colonie fut envoyée par Périclès.

D'autres peuples répondirent encore à l'appel des Sybarites; Diodore (3) nomme des *Béotiens*, des *Locriens* voisins des Thermopyles, des *Doriens* de la *Doride;* ces trois peuples composaient *trois tribus* dans la nouvelle ville. Trois autres

---

(1) Diodor. lib. XII, p. 295; Plutarch. *vit. Periclis.*
(2) Plutarch. *Reipublic. gerend. Præcept.* tom. II, p. 812.
(3) Diodor. *loc. suprà cit.*

tribus étaient formées de peuples venus du Péloponèse, *Arcadiens*, *Achéens* et *Eléens*, qui donnèrent leur nom à chacune de ces tribus; les *quatre dernières* se composaient d'*Ioniens* venus d'*Athènes*, de l'*Eubée* et des *îles* de la mer *Egée*. Eustathe, qui assure en termes généraux (1) que cette colonie fut l'ouvrage des *Athéniens* et d'autres *peuples de la Grèce*, nomme quelques lignes plus bas des *Lacédémoniens*, qui dûrent sans doute être exclus de cette expédition, toute composée de peuples ou alliés, ou soumis aux Athéniens. Aussi malgré la diversité d'origine qui fit douter à quel peuple appartenait cette colonie (2), et malgré la réponse de la Pythie qui en déclara *Apollon* le fondateur, les Athéniens qui y avaient pris la part la plus considérable, en furent toujours considérés comme les vrais fondateurs.

Les chefs de cette colonie furent *Lampon* et *Xénocrite*, que les historiens désignaient par le nom de Θεριομάντεις (3). Lampon est nommé seul *dans un traité* de Plutarque (4); cependant ce même auteur dit, dans un autre ouvrage (5), que *le chef de la colonie athénienne qui fonda Sybaris, était un certain Dionysius, surnommé Chalcus*. Mais il est probable que, de même que

(1) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 373, 374, tom. IV, p. 66, 67.

(2) Diodor. Sic. lib. XII, p. 305.

(3) Diodor. lib. XII, p. 295; Aristophan. *apud* Eustath. *ad Dionys.* v. 374; Hesych. *v.* Θεριομάντεις; Schol. Aristophan. p. 144.

(4) Plutarch. *Reipubl. gerend. Praecept.* tom. II, p. 812.

(5) *Idem, vit. Niciae.*

cette colonie était composée de *plusieurs peuples*, elle obéissait à *plusieurs chefs*; et nous savons en effet que plusieurs personnages considérables, tels que l'historien Hérodote (1) et l'orateur Lysias (2), furent du nombre des colons envoyés à *Thurium*. Au reste, ce fait seul, que les chefs principaux étaient *Athéniens*, suffirait pour assigner à ce peuple le principal honneur de cet établissement. On sait que la nouvelle ville, qui prit le nom de *Thurium*, fut bâtie à quelque distance de l'ancienne Sybaris. Diodore (3) rapporte sa fondation à la troisième année de la LXXXIII[e] olympiade, et cette date a été adoptée par le savant père Corsini (4). Cependant Plutarque la place (5) sous la première année de la LXXXIV[e] olympiade, calcul qui se trouve entièrement conforme à celui de Denys d'Halicarnasse (6), et qui a obtenu l'assentiment de Meursius (7) et de Dodwel (8). Un fait rapporté par Lucien, et cité par Corsini lui-même, achève d'en démontrer la certitude (9); il est dit qu'Hérodote récita son histoire aux jeux olympiques, dans la LXXXIV[e] olympiade. Or, comme il est certain

Plu.

(1) Plutarch. *de Exilio*, tom. II, p. 604.

(2) *Id. vit. Rhetor. decem*, t. II, p. 835; Strabo, lib. XIV, p. 656.

(3) Diodor. lib. XII, c. 7-10.

(4) *Fast. Attic.* tom. III, p. 211.

(5) Plutarch. *vit. Rhetor. decem*, *in Lysia*.

(6) Dionys. Hal. *in vit. ejusd.*

(7) Meurs. *Lection. Attic.* lib. IV, c. 15.

(8) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 108.

(9) Lucian. *in Herodot.*; Corsin. *Fast. Attic.* tom. III, p. 213; *add.* Plin. lib. XII, c. 4.

que cet auteur fit partie de la colonie envoyée à Thurium, il résulte évidemment de là que cette colonie ne put partir qu'après la célébration des jeux, et par conséquent, dans la première année de cette olympiade, 443 ans avant notre ère.

Cet établissement ne se fit point sans obstacle, et des troubles domestiques se joignirent aux armes étrangères. Les anciens Sybarites (1) qui se trouvaient dans la nouvelle ville, voulurent usurper les principales dignités et s'approprier les champs les plus voisins de la ville, ce qui occasiona une sédition dans laquelle les Sybarites, inférieurs en nombre et en courage à leurs adversaires, furent presque tous massacrés. Strabon parle (2) de cet événement; mais sa narration est confuse et inexacte, tandis que le récit de Diodore est clair et paraît fidèle. Ceux des Sybarites qui échappèrent au carnage, se sauvèrent sur les bords du fleuve *Traentum* où ils s'établirent (3); mais ils furent quelque temps après chassés par les Bruttiens, et le nom *Sybaritain* fut entièrement anéanti.

Il paraît que dans la même année et à la suite de cette sédition, la ville de Thurium reçut une nouvelle colonie composée d'*Achéens de la Laconie*, dont le chef était *Cléandrias* ou *Cléandridas*, exilé de Lacédémone (4). M. Heyne

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 300.
(2) Strabo, lib. VI, p. 263, D.
(3) Diodor. *loco suprà cit.*
(4) Strabo, lib. VI, p. 264.

trouve (1) le passage de Strabon très-obscur, et il propose une correction que donnent quelques manuscrits. Mais il me semble que le récit de Strabon peut s'entendre aisément, et j'ai peine à concevoir les difficultés que se fait cet illustre critique. La haine que les Achéens portaient aux Tarentins, comme colons de Lacédémone, est un motif très-naturel et très-clair; et à cette raison Diodore (2) en ajoute une autre qui n'est pas moins vraisemblable: c'est que affaiblis par les divisions intestines dont leur cité naissante avait été la proie, les Thuriens eurent besoin de nouveaux secours qui leur furent libéralement accordés. Diodore parle encore ailleurs (3) de cette seconde colonie; mais ni cet auteur ni Strabon ne disent qu'elle eût pour chef *Cléandridas*. Cependant il est facile de le conjecturer de ce que ce *Cléandridas*, qui n'avait point fait partie de la première émigration, est nommé par Antiochus de Syracuse (4) *chef des Thuriens*, dans la guerre contre les *Tarentins*, qui fut postérieure à la deuxième colonie; et le même *Cléandridas* est toujours appelé *chef des Thuriens* dans plusieurs expéditions que lui attribue Polyen (5). D'ailleurs, son titre d'exilé de Sparte devait le

(1) *Opuscul. Academ.* tom. II, p. 210.

(2) Diodor. Sic. lib. XII, p. 295.

(3) Diodor. lib. XIII, p. 389. Il l'appelle ici *Clearchus* et le fait père de *Gylippe*.

(4) *Apud* Strabon. l. VI, p. 264.

(5) Polyæn. *Stratagem.* lib. II, c. X, §. 1, 2, 4: Κλεανδρίδας Θουρίων ἡγούμενος.

rendre cher et recommandable à un peuple que sa haine pour Lacédémone portait sans cesse à combattre les colonies, telles que Tarente, issues de son sein et gouvernées par ses lois.

Le reste de l'histoire de Thurium est étranger à mon sujet. Après avoir joui long-temps d'un destin prospère (1), elle fut enfin asservie par les *Lucaniens*. Délivrée de ces maîtres barbares, elle se jeta entre les bras des *Romains*, qui, pour en rétablir la population presque éteinte, y envoyèrent une *colonie*, et la nommèrent alors *Copiæ* (2) : cette colonie, dont parle aussi Tite-Live, est de l'an de Rome 558, 205 avant notre ère. Procope fait mention (3) d'un *port* des Thuriens, qu'il nomme *Roscia*, et au-dessus duquel les Romains construisirent une forteresse, à la distance de 60 stades.

Colonie Achéenne à Métaponte.

Nous devons placer à la même époque, vers la deuxième année de la LXXXIVe olympiade, la *colonie achéenne* qui s'établit à Métaponte. Cette ville avait été détruite par les Samnites, selon Antiochus de Syracuse (4). Lorsque les Achéens maîtres de Thurium se furent convaincus de l'importance de cette place, dans les débats

(1) Strabo, lib. VI, p. 263, D.
(2) Strabo, *loco suprà cit.*; Stephan. Bys. *v.* Θούριοι.
(3) Procop. *Bell. Goth.* lib. III, p. 521.
(4) *Apud* Strabon. lib. VI, p. 264, D. Je traduis selon la leçon du MS. qui me paraît la meilleure.

qu'ils eurent avec les Tarentins leurs voisins, ils invitèrent d'autres Achéens à venir en prendre possession, et les aidèrent eux-mêmes à s'y établir. Scymnus de Chio, sans ajouter ni date ni circonstances, assure (1) également que *Métaponte fut fondée par des Achéens*; et nous devons présumer que quelques *Locriens* prirent aussi part à cet établissement, puisque, selon l'historien Ephore (2), le fondateur de Métaponte fut *Daulius*, tyran de *Crissa*. Une autre tradition, rapportée par Strabon (3), attribuait à un certain *Leucippus* la formation de cette même colonie; mais ce récit, qui paraît à M. Heyne (4) impliquer contradiction, se concilie aisément avec le premier, et il est évident, d'après les expressions dont se sert ici Strabon, πεμφθεὶς ὑπὸ τῶν Ἀχαίων ἐπὶ τὸν συνοικισμόν, que ce Leucippus fut envoyé par les *Achéens de Thurium* pour fonder, conjointement avec *Daulius*, chef des *Achéens et autres peuples* venus récemment de la Grèce, la ville de Métaponte.

Colonie Athénienne à Amphipolis.

Une nouvelle colonie athénienne fut envoyée en Thrace à *Amphipolis*, la quatrième année de la LXXXVe olympiade, 437 ans avant J. C.

(1) Scymn. Ch. v. 327, 328, *apud* Hudson, tom. II, p. 19.

(2) *Apud* Strabon. lib. VI, p. 265, B.

(3) Strabo, *loc. suprà laud.*

(4) *Opusc. academ.* tom. II, p. 211.

Cette colonie avait pour chef *Agnon*, fils de Nicias, et il paraît qu'elle s'établit d'abord à *Eïone*, comptoir maritime à l'embouchure du Strymon, et à 105 stades d'*Amphipolis*. Cette ville était alors connue sous le nom des *Neuf voies*, et ce fut Agnon, qui le premier, au témoignage de Thucydide (1) et du scholiaste d'Eschine (2), changea ce nom en celui d'*Amphipolis*, tiré de la situation de cette place au milieu des deux bras du Strymon. Diodore indique (3) cet établissement, dont il nomme le chef *Apion*, erreur corrigée par les Critiques. Mais aucun auteur ne nous a transmis, sur les circonstances relatives à ce fait, autant de détails que Polyen (4); cet écrivain raconte que les Athéniens, voulant établir une colonie à Amphipolis, dont la possession leur avait tant de fois échappé, envoyèrent consulter l'oracle sur les moyens de prévenir à l'avenir les désastres qu'ils y avaient essuyés; l'oracle répondit, et Polyen nous a conservé cette réponse, que les dieux ne protégeraient leur entreprise que lorsqu'ils auraient rapporté de la plaine de Troie dans sa terre natale les restes de *Rhésus*. Cet ordre ayant été heureusement exécuté, Agnon partit pour la Thrace, chargé de la précieuse dépouille qui devait lui en assurer la

(1) Thucydid. lib. IV, c. 102.

(2) Scholiast. Æschin. *apud* Dodwel, *de veterib. Cyclis*, p. 742.

(3) Diodor. Sic. lib. XII, p. 321.

(4) Polyæn. *Stratagemat.* lib. VI, §. 53, p. 212.

conquête. Mais les barbares, que Thucydide nomme les *Edoniens*, étaient disposés à lui disputer le passage du fleuve, et Agnon fut obligé de conclure avec eux une trève de trois jours. Il profita de ce délai pour faire passer pendant la nuit le Strymon à son armée, et après avoir enseveli sur la rive du fleuve les os de Rhésus, il s'appliqua sans relâche pendant *cette nuit* et *les deux autres* qui suivirent, à élever un mur contre les attaques des barbares. Lorsque ceux-ci revinrent, au bout des trois jours convenus, ils reprochèrent son parjure à Agnon, qui crut se justifier en alléguant qu'il avait travaillé les *trois nuits*, et non les *trois jours*, comme il était porté dans la trève. Il est probable, d'après ce que nous dit Thucydide, que les barbares ne se bornèrent pas à se plaindre; mais ils furent défaits, et cette victoire assura aux Athéniens la pleine possession d'Amphipolis. Diodore marque cette fondation (1) à la quatrième année de la LXXXVe olympiade; et cette date, confirmée par Aristophane et le scholiaste d'Eschine (2), aussi bien que par Thucydide (3), a été adoptée sans difficulté par les chronologistes modernes (4).

Il paraît que ce fut là la *dernière colonie* que

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 321.
(2) Aristophan. et Scholiast. Æschin. *apud* Dodwel, *de veterib. Cycl.* p. 742.
(3) Thucydid. lib. IV, c. 102.
(4) Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 221.

les Athéniens envoyèrent dans cette ville, dont la conquête leur avait coûté tant de sang. Sa position la leur rendait précieuse (1), et ils en tiraient des contributions pécuniaires et des bois de construction. Mais ce ne fut pas la dernière fois qu'ils échouèrent sous ses murs; le scholiaste d'Eschine (2) cite encore la défaite de Cléon, dont on pourra voir le détail dans le IV[e] Livre de Thucydide; l'expulsion des Athéniens d'*Eïone*, à une époque qui n'est point indiquée; les revers éprouvés successivement par *Symbicus*, *Protomachus*, *Alcimaque* et *Timothée*; et l'orateur Isocrate, dont on connaît l'attachement à sa patrie, avait sans doute en vue (3) ces désastres multipliés, lorsque, parlant des guerres dont *Amphipolis* fut l'occasion et le théâtre, il dit que les Athéniens devaient avoir appris à leurs dépens à fuir de *semblables colonies qui ont fait perdre quatre ou cinq fois leurs habitans*; encore cette évaluation n'est-elle point exacte, ainsi que l'a déjà remarqué un savant moderne (4). Amphipolis tomba au pouvoir des Lacédémoniens, dans le cours de la guerre du Péloponèse, et ils y établirent *une colonie tirée de leur sein*, qui en demeura en possession jusqu'à ce que Philippe, plus

(1) Thucydid. lib. IV, c. 108.

(2) Scholiast. *apud* Dodwel, *loc. suprà laud.*

(3) Isocrat. *Epistol. ad Philipp.* II, p. 80, edit. Corey.

(4) Sainte-Croix, *de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 179.

puissant ou plus adroit, se rendit maître de la place (1); et ce fut sans doute pour la recouvrer que les Athéniens entreprirent les expéditions mentionnées dans le scholiaste. Etienne de Bysance parle (2) d'une ville nommée *Agnonéa*, et située en Thrace, au voisinage d'Amphipolis. Elle avait été probablement fondée à la même époque et par la même colonie que cette dernière, puisqu'*elle était*, selon cet auteur, *l'ouvrage d'Agnon, chef des Athéniens*; et c'est par un étrange oubli que Berkélius ne peut reconnaître le personnage dont il est ici question.

Avant de passer aux colonies conduites pendant le temps de la guerre du *Péloponèse*, je dois indiquer quelques établissemens formés en *Italie*, à une époque peu éloignée de celles que nous venons de parcourir.

Fondation d'Héraclée.

La fondation d'*Héraclée* ne remonte pas plus haut que la quatrième année de la LXXXVI[e] olympiade, 434 avant notre ère. Elle fut bâtie, selon Diodore (3), sur l'emplacement de l'ancienne *Siris*; mais Strabon distingue (4) *ces deux villes*, et prétend que Siris, située à 25 stades de la nouvelle ville, lui servit de *port*; opinion qui nous paraît préférable. Le même auteur ajoute qu'Hé-

(1) *Philipp. Epistol. apud* Wolf. p. 116.
(2) Stephan. Bys. *v.* Ἀγνώνεια.
(3) Diodor. Sic. lib. XII, p. 305.
(4) Strabo, lib. VI, p. 264, A.

raclée fut fondée par des *Tarentins;* il paraît cependant par le récit qu'il nous a conservé d'Antiochus (1), que les Thuriens furent de moitié dans sa fondation, quoique Diodore (2) attribue également *aux Tarentins* l'origine de cette ville. Il dit que la guerre s'éleva entre les *Tarentins*, et les *Thuriens* commandés par *Cléandridas*, au sujet de la *Siritide*, dont ces deux peuples se disputaient la possession, et qu'enfin la paix fut conclue à condition qu'ils habiteraient également ce pays; mais qu'Héraclée serait considérée comme *colonie des Tarentins;* arrangement qui explique la tradition suivie par Strabon et Diodore. Cette guerre qui commença, selon ce dernier (3), la première année de la LXXXIVe olympiade, ou plutôt la troisième année de cette olympiade, puisque la date assignée par cet auteur à la colonie de Thurium, est trop reculée de *deux années*, se prolongea (4) sans exploits mémorables jusqu'à la quatrième année de la LXXXVIe olympiade, où fut conclu, entre les *Tarentins* et les *Thuriens*, l'accord dont nous avons parlé. M. Heyne s'étonne (5) que les *Thuriens* à peine affermis dans leur nouvelle patrie, aient songé à conquérir la Siritide; mais outre qu'il ne suffirait pas d'un léger défaut de vraisem-

---

(1) Antioch. *apud* Strabon. lib. VI, p. 264.
(2) Diodor. Sic. lib. XII, p. 305.
(3) *Idem*, lib. XII, p. 305.
(4) *Vid.* Polyæn. *Stratagemat.* lib. II, c. 10, §. 1, 2, 4.
(5) *Opusc. Academ.* tom. II, p. 239.

blanche pour détruire le témoignage positif d'un écrivain tel qu'Antiochus, il paraît que l'arrivée de la deuxième colonie avait considérablement accru leurs forces et enflé leur ambition. Aussi apprenons-nous de Diodore (1), qu'après l'expulsion des *Sybarites*, Thurium reçut un accroissement rapide. D'ailleurs, un ancien oracle, dont parle Hérodote (2), promettait depuis long-temps aux *Athéniens*, principaux auteurs de *Thurium*, la conquête de la *Siritide* : tout se réunissait donc pour leur inspirer l'envie et leur donner les moyens de conquérir ce pays.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette ville, dont l'origine et les antiquités ont été doctement discutées et éclaircies par les Critiques modernes, tels que Cluvier, Saumaise, Mazochi, et plus récemment par notre savant compatriote M. de Sainte-Croix, et l'illustre M. Heyne, l'un dans ses *Opuscules académiques*, l'autre dans son ouvrage *sur la Législation de la Grande Grèce* (3).

Nous ignorons l'époque précise à laquelle fut fondée *Buxonte*, ville de l'ancienne Enotrie, au fond du golfe Laüs. L'auteur du traité Ἱστοριῶν συναγωγή, attribué à Scaliger, et qui, de quelque main qu'il soit, ne peut être d'une grande autorité, place cette colonie (4), qu'il appelle

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 295.
(2) Herodot. lib. VIII, c. 62.
(3) Mazochi, *Commentar. ad tabul. Heracl.*; Cluver. *Ital. Antiq.* lib. IV, c. 16; Salmas. *ad Florum*, lib. I, c. 18.
(4) *Chronic.* Scaliger, p. 319.

Τευξῶντα, selon la leçon vicieuse de Diodore, sous la deuxième année de la LXXVIIe olympiade, 471 ans avant J. C., et cette date peut être juste, sans toutefois mériter une confiance entière. L'auteur de cette colonie est nommé *Micythus* par l'anonyme, qui a suivi en cela l'autorité de Strabon (1) et de Diodore (2); ce Micythus était tyran de *Messène*; c'est le même dont Hérodote (3) et Diodore (4) parlent avec tant d'éloge, et qui fut tuteur des enfans d'*Anaxilas*. La colonie, au témoignage de Strabon, était composée d'*habitans de Zancle*, auxquels se joignirent sans doute quelques *Rhéginiens*, peuple de même origine et sujet du même prince; mais Strabon ajoute que peu de temps après leur établissement, la plupart de ces colons l'abandonnèrent. Etienne de Bysance place (5) en *Sicile* une ville du même nom, dont il appelle le fondateur *Mianthus*; les manuscrits consultés par Saumaise portent tous *Micythus*; il est donc évident qu'Etienne, ou plutôt ses copistes, ont eu tort de distinguer cette ville, qu'ils placent mal à propos en Sicile, d'une ville de *Pyxis* qu'ils mettent en Enotrie, et je suis surpris que ni Berkélius ni Holstein n'aient rien dit de cette double méprise. Buxonte devint par la suite *colonie romaine*, ainsi que l'attestent Velléius Pater-

(1) Strabo, lib. VI, p. 253, A.
(2) Diodor. Sic. lib. XI, c. 59.
(3) Herodot. lib. VII, c. 170.
(4) Diodor. Sic. lib. XI, p. 276.
(5) Stephan. Bysant. *v.* Πύξις; *idem*, *v.* Πυξοῦς.

culus (1) et Tite-Live (2). Le premier de ces auteurs n'en marque pas la date, mais Tite-Live la rapporte sous le consulat de P. Cornélius Scipion (*iterùm*), et de T. Sempronius Longus, l'an de Rome 558, 205 avant l'ère vulgaire.

CHAPITRE IX.

Colonies Grecques pendant le cours de la guerre du Péloponèse.

Dans cette dernière période de l'histoire des *Colonies grecques*, notre tâche devient à chaque pas plus ingrate et plus pénible. Les établissemens qui y furent formés ne ressemblent presque plus à des colonies, et nous sommes forcés, à regret de reconnaître dans la plupart de ces émigrations, des garnisons temporaires, que le lien de la nécessité unit seul à leur métropole, et que la violence établit sur le territoire d'un peuple vaincu. Si le tableau de cette fameuse guerre, quoique éloquemment tracé par Thucydide, afflige l'œil de l'historien et du philosophe, lorsqu'il y découvre les germes de la chute et de l'asservissement des Grecs, il n'attriste pas moins nos regards par le spectacle uniforme et rebutant qu'il présente des révolutions qui

(1) Vell. Patercul. lib. 1, c. 15. (2) Tit.-Liv. lib. XXXII, c. 13.

renouvelèrent la face de plusieurs contrées de la Grèce. Il faut pourtant essayer d'indiquer rapidement les établissemens formés à cette époque, les derniers qui soient encore susceptibles de quelque intérêt, quoique les circonstances qui y sont relatives, nous soient restées presque entièrement inconnues.

La guerre qui s'éleva entre *Corcyre* et sa *métropole* (1), la première année de la LXXXVI[e] olympiade, occasiona plusieurs révolutions dans les *colonies* issues de ces deux républiques; la ville d'*Epidamne*, cause innocente de cette funeste querelle, se voyant négligée par sa métropole immédiate, recourut aux *Corinthiens* (2), qui, pour la délivrer des factions auxquelles elle était en proie, lui envoyèrent une garnison composée de *Corinthiens*, de *Leucadiens* et d'*Ampraciotes* (3). De nouveaux débats étant survenus entre Corcyre et Corinthe, cette dernière résolut d'envoyer à Epidamne une *nouvelle colonie*, qui fut en grande partie composée, comme la première, de peuples *alliés* ou *colons* des *Corinthiens*.

Dans le cours des hostilités qui éclatèrent la même année et qui produisirent un incendie général, les Corinthiens établirent une colonie tirée de leur sein à *Anactorium*, ville située à l'entrée du golfe d'Ambracie. Cette place avait pour habitans des *Corinthiens* et des *Corcyréens*;

(1) Thucydid. lib. 1, c. 118; Plutarch. *in vit. Pericl.*

(2) Thucydid. lib. 1, c. 25, 26.

(3) *Idem, ibid.* c. 27.

les premiers, s'en étant emparés par surprise (1), la première année de la LXXXVIe olympiade, en chassèrent les Corcyréens, et n'y laissèrent à leur place qu'une colonie composée d'hommes de leur nation (2). L'année suivante, les habitans des *villes chalcidiennes* de Thrace quittèrent, par le conseil de *Perdiccas*, leurs places maritimes, et se transportèrent à *Olynthe* (3). Cette ville était une des plus récemment occupées par les Chalcidiens ; ses premiers habitans avaient été des *Bottiéens*, chassés de leur pays par des *Macédoniens*; Artabaze y établit des *Chalcidiens*, l'année même où fut livrée la bataille de Salamine (4), par conséquent la première année de la LXXVe olympiade (5), et il en confia le gouvernement à Critobule de Torone ; ce qui semble indiquer que les *Toronéens* avaient pris le plus de part à cet établissement. Quoi qu'il en soit, la colonie qui s'y forma d'après le conseil de Perdiccas (6), ne contribua pas peu à son accroissement, et nous pouvons rapporter à cet événement la *cause* et l'*origine* de l'agrandissement rapide d'Olynthe.

La quatrième année de la LXXXVIe olympiade, les Athéniens fondent sur la *Propontide* une ville, que Diodore nomme (7) *Létanum*. La posi-

(1) Thucydid. lib. I, c. 55.
(2) Diodor. Sic. lib. XII, p. 304.
(3) Thucydid. lib. I, c. 58; Diodor. lib. XII, p. 304.
(4) Herodot. lib. VIII, c. 127.
(5) Euseb. *Chronic.* II, p. 130.
(6) Thucydid. lib. I, c. 58.
(7) Diodor. Sic. lib. XII, p. 305.

tion et l'existence de cette ville ne nous sont connues que par cet auteur; quant à la date qu'il lui donne, de la deuxième année de la LXXXVIe olympiade, je m'en tiens au calcul de Dodwel (1), qui, ayant très-bien prouvé que cette date ne peut convenir à la défection de Potidée, contemporaine de la fondation de *Létanum*, prouve en même temps que ce dernier événement doit être rapporté à l'époque assignée au premier par Diodore.

La défection de *Potidée* entraîna le siége de cette place, que nous avons vue fondée par une *colonie corinthienne* (2); la quatrième année de la LXXXVIe olympiade, ce siége fut terminé par une *capitulation*, dont Thucydide (3) nous a conservé la teneur, et que Diodore répète d'après lui (4). Les malheureux habitans, forcés d'abandonner leur patrie, se dispersèrent dans les villes chalcidiennes de la Thrace, où ils trouvèrent un asile, et les Athéniens envoyèrent une colonie, composée de *mille* de leurs concitoyens, auxquels ils cédèrent la ville et partagèrent le territoire des Potidéates. Aristote fait mention (5) de ces *colons athéniens* à *Potidée*, aussi bien que l'orateur Hégésippe (6), qui ajoute qu'ils n'en furent chassés que par *Philippe*.

Des troubles domestiques qui éclatèrent à

---

(1) *Annal. Thucydid.* p. 114 sqq.
(2) Diodor. Sic. lib. XII, p. 304.
(3) Thucydid. lib. II, c. 70.
(4) Diodor. lib. XII, p. 310, 311.
(5) *Œconomic.* lib. II, c. 6.
(6) *De Halon.* p. 70, edit. Wolf.

Colophon (1), dans la deuxième année de la LXXXVIIe olympiade, forcèrent une partie des habitans de s'expatrier, et ils se retirèrent à *Notium*, petite ville de leur territoire, qui avait été originairement fondée par eux : on peut voir dans Thucydide le détail des circonstances qui accompagnèrent l'établissement de cette colonie. Elle fut de peu de durée, puisque nous apprenons du même auteur, que dans la cinquième année de la guerre du Péloponèse, par conséquent la première de la LXXXVIIIe olympiade, *Pachès*, général des Athéniens, remit cette place aux Colophoniens, excluant toutefois ceux qui tenaient au parti des Mèdes. Thucydide ajoute que dans la suite les Athéniens envoyèrent à Notium une colonie qui se gouverna selon leurs lois, et recueillit des différentes villes ce qui s'y trouvait de *Colophoniens*, dispersés loin de leur patrie par les dissensions civiles qui l'agitaient.

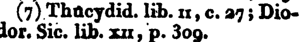
C'est à la troisième année de la LXXXVIIe olympiade (2), que nous devons rapporter l'établissement d'une colonie athénienne dans l'*île d'Egine* : cet événement est raconté en détail par Thucydide (3) et par Diodore (4). Les Athéniens haïssaient depuis long-temps les Eginètes, et Hérodote nous explique la source de cette inimitié (5), dont la principale cause était sans

(1) Thucydid. lib. III, c. 34.
(2) Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 230.
(3) Thucydid. lib. II, c. 27.
(4) Diodor. Sic. lib. XII, p. 309.
(5) Herodot. lib. V, c. 82 et sqq.

doute la prospérité dont les Eginètes avaient joui, et qui leur avait procuré une des plus considérables marines de la Grèce. Thucydide, qui atteste également (1) cette antique haine des deux peuples, et qui nous a conservé la connaissance du traitement barbare infligé aux Eginètes vaincus, nous apprend que les Athéniens chassèrent tout, jusqu'aux femmes et aux enfans, et abandonnèrent la ville et son territoire à une *colonie tirée de leur sein* (2). Au nombre de ces colons était le père de Platon (3); car ce dernier était né à *Egine* cette année même, selon le système du P. Corsini (4), qui me paraît le plus vraisemblable, et qu'il a développé dans un ouvrage particulier, *de natali Platonis*. Les Athéniens avaient préludé à cette ruine des *Eginètes* par des actes d'hostilités, sous la forme de *décrets;* dans l'un de ces décrets (5) ils défendirent, sous peine de vie, d'aborder dans leur île; dans un autre (6) ils ordonnèrent de couper le pouce de la main droite à chaque Eginète qui aurait été fait prisonnier.

Les Eginètes retrouvèrent cependant encore une patrie; ils furent accueillis par les Lacédémoniens, qui leur cédèrent *Thyrée* et les campagnes environnantes: une partie de ces bannis s'y établit; le reste se dispersa dans la Grèce (7).

(1) Thucydid. lib. IV, c. 57.
(2) Thucydid. lib. II, c. 27.
(3) Diogen. Laërt. lib. III, §. 2.
(4) *Fast. Attic.* tom. III, p. 230.
(5) Diogen. Laërt. lib. III, §. 14.
(6) Ælian. *Hist. var.* lib. II, c. 9.
(7) Thucydid. lib. II, c. 27; Diodor. Sic. lib. XII, p. 309.



Mais ceux mêmes qui s'étaient fixés à *Thyrée*, ne jouirent pas long-temps de leur asile; les Athéniens détruisirent la place et en transportèrent captifs à Athènes les nouveaux habitans (1). Thucydide dit (2) qu'il fut décidé que tous les Eginètes pris les armes à la main seraient mis à mort; il est probable qu'un grand nombre se sauva, et que le décret ne fut pas exécuté à la rigueur; car Diodore dit qu'on se contenta de leur ôter la liberté. Nous pouvons présumer aussi qu'ils furent disséminés dans les îles soumises aux Athéniens, ainsi que les *Cythéréens* emmenés captifs dans la même expédition. Immédiatement après la bataille d'*Ægos-Potamos*, Lysandre remit en possession d'Egine ceux de ses anciens habitans qu'il put rassembler; il en usa de même à l'égard des *Méliens* et des autres peuples que les Athéniens avaient chassés de leur patrie (3).

Les troubles qui agitaient la Grèce, s'étaient rapidement communiqués à ses colonies, et *Lesbos* profita de cette occasion pour secouer le joug que les Athéniens lui avaient imposé. Cette défection arriva, selon Thucydide (4), la première année de la LXXXVIIIe olympiade, et la deuxième de cette même olympiade, selon Diodore (5); mais la date de Thucydide est préfé-

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 320. edit. H. Stephan.
(2) Thucydid. lib. IV, c. 57.
(3) Xenoph. *Hellen.* l. II, p. 269,
(4) Thucydid. lib. III, c. 2.
(5) Diodor. Sic. lib. XII, p. 314.

rable : ce fut en effet, ainsi qu'il le rapporte plus bas (1), pendant le temps même de la célébration des jeux, que les députés de Mitylène vinrent solliciter les secours du Péloponèse. La différence entre ces deux dates vient de ce que Diodore, selon son usage, a resserré dans une même année des événemens qui se prolongèrent en deux années consécutives. Ainsi, la guerre qui commença l'an premier de cette olympiade, ne se termina, suivant Thucydide, que le deuxième de cette même olympiade, et Diodore en place le commencement et la fin sous la même année. Après différens événemens, dont il serait trop long et étranger à mon sujet de parler ici, l'île de *Lesbos* fut soumise par les *Athéniens* : les terres de toute l'île, à l'exception de celles des *Méthymnéens*, furent partagées en *trois mille lots*, dont *trois cents* furent réservés et consacrés aux Dieux ; les autres partagés au sort entre des *citoyens d'Athènes* qu'on envoya en prendre possession (2). La même conquête rendit aussi les Athéniens maîtres de toutes les villes que les *Mityléniens* possédaient sur le continent. Deux ans après, les Mityléniens et autres exilés de Lesbos s'emparèrent de *Rhœtium* et d'*Antandros*, où ils s'établirent (3) : mais ces colonies précaires et tumultueuses méritent-elles véritablement le nom de *colonies* ?

(1) Thucydid. lib. III, c. 8. Diodor. Sic. lib. XII, p. 315.
(2) Thucydid. lib. III, c. 50 ; (3) Thucydid. lib. III, c. 52.

La deuxième année de la LXXXVIII[e] olympiade fut remarquable par la destruction de *Platées*. Les Thébains en concédèrent l'habitation *pour un an* à des *Mégariens* (1) chassés de leur ville, et à ceux des *Platéens* qui avaient été de leur parti; mais quelque temps après ils la rasèrent jusque dans ses fondemens (2). Les autres Platéens cherchèrent un asile à Athènes, et Isocrate (3) vante l'humanité avec laquelle les Athéniens accueillirent chez eux ces bannis infortunés. Ils leur firent part du droit de cité et de tous les priviléges attachés à ce titre, et bientôt après ils leur procurèrent une nouvelle patrie. Rebâtie et détruite de nouveau, dans la troisième année de la CI[e] olympiade, *Platées* perdit une seconde fois ses habitans, qui cherchèrent encore un asile à Athènes (4).

La troisième année de cette même olympiade (5), sous l'archontat d'*Euthymène*, les Lacédémoniens envoyèrent une colonie *dans la Trachinie :* ce pays, à la possession duquel ils pouvaient faire valoir d'anciens droits fondés sur l'hospitalité qu'y avaient reçue les enfans d'Hercule, ou plutôt sur la conquête qu'en avaient faite les *Doriens*, leurs ancêtres, était alors en

---

(1) Thucydid. lib. III, c. 68; Diodor. Sic. lib. XII, p. 315.

(2) Thucydid. *loc. suprà cit.*

(3) Isocrat. *Panathen.* §. XXXV, p. 251, edit. Coray.

(4) Diodor. Sic. lib. XV, p. 481.

(5) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 140. Eusèbe place cette colonie sous la quatrième année de la LXXXIX[e] olympiade (*vid. Chronic.* II, p. 133.).

proie aux incursions des peuples de l'Eta, et les *Trachiniens* eurent recours pour s'en délivrer à la protection des Lacédémoniens. Afin de hâter le succès de cette démarche, les *Doriens* se joignirent à leur députation, dont ils devaient attendre un égal avantage, exposés qu'ils étaient eux-mêmes aux continuelles hostilités des *Etéens* (1). Les Lacédémoniens accueillirent favorablement leur demande, et conçurent le projet d'envoyer une colonie, ou garnison permanente, pour défendre à la fois les Trachiniens et les Doriens. Cette région leur offrait d'ailleurs des avantages précieux; la ville qu'on y construirait serait très-bien située pour nuire au commerce des *Athéniens* et faciliter la conquête de l'Eubée, dont elle ne serait séparée que par un court trajet; d'un autre côté, elle procurerait un passage sûr et commode pour pénétrer dans la *Thrace* et attaquer les établissemens que les Athéniens y avaient formés. Ces raisons, très-bien développées par Thucydide, déterminèrent les Lacédémoniens à presser l'exécution de leur dessein, et d'après la réponse favorable de l'oracle de Delphes, ils formèrent une colonie, composée en partie d'habitans de *la Laconie* et d'*autres Grecs* (2), excepté d'*Ioniens* et d'*Achéens*. Diodore (3) dit que, voulant fonder une ville

(1) Thucydid. lib. III, c. 92. Diodore (lib. XII, p. 316.) s'accorde avec Thucydide pour les *raisons*, l'*époque* et les *circonstances* de cette colonie : il ajoute quelques détails précieux.

(2) Thucydid. lib. III, c. 92.

(3) Diodor. Sic. lib. XII, p. 316.

forte et considérable, ils réunirent quatre mille hommes du *Péloponèse*, et environ six mille de *Grecs de différentes nations ;* ce qui porta sur-le-champ à *dix mille* le nombre des habitans de cette ville. Cependant Xénophon (1) s'éloigne du récit de Thucydide dans un point important, en ce qu'il met des *Achéens* dans la nouvelle colonie, dont ce dernier assure positivement qu'ils furent exclus; mais l'on ne peut guère douter que la tradition de Xénophon ne soit fondée en raison, puisqu'elle résulte d'un fait raconté par cet auteur, d'une trahison occasionée par l'inimitié des Achéens contre les Lacédémoniens (2), et par suite de laquelle sept cents de ces derniers furent massacrés avec leur magistrat.

Quoi qu'il en soit, les Lacédémoniens furent justement considérés comme les fondateurs de cette colonie; aussi leur est-elle unanimement attribuée par les auteurs que nous avons cités, auxquels on peut ajouter Strabon (3), Pline (4), le Syncelle (5) et Scymnus de Chio (6), qui confirme le nombre des *dix mille colons* portés dans Diodore. Les chefs de cette colonie furent trois Spartiates nommés par Thucydide, *Léon*,

(1) Xenophon, *Hellenic.* lib. I, p. 255.

(2) L'événement rapporté par cet historien eut lieu, selon lui, la première année de la XCIII^e olympiade.

(3) Strabo, lib. IX, p. 428, C.

(4) Plin. lib. V, c. I.

(5) Syncell. *Chronogr.* p. 257, C.

(6) Scymn. Ch. v. 595-597, *apud* Hudson, tom. II, p. 34.

Alcidas et *Damagon*, et nous apprenons du passage cité plus haut de Xénophon, que les Lacédémoniens y envoyaient tous les ans pour la gouverner un magistrat suprême nommé *Harmoste*. La nouvelle ville, que Thucydide semble confondre (1) avec l'ancienne *Trachine*, et qui en était pourtant éloignée de *six stades*, selon Strabon (2), prit le nom d'*Héraclée*, et fut construite à 20 stades de la mer, et à 40 des Thermopyles. Tout semblait promettre à cette colonie un destin prospère; mais les *Thessaliens*, maîtres alors du pays sur lequel elle avait été construite, ne purent voir ses progrès sans jalousie et sans inquiétude (3); ils en harcelèrent les habitans, jusqu'à ce qu'enfin ils les eussent réduits au point de n'être plus redoutables. La rigueur des commandans envoyés de Sparte, acheva d'en ruiner la population (4), et des troubles domestiques en précipitèrent encore la perte. Enfin, la deuxième année de la XCVI[e] olympiade, les Lacédémoniens furent chassés d'Héraclée par les armes réunies des Béotiens et des Argiens (5) : ces derniers établirent à leur place les anciens habitans, qui avaient été forcés d'errer jusqu'à cette époque loin de leur patrie.

La quatrième année de la LXXXVIII[e] olympiade

(1) Thucydid. lib. III, c. 92.
(2) Strabo, lib. IX, p. 428, C.
(3) Thucydid. lib. III, c. 93.
(4) Ces causes de décadence sont très-clairement exposées par Thucydide, auquel on peut joindre Xénophon (*vid. Hellenic.* lib. I, p. 225.).
(5) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 440.

est célèbre dans les fastes de la guerre du Péloponèse, par les événemens de Pylos, dont on peut voir le récit dans Thucydide (1). Les Athéniens, devenus maîtres de cette place, dont la situation était importante pour inquiéter leurs ennemis, y laissèrent une garnison, et les Messéniens de Naupacte y envoyèrent une *colonie*, composée de leurs plus braves soldats, pour défendre une ville qu'ils regardaient comme leur ancien domaine (2). Mais cet établissement, ainsi que la plupart de ceux qui furent formés à cette époque, ne fut pas de longue durée : les Messéniens furent chassés, quinze ans après, par les Lacédémoniens, leurs ennemis impitoyables (3). La même année, les troupes athéniennes, qui se trouvaient à Naupacte, réunies aux Acarnanes, s'emparent d'*Anactorium*, ville que nous avons vue exclusivement occupée, peu de temps auparavant, par une *colonie corinthienne*. Cette colonie en est chassée, et les Acarnanes établissent à sa place une colonie (4) tirée de toutes les parties de leur pays; ils en demeurèrent en possession.

La même année encore, selon les calculs de Dodwel (5), ou la première année de la LXXXIXe olympiade, suivant Diodore (6), ce qui s'éloigne

(1) Thucydid. lib. IV, c. 3-43; Corsin. *Fast. Attic.* tom. III, p. 237.
(2) Thucydid. lib. IV, c. 41; Diodor. Sic. lib. XII, p. 318, 319.
(3) Diodor. lib. XIII, p. 365.
(4) Thucydid. lib. III, c. 49.
(5) *Annal. Thucydid.* p. 149.
(6) Diodor. lib. XII, p. 320.

peu du récit de Thucydide, les Athéniens se rendent maîtres de l'île de *Cythère*. Cette île, si célèbre dans les riantes fictions de la mythologie, avait été peuplée dès l'origine par une colonie lacédémonienne; et comme sa position était avantageuse pour le commerce d'*Egypte* et de *Libye*, ils y entretenaient sans cesse une garnison, et y envoyaient tous les ans de Sparte un magistrat nommé *Cythérodice*, pour la gouverner. Les Athéniens, en ayant fait la conquête (1), et craignant l'attachement de ses habitans pour les Lacédémoniens, desquels ils étaient issus, les emmenèrent presque tous captifs, et établirent à leur place une colonie (2) dans les deux villes de *Scandie* et de *Cythère*, que renfermait cette île. Ceux des *Cythéréens* qui furent laissés dans le pays, contenus par la garnison athénienne, furent soumis à un tribut de *quatre talens* : les autres furent dispersés dans les îles de la mer Egée alliées, ou sujettes d'Athènes (3).

La troisième année de la LXXXIX[e] olympiade, les Athéniens chassent de leur île les *Déliens*, qu'ils accusaient d'avoir contracté une alliance secrète avec les Lacédémoniens, et établissent à leur place une *colonie athénienne* (4); les bannis se retirent à *Adramyttium*, où le satrape Pharnace leur accorda des demeures (5). Mais deux

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 320; Thucydid. lib. IV, c. 54.

(2) Thucydid. lib. IV, c. 54.

(3) Thucydid. *ibid.* c. 57.

(4) Diodor. Sic. lib. XII, p. 323.

(5) *Idem, loc. laudato.*

ans après, les Athéniens, par l'ordre d'un oracle, permirent aux Déliens de rentrer dans leur patrie (1). Plutarque (2) et Pausanias (3) font également mention de l'expulsion des Déliens et de leur prompt retour.

La quatrième année de cette même olympiade, *Scione*, ville de Thrace, fut prise par les Athéniens; les habitans furent passés au fil de l'épée, les femmes et les enfans réduits en servitude. Pour repeupler cette ville, les Athéniens l'abandonnèrent aux *Platéens* réfugiés chez eux, et ces bannis, sur l'attachement desquels ils pouvaient d'autant plus compter, que leur existence était en quelque sorte liée à la leur, y formèrent un établissement (4). Thucydide atteste (5) également cette colonie des Platéens, et Isocrate (6) la cite mal à propos, pour célébrer l'humanité des Athéniens, qui n'offrirent cette retraite à leurs alliés malheureux, qu'après avoir exterminé par le fer tous les habitans de Scione. Nous trouvons encore un semblable exemple d'une cruauté, dont les lois de la guerre ne peuvent excuser l'excès, dans la prise de l'île de *Mélos*. Cette île, que l'origine lacédémonienne de ses habitans avait constamment maintenue dans l'alliance de sa métropole (7), attira, par cette

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 325.
(2) Plutarch. *de defect. Oracul.* tom. II, p. 412.
(3) Pausan. lib. IV, c. 27, p. 346.
(4) Diodor. Sic. lib. XII, p. 325.
(5) Thucydid. lib. V, c. 32.
(6) Isocrat. *Panegyric.* p. 59; *Panath.* §. XXXV, p. 251.
(7) Xenoph. *Hellenic.* lib. II, p. 269; Diodor. lib. XII, p. 319.

courageuse fidélité, la vengeance des *Athéniens*. La guerre qu'ils lui déclarèrent avait commencé dès la première année de la LXXXVIIIe olympiade; forcés de la suspendre (1), ils reprirent de nouveau le siége de la place la troisième année de la XC^e^ olympiade, et le poursuivirent sans interruption, jusqu'à ce que les malheureux habitans fussent obligés de se rendre à discrétion. Les *Méliens* furent impitoyablement massacrés, à l'exception des femmes et des enfans, qui furent réservés pour porter les fers de leurs barbares vainqueurs. Les Athéniens envoyèrent une *colonie* (2), composée de *cinq cents* de leurs compatriotes; mais cette colonie, établie par la violence, ne demeura pas long-temps à Mélos, et les enfans des Méliens (3), qui avaient grandi dans l'esclavage, furent rétablis par Lysandre, aussitôt après la guerre du Péloponèse, dans la possession du bien de leurs pères.

Tel est le tableau rapide, mais fidèle, que nous pouvons offrir des *colonies grecques*, au temps de la guerre du Péloponèse, de cette lutte longue et désastreuse, qui prépara par degrés l'asservissement de la Grèce entière, dont elle avait épuisé les forces. Depuis cette fatale époque, les Grecs ne produisirent presque plus d'émigrations intéressantes, jusqu'à la fondation de *Messène*, et de *Mégalopolis* qui est regardée

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 327.
(2) Thucydid. lib. V, c. 116.
(3) Xenoph. lib. II, p. 269, edit. H. Stephan.



par Pausanias (1) comme *la dernière des colonies grecques;* et il semble au contraire qu'entraîné par une impulsion tout opposée, ce peuple ait voulu détruire lui-même l'ouvrage qu'il avait jadis élevé de ses propres mains. Ainsi, dans ces dernières pages de son histoire, nous rencontrons souvent des villes détruites, des contrées entières réduites à une affreuse solitude: *Platées* et *Orchomènes* renversées jusque dans leurs fondemens par les Thébains; la *Phocide,* abandonnée de ses habitans moissonnés par le fer ou dispersés dans l'exil, et la plupart de ses cités livrées aux flammes; *trente-trois villes* de Thrace détruites par Philippe (2), et tant de désastres, fruits des inimitiés nationales ou de l'ambition des princes, que la Grèce, moins puissante, avait su prévenir autrefois, étaient bien loin d'être compensés par la fondation de quelques villes obscures, dont le nom est à peu près la seule connaissance que nous en ayons conservée. Il faut cependant indiquer encore ceux de ces établissemens dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous, mais dont la naissance ne se lie à aucun événement historique de la période que nous venons de parcourir.

Chrysopolis, petite ville dans le voisinage de Chalcédoine, dont elle avait été originairement une colonie, reçoit, dans la quatrième année

(1) Pausan. lib. VIII, c. 27.

(2) Demosthen. *Philipp.* IV, p. 89.

de la xcii[e] olympiade, une *colonie athénienne* chargée de lever un tribut sur tous les vaisseaux qui venaient du Pont-Euxin (1). La même année, *six cents habitans de Chios*, forcés de se bannir de leur pays, se jettent sur le continent, où ils s'emparent d'*Atarnée*, place forte par sa situation, et s'y établissent (2). Les *Athéniens*, commandés par Thrasybule, fondent vers le même temps une ville de *Labdacum;* Diodore (3) ne nous apprend pas où elle était située; mais il est probable qu'elle existait en *Thrace*, puisque c'était de ce côté qu'était dirigée l'expédition de Thrasybule (4) : du reste, le sort de cette ville m'est inconnu. Les Athéniens envoient une colonie tirée de leur sein, à *Eleusis* (5), dans la quatrième année de la xciv[e] olympiade. Elle était composée de ceux de leurs concitoyens qui, lors de la chute des trente tyrans, craignaient d'être recherchés pour leur conduite passée. C'est vraisemblablement vers la même époque que nous devons rapporter l'établissement à *Salamine* d'une colonie athénienne, dont nous devons la connaissance à l'historien Asclépiade (6). Cet auteur, il est vrai, n'en marque ni les circonstances ni l'époque; mais l'expression de κατακληρου χησάντων, dont se sert ici le scholiaste,

(1) Diodor. Sic. lib. xiii, p. 365.
(2) *Idem*, lib. xiii, p. 366.
(3) Diodor. *loc. suprà laud.*
(4) *Idem, ibid.* p. 365.
(5) Diodor. lib. xiv, p. 415.
(6) Asclepiad. *apud* Schol. Pindar. *ad Nem.* ii, v. 19.

indique qu'elle était au moins postérieure à la guerre des Perses.

Dans la deuxième année de cette même olympiade, des *Milésiens*, au nombre de *mille*, forcés de se bannir de leur patrie, se transportent près de Pharnabaze (1), qui leur abandonne la propriété d'un petit pays sur l'Euphrate, où ils bâtissent une ville de *Clauda*. La deuxième année de la XCIX[e] olympiade, Tachos fonde sur le rivage de l'Asie mineure, une ville à laquelle il donne le nom de *Leucé* (2); sa mort inopinée en laisse les travaux interrompus; les *Clazoméniens* et les *Cuméens* s'en disputent la possession, et la *Pythie*, consultée sur les prétentions des peuples rivaux, déclare que celui des deux qui y fera le premier un sacrifice, en obtiendra la propriété exclusive. On peut voir dans Diodore le dénouement de cette discussion, et comment les *Cuméens*, au mépris de la réponse du dieu qui semblait avoir voulu les désigner, furent frustrés par leur lenteur de la possession de cette ville, où fut établie une colonie de Clazoméniens.

---

(1) Diodor. Sic. lib. XIII, p. 388. (2) *Idem*, lib. XV, p. 467.

CHAPITRE X.

Fondation de Mégalopolis.

Je ne m'arrête pas sur quelques fondations antérieures à ces deux-ci, telles que celle de *Rhodes*, la première année de la XCIII^e olympiade, par les habitans des trois villes rhodiennes, *Linde*, *Ialyse* et *Camire* (1), parce qu'elles ne doivent point être considérées comme des *colonies* : j'arrive à la fondation de *Mégalopolis*, qui suivit de peu de mois la bataille de Leuctres, et dont Pausanias nous a conservé tous les détails (2). La crainte de leurs voisins, et surtout des *Argiens*, qui, par la destruction successive de *Tyrinthe*, d'*Hysies*, de *Mycènes*, d'*Ornées*, de *Midée*, dont ils avaient transporté les habitans dans leur ville, avaient de beaucoup accru leur population et leur puissance, inspira aux Arcadiens l'idée de se réunir et de se fortifier dans une cité commune; Epaminondas les encouragea dans ce dessein, et pré-

(1) Diodor. Sic. lib. XIII, c. 75.

(2) Pausan. lib. VIII, c. 27; *adde Eumd.* lib. IX, c. 14, p. 739; Stephan. Byzant. *v.* Μεγάλη πόλις; Diodor. Sic. lib. XV, p. 507; Diogen. Laërt. lib. III, c. 17; Strabo, lib. VIII, p. 388, B et sqq. Diogène Laërce assure aussi que les *Thébains* contribuèrent à cet établissement, et que, réunis aux *Arcadiens*, ils demandèrent à Platon de leur donner des lois; mais sachant qu'ils n'aimaient pas le gouvernement démocratique, le sage philosophe se refusa à leur invitation (Diog. Laërt. *loc. cit.*).

sida à son exécution : aussi fut-il regardé comme l'auteur de cette colonie. Il réunit le corps arcadique, et y joignit un détachement de mille Thébains, commandés par *Pammène*, pour défendre la ville naissante contre les entreprises des Spartiates. Les *Arcadiens* se choisirent dix chefs pour conduire les travaux de la colonie; c'étaient Timon et Proxène de *Tégée*; Lycomède et Poléas de *Mantinée*; Cléolaüs et Acriphius de *Clitorium*; Eucampidas et Hiéronyme de *Mænale*; Pasicrate et Théoxène de la *Parrhasie*. On peut voir dans Pausanias les noms des cités *arcadiennes* qui contribuèrent à peupler la nouvelle ville; toutes entraînées par une volonté commune s'y établirent; deux petites peuplades refusèrent seulement de concourir à cette colonie : c'étaient les *Lycosuréens* et les *Trapézontins*, peuples de la Parrhasie. Mais une partie fut forcée de se soumettre au vœu général de la nation; le reste, échappé au ressentiment des Arcadiens, aima mieux s'exiler à jamais du sol paternel, que de se renfermer dans une habitation commune. Les Trapézontins abandonnèrent le Péloponèse, et se transportèrent dans le Pont, où ils se réunirent à ceux de leur nation qui y avaient fondé jadis une ville dont nous avons parlé, du même nom que celle qu'ils venaient de quitter.

La plupart des villes dont les habitans s'étaient établis à *Mégalopolis*, tombèrent en ruines par

la désertion de leurs citoyens, ou furent réduites à la condition de bourgs, qui demeurèrent dans sa dépendance : les seules villes de *Pallantium* et d'*Aliphéra* conservèrent le titre de cités et les prérogatives qui y étaient encore attachées. Strabon atteste (1) également l'abandon et la ruine de ces villes, dont il nous a conservé une effrayante liste, et la solitude régnait aussi bien dans les campagnes voisines que dans leurs murs. Mégalopolis elle-même partagea bientôt les désastres dont elle avait été la cause, et la *grande ville*, suivant l'expression d'un poète comique, n'était plus qu'*un grand désert*. Il paraît que le repentir suivit de près le déplacement qu'avaient fait les petits peuples de l'Arcadie, pour venir demeurer à *Mégalopolis*; ils voulurent retourner chacun dans leur patrie ; mais les *Mégalopolitains*, secondés des secours d'Athènes, les forcèrent à revenir parmi eux, détruisirent une partie des villes rebelles, et contraignirent le reste à se soumettre (2).

Rétablissement de Mantinée.

Ce fut sans doute vers le même temps (3), c'est-à-dire, en la deuxième année de la CII^e olympiade, qu'Epaminondas rétablit dans leur ville les *Mantinéens* dispersés dans des bourgs. On

(1) Strabo, lib. VIII, p. 388, B.
(2) Diodor. Sic. lib. XV, p. 507.
(3) Pausan. lib. IX, c. 14.

sait que Mantinée avait été peuplée par les *Argiens* des habitans de *cinq petits bourgs* voisins et rapprochés les uns des autres (1). Dans la quatrième année de la XCVIII[e] olympiade, les Lacédémoniens détruisirent la ville, et obligèrent les habitans de reprendre leurs anciennes demeures, acte de violence suffisamment attesté par Ephore (2), Xénophon (3) et Diodore (4), et qui donne lieu à Isocrate (5) d'invectiver contre les Lacédémoniens. Mais il entrait dans la politique d'Epaminondas de rétablir tout ce qui pouvait porter ombrage à ces orgueilleux républicains, et c'est cette intention qui le porta à relever les murs récemment détruits de Mantinée, et à rappeler dans leur ancienne patrie les Messéniens exilés.

Fondation de Messène.

On ne peut sans doute qu'applaudir aux vainqueurs, lorsque leur victoire tourne au soulagement de l'humanité ; et si la politique n'eût jamais produit que de semblables fruits, elle eût coûté moins de larmes au genre humain. Fidèle à son projet d'humilier l'orgueil de Sparte (6), Epaminondas, l'année même qui

(1) Strabo, l. VIII, p. 337 ; Ephor. *apud* Harpocrat. *v.* Μαντίνεια.

(2) Ephor. *loc. suprà cit.*

(3) Xenophon, *Hellenic.* lib. V, p. 432.

(4) Diodor. Sic. lib. XV, p. 460.

(5) Isocrat. *Panegyric.* §. XXXV, p. 62 ; *Social.* §. XXXIII, p. 178.

(6) Pausan. lib. IV, c. 27, p. 346.

suivit la bataille de Leuctres (1), conçut l'idée de rétablir les *Messéniens* dans leur ancienne patrie. Les *Thébains*, dirigés par ce grand homme, envoyèrent des députés dans toutes les contrées où s'étaient réfugiés les débris de ce peuple infortuné, en *Sicile*, en *Italie*, et jusque chez les *Evhespérides* de Libye, pour les engager à revenir en prendre possession. L'amour de la patrie et la haine des Lacédémoniens, deux passions qui avaient survécu chez eux à toutes les autres, les disposèrent à profiter de cette invitation; et ce fut sans doute un spectacle flatteur pour le héros de la Grèce, que de voir accourir des extrémités du monde cette foule de bannis, à qui le succès de ses armes avait procuré un retour, dont l'espoir leur semblait interdit pour jamais. Je ne suivrai point Pausanias dans la description longue et détaillée des circonstances qui accompagnèrent la fondation de *Messène* : ce fut le nom qu'on donna à la nouvelle ville, et qui jusqu'alors avait été affecté à la province entière. Les Messéniens ne furent pas les seuls qui contribuèrent à cet éta-

(1) Diodore (lib. XV, p. 491.) place cet événement l'année suivante, qui est la quatrième de la CII^e olympiade; mais je crois plus sûre la date de Pausanias. La manière dont s'exprime Diodore pourrait faire croire que *Messène* existait avant sa fondation par le héros thébain : *πολλακὶς τῆς Μεσσήνης ἁλούσης καὶ κατασκαφείσης*; et quelques lignes plus haut, il dit, en parlant de *Messène* : *ἀνέσωσε πόλιν ἐπίσημον ἑλληνίδα*, expressions qui désignent évidemment *une ville*, et même *une ville rétablie*; mais il est certain que Diodore se trompe, et qu'avant l'époque dont il s'agit il n'avait point existé dans la Grèce de *ville* appelée *Messène*.

blissement; Pausanias dit que les *Thébains* et les *Argiens* y prirent une part considérable; Diodore, sans s'expliquer aussi nettement, dit qu'Epaminondas réunit dans la nouvelle cité *tous ceux des Grecs* qui voulurent s'y établir, en sorte que sa population fut dès l'origine très-considérable: Plutarque fait allusion (1) à cette fondation de Messène par Epaminondas.

La Messénie entière sembla reprendre une nouvelle face, sous les mains de ses anciens habitans; la plupart des villes ruinées par les Lacédémoniens, ou qui étaient restées désertes, furent relevées et habitées (2). Cependant les Messéniens ne chassèrent point de leur pays les *Naupliens* établis à Mothone, et les *Asinéens*, dans une ville à laquelle ils avaient donné leur nom. La politique entra sans doute pour quelque chose dans cette clémence des Messéniens; mais ils se rappelaient avec reconnaissance que les Naupliens n'avaient point envoyé de troupes contre eux, et ils avaient été désarmés par les félicitations et les vœux que les Asinéens leur avaient adressés à leur retour, aussi bien que par leur soumission et leurs prières.

(1) *Reipubl. gerend. Præcept.* tom. II, p. 817.

(2) Pausan. lib. IX, c. 27, p. 346.

CHAPITRE XI.

Colonies fondées en Sicile.

Je réunirai dans ce chapitre plusieurs colonies fondées en Sicile par des mains et à des époques différentes, mais dont la plupart cependant sont d'une date postérieure aux temps que nous venons de parcourir. Je rangerai également parmi ces colonies quelques établissemens que j'ai négligés de comprendre dans le cours des périodes précédentes, et qui ne se liaient à aucune émigration.

Acres et *Casmènes* sont deux colonies syracusaines dont Thucydide nous fait connaître l'origine (1). La première fut fondée, selon le même historien, *soixante-dix ans* après sa métropole, et par conséquent l'an 655 avant notre ère; Casmènes était plus récente de *vingt années*, ce qui reporte à l'an 635 avant notre ère la date de sa naissance. Etienne de Bysance atteste encore, mais sans ajouter plus de poids au témoignage de Thucydide, la fondation syracusaine d'Acres (2); il cite également Casmènes parmi les villes de Sicile, et d'après l'autorité d'Hérodote (3), qui la nomme effectivement (4)

(1) Thucydid. lib. VI, c. 5.
(2) Stephan. Bysantin. *v.* Ἄκρα.
(3) Herodot. lib. VII, p. 495.
(4) Stephan. Bysantin. *v.* Κασμένη.

et indique qu'elle était dans la dépendance des Syracusains. Il paraît, d'après un passage de Diodore (1), que telle fut aussi la condition d'Acres; et le silence que la plupart des Anciens, et entre autres Strabon (2) qui a recueilli avec tant d'exactitude toutes les notions relatives aux origines des *villes grecques* de la Sicile, gardent sur l'existence de ces deux colonies, doit nous faire conjecturer qu'elles ne s'élevèrent jamais au-dessus de la médiocrité.

Etienne de Bysance nomme encore *Talaria* parmi les villes de Sicile qui devaient leur origine aux Syracusains (3); c'est d'après Théopompe qu'il en fait mention, et Pline cite parmi les cités méditerranées de l'île (4), un peuple de *Talarenses*, qui sans doute habitait cette ville: du reste, nous n'avons aucune lumière sur sa situation ni sur son existence. Je conjecture que *Morgantine* avait été occupée par une colonie de *Syracusains*, ou du moins qu'elle appartenait à ce peuple; car Thucydide dit qu'elle fut cédée aux Camarinéens moyennant une somme d'argent payée par ceux-ci aux Syracusains (5). Plusieurs villes que Diodore nomme au nombre de celles qui composaient le domaine de Syracuse (6), et qui lui devaient leur fonda-

(1) Diodor. Sic. *Excerpt.* lib. XXIII; *apud* Wesseling, tom. II, p. 502.
(2) Strabo, *Geograph.* lib. VI.
(3) Stephan. Bysant. *v.* Ταλαρία.
(4) Plin. lib. III, c. 9.
(5) Thucydid. lib. IV, c. 65; et Schol. *ad hunc loc.*
(6) Diodor. Sic. *loc. suprà laud.*

tion, telles qu'*Acres*, *Mégares*, peuvent aussi nous autoriser à croire que les autres, qu'il comprend dans la même énumération, et sur l'extraction desquelles l'histoire ne s'explique pas, telles que *Néétum* et *Elorium*, avaient la même origine, puisqu'elles partageaient le même sort (1); cette conjecture est d'ailleurs confirmée, relativement à Elorium, par un passage d'Elien (2), où cette ville a le titre de : *πάλαι Συρακουσίων φρούριον*. J'ajouterai encore *Enna* à la liste des colonies syracusaines de la Sicile; ses médailles, recueillies par Spanheim (3), offrent constamment le même type que celles de Syracuse, *le Pégase*, qui indique une origine corinthienne. A cette preuve des monumens se joint le témoignage clair et positif d'Etienne de Bysance (4) : Ἔννα, πόλις Σικελίας, κτίσμα Συρακουσίων. Cet auteur nous fournit encore un renseignement curieux, celui de l'époque où fut bâtie cette colonie; il la place 70 ans après la fondation de Syracuse, et par conséquent vers l'an 665 avant J. C.

Ce fut surtout au temps de la domination de Denys, que Syracuse, asservie et opprimée au

---

(1) *Conf.* Cluver. *Sicil. Antiq.* lib. II, p. 353 et 357; Casaubon, *ad* Polyb. lib. I, c. 16; Wesseling, *ad* Diodor. tom. II, p. 502.

(2) Ælian. *Histor. Animal.* lib. XII, c. 30. Ce passage est corrompu; mais Wesseling en a rétabli la vraie leçon par une correction aussi simple qu'ingénieuse (*vid. ad* Diodor. *Excerpt.* tom. II, p. 502.).

(3) Spanheim, *de Præstantiâ et usu numism.* tom. I, p. 569.

(4) Stephan. Bysant. *v.* Ἔννα.

dedans, mais puissante et redoutée au dehors, fonda le plus grand nombre de ses colonies. L'ambition de Denys, dirigée d'abord contre les possessions carthaginoises, s'accrut bientôt par le succès de ses premières entreprises; il voulut soumettre au même joug qu'il avait su imposer aux Syracusains la plupart des *villes grecques* de la *Sicile*, et même celles de l'*Italie* que leur voisinage de cette île semblait mettre davantage à sa bienséance; mais la résistance qu'il éprouva dans l'exécution de ses projets, hâta la ruine de plusieurs de ces cités, trop généreuses pour abjurer leur indépendance, et trop faibles pour la défendre. Dans cette lutte inégale, quelques-unes d'elles, détruites par la main d'un soldat forcené, ou livrées, comme prix de la victoire, à des troupes mercenaires, cessèrent d'être comptées au nombre des villes grecques; quelques autres, abandonnées de leurs anciens habitans, se remplirent d'une population étrangère; et, au milieu de toutes ces révolutions causées par les vengeances ou l'ambition d'un seul homme, plusieurs villes nouvelles s'élevèrent avec les débris des antiques cités.

Ce fut en la deuxième année de la XCIV[e] olympiade que Denys commença l'exécution de ses projets. La paix qu'il venait de conclure avec les Carthaginois lui permettait de disposer de toutes ses forces; il les réunit contre les *villes chalcidiennes* situées au voisinage de Syra-

cuse (1). *Ætna* ne fit aucune résistance; les bannis qui l'occupaient n'étaient pas capables de lutter contre une puissance aussi formidable; et Denys, pour les contenir dans sa dépendance, établit parmi eux une garnison. Il s'assura par le même moyen de la soumission de *Catane*, dont il fit transporter et vendre les habitans à Syracuse (2); et pour qu'il ne subsistât plus aucune trace d'*origine chalcidienne* dans cette malheureuse cité, il en abandonna les habitations aux Campaniens de son armée. *Naxos* fut traitée plus rigoureusement encore; tous ses habitans furent réduits en esclavage, les biens livrés en pillage aux soldats, et les maisons détruites de fond en comble; il ne resta de cette ville que le terrain sur lequel elle avait été bâtie, et qui fut abandonné aux Sicules (3). La terreur qu'avaient inspirée ces sanglantes exécutions, précéda l'arrivée de Denys sous les murs de *Léontium;* sommée de se rendre à discrétion, elle prévint par une obéissance prompte et volontaire les désastres qu'aurait attirés sur elle une résistance inutile. Les habitans en furent transportés à Syracuse; et, plus heureux que les autres Chalcidiens de leur voisinage, ils obtinrent du moins le droit de cité dans la capitale des états de Denys (4).

---

(1) Diodor. Sicul. lib. XIV, p. 402.

(2) *Idem*, *ibid.* p. 403.

(3) *Idem*, *ibid.*

(4) *Idem*, *ibid.*

Cette même année vit s'élever une cité nouvelle, près des ruines et avec les débris des villes dont je viens de retracer la destruction. Archonidès, magistrat suprême des *Erbitéens*, venait de conclure la paix avec le tyran, qui faisait trembler toute la Sicile; l'armée qu'il avait sous ses ordres, composée en grande partie de *grecs mercenaires* et d'hommes que la haine ou la crainte de Denys avait réunis sous ses drapeaux, lui devenait désormais inutile; il résolut d'en former une colonie. Un grand nombre d'*Erbitéens* voulut aussi prendre part à cet établissement, et Archonidès, ayant choisi pour l'emplacement de sa nouvelle ville, une colline située à huit stades de la mer, il y fonda la ville d'*Alésa*, surnommée d'après lui *Archonidium*, pour la distinguer des autres villes *homonymes* qui existaient en Sicile (1). Cette colonie devint par la suite des temps riche et florissante, à cause du commerce que sa position maritime entretenait dans ses murs, et de l'immunité qui lui fut accordée par les Romains. Sa prospérité la rendit orgueilleuse, et elle renia sa métropole, qui, moins favorisée qu'elle par sa situation et par les circonstances, était restée dans un état d'obscurité et de faiblesse conforme à sa première origine. Mais, malgré cette ingratitude des habitans d'Alésa, il subsista toujours

(1) *Omnia hæc apud* Diodor. Sic. lib. XIV, p. 403.

dans les deux villes, au témoignage de Diodore (1), des traces manifestes de leur extraction commune.

Le même historien marque (2) en la première année de la xcv^e olympiade la fondation d'une colonie syracusaine, qui fut l'ouvrage de Denys, et qui était située *au-dessous du sommet même de l'Ætna* : ὑπ' αὐτὸν τὸν τῆς Αἴτνης λόφον. Elle reçut son *nom* de celui d'une divinité qui était en grande vénération dans ce pays (3), et qui avait fait donner aussi au fleuve sur lequel elle était située le même nom d'*Adranus* (4). Du reste, nous ignorons la destinée de cette ville qui fut peu considérable, à n'en juger que par l'épithète de μικρὰν qui lui est donnée par Plutarque (5), et par le silence que la plupart des auteurs ont gardé sur son existence. L'histoire a cependant conservé sur elle une particularité qui mérite d'être rappelée ici; c'est qu'elle fut la première ville de Sicile qui se déclara en faveur de Timoléon, et qui par cette démarche généreuse prépara l'affranchissement de l'île entière (6).

La première année de la xcvi^e olympiade fut

(1) Entre autres preuves de cette origine commune alléguées par Diodore, je citerai la conformité des *rites sacrés* dans le culte d'*Apollon*.

(2) Diodor. Sicul. l. xiv, p. 416.

(3) *Idem, ibidem.*

(4) Stephan. Bys. *v.* Ἀδρανον. Cet auteur place Adranum *sur l'Ætna* : ἐν τῇ Αἴτνῃ.

(5) Plutarch. *in Timoleont. vit.* §. xii.

(6) Plutarch. *ibid.*; Diodor. Sic. lib. xvi, p. 546. Diodore fait encore mention (*in Excerpt.* l. xxiii, tom. II, p. 501.) de la *ville des Adranites*. Il parle aussi d'un *bourg* nommé *Adranon*, Ἀδράνωνα κώμην, qui était différent de la *ville* d'*Adranum*, et sur lequel on peut consulter Samuel Bochart (*Colon. Phœnicum*, lib. i, c. 29.).

remarquable par la fondation ou le rétablissement de plusieurs *villes grecques* en Sicile. *Léontium* était demeurée déserte depuis le malheur dont nous avons parlé plus haut; elle reçut à cette époque une *colonie dorienne*, composée en grande partie des troupes mercenaires que Denys avait dans son armée. Le nombre de ces troupes s'était successivement élevé jusqu'à *dix mille*, et les embarras d'une guerre longue et difficile contre les Carthaginois n'avaient pas permis au tyran d'acquitter les engagemens qu'il avait contractés avec elles. Denys connaissait la mauvaise disposition de ces soldats à son égard; déjà quelques murmures indiscrètement échappés avaient trahi les intentions des chefs; il craignit, si la sédition n'était point étouffée à sa naissance, d'en devenir la victime, et d'être renversé de son trône par les mêmes mains qu'il avait armées pour l'y soutenir. Il fit arrêter Aristote, le général de ces dangereux auxiliaires, et comme cette mesure, loin de les apaiser, avait porté au comble les mécontentemens des soldats, qui entouraient le palais et redemandaient leur paye d'une voix plus menaçante encore, Denys céda enfin à de pareilles instances, et, pour satisfaire cette multitude irritée, il lui céda la possession de la ville et du territoire de *Léontium*. Tels sont les détails que me fournit Diodore (1) sur cet établissement;

(1) Diodor. Sicul. lib. xiv, p. 437.

du reste, il ne nous apprend pas s'il prospéra entre les mains des rebelles, que le tyran remplaça bientôt par d'autres troupes mercenaires plus dévouées à sa personne.

Denys entreprit cette même année un autre rétablissement du même genre, qui fut plus volontaire que celui-là, et qui eut aussi plus de succès. *Messène* venait d'être détruite par les Carthaginois, et, après sa victoire sur ce peuple, Denys résolut de la rebâtir; il y établit *mille Locriens, quatre mille Médimnéens* (1) *et six cents Messéniens* du Péloponèse, qui s'étaient vus forcés, par suite des événemens de la guerre, d'abandonner Naupacte et Zacynthe, leur asile (2). Ces derniers ne firent pas à Messène un long séjour; Denys, sachant que les Lacédémoniens, toujours irrités contre eux, voyaient avec peine ces bannis occuper une ville aussi importante, et voulant calmer les inquiétudes de ses alliés, les en retira, et leur céda une portion de territoire qu'il possédait sur la même côte, pour y former un établissement séparé et indépendant. La nouvelle ville reçut alors le nom de *Tyndaris*, et la bonne administration que ses habitans surent maintenir entre eux lui procura un accroissement rapide. La population s'y éleva bientôt au nombre de *cinq mille âmes*, et Tyndaris se vit en état de faire des conquêtes sur ses

(1) J'ai déjà remarqué ailleurs que ces *Médimnéens* étaient un peuple inconnu en Sicile.

(2) Diodor. Sicul. l. XIV, p. 437.

voisins (1). Aussi Cicéron en parle-t-il (2) comme d'une des cités *les plus nobles* de la Sicile : *nobilissimam civitatem*. Elle possédait plusieurs villes que la trahison avait d'abord mises sous sa puissance, et que la force maintint depuis dans sa dépendance, telles que *Céphalœdium*, *Solunte* et *Henna* (3). Elle reçut dans la suite des temps une *colonie romaine* (4), que Cluvier conjecture (5), avec beaucoup de vraisemblance, y avoir été établie par Agrippa après la défaite de Sextus Pompée. Cette ville rendait un culte particulier aux *Dioscures* (6), et de là vint sans doute le nom de *Tyndaris* que lui donnèrent ses fondateurs.

Ce rétablissement de Messène portait ombrage aux habitans de Rhégium, qui, craignant sans cesse les desseins hostiles de Denys, cherchèrent à le prévenir. Ils donnèrent d'abord retraite parmi eux à toutes les personnes que leur inimitié prononcée contre le tyran exposait à sa vengeance, et qui, par suite de cette opposition à ses volontés, étaient forcées de s'expatrier; puis, ils rappelèrent ceux des *Naxiens et des Catanéens*, qui, ayant survécu à la ruine de leurs villes, ou s'étant dérobés à l'esclavage, erraient dispersés çà et là; ils les recueillirent,

(1) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 438.
(2) Cicero, *in Verrin.* III, §. 44.
(3) Diodor. Sicul. l. XIV, p. 438.
(4) Plin. *Histor. natural.* lib. III, c. 8.
(5) *Sicil. Antiq.* lib. II, p. 299.
(6) . . . ., Geminoque Lacone Attollens sese.
Silius Ital. lib. XIV.

et leur cédèrent *Mylæ* (1) pour y établir leur demeure. Ils ne s'en tinrent pas là; prévoyant que ces mesures étaient encore insuffisantes pour arrêter l'ambition toujours croissante de Denys, ils rassemblèrent une armée sous les ordres d'Eloris, et l'envoyèrent assiéger Messène. Mais cette attaque prématurée ne réussit pas; les Messéniens vainqueurs repoussèrent leurs ennemis; et, profitant du désordre que ce revers inattendu avait jeté parmi eux, ils marchèrent sans perdre de temps contre Mylæ, qui, prise au dépourvu, se rendit du premier choc. Les *Naxiens* eurent la permission d'en sortir avec la vie sauve; ils errèrent de nouveau, et se dispersèrent parmi les Sicules et les villes grecques qui voulurent leur accorder un asile (2). Ce fut là leur dernier revers; et, depuis cette époque, l'histoire ne nous apprend pas ce que devinrent les malheureux Naxiens. Tous ces événemens sont marqués par Diodore (3) dans la troisième année de la xcvie olympiade.

Je ne rapporte point ici une colonie formée par Denys la première année de l'olympiade suivante (4), parce que cet établissement fut peu considérable et détruit à sa naissance; j'aurai d'ailleurs occasion de l'indiquer lorsque je

(1) Diodor. Sic. lib. xiv, p. 443.
(2) *Idem*, *ibidem*.
(3) Diodor. Sic. lib. xiv, p. 443.
(4) Diodor. Sic. *ibidem*, p. 443, 446.

retracerai les diverses fondations de *Tauroménium*. Mais la quatrième année de cette XCVII^e olympiade fut remarquable par l'expédition de Denys en *Italie*, par les désastres qu'essuyèrent de la part de ce prince plusieurs *villes grecques* de cette région, enfin par la ruine de *Caulonia*, dont Denys transporta les habitans à Syracuse, après en avoir détruit les habitations et abandonné le territoire aux Locriens (1). Diodore, qui nous a transmis d'amples détails sur tous ces tristes événemens, dit que les Cauloniates jouirent à Syracuse du droit de cité, et que Denys, pour adoucir encore la rigueur de leur exil, ajouta à ce bienfait celui de l'*immunité pendant cinq années* (2). Cependant Strabon (3), et, sans doute d'après lui, Etienne de Bysance (4), placent en *Sicile* une ville de *Caulonia*, dont ils attribuent également la fondation aux Cauloniates d'*Italie*. Mais c'est une erreur de Strabon, qu'Etienne a adoptée sans examen, et dont il serait inutile de rechercher la source, quand bien même le récit de Diodore ne nous en donnerait pas l'explication. C'est par une semblable méprise que le même Etienne cite (5) une troisième ville de *Caulonia*, qu'il attribue aux Locriens : *ἔστι καὶ ἄλλη Λοκρῶν*. La cession faite par

(1) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 451.
(2) *Idem, ibid.* : Καὶ πολιτείαν δοὺς, πέντε ἔτη συνεχώρησεν ἀτελεῖς εἶναι.
(3) Strabo, lib. VI, p. 261.
(4) Stephan. Bys. *v.* Καυλωνία.
(5) Stephan. Bys. *ibidem.*

Denys aux Locriens, de la ville et du territoire de la Caulonia d'Italie, a causé cette bévue du compilateur ignorant.

Hipponium éprouva l'année suivante, la première de la XCVIII[e] olympiade, le même désastre qui avait détruit Caulonia. Denys retourna en Italie avec des forces considérables; Hipponium fut prise et rasée jusqu'en ses fondemens; ses habitans furent transportés à Syracuse, dont la population s'enrichissait ainsi des débris de celle des villes grecques de la Sicile et de l'Italie; et le territoire de la ville détruite fut, comme celui de Caulonia, cédé aux Locriens, dont le tyran, aussi extrême dans sa reconnaissance que dans ses rigueurs, récompensait ainsi par de continuelles faveurs la condescendance servile à ses volontés et l'alliance intéressée (1). L'histoire se tait, depuis cette époque, sur le sort d'Hipponium, qui sans doute demeura inhabitée.

Les projets d'agrandissement de Denys n'eurent pas toujours des résultats aussi funestes. Il conçut, dans la quatrième année de cette même olympiade, le dessein de *fonder des villes sur les bords de l'Adriatique* (2); son intention était de se procurer par-là l'empire exclusif du détroit appelé *mer Ionienne*, et en même temps les moyens d'une invasion en Epire. Ses vues se

(1) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 451.
(2) *Idem*, lib. XV, p. 464 : κατὰ τὴν Ἀδρίαν πόλεις οἰκίζειν.

portaient plus loin encore ; il se flattait, à la faveur de cette irruption dont ses immenses préparatifs semblaient avoir d'avance assuré le succès, de pouvoir dépouiller le temple de Delphes (1), dont les trésors accumulés pendant des siècles excitaient depuis long-temps son insatiable avidité. Pour commencer l'exécution de ce plan, il contracta alliance avec *Alcétas*, prince des *Molosses* (2), qui, chassé de ses états, se trouvait pour lors à Syracuse (3) ; il envoya de puissans secours d'armes et de soldats aux Illyriens, afin de rétablir cet Alcétas sur son trône (4). Mais la mesure la plus efficace et la plus avantageuse à l'accomplissement de ses projets ambitieux, ce fut la fondation d'une ville de *Lissus*, bâtie, selon Diodore (5), par une *colonie syracusaine* envoyée sous ses auspices. Une autre ville d'*Acrolissus*, située dans son voisinage, et qui resta toujours dans sa dépendance, eut sans doute la même origine (6). Je conjecture encore que l'île d'*Issa*, située dans les mêmes parages, fut également occupée à cette époque par une colonie syracusaine (7) ; car

(1) Le savant Barbeyrac (*Histoire des anciens traités*, part. I, p. 192.) prétend que ce doit être le *temple de Dodone* ; mais je ne crois pas ses scrupules fondés.

(2) *Voy.* sa généalogie dans Pausanias (lib. I, c. 11.).

(3) Xenophon, *Hellenic.* lib. VI, p. 457.

(4) Diodor. Sic. lib. XV, p. 464.

(5) *Idem, ibidem.*

(6) Stephan. Bys. *v.* Λίσσος.

(7) Cette île était peuplée et connue sous ce nom bien long-temps avant l'époque où elle reçut la colonie syracusaine ; car Apollonius en fait mention dans ses *Argonautiques* (lib. IV, v. 565, et scholiast. *ad hunc loc.*).

il paraît que ses habitans avaient une extraction grecque, puisque Scylax, qui la nomme immédiatement après *Pharos* (1), ajoute que *ces deux villes étaient grecques*, *καὶ πόλεις ἑλληνίδες αὗται*. Les médailles d'Issa offrent la *tête de Pallas* (2), type ordinaire de Corinthe, métropole de Syracuse; et ce témoignage des monumens, dont Eckhel n'a point assez établi l'autorité (3), est confirmé par un témoignage historique, celui de Scymnus de Chio (4), qui dit positivement que *l'île d'Issa renfermait une colonie syracusaine*. Or, je pense que, sans être taxé de témérité, on peut rapporter au temps de Denys l'établissement de cette colonie, dont la date n'est point marquée par Scymnus de Chio. Issa, qui devint par la suite *colonie romaine* (5), avait elle-même fondé auparavant une colonie dans l'île *de Tragurium*, au témoignage de Strabon (6); et ce nom de Tragurium était dérivé du mot grec *τραγός*, *bouc*, animal qui forme le type le plus ordinaire des médailles des villes de ces parages.

Tandis que Denys pressait dans l'Adriatique la construction des villes que je viens d'indiquer, une troupe de *Pariens* venait aux mêmes lieux chercher un établissement. Diodore dit

(1) Scylac. *Peripl.* tom. I, p. 8. 98.
(2) Eckhel, *Doctrin. num.* t. II, p. 159.
(3) *Idem*, *Numi veteres*, p. 97,
(4) Scymn. Ch. *Perieg.* v. 413.
(5) Plin. lib. III, c. 30.
(6) Strabo, lib. VII, p. 315.

que ces Pariens avaient reçu d'un oracle l'ordre de bâtir une ville sur les rivages de l'Adriatique, et qu'ils se fixèrent dans l'île appelée depuis de leur nom, *Pharos* (1); il dit aussi que Denys, charmé d'un événement qui lui promettait de fidèles alliés dans une contrée où les Grecs n'avaient trouvé que des ennemis, favorisa de toute sa puissance un établissement que les barbares conjurés voulaient détruire à sa naissance. A ces détails précieux, Diodore ajoute un renseignement qui n'est pas moins important, c'est celui de la date où fut envoyée cette colonie, date qui est de la quatrième année de la XCVIII[e] olympiade. Au reste, d'autres auteurs confirment encore, relativement à l'origine des habitans de Pharos, la tradition rapportée par Diodore; Scylax se contente de la nommer *île grecque*, νῆσος ἑλληνίς (2); mais Strabon assure en deux endroits (3) que cette île renfermait une *colonie des Pariens*, et il paraît qu'en cela il n'avait fait que suivre l'opinion d'Ephore; car Etienne de Bysance cite (4) cet historien en témoignage de la colonie parienne. Scymnus de Chio, qui copie ordinairement Ephore, atteste également (5) l'existence de cette colonie; enfin, Eratosthène en avait fait mention dans le troisième Livre de

(1) Diodor. Sic. lib. XV, p. 464.
(2) Scylac. *Peripl.* tom. I, p. 8.
(3) Strabo, lib. VII, p. 315, B, C.
(4) Stephan. Bysant. *v.* Φάρος; *vid.* Holsten. *ad hunc loc.*; Casaubon, *ad* Strabon. *loc. citat.*
(5) Scymn. Ch. v. 425, tom. II, p. 25.

sa *Géographie* (1); il est difficile de réunir sur un point historique des autorités plus graves et plus nombreuses.

C'est sans doute à la même époque, ainsi que l'a conjecturé Wesseling (2), que Denys fonda, sur la rive opposée de l'Adriatique, une ville d'*Adria* qui communiqua son nom à cette mer, ou plutôt qui en emprunta la dénomination sous laquelle elle fut elle-même connue (3). Le Grand Etymologiste (4), qui a conservé cette tradition précieuse, a souffert dans cet endroit une altération qui nous prive de la connaissance exacte de la date de cette colonie; mais l'ensemble des faits précédemment exposés, indique suffisamment que cette date ne peut s'éloigner de celle où furent fondés les autres établissemens du même prince : l'origine syracusaine d'Adria est confirmée par le scholiaste de Lycophron (5).

Les Syracusains fondèrent encore, non loin d'*Adria*, une colonie dont l'existence nous a été attestée par Strabon (6), c'est *Ancône*, ville célèbre du *Picénum* ; Ἀγκὼν μὲν πόλις ἑλληνὶς, Συρακουσίων κτίσμα. Strabon n'en marque point l'époque; mais il ajoute que cette colonie dut sa naissance à des Syracusains qui fuyaient la tyrannie de Denys, et je soupçonne que cette

(1) *Apud* Scholiast. Apollon. Rhod. *ad* lib. IV, v. 1215.

(2) Wesseling, *ad Diodor.* t. II, p. 13.

(3) Letronne, *Recherches sur Dicuil*, p. 185 et suiv.

(4) *Magn. Etymolog. v.* Ἀδρίας.

(5) Schol. Lycophron. *ad* v. 630.

(6) Strabo, lib. V, p. 241, A.

émigration fut contemporaine de celle de *Philistus*, à laquelle les auteurs attribuent la même cause. Ce Philistus, qui s'illustra depuis par ses ouvrages historiques, se retira, lors de son bannissement, à *Adria*, selon Plutarque (1), ou à *Thurium*, selon Diodore (2); quoi qu'il en soit, la date assignée par le dernier de ces auteurs à l'exil de Philistus, de la troisième année de la XCVIII^e olympiade, doit convenir à la colonie qui fonda, ou plutôt repeupla Ancône, puisque cette ville, bâtie dès le temps des colonies pélasgiques de l'Italie, avait même été renouvelée encore depuis par une colonie des *Dolopes* de la Thessalie (3). Au reste, Solin prétend (4) qu'Ancône dut sa naissance à des *Siciliens*; et en donnant à ces paroles l'interprétation la plus naturelle, nous y trouverons la confirmation de l'origine syracusaine assignée par Strabon à cette ville.

Numana foss. Plin.

Il s'écoula un espace de temps assez considérable avant la fondation des nouvelles colonies, dont il nous reste à parler; celle de *Tauroménium* est une des plus importantes qui aient signalé le cours de cette dernière période. Nous avons indiqué à plusieurs reprises les catastrophes qui avaient détruit la ville de Naxos, et

---

(1) Plutarch. *in vit. Dionis*, tom. I, p. 962.
(2) Diodor. Sic. lib. XV, p. 461.
(3) Papias, *apud* Solin., leçon d'un MS. qui m'a été communiquée par M. Morelli.
(4) Solin. cap. II, p. 12, edit. Salmas.

en avaient dispersé les habitans. Ces infortunés vécurent ainsi dans l'exil et sans demeures fixes, jusqu'à ce qu'*Andromachus*, père de l'historien Timée (1), réunissant tous ceux d'entre eux qui avaient survécu à tant de désastres multipliés, les établit dans un lieu voisin de leur ancienne patrie, la troisième année de la CIII[e] olympiade, sous l'archontat de Céphisodote, et la nouvelle ville reçut le nom de *Tauroménium*, à cause du *séjour* de ses habitans *sur une colline appelée Tauros* : ἀπὸ τῆς ἐπὶ τοῦ Ταύρου μονῆς ὠνόμασε Ταυρομένιον (2). Cette ville existait cependant avant l'époque fixée ici par Diodore, et c'est cet écrivain lui-même qui nous l'apprend; des Sicules s'en étaient mis en possession dès la troisième année de la XCVI[e] olympiade (3); et l'année suivante, Denys, à qui cet établissement indépendant portait ombrage, les en chassa pour leur substituer des soldats de son armée, sur l'attachement et la fidélité desquels il pouvait plus sûrement compter : τῶν δ' ἰδίων μισθοφόρων τοὺς ἐπιτηδειοτάτους ἐπιλέξας κατῴκισε (4). Il est probable aussi que lors de l'expulsion des Naxiens de *Mylæ*, quelques-uns de ces bannis se réfugièrent à Tauroménium; et ces traditions et cette conjecture se concilient très-bien, quoi qu'en dise Cluvier (5), avec le premier récit de Diodore,

(1) Plutarch. *vit. Timoleont.*; Diodor. lib. XVI, p. 513.
(2) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 513.
(3) *Idem*, lib. XIV, p. 443.
(4) *Idem*, lib. XIV, p. 446.
(5) Cluver. *Sicil. Antiq.* lib. I, p. 91, 92.

puisque Tauroménium, fondée quelques années auparavant, ne reçut sa véritable forme que lors de l'établissement d'Andromachus. Cette ville jouit, dès sa naissance, d'une prospérité qui marcha toujours en croissant; les habitans en devinrent très-opulens, jusqu'à ce qu'Auguste, les ayant transportés hors de leur patrie, établit à leur place une colonie romaine (1).

Denys le jeune avait hérité des desseins de son père sur l'Italie et l'Adriatique, aussi bien que de sa puissance; mais il n'avait pas ses talens, et n'obtint pas les mêmes succès. Diodore marque

(1) Diodor. l. XVI, p. 513; Plin. lib. III, c. 8; Solin. c. II. J'ai suivi l'autorité de Diodore qui, en sa qualité d'écrivain national, me paraît plus digne de foi dans tout ce qui concerne les événemens de sa patrie. Tauroménium fut fondée, selon lui, trente-sept ans après la destruction de Naxos; ainsi, ces deux villes ne subsistèrent pas concurremment, et l'auteur du *Périple* de Scylax, quelque date que l'on assigne à cet ouvrage, s'est trompé, lorsqu'il a cité *Naxos* et *Tauroménium* au nombre des villes grecques que possédait la côte pélorienne de la Sicile (*Peripl.* tom. I; p. 4.). Pline commet une erreur contraire; et Solin, son fidèle copiste, partage sa méprise en regardant la dernière de ces villes comme la même que l'autre: *Tauromenium colonia, quæ anteà Naxos* (Plin. lib. III, c. 8; Solin. c. II.): Tauroménium fut en effet peuplée avec les habitans, mais non pas bâtie sur l'emplacement de Naxos. Strabon s'éloigne de son exactitude ordinaire dans la situation qu'il assigne à Tauroménium (lib. VI, p. 268, A.); mais une erreur plus grave de cet écrivain, c'est d'attribuer la fondation de cette ville aux *Zancléens d'Hybla*: aucun autre historien, que je sache, ne rapporte cette tradition, et celle de Diodore que j'ai adoptée, me semble infiniment préférable. Puisque j'ai commencé de relever dans cette note quelques erreurs échappées aux Anciens à l'égard de Tauroménium, j'en signalerai encore deux autres qui n'ont été remarquées par aucun Critique: la première est dans Conon, qui nomme (*narrat.* XXXVIII.) *Tauroménium* comme existant au temps d'Harpage et de Cyrus, contre toutes les relations historiques; la seconde se trouve dans Scymnus de Chio: ce géographe place (v. 288, tom. II, p. 17.) Tauroménium au voisinage de Himère:

Εἶθ' Ἱμέρα καὶ Ταυρομένιον ἐχομένη;

et cette bévue n'a cependant pas frappé Saumaise, qui cite le texte même de Scymnus à l'appui du témoignage de Scylax (*Exercitat. Plinian.* tom. I, p. 105.).

que ce prince, dans la vue de se ménager les moyens d'une invasion en Epire, par l'Illyrie, fit rebâtir *plusieurs villes* de l'Apulie, la quatrième année de la CV^e olympiade (1). Diodore ne nomme pas ces villes, et il les désigne encore dans un autre passage, où il dit que cette même année Denys faisait son séjour *dans les villes nouvellement bâties sur l'Adriatique* : περὶ τὰς νεοκτίστους πόλεις κατὰ τὸν Ἀδρίαν διέτριβε (2). Nous pouvons conjecturer que ces villes étaient celles que Denys l'ancien avait détruites dans une région peu éloignée, *Hipponium* et *Caulonia*; et cette supposition est confirmée à l'égard de cette dernière par Diodore, qui dit quelques lignes plus bas (3), que *Denys*, toujours dans la même année, *faisait sa résidence habituelle à Caulonia*. Mais ni cet auteur, ni les autres historiens de l'antiquité, ne nous ont donné sur le sort de ces colonies de plus amples éclaircissemens.

L'époque de Timoléon vit encore former quelques colonies en Sicile, ou plutôt repeupler les anciennes cités que les guerres civiles et étrangères avaient successivement détruites. On ne peut rien ajouter au tableau tracé par Diodore, de la désolation qui régnait dans ce malheureux pays; la plupart des villes y étaient désertes, et leurs habitans dispersés au loin; celles qui étaient restées debout, voyaient croître l'herbe

(1) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 512.
(2) *Idem, ibid.* p. 515.
(3) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 516.



au sein de leurs remparts et sur leurs places publiques; les terres, auparavant si fertiles, ne se couvraient plus de moissons, faute de bras pour les recueillir; la misère était au comble, et le despotisme des tyrans aggravait encore les maux causés par une longue anarchie (1). Tel était l'état de la Sicile, lorsque Timoléon y fut envoyé de Corinthe, en la quatrième année de la CVIII^e olympiade (2). Une partie de l'île était soumise aux Carthaginois, et il fallut d'abord les vaincre pour les forcer d'abandonner leur proie. Délivré de ces importuns voisins, Timoléon s'occupa de rebâtir les villes détruites, et de remettre en liberté les villes assujetties (3)..........

Les Corinthiens, principaux auteurs de cette noble et utile entreprise, songèrent d'abord à leur ancienne colonie, à Syracuse, qui, jadis plus florissante que toutes les autres, et devenue par cela même plus malheureuse, avait aussi besoin de secours plus prompts et plus considérables; ils y envoyèrent *cinq mille colons* tirés de leur sein, et en devinrent ainsi une seconde fois les fondateurs (4). Ils avaient fait publier dans tous les jeux de la Grèce, que ceux des Syracusains et des autres habitans de la Sicile qui se trouvaient éloignés de leur patrie, pouvaient y retourner, et vivre désormais sous la

(1) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 558. Plutarch. *in Timoleont. vit.* §. I et XXII.

(2) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 545.

(3) *Idem, ibidem*, p. 544.

(4) *Idem, ibidem*, p. 552.

protection des lois; ils s'étaient de plus engagés à leur fournir des vaisseaux et une escorte pour les ramener dans leur pays. A peine ces proclamations eurent-elles été connues, que Corinthe vit accourir dans ses murs une foule de bannis, qui venaient des régions les plus lointaines se ranger sous les ordres de la métropole; d'autres Grecs se joignirent encore à eux, et ils partirent au nombre de *dix mille*. En débarquant sur les côtes de la Sicile, ils y trouvèrent un peuple immense, que la réputation de Timoléon et l'espoir d'un sort plus heureux avaient rassemblé autour de lui. Plutarque, sur la foi d'Athanis, qui avait écrit une *histoire de Sicile*, dit que cette multitude de personnes, de tout sexe et de tout âge, s'élevait à *soixante mille âmes* (1); le calcul de Diodore (2), quoique plus modéré, ne s'éloigne pas beaucoup de celui-là, puisqu'il monte encore à *cinquante mille âmes*, dont *quarante* furent établis à Syracuse, et en partagèrent les habitations et les terres avec les anciens propriétaires. Les *Léontins* furent également incorporés à cette nouvelle population de Syracuse (3); *Camarina* reçut, sous les ordres immédiats de Timoléon, une colonie grecque, dont Diodore nous laisse ignorer la composition. *Agrigente* et *Géla* furent rebâties sous les mêmes auspices; la première, par une colonie d'Elée,

(1) Plutarch. *Timoleont. vit.* §. XXIII.

(2) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 553.

(3) *Idem*, *ibidem*.

dont les chefs se nommaient *Mégellus* et *Phéristus*; la seconde par une troupe d'*habitans de Céos*, dont le conducteur était *Gorgus* (1). Tous ces événemens eurent lieu dans la deuxième année de la cx^e olympiade.

La même année, une ville nouvelle fut construite en Sicile par les mêmes mains; c'est celle d'*Agyris*, dont l'existence, tout obscure qu'elle fut, ne saurait nous paraître indifférente, puisqu'elle donna naissance à l'historien Diodore. Elle faisait remonter jusqu'à Hercule sa première origine, et l'on doit pardonner à Diodore de s'être livré avec trop de complaisance à raconter les antiquités mythologiques de sa patrie (2). Elle appartint sans doute aux *Sicules*, jusqu'au temps où Timoléon y envoya une colonie composée de *dix mille* hommes (3); elle ressentit encore d'autres effets de la bienveillance du héros corinthien, et les nombreux et superbes édifices dont il l'embellit, la rendirent une des villes les plus recommandables de la Sicile à cette époque.

Ces colonies sont les dernières dont nous ayons à retracer la fondation; celles que nous allons indiquer, dans le Livre suivant, étaient des établissemens d'une nature toute différente. La Grèce, dès lors, avait cessé d'être libre, et du

(1) Plutarch. *Timoleont. vit.* §. xxxv.

(2) Diodor. Sic. lib. xiv, p. 445, 446.

(3) *Idem*, lib. xvi, p. 553.

moment où son indépendance expira dans les fatales plaines de Chéronée, les émigrations, qui avaient autrefois contribué à sa gloire, s'arrêtèrent tout-à-fait, ou ne sortirent de son sein que pour achever de l'épuiser, et pour propager la domination de ses maîtres. Transplantés au milieu des nations étrangères, ces Grecs avilis perdirent bientôt la trace de leur origine; leur langue et leurs institutions s'altérèrent par un commerce assidu avec les Barbares; oubliés de leur patrie, trahis souvent par les princes qui les avaient arrachés de leurs foyers, ils se confondirent peu à peu avec les peuples au milieu desquels ils habitaient; et tandis que les colons éloignés de la métropole retombaient ainsi dans la barbarie, la Grèce elle-même, agitée par des dissensions intestines ou ravagée par les armes ennemies, consuma dans ces tristes querelles les restes de ses forces, éleva, des derniers débris de sa population, l'édifice toujours croissant de la puissance de ses tyrans, jusqu'au moment où, vaincue et affaiblie en tous sens, elle ne fit plus qu'une province de leur empire.

LIVRE SEPTIÈME ET DERNIER.

COLONIES FONDÉES PAR ALEXANDRE, ET LES ROIS SES SUCCESSEURS, DANS L'INDE, LA PERSE, LA BACTRIANE, ET LES AUTRES CONTRÉES DE L'ORIENT.

Après avoir suivi, depuis leur naissance jusqu'à leur extinction, les traces de ces nombreux établissemens, qui, sous les auspices de la religion et de la liberté, s'étaient propagés au loin chez tant de nations, il nous reste à faire connaître ceux que les mains du despotisme élevèrent, à l'imitation de ces anciennes colonies, dans des pays jusqu'alors étrangers, ou même inconnus aux Grecs. Cependant, selon les idées que nous avons développées au commencement de cet ouvrage (1), la plupart de ces nouveaux établissemens ne sauraient être considérés comme de véritables colonies; nous nous bornerons donc à présenter ici le tableau de ceux dont la fondation bien constatée et l'origine consacrée par les auteurs ou par les monumens, peuvent servir

(1) *Voyez* liv. I, chap. I de cette *Histoire*, tom. I, p. 5 et 6.

à compléter l'histoire des *Colonies grecques*. Cette partie de notre travail est sans doute la plus ingrate et la plus épineuse, puisqu'au défaut de l'intérêt qui s'attachait naturellement à nos précédentes recherches, se joint encore presque partout la disette de documens fidèles et authentiques. Le récit des conquêtes et des exploits d'Alexandre semble avoir presque exclusivement captivé l'attention des écrivains de ce siècle et de ceux des âges suivans; les révolutions qui précipitèrent la chute de son vaste empire sous ses premiers successeurs, devinrent aussi l'objet particulier de leurs études; et leurs ouvrages, consacrés tout entiers à retracer ces événemens fameux, ne purent laisser de place à des faits dont le souvenir moins brillant, quoique plus utile, n'intéressait que faiblement leurs contemporains. Ils négligèrent de nous transmettre la connaissance des colonies, qui, malgré les bouleversemens politiques, s'élevèrent, à la faveur de la paix intérieure, dans les nouveaux états des princes macédoniens; et tandis qu'ils recueillaient avec une scrupuleuse exactitude toutes les notions relatives aux guerres, aux négociations, aux revers, aux triomphes de ces princes, rivaux de gloire et de puissance; tandis qu'ils recherchaient avec soin les moindres détails des opérations militaires et des calamités publiques, ils semblèrent n'accorder qu'à regret une légère mention à ces travaux paisibles, à

ces établissemens domestiques qui interrompirent le cours de leur domination orageuse. Mais l'indifférence des écrivains n'est pas la seule cause à laquelle nous devions imputer la perte de ces connaissances ; les ravages du temps nous ont encore privés d'une foule de renseignemens précieux, et des monumens dont le témoignage muet peut suppléer au silence des auteurs. La plupart des grands travaux historiques entrepris par l'Ecole d'Alexandrie, ont péri dans les désastres dont cette ville, destinée par son fondateur à être la capitale du monde, fut successivement le théâtre et la victime. La perte de l'*Histoire* de Trogue-Pompée et des vingt derniers livres de la *Bibliothèque* de Diodore, forme une immense lacune que rien jusqu'ici n'a pu remplir, et le maigre *Abrégé* de Justin est plus propre à exciter nos regrets qu'à les calmer. Quelques fragmens vagues et isolés, recueillis avec une patience infatigable dans les divers écrits de l'antiquité, et liés ensemble avec un art souvent trompeur et par des conjectures plus ou moins heureuses, sont donc les seuls documens qui nous restent sur ces règnes obscurs; comment, avec ces matériaux épars et insuffisans, pourrions-nous construire un édifice solide et régulier?

CHAPITRE PREMIER.

Colonies fondées par Alexandre dans plusieurs contrées de la Haute Asie ; preuves de la réalité de ces colonies ; quelle était la nature, et quel fut le sort de ces divers établissemens.

Le siècle d'Alexandre, si fécond en exploits mémorables, n'est pas moins intéressant à considérer sous d'autres rapports. Les conquêtes de ce grand homme, en reculant aux yeux des Grecs les limites de la terre habitable (1), ouvrirent un nouveau champ au commerce et à la navigation, qui, jusqu'alors, avaient été presque entièrement resserrés dans les bornes étroites des mers dont ils occupaient les rivages. En général, il ne paraît pas que les Grecs aient eu jamais de grandes vues de commerce (2), et qu'ils aient produit des entreprises dignes de rivaliser avec celles des Phéniciens, leurs maîtres dans cet art, comme en beaucoup d'autres. La marine des *Athéniens*, la plus florissante de la

(1) *Voyez* la manière dont Eschine parle des conquêtes d'Alexandre dans le nord de l'Asie (*Contr. Ctesiphont.* tom. III, p. 554, edit. Reisk.). Ce témoignage est d'autant plus remarquable qu'il n'est postérieur que d'un an à l'époque de la bataille d'Arbelles, et qu'ainsi il est contemporain de l'expédition de la Bactriane (*vid.* Taylor, *Præfat.* p. 370 et sqq.).

(2) *Voyez* le savant Huet, *Histoire du Commerce*, chapit. XVII, page 92.

Grèce, était plus militaire que commerciale; et dans les divers établissemens qu'ils fondèrent, au temps de leur puissance maritime, ils n'eurent guère en vue que l'approvisionnement de leurs flottes et de leurs villes, et un moyen facile de se procurer de nombreux alliés. On les vit rarement abandonner le cours habituel de leurs navigations, pour tenter des expéditions lointaines, et leur négoce, ainsi que l'observe le président de Montesquieu (1), était presque borné à la mer Egée et au Pont-Euxin, d'où ils tiraient leur subsistance (2). *Corinthe*, qui fut long-temps le dépôt du plus riche commerce du monde, l'exerça peu par elle-même, et les avantages naturels de sa situation, qui, selon l'expression (3) du même auteur, ouvrait et fermait le Péloponèse, ouvrait et fermait la Grèce, lui procurèrent seuls cet avantage, qu'elle n'eût sans doute jamais acquis par son industrie, et qu'elle perdit depuis par son opulence. Les *Phocéens*, que M. de Sainte-Croix regarde (4) comme le seul peuple navigateur qu'ait produit

---

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXI, chap. 6.

(2) *Sur le commerce et l'Empire maritime des Athéniens*, consultez Xénophon (*in Republic. Atheniens.* c. II.) et Robertson (*Hist. de l'Amér.* liv. I, t. I, p. 26 de la trad. franç.): « on trouve des exemples étonnans de l'ignorance des Grecs sur les pays mêmes situés entre les limites où se renfermait leur navigation. Lorsque les Grecs eurent rassemblé à Egine la flotte combinée contre Xerxès, ils jugèrent impraticable de la porter jusqu'à *Samos*, parce qu'ils crurent que la distance de cette île à Egine était aussi considérable que celle d'Egine aux colonnes d'Hercule ». (Herodot. lib. VIII, c. 132.).

(3) Montesquieu, *loc. sup. laud.*

(4) *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 664, dernière édition.

la Grèce, ne paraissent mériter ce titre que par le commerce des *Marseillais*, issus d'eux; les établissemens formés sur les côtes de la Gaule et de l'Espagne, appartiennent à ces derniers. Mais les Marseillais eux-mêmes n'étendirent pas leur trafic au-delà de cette partie de la Méditerranée, et si le détroit de Cadix était pour les navigations des autres peuples un terme qu'ils osèrent rarement franchir, *Tartesse* était pour celles des Marseillais les *colonnes d'Hercule*, au-delà desquelles ils ne pénétrèrent presque jamais. Les voyages si fameux de *Pythéas* et d'*Euthymène*, en supposant même que leur existence soit incontestable, ne furent que des entreprises de particuliers, qui, d'ailleurs, n'apportèrent aucun changement au cours accoutumé des navigations de ce temps; et la géographie ne reçut qu'un médiocre secours de leurs relations, où quelques vérités utiles se trouvaient mêlées à beaucoup d'erreurs grossières (1). Les *Samiens* méritaient peut-être à plus juste titre que les Phocéens, d'être considérés comme les premiers navigateurs de la Grèce. La richesse et le luxe de leur île, les formidables armemens dont ils couvrirent la mer (2), le commerce de l'Egypte, dont ils s'étaient presque exclusivement

(1) M. Gosellin a démontré, par des argumens irrécusables, que Pythéas n'avait pu faire le voyage dont il se vantait. *Voyez* le quatrième volume des *Recherches* de ce savant, p. 173-180.

(2) Herodot. lib. III, c. 39 et 122.

emparés, les nombreux établissemens qu'ils avaient formés sur les côtes de la mer de Chypre, de l'Hellespont et de la Propontide, enfin leurs navigations poussées jusqu'à l'Espagne, dont ils enseignèrent la route aux *Phocéens* (1), doivent suffisamment les venger de l'injuste oubli de Castor, d'après lequel Eusèbe a composé sa liste des *maîtres de la mer* (2). Thucydide rend d'ailleurs témoignage des conquêtes et de la domination maritime des Samiens; ils avaient soumis plusieurs îles de la mer Egée, et leur marine s'était fait craindre dans toute la Grèce (3). Cependant, il ne paraît pas que leur puissance se soit de beaucoup étendue au-delà des bornes de la tyrannie de Polycrate, sous laquelle elle fut si florissante, au témoignage d'Hérodote (4), et c'est peut-être là la raison qui les a fait négliger par Eusèbe.

Mais enfin, Alexandre fut le premier qui conçut le plan d'une monarchie, et en même temps d'un commerce universel. Ses premières expéditions dans la Thrace donnèrent, selon Eratosthène (5), des lumières absolument nouvelles sur le nord de l'Europe, jusqu'à l'*Ister;* ses conquêtes dans l'Inde enrichirent encore davantage de ce côté le domaine de la géographie (6).

(1) Herodot. lib. IV, c. 152.
(2) Euseb. *Chronicon.*, lib. II, p. 89-129.
(3) Thucydid. lib. I, c. 13.
(4) Herodot. lib. III, c. 39 et 122.
(5) Eratosthen. *apud* Strabonem, *Geographic.* lib. I, p. 14, B.
(6) Eratosthen. *apud Eumdem*, *ibidem*.

Elles découvrirent aux Grecs un pays opulent, qu'ils ne connaissaient que par des traditions fabuleuses, et établirent des relations, jusqu'alors impraticables, entre cette riche contrée et les autres pays soumis à son empire. La ligne de fondations qu'il traça lui-même, et dont il commença l'exécution depuis *Bactra* jusqu'à *Babylone*, en même temps que sa flotte, conduite par Néarque, s'avançait des bouches de l'*Indus* jusqu'à celles de l'*Euphrate*, et ouvrait une communication entre le golfe Persique et l'Océan indien, protégeait la route et assurait la marche du grand commerce dont l'Egypte devait être le dépôt et Alexandrie le centre. Mais outre qu'elles favorisaient le commerce qu'il avait dessein d'établir, ces fondations si multipliées avaient encore un autre objet, qu'ont fort bien développé l'illustre Montesquieu (1) et l'auteur anglais des *Recherches sur l'Inde* et de l'*Histoire d'Amérique* (2); c'était de défendre son empire naissant et encore mal affermi contre les invasions des peuples barbares, souvent vaincus et jamais domptés, qu'il avait récemment ajoutés à ses états. Contenus quelque temps par sa présence et par la terreur de ses armes, ces peuples n'attendaient que son éloignement pour secouer le joug; et les villes

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXI, chap. 7.

(2) *Recherches sur l'Ind.* p. 24 et sqq.; *Hist. d'Amériq.*, tom. I, p. 28 et suiv. de la traduction française.

qu'il fonda au milieu d'eux, fortes par leur position et par les garnisons de Grecs qu'il y laissa pour les défendre, étaient, pour me servir de l'expression de Tacite (1), autant de forteresses élevées sur la tête des vaincus, afin de les tenir dans la soumission et dans la crainte.

Je ne donnerai pas plus d'étendue à ces réflexions, déjà présentées par le savant évêque d'Avranches, dans son ouvrage *sur le Commerce et la Navigation des Anciens* (2), et reproduites, avec de nouveaux développemens, par M. Heeren dans une *Histoire* récemment publiée sur le même sujet (3). Le peu que je viens de dire doit suffire pour le but que je m'étais proposé, qui était de montrer l'intention d'Alexandre dans ses colonies de la *Bactriane* et de l'*Inde*, vainement contestée par quelques écrivains modernes. M. de Sainte-Croix entre autres pense (4) que le nombre de ces colonies doit être réduit, et ne regarde que *comme des trophées celles dont on ne peut révoquer en doute l'existence.* Mais, en supposant beaucoup d'exagération dans les récits des historiens, ce dont je suis disposé à convenir, le motif que M. de Sainte-Croix prête à Alexandre, me paraît bien indigne de ce héros ; et je crains que ce savant respectable,

(1) Tacit. *vit. Agricol.* §. XVI.

(2) Huet, *ouvrage cité*, ch. XVII, p. 92.

(3) Aux témoignages de Robertson et de Montesquieu ajoutez celui du D. Vincent, dans son *Périple de Néarque* (*éclaircissemens*, pag. 7 et suiv.).

(4) *Examen critique*, p. 404, dernière édition.

aveuglé par les préventions qui se manifestent à chaque page de son *Examen critique*, n'ait enveloppé le grand homme d'état dans la haine qu'il avait vouée au conquérant. D'ailleurs, il dit lui-même un peu plus bas (1) que, *par leur position, ces villes paraissaient avoir été établies pour contenir les vaincus dans la soumission.* Ce n'étaient donc pas seulement de vains monumens élevés à sa gloire; et, de l'aveu de M. de Sainte-Croix lui-même, la politique du vainqueur avait autant et plus de part que sa vanité dans ces nombreuses colonies. Les difficultés que le savant académicien propose contre la réalité des établissemens attribués à Alexandre, nous ont généralement paru faibles et faciles à résoudre; et il est impossible, en suivant la marche progressive des conquêtes du héros macédonien, de ne pas y reconnaître à chaque pas la double intention que nous venons d'indiquer. Si la plupart de ces colonies, environnées de nations ennemies, ont fini par disparaître, il faut en accuser la mort prématurée de ce prince, et non, comme le dit M. de Sainte-Croix, le défaut de relations directes entre ces villes et la métropole. Etait-il donc nécessaire que ces colonies éloignées entretinssent avec les villes grecques un libre cours de communication? et ne suffisait-il pas qu'elles pussent com-

(1) Sainte-Croix, *Examen critique*, p. 405.

mercer sans difficulté avec l'Egypte et l'intérieur de l'Asie, où ce prince projetait de former aussi des établissemens solides? Les obstacles que la haine des nations voisines opposait à leur prospérité, n'auraient-ils pas été aplanis par l'affermissement de la puissance d'Alexandre dans sa personne ou dans celle de ses successeurs? et peut-on douter que, s'il eût dirigé pendant quelques années encore l'accomplissement de ses desseins, les institutions et les mœurs grecques propagées dans ces régions lointaines, d'utiles alliances contractées entre les deux peuples, les richesses du commerce répandues par les bienfaits du prince, des routes et des canaux ouverts, des villes et des forteresses bâties dans les terres, des ports, des arsenaux, des magasins construits sur les côtes, que tant de moyens de civilisation et de rapprochement n'eussent assuré une existence durable à ses colonies, et confondu sous le même nom de sujets les vaincus et les vainqueurs? L'exécution était aussi facile que le plan était bien combiné, et la mort seule d'Alexandre put l'empêcher d'être rempli. Mais si, par ce triste événement, les espérances qu'il avait dû concevoir furent trahies et renversées; si quelques-uns de ses établissemens ne survécurent pas à leur fondateur, est-ce une raison pour accuser le monarque d'imprudence ou les écrivains de mauvaise foi?

Il faut croire que ce prince, constamment

occupé de son objet, avait bien considéré la nature des lieux où il fondait ses colonies, et celle des avantages qu'il en pouvait retirer, puisque, malgré les obstacles qu'elles eurent à vaincre dès leur naissance, et malgré les révolutions qui suivirent sa mort et entraînèrent la chute de son empire, quelques-unes subsistèrent longtemps après cette époque, et même avec éclat. Je ne parle pas de l'*Alexandrie d'Egypte*, qui fut pendant dix-huit siècles l'une des plus florissantes villes du globe, et qui ne cessa de l'être que lorsque la découverte du Nouveau-Monde, événement unique dans l'histoire, eut donné au commerce une direction nouvelle; je parle des *Alexandries* dont Abulféda, d'après Ebn-Saïd, nous a conservé les noms, *que*, suivant M. de Sainte-Croix lui-même, *leur position avantageuse contribua à faire rebâtir par la suite, et dont on ne changea pas les noms, par égard pour la mémoire du premier fondateur* (1). Deux entr'autres, l'*Alexandrie du Paropamise* et celle *du Jaxarte*, ont continué d'être jusqu'à nos jours des villes importantes (2), et sous les noms modernes qu'elles portent aujourd'hui, la plupart ont conservé les traces de leur ancienne dénomination (3). On doit même, selon la judi-

(1) Sainte-Croix, *Examen critique*, p. 405.

(2) D. Vincent, *Voyage de Néarque*, p. 7; d'Anville, *Eclaircissemens sur la Carte de l'Inde*, p. 19; *idem*, *Géograph. Anc.*, tom. II, p. 305.

(3) D. Vincent, *loc. laud.*; Huet, *Histoire du Commerce des Anciens*, p. 399.

cieuse réflexion de Harris, cité par le docteur Vincent (1), remarquer, à la louange du prince macédonien, que, des nombreuses villes bâties par les successeurs d'Alexandre, deux seulement, *Antioche sur l'Oronte*, et *Séleucie sur le Tigre*, demeurèrent florissantes après la mort des princes dont elles avaient reçu leur nom et leur naissance, tandis qu'un grand nombre des colonies fondées par Alexandre survécurent à sa puissance trop tôt détruite. Nous devons donc regarder comme un fait certain que ce prince avait formé le projet d'unir l'Europe et l'Asie par les liens du commerce, et que ce dessein le dirigea dans la fondation des colonies qu'il sema dans l'intérieur et sur la route de l'Inde. S'il ne conçut pas d'abord ce vaste plan dans toute son étendue, comme le prétend Robertson, du moins est-il indubitable qu'il entrevit les avantages de la position d'Alexandrie; ses conquêtes dans l'Inde, jointes à la connaissance qu'il acquit de la mer qui baigne cette riche contrée, développèrent ses idées et achevèrent de former le système, qu'il n'avait fait jusque-là qu'ébaucher, d'un commerce universel. Enfin, si, comme le prétend M. de Sainte-Croix (2), c'est faire trop d'honneur à la pénétration d'Alexandre que de lui attribuer des vues si élevées et si suivies; s'il est vrai que les intentions qu'on lui

(1) D. Vincent, *Voyage de Néarque*, p. 7.
(2) *Examen critique*, p. 413, dernière édition.

prête ne soient qu'un système imaginé par les modernes à la louange de ce héros, ce système offre sans doute plus de vraisemblance et de probabilité que ces puériles idées de vanité que M. de Sainte-Croix suppose perpétuellement dans Alexandre; et cette seule considération doit décider en sa faveur.

La seule objection solide qu'on puisse faire contre l'existence des nombreux établissemens attribués par les historiens à Alexandre, c'est l'épuisement où tant de colonies dûrent jeter une armée déjà affaiblie par ses conquêtes, et la difficulté qu'éprouvèrent nécessairement à subsister des colons grecs ainsi abandonnés au milieu de nations barbares et étrangères. C'est l'objection que M. de Sainte-Croix s'est plu à développer; et j'y répondrai d'autant plus volontiers, que cette discussion, très-propre à faire connaître la nature des colonies grecques de l'Inde, rentre dans le plan que j'ai suivi jusqu'à présent.

J'observerai d'abord, ou plutôt je répéterai ce que j'ai dit plus haut, c'est qu'il entre à cet égard beaucoup d'exagération dans les récits des historiens. Plutarque affirme (1), mais sans aucune autorité, que le nombre des villes fondées dans l'Inde par Alexandre s'élevait à *plus de soixante-dix*. L'assertion de Diodore (2) n'est

(1) *De Fortun. Alexandr. Orat.* I, tom. II.

(2) Diodor. Sicul. lib. XVII, c. 83.

pas moins contraire à la vraisemblance, lorsqu'il prétend que ce prince bâtit, dans les seuls environs du *Paropamise*, plusieurs cités qui n'étaient éloignées les unes des autres que d'une journée de chemin. Quinte-Curce ne parle jamais de ces colonies qu'en termes emphatiques, que le caractère bien connu de cet écrivain et son génie hyperbolique doivent nous forcer à réduire à leur juste valeur. Je veux croire aussi qu'Etienne de Bysance a grossi la liste des villes qu'il nous donne sous le nom d'*Alexandrie* (1). Je ne me suis proposé de parler ici que de celles sur l'origine et l'existence desquelles je puis produire des témoignages certains; et, rejetant toutes les traditions douteuses, je suivrai la marche et l'autorité d'Arrien.

Les colons qu'Alexandre distribua dans les différentes villes fondées par lui ou par ses lieutenans, étaient, pour la plupart, des soldats accablés d'années et de fatigues, qui, las d'un service actif, soupiraient après le repos et un établissement solide; c'est ce que disent, en plusieurs endroits de leurs ouvrages, Arrien, Quinte-Curce, Diodore, et tous les historiens de ce prince. Loin d'affaiblir son armée par de semblables émigrations, il lui rendait un véritable service en la débarrassant d'une troupe inutile, qui ne pouvait que gêner sa marche et

(1) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια.

contrarier ses opérations. D'ailleurs, ces détachemens n'étaient pas assez nombreux pour produire une diminution sensible, et le vide qu'ils apportaient dans ses troupes était promptement rempli par les fréquens secours qu'il recevait des diverses régions de l'Europe et de l'Asie (1). On sait qu'après la bataille d'Arbelles, une foule de Grecs, avides de prendre part à ses triomphes et aux avantages qui en devaient résulter, accourut de toutes parts se ranger sous ses drapeaux; et loin que son expédition dans l'Inde diminuât cette affluence par son éloignement, il y voyait grossir à chaque pas les rangs de son armée victorieuse. Il faut encore considérer que ces colons n'étaient pas tous Grecs; Alexandre leur joignit des naturels du pays, disciplinés à la manière des Grecs (2), et les habitans des villes prises, qui, réduits en esclavage, étaient encore trop heureux de recouvrer la liberté et tous les droits attachés à ce titre, au prix d'une émigration, qui d'ailleurs leur offrait de nombreux avantages (3). Souvent il plaça dans ces établissemens des prisonniers dont il avait payé la rançon, et que la reconnaissance pour leur libérateur, autant que leur propre intérêt, attachait à leurs nouvelles demeures (4). Quel-

(1) Arrian. *de reb. gestis Alexand.* lib. II, p. 135; *idem*, lib. III, p. 163; *idem*, l. IV, p. 254; Quint. Curt. *Histor. Alexandr.* lib. VI, c. 6, §. 18; *idem*, lib. VII, c. 10, §. 38 *et alibi.*

(2) Robertson, *Recherches sur l'Inde*, p. 26.

(3) Quint. Curt. lib. VII, c. 11.

(4) *Idem*, *ibidem*, c. 6.

quefois aussi, par une politique encore plus adroite, il se débarrassait de cette manière des séditieux ou des mécontens qu'il avait dans son armée; et ce fut de cette dernière espèce de gens qu'il peupla ses colonies de la Bactriane (1). Justin nous parle d'une institution (2) qui dut contribuer beaucoup à rapprocher les vaincus des vainqueurs, en même temps qu'à augmenter le nombre de ses soldats. Il leur permit de s'unir à leurs captives, pour diminuer en eux le désir du retour, et afin que, trouvant dans les camps l'image de leurs foyers domestiques, ils le suivissent avec moins de regret dans les expéditions lointaines qu'il méditait. Il proposa des prix et de grands avantages aux pères qui élèveraient le plus d'enfans; et cette génération nouvelle, nourrie au milieu des dangers et exercée de bonne heure à toutes les fatigues de la guerre, devait former une pépinière d'excellens soldats, capable seule de suffire aux levées dont il avait épuisé ses états héréditaires. Enfin, et cette dernière observation est de M. de Sainte-Croix (3), il paraît qu'Alexandre peuplait ses colonies de *Grecs proprement dits*, ne congédiant pas sans peine les *Macédoniens*, qui faisaient la principale force de son armée. On voit donc que ce prince put, sans nuire à ses projets d'envahissement et de conquête, fonder

(1) Justin. *Epitom.* lib. XII, c. 5.
(2) *Idem*, *ibidem*, lib. XII, c. 4.
(3) *Examen critique*, p. 404, dern. édit.

des villes, y laisser même des garnisons, et que la diminution faible et momentanée de soldats qui en résultait, était abondamment compensée par les avantages que devaient lui procurer ces colonies.

Faudra-t-il s'étonner avec M. de Sainte-Croix (1), que ces soldats se soient laissés exiler aux extrémités de la terre, dans des régions inconnues à leurs concitoyens, et qu'ils aient ainsi renoncé au doux espoir de retourner dans leur patrie? Mais quels rapports avaient-ils pu conserver avec leur terre natale, par quels liens tenaient-ils encore à leur pays, ces guerriers vieillis dans les camps et promenés sans cesse de contrée en contrée, aux yeux de qui le repos devait être le plus précieux comme le plus nécessaire de tous les biens, et les établissemens que leur offrait Alexandre, la retraite la plus désirable et la plus sûre? Connaissaient-ils encore d'autre patrie que leurs camps, que celle de leurs enfans et de leurs femmes? Et quand bien même ils auraient conservé le désir de revoir leurs foyers, auraient-ils pu, ces vétérans, accablés d'années, privés d'amis, oubliés même de leurs parens, traverser seuls tant de pays qui les séparaient de la Grèce, et surmonter les fatigues d'une route si longue et si pénible? Les alliances qu'ils avaient contractées parmi les nations

(1) *Ibidem*, p. 403, ejusd. edit.

étrangères, étaient autant de chaînes qui les y retenaient; et comment, déserteurs de leurs nouvelles familles, auraient-ils osé reparaître aux yeux de leurs premières épouses, en réclamant une foi violée par eux-mêmes, en invoquant des nœuds dissous par une aussi longue absence? *Mais*, poursuit M. de Sainte-Croix (1), *la marche, ou plutôt la course rapide d'Alexandre, lui permettait-elle de songer à la construction de tant de colonies?* S'il en faut croire le docteur Vincent (2), la construction de ces villes n'était pas capable de retarder la marche du conquérant macédonien. Selon cet auteur, *une forteresse ou citadelle, avec un mur de boue, pour marquer la circonférence du* Pettah *ou de la ville; voilà où se borne encore en Orient le soin du fondateur, et Tymour, ainsi qu'Alexandre, fonda des villes, en deux, trois, ou cinq jours.* Mais j'avoue que j'ai peine à réfuter ainsi l'objection de notre savant compatriote, et je pense que le docteur Vincent a tort d'assimiler les établissemens d'Alexandre à ceux de Tymour, chef d'une nation grossière, chez laquelle les arts étaient aussi inconnus, qu'ils étaient florissans dans la Grèce et parmi les peuples de l'Asie, au siècle d'Alexandre. La marche de ce prince n'était pas si *rapide*, qu'il n'en interrompît quelquefois le cours pour laisser respirer son armée; et dans ces courts

(1) *Examen critique*, p. 402.
(2) *Périple de Néarque*, liv. II, p. 134, *note*.

intervalles de repos, ménagés avec art dans des positions avantageuses, la construction d'une ville était le meilleur moyen qu'il pût trouver pour affermir ses conquêtes, et occuper ses troupes sans les fatiguer. Nous voyons dans Arrien, que des révoltes et des soulèvemens l'obligèrent plus d'une fois à revenir sur ses pas; et dans ses différentes expéditions, il ajoutait toujours quelques nouveaux ouvrages aux villes commencées, où il avait eu la précaution de laisser des travailleurs, un officier pour les diriger, et des soldats pour les soutenir. D'ailleurs l'exécution de ces projets ne retardait point sa marche; deux de ses principaux lieutenans, Héphestion et Cratère, étaient spécialement chargés de ce soin; et tandis que le prince, portant au loin la guerre, reculait les bornes de son empire, ces généraux, à la tête d'un nombreux détachement, surveillaient la construction des villes dont il leur avait laissé le plan, et employaient à ces travaux les bras des peuples vaincus. Le long séjour qu'Alexandre fit dans la *Bactriane* et aux environs du *Paropamise*, ses expéditions dans le *Pan-Jab* et sur les rives de l'*Indus*, les travaux qu'il fit exécuter lui-même dans la *Pattalène*, et la construction d'une flotte destinée à reconnaître les rivages de la mer nouvellement découverte, ne supposent-ils pas un espace de temps assez considérable pour rendre vraisemblable la fondation de ces colonies?

Je crois avoir suffisamment répondu aux objections de M. de Sainte-Croix, et expliqué les motifs qui dirigèrent Alexandre, en même temps que la nature de ses colonies, et les avantages qui en pouvaient résulter. Il est difficile d'imaginer jusqu'où se fût étendue l'heureuse révolution qui commençait à s'opérer sous le règne de ce prince, si les desseins qu'il formait eussent pu recevoir leur entier accomplissement. Le monde eût sans doute changé de face, et la civilisation, contenue jusqu'alors dans les bornes étroites des contrées accessibles aux Grecs, se fût répandue dans les nouvelles régions que ses conquêtes leur avaient fait connaître. Soumises à l'influence de ce génie actif et entreprenant, toutes les parties de ce vaste empire eussent bientôt ouvert entre elles des communications, dont il avait le premier conçu l'idée et facilité les moyens. Les trésors de l'Inde transportés à Alexandrie, et de là dans le reste de la terre; les arts de la Grèce propagés jusqu'aux confins de la Scythie et sur les bords de l'océan indien; les nations, auparavant ennemies ou divisées, unies désormais sous un même gouvernement et rapprochées par les mêmes besoins; l'échange des productions du sol et des connaissances de l'esprit établi entre tous les peuples, et la circulation du commerce favorisant celle des lumières; partout des remparts élevés contre la barbarie, et des asiles ouverts

aux sciences; tels auraient été les résultats d'un règne tout entier occupé des grands intérêts de l'humanité, s'il se fût prolongé jusqu'au terme ordinaire de nos destinées.

La mort prématurée d'Alexandre détruisit à la fois et les travaux du présent et les espérances de l'avenir. Les germes, qu'il avait semés d'une main si libérale, furent étouffés en naissant; son empire, envahi par les armes étrangères, ou déchiré par des factions intestines, s'écroula de toutes parts, et des débris de ce vaste édifice, construit avec tant de peine et cimenté par tant de sang, s'élevèrent de nouveaux états, rivaux ou ennemis les uns des autres. Au milieu de la confusion générale, les liens à peine formés qui unissaient les peuples, se relâchèrent ou se rompirent; l'Inde rentra sous la puissance de ses anciens maîtres; les établissemens qu'Alexandre y avait fondés, furent détruits par la jalousie des nations voisines, ou par la désertion de leurs habitans. La *Bactriane* seule conserva pendant plusieurs années quelques *villes grecques*, faible apanage d'une dynastie qui s'éteignit bientôt dans l'obscurité. L'Asie, partagée en provinces, ne fut plus qu'un théâtre de dévastations; et la barbarie, repoussée par Alexandre dans les déserts du Nord, allait franchir ses barrières encore mal assurées, si quelques contrées, plus favorisées par la nature et par leur gouvernement, ne se fussent opposées à cette invasion funeste;

l'Egypte et la Syrie redevinrent florissantes sous la domination des Ptolémées et des Séleucides, et se couvrirent d'une population nouvelle; les anciennes cités, que la fureur des guerres avait renversées, furent rebâties, et leurs débris employés à la construction des villes qui s'élevèrent sur leurs antiques fondemens. Mais malgré les heureux travaux de quelques-uns de ses successeurs, la mort d'Alexandre n'en fût pas moins une calamité pour le monde entier; le fruit de ses desseins périt avec lui, et l'étendue de cette perte ne fut que faiblement compensée par quelques avantages particuliers qui la suivirent.

CHAPITRE II.

Colonies faussement attribuées à Alexandre; causes des erreurs commises par les écrivains.

La rareté des documens authentiques rend pénible la recherche des colonies fondées par Alexandre; mais cette cause n'est pas la seule qui s'oppose à ce que nous puissions en donner un état fidèle. Plusieurs villes, jalouses d'ajouter à leur illustration de nouveaux titres de gloire, adoptèrent ce héros pour leur fondateur, et leurs monumens, plus propres à nous égarer qu'à nous instruire, ont perpétué jusqu'à nous ces témoi-

gnages de leur vanité, ou de l'admiration qu'elles professaient pour sa mémoire. Les successeurs de ce prince imposèrent souvent à leurs propres établissemens le nom d'un maître qui devenait ainsi leur divinité tutélaire (1), et ces hommages, suggérés par la flatterie ou par la reconnaissance, ont induit en erreur des historiens, qui n'ont pu remonter jusqu'à la véritable origine de ces colonies. C'est ainsi que *Smyrne* s'attribuait l'honneur d'avoir été rebâtie par Alexandre; Pausanias entre même dans les détails de cette prétendue restauration (2); il en rapporte l'occasion et les motifs, et l'orateur Aristide, qui décrit, dans une de ses harangues consacrées à l'éloge de cette cité célèbre, les diverses révolutions qu'elle avait subies, s'arrête avec complaisance sur son rétablissement par Alexandre (3). Mais il est impossible d'assigner, dans la vie de ce conquérant, une époque où il pût s'occuper d'un objet étranger aux grandes opérations qui remplirent sa carrière. Les historiens, qui nous ont transmis le détail de ses actions, se taisent sur cette fondation, qui, cependant, était assez importante pour n'être pas négligée; et depuis le Granique, où il remporta sa première victoire, jusqu'à Issus, où il devint

(1) Appien (*Syriac.* tom. I, p. 201.) dit en particulier de *Séleucus*, qu'il donna à plusieurs de ses colonies le nom d'*Alexandre*, en l'honneur de ce prince : ἐς τιμὴν τοῦ Ἀλεξάνδρου βασιλέως.

(2) Pausanias, lib. VII, *Achaic.* c. 5.

(3) Aristid. *Palinod.* p. 463, 464, 470.

maître de l'Asie, sa marche fut trop rapide, pour qu'il ait pu en interrompre le cours par des travaux de ce genre. Les monumens qui retracent cette tradition (1) ne méritent donc aucune confiance et ne peuvent avoir aucune autorité, quand le silence de toute l'antiquité, quand l'impossibilité même du fait qu'ils consacrent, dépose contre la véracité de leur témoignage.

C'est sans doute le même motif de vanité qui engagea les habitans d'*Apollonie*, en Carie, à décerner à Alexandre le titre de *fondateur*. Ce titre se voit sur une de leurs médailles, rapportée par Hardouin et par Spanheim (2) : il paraît même que cette ville porta le nom d'*Alexandrie*; car Etienne de Bysance cite une ville de ce nom dans la Carie, et à peu de distance du mont *Latmus*, dont Apollonie était médiocrement éloignée (3). Les commentateurs d'Etienne avouent qu'ils ne connaissent aucune *Alexandrie* dans cette région, et je pense que le témoignage des monumens que j'ai cités, joint à la tradition qu'ils retracent, est plus que suffisant pour nous autoriser à voir cette Alexandrie dans l'*Apollonie*, qui se prétendait fondée par Alexandre. Mais voici une nouvelle preuve qui vient à

(1) *Voy.* une superbe médaille gravée dans l'ouvrage de Spanheim, *de Præstant. Num.* tom. I, p. 567.

(2) Spanheim, *ibid.* p. 561; Hardouin, *Num. urb. illust.* p. 62.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια.

l'appui de cette conjecture ; dans la liste des *Alexandries* fondées par le prince dont elles avaient retenu le nom, l'auteur de la *Chronique paschale* cite (1) une ville située près d'*Harpa* : Ἀλεξάνδρειαν τὴν πρὸς Ἁρπάν. Ce lieu, *Harpa*, est inconnu aux géographes, et le nom est visiblement altéré ; mais les commentateurs de cette Chronique n'ont pas même essayé d'en donner la véritable leçon. Nous croyons l'avoir trouvée, au moyen d'un léger changement, et nous proposons de lire : πρὸς Ἅρπασα. *Harpasa* était le nom d'une ville de Carie, située sur un fleuve *Harpasus*, que Pline (2) et Ptolémée (3) placent dans les régions méditerranées de la Carie. Le premier de ces auteurs indique sa position au voisinage de *Tralles* ; Étienne de Byzance, qui l'attribue d'une manière générale à la Carie (4), fait mention du fleuve *Harpasus*, dont cette ville avait reçu son nom, et le même fleuve se trouve encore cité dans Tite-Live (5) et dans un fragment d'Apollonius, qui nous a été conservé par l'auteur du *Grand Etymologique* (6). L'ordre dans lequel la nomme Ptolémée, au voisinage d'*Orthosias*, de *Néapolis*, de *Tralles* et d'*Apollonie*, confirme la position que cette ville occupe dans le texte de Pline : aussi M. d'Anville l'a-t-il placée

(1) *Chronic. Paschal.* p. 170, edit. Ducange.
(2) Plin. *Histor. natur.* lib. v, c. 29, sect. xxix.
(3) Ptolem. *Geograph.* lib. v, c. 2, p. 119.
(4) Stephan. Bys. *v.* Ἅρπασα.
(5) Tit.-Liv. *Histor. Roman.* lib. xxxviii, p. 472.
(6) *Magn. Etymol.* *v.* Ἅρπασος.

dans ses cartes, au-dessous d'Apollonie, et à l'embouchure même de l'*Harpasus* dans le Méandre. L'*Alexandrie*, que la Chronique paschale met *près d'Harpasa*, ne peut donc être autre que cette ville même d'Apollonie. Mais le témoignage de la Chronique, sur sa fondation par Alexandre, quoique confirmé par les monumens, ne nous paraît pas d'une égale autorité; et les raisons que nous avons alléguées à l'égard de Smyrne, nous forcent encore à le rejeter, ou du moins à le regarder comme très-douteux.

On doit porter le même jugement de la prétention des habitans de *Nicée*, en Bithynie, d'avoir eu Alexandre pour fondateur. C'est Dion Chrysostôme, leur compatriote et leur panégyriste, qui nous a conservé (1) ce trait de vanité nationale, et le témoignage des monumens (2) semble encore ici confirmer celui de l'orateur. Cependant cette prétention, quoiqu'aussi mal fondée que celles de Smyrne et d'Apollonie, avait une source que nous indiquerons ailleurs, et n'était pas aussi déplacée. Mais rien n'explique et n'autorise une tradition rapportée par le Grand Etymologiste (3), qui attribuait à Alexandre le rétablissement d'*Haliarte* en Béotie : λέγεται δὲ κτισθῆναι ὑπὸ Ἀλεξάνδρου. Le séjour du héros macédonien dans cette contrée de la Grèce,

---

(1) Dion Chrysost. *Orat.* xxxix, p. 485.

(2) Spanheim, *op. laud.* tom. I, p. 566.

(3) *Magn. Etymol.* v. Ἁλίαρτος.

ne fut marqué que par les actes sévères d'une vengeance trop justement provoquée, et aucun de ses historiens ne nous donne lieu de conjecturer qu'il eût retardé l'exécution de ses projets de gloire et de conquête, pour le rétablissement d'une ville obscure, dont la destinée devait lui être entièrement indifférente. C'est par une semblable erreur, que Tzetzès prétend qu'Alexandre rebâtit *Thèbes*, en considération d'un athlète nommé *Clitomaque*, qui avait remporté successivement les prix de la lutte, du pancrace et du pugilat (1) : ἐξυπαρχῆς Ἀλέξανδρος τὰς Θήβας ἀνακτίζει. Quoique cette tradition paraisse autorisée par un oracle que cite ce même écrivain, elle est démentie par tous les auteurs qui ont parlé de la chute de Thèbes. Sa ruine fut entière, selon le témoignage de Diodore (2), et d'après les aveux mêmes d'Alexandre, consacrés par Lucien, dans un de ses *Dialogues* (3). Les temples seuls et la maison de Pindare échappèrent à l'arrêt fidèlement exécuté d'une destruction universelle, et un orateur contemporain (4) atteste que le sol de cette malheureuse ville fut *labouré* et *ensemencé*. D'ailleurs, l'aversion bien connue d'Alexandre pour les athlètes (5), ne permet pas de croire

(1) J. Tzetzès, *Chiliad.* lib. VII, c. 139.

(2) Diodor. Sicul. *Biblioth.* lib. XVII, c. 14.

(3) Lucian. *in Dialog. mortuor.* XII, 4.

(4) Dinarch. *contrà Demosth.* p. 17, edit. Reisk.

(5) Plutarch. *in vit. Alexandr.* p. 9. *Voyez* Burette, *Académ. des Inscrip. Mém.* tom. III, p. 263.

qu'une faveur aussi signalée eût été accordée par ce prince à un homme de cette profession.

Nous devons également retrancher du nombre des villes fondées par Alexandre, celles qui, quoique honorées de son nom, étaient situées dans des pays où ce prince ne mit jamais le pied. Etienne de Bysance fait mention d'une *Alexandrie* dans l'île de Chypre (1), et l'auteur de la Chronique paschale place au nombre des *douze Alexandries*, qu'il assure avoir été bâties par le conquérant macédonien, une ville située sur le fleuve Cypris (2), τὴν περὶ Κυπρίδιος ποταμόν, qui est probablement la même que celle d'Etienne de Bysance. Or, comme il est indubitable qu'Alexandre n'alla jamais dans l'île de Chypre, il est également hors de doute que ce prince ne put être le fondateur de cette *Alexandrie*. Isidore de Charax nomme dans la *Parætacène* (3) deux villes voisines l'une de l'autre, appelées, la première *Alexandria*, la seconde *Alexandropolis* : mais il est impossible de rapporter à Alexandre l'origine du nom et de l'existence de ces deux villes, puisque jamais les opérations militaires de ce prince ne le dirigèrent, dans le cours de ses conquêtes, du côté de cette région de la haute Asie. Il est bien vrai que les

(1) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια.

(2) *Chronic. Paschal.* p. 171, edit. Ducange.

(3) *Fragment apud* Hudson, *Geograph. minor. græc.* tom. II, p. 8.

anciens géographes ne sont pas d'accord sur la situation de la *Parætacène;* Hérodote la comprend dans les limites de la Médie (1), et Etienne de Bysance paraît être du même sentiment, puisqu'il place également dans la Médie la ville de *Parætaca*, qui donnait son nom à la province entière (2). Ptolémée assigne à la Parætacène une position voisine et limitrophe de la Perse et de la Médie (3), et Strabon ne s'éloigne pas de cette détermination (4). Mais Isidore de Charax reconnaît son identité avec la *Sacastène*, ou contrée des *Scythes Saces*, qui s'étendait le long du fleuve Cyrus, et faisait partie de l'*Albanie*. C'est donc dans cette région où Alexandre ne pénétra jamais, qu'il faut placer les villes indiquées par Isidore, et par conséquent leur fondation ne saurait être attribuée à ce prince. Il me paraît également démontré, que l'*Alexandrie* que l'auteur de la Chronique paschale (5) confond avec la ville d'*Æges*, en Cilicie, ne fut pas l'ouvrage du héros dont elle porte le nom, et que l'assertion de ce chronologiste est erronée. Cette cité, qui, sur ses médailles, est quelquefois appelée *Macrinopolis*, et toujours *Ægæ* par les auteurs (6), est inconnue sous le nom d'*Alexandropolis;* et le cardinal Noris (7), s'autorisant du silence de

(1) Herodot. lib. IV, c. 121.
(2) Stephan. Bysant. *v.* Παραίτακα.
(3) Ptolem. *Geograph.* lib. VI, c. 4.
(4) Strabo, lib. XI, p. 524.
(5) *Chronic. Paschal.* p. 170.
(6) Hirtius, *de Bell. Alexandr.* c. LXVI, p. 443; Plin. *Histor. natural.* lib. V, c. 27.
(7) *De Epoch. Syromac.* diss. IV, p. 315.

Cuper (1) et de Ducange (2), conjecture qu'elle le reçut, dans des siècles bien postérieurs, de l'empereur Alexandre Sévère. Le texte de la chronique est d'ailleurs tellement altéré, qu'il serait difficile, indépendamment des raisons que je viens d'exposer, d'accorder à son témoignage la moindre confiance. L'existence et la situation de la ville qui est citée dans ce passage, ont été rendues méconnaissables aux yeux de la plupart des Critiques, par les erreurs qu'il renferme, et les expressions : Ἀλεξάνδρειαν τὴν καὶ Σκυθίαν ἐν Αἰγαίοις, sont susceptibles d'interprétations très-différentes; aussi Hardouin (3) applique-t-il ces paroles à la ville d'*Æges*, en Eolide. Mais le cardinal Noris ayant montré par d'excellentes raisons, qu'il s'agissait ici d'Æges en Cilicie, nous croyons qu'on pourrait rétablir le texte de cette manière : Ἀλεξάνδρειαν τὴν κατὰ Κιλικίαν ἐν Αἰγαίοις. Au reste, il est probable que le voisinage de l'*Alexandrie* d'Issus, dont la fondation fut bien certainement l'ouvrage d'Alexandre, a seul causé la méprise du chronologiste anonyme, dont nous venons de réfuter l'opinion.

Le même auteur est encore tombé dans une semblable erreur, lorsqu'il attribue (4) le rétablissement d'*Alexandrie de la Troade* au con-

(1) *Monument. antiq.* p. 214.

(2) *Not. ad Chronic. Paschal.* p. 513.

(3) Hardouin, *Num. Urb. illustr.* p. 94.

(4) *Chronic. Paschal.* p. 171.

quérant macédonien. Je ne parle pas du vice de sa chronologie, qui place sous une même époque, la deuxième année de la CXIII[e] olympiade, année qui ne précéda que de trois ans la mort d'Alexandre, *douze colonies* fondées par ce prince, tandis que les dates de leur établissement sont nécessairement très-différentes. Mais comment croire que pendant le peu de séjour qu'Alexandre fit dans la Troade, ce prince, occupé d'opérations militaires, dont la célérité pouvait seule assurer le succès, ait interrompu la rapidité de sa marche, pour relever une ville presque entièrement ensevelie sous ses ruines? Comment, d'ailleurs, accorder avec cette assertion le silence absolu des auteurs, qui ont décrit avec tant d'exactitude toutes les actions d'Alexandre, et qui, parlant des honneurs rendus par le jeune héros à la mémoire et à la cendre d'Achille et de Protésilas (1), n'auraient probablement pas négligé de consacrer le souvenir du rétablissement de Troie? Ces raisons suffiraient sans doute pour détruire, ou du moins pour infirmer l'autorité d'un témoignage, le seul qu'on puisse alléguer à l'appui de cette tradition; mais Strabon achève de lever toute incertitude, s'il pouvait en rester encore à cet égard. Cet auteur, qui mérite ici d'autant plus de confiance, qu'il avait composé une *Histoire d'Alexandre*, dont

(1) Arrian. *de Expedit. Alexandr.* lib. 1, p. 31, 33.

les ravages du temps nous ont privés, assure (1) que les premiers fondemens de la nouvelle Troie furent jetés par Antigone, qui l'appela de son nom *Antigonia*, et qu'ensuite Lysimaque, ayant repris et achevé les travaux long-temps interrompus de cette ville, la nomma *Alexandria*, en l'honneur de son ancien capitaine. Pline semble dire la même chose, quoiqu'il ne s'exprime pas avec autant de précision; il rappelle (2) les noms divers que porta la nouvelle *Troas*, et place celui d'*Antigonia* avant celui d'*Alexandria*, que les auteurs et les monumens mêmes de cette ville nous retracent souvent joint à celui de *Troas*. Tout s'oppose donc à ce que nous adoptions l'assertion de la Chronique paschale, relativement à la fondation de cette Alexandrie par Alexandre.

Je dois ranger encore parmi les traditions douteuses, celle qui attribuait à Alexandre la première fondation d'*Antioche*, sur l'Oronte. Nous avons vu (3) que trois différentes colonies s'étaient, à des époques éloignées l'une de l'autre, établies successivement sur le terrain où s'éleva depuis cette cité célèbre. Le sophiste Libanius, dont nous avons déjà plus d'une fois rapporté le témoignage à l'occasion de cette ville, sa patrie, ajoute à ses anciens titres de gloire, celui

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XIII, c. 30. p. 593, C.

(2) Plin. *Histor. natural.* lib. V.

(3) *Voyez* ci-dessus, t. I, p. 151 et suiv.; tom. II, p. 155, 156, 275.

d'avoir eu parmi ses fondateurs le héros, dont le nom seul était alors un objet d'émulation et d'envie. Il prétend (1) qu'Alexandre, traversant la Syrie après la bataille d'*Issus*, s'arrêta près des sources de la fontaine *Daphné*, et que, charmé de la limpidité et de la fraîcheur de son onde, il résolut de bâtir une ville dans un lieu dont le séjour lui offrait tant d'agrémens. Mais pressé des soins plus importans qui réclamaient tout l'emploi de son temps et de ses forces, il fut obligé de remettre à une autre époque l'entier accomplissement de ses desseins, sans renoncer toutefois à la construction, dont il avait fait sous ses yeux commencer les travaux. Aussi, poursuit l'ingénieux sophiste, le temple de *Jupiter Bottiéen* et la citadelle appelée *Emathia*, de l'ancien nom qu'avait porté la Macédoine, sont encore de nos jours les monumens de cette fondation projetée par Alexandre : *αἱ δὲ ἀρχαὶ τοῦ κατοικισμοῦ..., τοιαῦτα δὴ προοίμια τῆς οἰκήσεως....* Ce récit de Libanius est confirmé, pour les principales circonstances, par celui de Malala (a), mais sans en recevoir plus d'autorité. Le désir, bien naturel sans doute, d'ennoblir une cité qui les avait vus naître, a probablement suggéré au premier de ces auteurs l'idée de cette (3) anecdote, et le second l'aura adoptée, parce qu'elle

---

(1) Liban. *Orat. Antiochic.* p. 130, 131, Reisk.

(2) Johann. Malal. *Chronograph.* p. 302.

(3) Sainte-Croix, *Examen critique*, p. 406, dern. édit.

flattait la vanité de ses compatriotes, ou peut-être parce qu'il la trouvait conforme aux traditions nationales accréditées de son temps. Les monumens dont s'autorise Libanius, pour prouver la réalité de cette colonie, ne prouvent rien en effet, sinon qu'*Antioche* dut son établissement à des mains macédoniennes, et les relations historiques, que nous rapporterons ailleurs, expliquent cet établissement par la fondation de Séleucus, ou même par celle d'Antigone qui la précéda : il n'est donc pas besoin de recourir à des origines fabuleuses, pour rendre raison des monumens allégués par Libanius. Cette fausse tradition a causé l'erreur de l'auteur de la Chronique paschale qui place une *Alexandrie*, surnommée *Cabiosa*, au nombre des douze colonies qu'il attribue à Alexandre (1). Ce nom de *Cabiosa* était appliqué à une *Laodicée* de Syrie (2), pour la distinguer des autres Laodicées, et au territoire dont cette ville était la capitale. Il est probable que le voisinage où elle était d'Antioche, et l'opinion généralement répandue, que cette dernière avait été bâtie par Alexandre, ont fait croire à cet auteur, qui vivait dans un siècle éloigné de ces événemens, qu'*Antioche*, *Laodicée Cabiosa* et *Alexandrie* n'étaient qu'une seule et même cité sous des dénominations différentes. Du moins aucun

---

(1) *Chronic. Paschal.* p. 170, edit. Ducange.

(2) Ptolem. *Geograph.* lib. v, c. 15, p. 139.

auteur ne fait-il mention d'une *Alexandrie* dans la région indiquée par l'auteur de la Chronique; et dans le cas même où une ville du nom d'*Alexandrie* s'y trouverait placée, il serait encore impossible, vu la rapidité avec laquelle Alexandre la traversa à son départ de *Damas*, et d'après le silence de toute l'antiquité, il serait, dis-je, impossible d'en rapporter la fondation à ce prince.

Après avoir ainsi écarté toutes les traditions fausses ou incertaines qui concernent les établissemens d'Alexandre, cherchons à reconnaître ceux dont l'existence et l'origine sont mieux constatées.

CHAPITRE III.

Colonies fondées par Alexandre dans le cours de ses expéditions d'Asie.

Alexandropolis en Thrace.

(Olymp. CIX, ann. 4, 341 avant J. C.)

Ce prince n'avait encore que seize ans, lorsque son père, occupé au siége de Bysance, lui confia l'administration de ses états. Le jeune héros, impatient de se signaler dans une carrière qu'il parcourut depuis avec tant de gloire et de suc-

cès, profita de l'absence de Philippe pour subjuguer les *Médares*, peuple thrace qui s'était révolté, prit leur ville d'assaut, et, après les en avoir chassés, y établit en leur place une colonie composée de Grecs et d'hommes de différentes nations, sur la fidélité desquels il pût compter à l'avenir : cette ville, ainsi renouvelée, prit alors le nom d'*Alexandropolis*. Telle est la narration de Plutarque (1), qui semble porter tous les caractères de la vérité; elle est cependant contredite par Justin, qui prétend (2) que, pendant le siége de Bysance, Philippe appela son fils auprès de lui, pour lui faire faire sous ses yeux son apprentissage dans l'art militaire. Mais cette légère différence ne saurait détruire l'assertion de Plutarque; et l'expédition d'Alexandre contre les Médares de la Thrace peut avoir eu lieu pendant les intervalles que laissaient entre elles les diverses opérations du siége. C'est sans doute de cette expédition, négligée par Arrien et par Diodore, que parle Eustathe, sur la foi de Strabon (3); en effet, ce grand géographe, qui avait écrit une *Histoire d'Alexandre*, ainsi que nous l'avons déjà dit, décrit rapidement dans sa *Géographie* (4) une invasion de ce prince dans le pays des Gètes;

(1) Plutarch. *vit. Alexandri*, p. 14.

(2) Justin. *Epitom.* lib. IX, c. 1.

(3) Eustath. *in Dionys. Perièges.* v. 304, *apud* Hudson, *Geograph. Min. Græc.* tom. IV, p. 54.

(4) Strabo, lib. VII, p. 301.

il s'avança jusqu'aux rives de l'*Ister*, et prit d'assaut la ville principale de ces barbares : ces circonstances ne peuvent convenir qu'au fait raconté par Plutarque. Mais Strabon ne dit pas qu'Alexandre fonda une colonie; il ajoute même qu'après avoir reçu l'hommage et les présens des vaincus, ce prince reprit, avec la plus grande diligence, le chemin de sa patrie. Cependant le silence du géographe sur l'établissement attesté par Plutarque, s'explique aisément par la brièveté même de son récit, et sans doute il en avait parlé dans son histoire, où chaque fait relatif à Alexandre occupait plus d'espace et devait nécessairement être exposé avec plus de détails.

Cette conjecture nous paraît d'autant plus probable, qu'Etienne de Bysance, qui suit ordinairement Strabon, place (1) en Thrace une *Alexandrie* fondée par Alexandre, âgé seulement de dix-sept ans : ἣν ἔκτισε, ἑπτακαίδεκα ὢν ἐτῶν; et cette dernière circonstance montre clairement qu'il a voulu parler de la même ville que Plutarque appelle *Alexandropolis*. Les commentateurs d'Etienne supposent que cette Alexandrie de Thrace est aussi la même qu'une autre Alexandrie mentionnée par cet auteur au voisinage du golfe *Mélas* (2). Mais la situation indiquée par le récit de Plutarque et de Strabon ne peut s'accorder avec cette dernière position,

(1) Stephan. Byzant. v. Ἀλεξάνδρεια.

(2) Stephan. Byzant. eâdem voc.

et l'existence d'une Alexandrie sur le golfe Mélas ne nous est transmise par aucun autre géographe. Au reste, la destinée de la colonie fondée par Alexandre dans le pays des Médares nous est également inconnue; M. de Sainte-Croix lui-même, qui, dans son *Examen critique*, a recueilli avec tant de soin et d'exactitude les moindres traditions relatives à son héros, se tait sur cette colonie; et cependant le fait était assez important pour mériter une place dans un ouvrage exclusivement consacré à Alexandre, et où se sont glissées encore des discussions étrangères au sujet principal.

Alexandrie près d'Issus.

(Olymp. CXI, ann. 4, 333 avant J. C.)

Strabon prétend (1) qu'immédiatement après la bataille d'Issus, Alexandre bâtit, sur le théâtre même de sa victoire, une ville à laquelle il donna son nom; ce savant géographe ajoute que, dans la même région, le vainqueur fonda encore une colonie, dont le nom de *Nicopolis* devait rappeler éternellement le souvenir de ce succès. Cependant Eustathe (2) dit que *Nicopolis* était le surnom d'*Issus*, et que cette ville le reçut d'Alexandre et le porta toujours depuis, comme un monument de sa victoire. Etienne

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XIV, p. 673.

(2) *Ad Dionys.* v. 119, tom. IV, p. 22.

67

de Bysance assure également (1) qu'*Issus* fut appelée *Nicopolis* par Alexandre; mais le témoignage de ces auteurs, dont l'un copie presque toujours l'autre, ne peut prévaloir sur l'autorité de Strabon, écrivain plus ancien et beaucoup mieux instruit. D'ailleurs, Ptolémée nomme séparément (2) *Issus* et *Nicopolis*, et il assigne à cette dernière une position méditerranée, qui ne convient point à *Issus*. Un voyageur du XIIIe siècle (3) rapporte, sur la fondation d'Alexandrie, une tradition qui n'est pas vraisemblable, mais qui est intéressante, parce qu'elle prouve à quel point le souvenir des exploits d'Alexandre s'était conservé dans les lieux qui en avaient été le théâtre. Ce voyageur, qui se rend l'écho fidèle des bruits qu'il avait recueillis à son passage dans cette contrée, *ut dicunt indigenæ*, raconte qu'*Alexandre-le-Grand bâtit, en un seul jour, cette ville d'Alexandrie, pour servir d'asile à son cheval Bucéphale, et qu'il lui donna son nom*. La circonstance, très-remarquable, de la célérité avec laquelle elle fut construite, se trouve également dans Strabon, et elle indique combien peu fut considérable à sa naissance cette ville, qui n'était sans doute dans l'origine qu'un simple monument, et qui ne devint une véritable cité que par des travaux postérieurs et

---

(1) Stephan. Bysant. *v.* Ἰσσός.

(2) Ptolem. *Geograph.* lib. v, c. 8, p. 129.

(3) Willebrand. ab Oldenburg. *Itinerar. terr. sanct.* p. 135, 136, edit. Leon. Allatii.

successifs. Les fondemens d'Alexandrie furent donc seulement jetés à cette époque par le vainqueur, trop occupé de la poursuite de ses ennemis et du progrès de ses armes, pour se livrer à des soins étrangers; et cette fondation, toute imparfaite qu'elle fût, suffit pour justifier l'assertion de Strabon, que confirment d'ailleurs les témoignages de Scymnus de Chio (1), d'Hérodien (2) et d'Etienne de Bysance (3). Elle explique en même temps le silence qu'Arrien et les autres historiens d'Alexandre ont gardé sur cet établissement, aussi bien que sur celui de *Nicopolis*. Quinte-Curce dit seulement (4) qu'après sa victoire, Alexandre fit élever sur le *Pinare*, fleuve qui baignait Nicopolis, trois autels consacrés à *Jupiter*, à *Hercule* et à *Minerve* : ces monumens subsistèrent long-temps après sa mort, puisque Cicéron en parle dans ses *Epîtres* (5) et Hérodien dans son *Histoire* (6). Le même voyageur, dont j'ai cité plus haut le témoignage, décrit aussi un monument qu'un roi de Syrie fit élever en mémoire de la victoire d'Issus, et qui était encore debout en 1212, époque où il traversa cette contrée. Il est probable que ce fut ce prince qui reprit et termina les travaux

(1) *Geograph. min. græci*, t. II, p. 54.

(2) Herodian. *Histor.* lib. III, c. 4-12.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια.

(4) Quint. Curt. *Histor. Alexand.* lib. III, c. 12.

(5) *Epistol. familiar.* lib. XV, ep. 4.

(6) Herodian. *Histor.* lib. III, c. 12.

d'Alexandrie, que le premier fondateur, emporté par la rapidité de sa course, avait à peine eu le temps d'ébaucher, et, si l'on adopte cette explication, on concevra facilement pourquoi les historiens d'Alexandre, occupés à suivre sa marche et à tracer ses opérations militaires, ont négligé de faire mention d'un établissement projeté et commencé par lui, mais qui ne fut entièrement achevé que sous le règne et par les soins de ses successeurs. Quant à l'époque où s'effectua cette première fondation, dont Strabon fait honneur à Alexandre, il est facile de la déterminer par la date même de la bataille d'Issus, qu'elle suivit immédiatement, selon le témoignage de cet auteur; et la quatrième année de la CXIe olympiade est l'époque commune de ces deux événemens contemporains (1).

Fondation d'Alexandrie en Egypte; rétablissement de Tyr et de Gaza; colonies formées en Syrie.

(Olymp. CXII, ann. 1, 332 avant J. C.)

Je ne m'étendrai pas sur la fondation d'*Alexandrie* d'Egypte; l'origine de cette ville célèbre est trop connue, et je ne pourrais que reproduire ce que la foule des auteurs anciens (2) et des

(1) *Voy.* le *Canon chronologique* de M. de Sainte-Croix, *Examen critique*, p. 684.

(2) Arrian. lib. III, c. 1, p. 156 et sqq.; Plutarch. *vit. Alexandr.*; Diodor. Sic. lib. XVII, c. 52; Jason, *apud* Stephan. Byzant. *v.* Ἀλεξάνδρεια; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 254, tom. IV, p. 44; Euseb. *Chronic.* II, p. 137; *Chronic. Paschal.* p. 170; Strabo, lib. XVII, p. 792 et sqq.; Dion Chrysost.

Critiques modernes (1) ont écrit sur ce sujet. M. de Sainte-Croix (2), dont j'ai combattu à regret les préventions, reconnaît ici la vérité des intentions que j'ai prêtées au fondateur de tant de colonies; il rend justice aux vues élevées et lumineuses qui dirigèrent le vainqueur de Darius dans le choix de cet établissement; il décrit les avantages naturels de sa situation et les travaux par lesquels la prévoyance du héros réussit encore à l'améliorer; il ne voit enfin dans la construction de cette ville, qu'une entreprise avouée par la saine politique et par l'humanité, et bien préférable à ces vains édifices d'*une architecture colossale et énigmatique, prodiges de travail et monumens éternels de la tyrannie des princes qui les firent élever.* C'est dans l'ouvrage de cet habile Critique, dont je me plais à citer les propres expressions, et dans ceux des auteurs dont je me suis borné à indiquer les témoignages, que mes lecteurs doivent chercher des détails qui ne pourraient leur offrir ici qu'une répétition fastidieuse; et, sans m'arrêter plus long-temps sur un point qui ne présente

---

Orat. ad Alexandr.; Quint. Curt. lib. IV, c. 21; Plin. lib. V, c. 10; Vell. Patercul. lib. I, c. 14; Hirt. *de Bello Alexandrin.* c. V; Valer. Maxim. lib. I, c. 4; Ammian. Marcellin. lib. XXII, c. 16; Johann. Malal. *Chronog.* lib. VIII, p. 244 *et multi alii.*

(1) Huet, *Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*, c. XVII; Robertson, *Recherches historiques sur l'Inde*, p. 19; d'Anville, *Mémoire sur l'Égypte*, p. 52 et suiv.; *Académ. des Inscriptions*, tom. IX, p. 416 et suiv.; Wesseling, *ad Diodor. Sicul.* tom. II, p. 200; Scaliger, *ad* Euseb. *Animadv.* p. 126.

(2) *Examen critique*, p. 286-289.

aucune difficulté nouvelle à la critique, je passe à d'autres établissemens formés par Alexandre dans des régions et à une époque peu éloignées de celles-là.

La révolte des Samaritains força Alexandre de revenir en Syrie, pour châtier les rebelles et prévenir les suites d'une semblable défection. Les historiens de ce prince, en traçant ainsi sa route, ont négligé d'en marquer le motif. Arrien (1) et Diodore (2) se contentent d'indiquer son retour, le premier en Phénicie, et le second en Syrie; le seul Quinte-Curce parle du soulèvement arrivé à Samarie, ainsi que de la vengeance qu'en tira Alexandre (3); et les principales circonstances de son récit sont confirmées par Eusèbe (4). Après la prise de Tyr et la soumission de Gaza, Alexandre avait conquis la Judée, et avant de s'engager dans une autre expédition, il avait laissé un de ses officiers, Andromachus, pour commander dans cette province, et raffermir la foi douteuse de ses nouveaux sujets. Ils reprirent, dès qu'ils le virent éloigné, leur sécurité et leur audace. Les habitans de *Samarie* levèrent l'étendard de la révolte, et le sang d'Andromachus fut répandu par les mains de ces rebelles; mais ils ne tardèrent pas à se repentir d'un acte de vengeance, qui leur attira de justes et sanglantes repré-

(1) Arrian. lib. III, p. 166.
(2) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 52.
(3) Q. Curt. lib. IV, c. 22.
(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 137.

sailles. Au premier bruit de ce soulèvement, Alexandre quitte l'Egypte, à la tête d'une armée victorieuse dont les rangs venaient encore de se grossir par des renforts nouvellement arrivés de la Grèce (1), surprend la ville de Samarie, en chasse les coupables habitans, et établit à leur place une colonie composée de ses fidèles Macédoniens. Tel est le récit d'Eusèbe; Quinte-Curce rapporte en peu de mots cette expédition; mais il ne dit rien de la colonie macédonienne formée à Samarie; et cependant le Syncelle (2), qui, il est vrai, n'a fait souvent que copier servilement le texte d'Eusèbe, fait mention du même établissement. Au reste, le silence des historiens d'Alexandre peut encore s'expliquer dans cette occasion, par les raisons que nous avons données plus haut; et la tradition rapportée par les chronologistes est conforme à la vraisemblance, ainsi qu'au plan suivi dans cette campagne par le héros macédonien. La fondation d'Alexandrie avait fait sentir à ce prince la nécessité de rétablir Tyr, dans la crainte (3) que les marchands, accoutumés au commerce des Phéniciens, et les Phéniciens eux-mêmes, n'entreprissent de relever cette antique métropole, pour rivaliser le commerce naissant de la capitale de l'Egypte. Cette vue était sage, et le projet

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. III, c. 5.

(2) Syncell. *Chronograph.* p. 261.

(3) Huet, *Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*, ch. XVIII.

digne du monarque qui l'avait conçu; il en avait déjà commencé l'exécution, lorsqu'après la prise de Gaza, qui suivit immédiatement celle de Tyr, il avait peuplé la première de ces villes des habitans des cités voisines, gens soumis à ses volontés. Il projetait, ainsi que nous l'apprend Arrien (1), d'en faire une place d'armes qui servît à tenir ses ennemis en respect : ἐχρῆτο ἄτε φρουρίῳ ἐς τὸν πόλεμον. Il est vrai que Strabon prétend que Gaza fut alors détruite et demeura déserte (2); mais Strabon se trompe certainement, et il est probable que cet auteur aura confondu le désastre momentané que cette ville éprouva sous Alexandre, avec sa destruction totale par *Alexandre Zébina* (3), l'an 96 avant Jésus-Christ (4). Quoi qu'il en soit, Alexandre prit soin de repeupler Tyr d'hommes entièrement dévoués à ses volontés (5); et ces fidèles colons recouvrèrent, sous la protection du maître auquel ils devaient leur fortune et leur établissement, une partie du vaste commerce dont l'ancienne Tyr avait joui (6). M. de Sainte-Croix, qui refuse toujours de croire aux intentions d'Alexandre, dit (7) qu'*il ne trouve nulle part le choix* que ce prince fit des nou-

(1) Arrian. lib. II, c. 27, *sub finem*, p. 154.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 759. *Vid. not.* Palmer.

(3) Joseph. *Antiq. judaïc.* lib. XIII, c. 13.

(4) Sainte-Croix, *Examen critique*, p. 285, 2e édit.

(5) Huet, *ouvrage cité*, *ibidem*.

(6) Strabo, *loc. cit.*; Justin. lib. XVIII, c. 3, 4.

(7) *Examen critique*, p. 414, même édit.

veaux habitans de Tyr; Justin le dit pourtant en termes assez clairs (1) : *ingenuis et innoxiis insulæ attributis, ut genus urbis ex integro conderetur*. On ne peut, je crois, exprimer d'une manière plus formelle que la colonie formée par Alexandre n'avait rien de commun avec l'ancienne population de Tyr, presque entièrement exterminée pendant le siége et lors de la prise de cette ville (2). Les colons auxquels elle fut abandonnée étaient sans doute des Phéniciens des cités voisines, de même que ceux qui avaient été précédemment établis à Gaza; et il est probable qu'il s'y joignit quelques-uns des Grecs fixés sur ces rivages, où ils étaient habitués à trafiquer.

Peut-être est-ce encore à cette même époque qu'on doit rapporter la fondation de quelques villes situées au voisinage de Tyr, et attribuées à Alexandre, telles que *Gérasa*, *Dium*, *Pella*, dont les noms indiquent en effet une origine *grecque* et *macédonienne*. La première de ces villes, qui toutes trois appartenaient à la *Décapole* de la *Cœlé-Syrie* (3), fut peuplée, selon Jamblique (4), par des soldats macédoniens affaiblis par l'âge, et que leur maître établit dans

(1) Justin. *Epitom.* lib. XVIII, c. 3.

(2) *Cf.* Diodor. Sic. lib. XVII, c. 46; Arrian. lib. II, c. 24; Quint. Curt. lib. IV, c. 4.

(3) Stephan. Byzant. *v.* Γέρασα; Plin. *Histor. natur.* lib. V, c. 18; *add.* Ptolem. lib. III, c. 15; Epiphan. *lib. de mensuris.* c. XV.

(4) *Commentar. ad* Nicom. *Arithmet.*

cette région nouvellement conquise. Cette tradition se concilie aisément avec celles que nous avons rapportées concernant les autres établissemens qu'Alexandre forma dans la même contrée, et il est probable, en effet, que ce prince profita de cette occasion pour se débarrasser de quelques vétérans incapables de le suivre dans les expéditions hasardeuses où il projetait de s'engager. D'ailleurs, le récit de Jamblique est, en quelque façon, confirmé par une autre tradition que nous a conservée le Grand Etymologiste, sur la foi d'un ancien historien (1). Cet écrivain racontait qu'Alexandre, s'étant emparé d'une place, massacra tous les jeunes gens des deux sexes, et n'y laissa de vivans que les vieillards, auxquels il permit de rebâtir leur ville et de la repeupler. A la vérité, aucun auteur ne parle de ce massacre, et une pareille cruauté est entièrement opposée à l'idée que nous devons nous former du caractère d'Alexandre; le Grand Etymologiste aurait dû nous apprendre quelle était cette place dont le prince macédonien se rendit maître, et si la nouvelle ville fut construite sur l'emplacement de l'ancienne. Mais il est probable que la sévérité avec laquelle il traita les habitans de Tyr, de Gaza et de Samarie, aura causé la méprise de l'historien cité par le Grand Etymologiste, ou plutôt celle de ce

(1) *Magn. Etymolog. v.* Γέραρα.

compilateur, qui a négligé de nous transmettre le témoignage original. La seule induction que nous devions tirer de ce récit, sans doute altéré par l'ignorance du copiste, c'est qu'Alexandre établit dans la ville de *Gérasa* une colonie semblable à celles qu'il venait de former à *Tyr*, à *Gaza* et à *Samarie*; et cette induction s'accorde avec la tradition recueillie par Jamblique.

La ville de *Dium*, située au voisinage de la précédente, rappelle le nom d'une cité célèbre de Macédoine; et cette homonymie pourrait, à défaut d'autres preuves, nous autoriser à lui attribuer une même origine; mais Etienne de Bysance dit positivement que *Dium, en Syrie, avait été fondée par Alexandre* : Δῖον, κοίλης Συρίας, κτίσμα Ἀλεξάνδρου (1), et Eustathe confirme, ou plutôt répète son témoignage (2). Cette tradition se concilie trop évidemment avec les précédentes pour ne pas leur ajouter un degré de plus d'autorité, et en recevoir à son tour une nouvelle certitude. Nous devons donc attribuer cet établissement aux mêmes mains et à la même époque que ceux que nous venons d'indiquer.

Ce fut encore pendant le séjour d'Alexandre en Syrie que *Pella* reçut son nom et sa naissance. Cette dernière ville existait déjà sous le nom de *Butis* (3); mais elle fut appelée *Pella*, en l'honneur de la patrie d'Alexandre, par les

(1) Stephan. Bysant. *v.* Δῖον.

(2) *Ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 538.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Πέλλα.

soldats *macédoniens* que ce prince y établit. Eustathe, qui nous apprend (1) ce fait intéressant, commet cependant une erreur en confondant *Pella* avec *Apamée;* ces deux villes existèrent simultanément, et c'est ce que prouvent leurs médailles, recueillies par Eckhel. Cet habile antiquaire a observé sur celles de Pella le même type que sur les médailles de la ville du même nom en Macédoine (2); cette identité suffirait seule, en l'absence du témoignage d'Eustathe et des probabilités qui l'appuient, pour assigner aux deux cités homonymes une origine commune; au reste, Etienne de Bysance confirme également la fondation macédonienne de *Pella*, en Syrie. Le passage de cet auteur (3) offre cependant une altération, d'où résulte une méprise assez grave; il paraît confondre *Dium* avec *Pella*, tandis que ces deux villes sont distinguées par tous les géographes (4). Mais la correction de Saumaise, ou plutôt la leçon que ce Critique avait trouvée dans le manuscrit palatin, détruit cette erreur, qui ne doit point être imputée à Etienne de Bysance, et rétablit la pureté du texte de cet auteur.

Je n'ai point cru devoir ranger, parmi les colonies fondées par Alexandre à cette époque,

(1) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 918, *apud Geograph. min. græc.* tom. IV, p. 163.

(2) *Doctrina Num.* tom. II, p. 74.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Δῖον.

(4) Plin. lib. V, c. 18; Ptolem. *Geograph.* lib. V, c. 15; Joseph. *de Bell. judaïc.* lib. III, c. 2; *idem*, *Antiquit. judaïc.* lib. XIV.

une ville d'*Alexandrie*, que l'auteur de la *Chronique paschale* place (1) en Egypte, dans la région appelée *Pentapole*, et au voisinage de *Memphis*, à laquelle elle servait de port : Μέμφεως ἦσαν ἐμπόριον. Cette ville n'est citée par aucun géographe, et m'est absolument inconnue ; le nom de *Tettus*, qu'elle portait avant sa fondation par Alexandre, est également ignoré des Critiques, et mes recherches n'ont rien découvert qui pût me conduire à déterminer sa position et son origine. Tout me semble donc indiquer, ou que le chroniqueur s'est trompé dans cet endroit, ou que son texte est corrompu ; et j'attendrai de nouvelles lumières pour prononcer sur ce point.

Je serai moins scrupuleux à l'égard d'une tradition rapportée par Eusèbe (2), et qui attribue à Alexandre la fondation de la ville de *Parætonium*, en Libye. Le silence de tous les historiens de ce prince ne suffirait pas seul, il est vrai, pour détruire l'autorité de ce témoignage ; mais l'invraisemblance même du fait et le désordre de la chronologie d'Eusèbe, doivent nous porter à le rejeter. Ce n'est qu'après l'expédition contre les *Hyrcaniens* et les *Mardes*, que ce chronologiste, ramenant Alexandre dans le pays d'Ammon, lui fait fonder *Parætonium* : or, rien n'est plus opposé à la vérité qu'une pareille marche, et que ce retour en Libye. J'ajouterai que le

(1) *Chronic. Paschal.* p. 170, edit. Ducang.

(2) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 137.

Syncelle, qui a fait entrer dans sa compilation la plupart des dates et des événemens relatés par Eusèbe, omet cette fondation (1); ce qui pourrait nous induire à penser que le texte de ce dernier, qui ne nous est connu que par la traduction de saint Jérôme, a souffert ici quelque interpolation. Cependant il faut croire que cette tradition, tout erronée qu'elle est en effet, avait été adoptée par quelques-uns des écrivains du moyen âge, soit Grecs, soit Arabes, qui traitèrent des actions d'Alexandre; car le faux Callisthène, dans son roman bizarre sur la vie de ce prince, lui attribue également l'origine de Paraetonium, et il rapporte même à ce sujet une étymologie dont le ridicule est parfaitement d'accord avec les autres circonstances de son récit ainsi qu'avec la composition entière de son ouvrage (2). Mais ce serait abuser du temps et de la patience de nos lecteurs, que de nous arrêter plus long-temps à réfuter des fables indignes de tout examen. Je ne chercherai pas davantage à expliquer la tradition rapportée par Eustathe (3), qui attribue à Alexandre le rétablissement de Cyrène : λέγεται δὲ ὅτι καὶ αὕτη, καθαιρεθείσης τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας, ὑπὸ Ἀλεξάνδρου ἀνεκτίσθη. La

---

(1) Syncell. *Chronograph.* p. 261.

(2) *Voy.* le jugement que porte M. de Sainte-Croix (*Examen critique*, p. 163 et suiv.) de ce singulier ouvrage. Il existe manuscrit à la Bibliothèque royale; et le savant M. Laporte Dutheil se propose d'en publier le texte original, accompagné d'une version latine et de notes critiques.

(3) *Ad* Dionys. *Perieges.* v. 213, tom. IV, p. 38.

marche de ce conquérant ne se dirigea jamais jusqu'à la Cyrénaïque, et tous ses historiens se taisent sur un fait qui, s'il était vrai, n'aurait pas dû échapper à leur connaissance.

Alexandrie des Ariens.

(Olymp. CXII, ann. 3, 330 avant J. C.)

La marche d'Alexandre, dans les contrées de l'Asie qu'il parcourut en vainqueur, depuis le champ de bataille d'Arbelles jusqu'aux embouchures de l'Indus, nous servira à déterminer l'emplacement et l'époque des colonies qu'il dissémina sur tout ce vaste espace; et l'historien, qui s'applique à recueillir ces sortes de notions, doit ici plus que jamais s'attacher aux traces du conquérant. Après avoir dompté l'Hyrcanie et traversé rapidement le pays des Parthes, ce roi dirigeait sa course vers la Bactriane, où Bessus s'était retiré. Mais instruit, dans sa route, de la révolte de *Satibarzanes*, satrape de l'*Arie*, il tourne brusquement vers cette contrée, et arrive devant *Artacoana*, sa capitale, avant que les rebelles aient pu se mettre en défense. Tout se soumet à son arrivée, tout rentre dans l'obéissance, et de là il porte la guerre chez les *Dranges* ou *Zarangéens*. Tel est le récit d'Arrien (1); celui de Quinte-Curce y est conforme (2), et ces deux

(1) Arrian. lib. III, p. 220 et sqq.
(2) Quint. Curt. lib. VI, c. 6, §. 18.

auteurs négligent également de marquer la fondation d'une ville qui devait se trouver sur la route d'*Artacoana* à *Prophthasia*, capitale des Zarangéens (1). Le silence de ces historiens doit paraître étonnant, lorsque la plupart des géographes placent en ces cantons une ville d'*Alexandrie*, dont ils attribuent la fondation au héros macédonien (2). Ils ne parlent pas non plus de celle que le même prince fit construire dans l'*Arachosie*; mais Diodore, qui se tait comme eux sur ces fondations, nous indique la cause de cet oubli (3), lorsqu'il parle des colonies formées par Alexandre aux environs de l'*Alexandrie du Paropamise*. Il est probable en effet qu'il aura confondu ces villes, qu'il ne désigne que d'une manière vague et générale, avec celles des Ariens et des Arachotes; et quoiqu'il n'y ait aucun rapport entre les distances réelles qui devaient séparer ces différentes cités, et celles qu'il leur assigne, comme nous le montrerons plus bas, on doit croire qu'un passage mal interprété de l'auteur qu'il avait sous les yeux, a causé son erreur. Tout sert à confirmer la tradition relative à cette *Alexandrie* des Ariens; les fréquentes révoltes excitées dans ce pays, et qui ne furent que momentanément étouffées par la présence

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 514; Plin. lib. VI, c. 17.

(2) Stephan. Bysant. v. Ἀλεξάνδρεια; Isidor. Charac. *Stathm. Parth. apud* Hudson, tom. II, p. 8; Strabo, lib. XV, p. 723; Ammian. Marcell. lib. XXII; Plin. lib. VI, c. 23.

(3) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 83, tom. II, p. 224, edit. Wesseling.

d'Alexandre (1), exigeaient qu'il y laissât une forte garnison, et une place capable de tenir ses ennemis en respect. Quinte-Curce dit qu'il demeura *soixante jours* dans la région des Evergètes, pour régler leurs affaires (2). Mais est-il vraisemblable que ce conquérant si actif ait interrompu si long-temps sa marche pour ce seul motif, et les *règlemens* qu'il fit chez des peuples soumis et paisibles dûrent-ils exiger un aussi long séjour au milieu d'eux? J'aime mieux croire qu'Alexandre fit reposer son armée jusqu'à l'entière construction de la ville qu'il faisait bâtir chez les *Ariens*. Peut-être voulut il aussi par ce moyen occuper une partie de ses troupes, et distraire leur attention du procès de Philotas, qui s'instruisit chez les Dranges, selon Arrien (3) et Quinte-Curce (4). Une autre circonstance semble justifier cette conjecture; le dernier de ces auteurs nous parle d'un secours considérable de cavalerie et d'infanterie qu'Alexandre avait reçu d'Antipater et de la Grèce, immédiatement après la soumission d'*Artacoana*, et avant son expédition contre les Zarangéens (5). L'arrivée de ce renfort put lui permettre de détacher de son armée une colonie militaire pour peupler la nouvelle ville, et servit ainsi les projets qu'il

(1) Arrian. lib. III, p. 239; Q. Curt. lib. VII, c. 3.

(2) Quint. Curt. *loc. suprà laud.* §. 9.

(3) Arrian. lib. III, p. 224.

(4) Q. Curt. lib. VI, c. 7.

(5) Q. Curt. lib. VI, c. 6, §. 18.

avait en la fondant. Quant à la position de cette Alexandrie, on s'accorde assez généralement à la reconnaître dans celle de la moderne *Hérat*, capitale du Korasan; et je souscris sans peine aux raisons qu'a développées M. Barbié du Bocage, dans son savant Mémoire imprimé à la suite de l'*Examen critique des historiens d'Alexandre* (1). M. d'Anville n'était pas du même avis; il faisait correspondre cette ville à un lieu appelé *Corra* (2). Au reste, les témoignages des écrivains orientaux, recueillis par Golius (3) et par d'Herbelot (4), confirment ceux des anciens auteurs qui attribuent sa fondation à Alexandre.

Alexandrie des Arachotes.

(Même année que la précédente.)

Ce héros avait achevé de pacifier les provinces rebelles, et vainqueur des Dranges et des Evergètes, il marchait vers la Bactriane; sur sa route il soumit les *Arachotes*, peuple limitrophe de l'Inde. Arrien ne dit qu'un mot de cette expédition (5), et Quinte-Curce ne la touche de même que d'une manière légère (6); l'un et l'autre passent sous silence la fondation d'une

(1) *Mémoire cité*, p. 822 et suiv.
(2) *Géograph. ancienne*, tom. II, p. 288.
(3) Golius, *ad Alfergan*. p. 180.
(4) D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 449.
(5) Arrian. *de Expedit. Alexandr.* lib. III, p. 229.
(6) Quint. Curt. lib. VII, c. 3, §. 9.

ville d'*Alexandrie*, que plusieurs auteurs placent dans l'Arachosie, et nous avons déjà indiqué les raisons probables de cet oubli. Elle était située, selon Isidore de Charax (1), sur un fleuve qui donne son nom à toute la contrée, et elle portait le nom d'*Alexandropolis*, que rendit plus respectable encore le titre de *métropole* ou de capitale, dont elle fut depuis décorée, au témoignage du même auteur. Ce n'était pas en effet une cité vulgaire : dans des temps postérieurs à l'expédition d'Alexandre, elle servait de limites à l'empire des Parthes, du côté de l'Inde (2). Ptolémée fait également mention (3) d'une ville de ce nom dans la même contrée, et parmi les *Alexandries* que nomme Etienne de Bysance (4), il s'en trouve *deux* que ce géographe place dans l'*Arachosie*.

L'existence de ces deux villes pourrait causer quelque embarras, si le témoignage d'Etienne était confirmé d'autre part; et une note de son commentateur avertit de ne pas confondre ces deux Alexandries citées séparément. Il ne me paraît pas cependant qu'elles doivent être distinguées, et aucun autre auteur, à ma connaissance, n'a parlé de deux villes du nom d'*Alexandrie*, situées dans l'*Arachosie*. Berkélius prétend que la première nommée dans Etienne, est celle

(1) Isidor. Charac. *in Stathm.* c. 20. *Parth.* tom. II, p. 8.

(2) *Idem*, *ibid.*

(3) Ptolem. *Geograph.* lib. VI,

(4) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια, et Berckel. *ad hunc loc.* p. 94 et sqq.

qu'Isidore de Charax place sur le fleuve Arachotus, et que la seconde était sur la frontière même de l'Inde; mais cette détermination, quoique suggérée par Etienne, n'a rien de précis, et n'est que faiblement autorisée par un passage d'Arrien, que n'allègue même point Berkélius, et où il est question d'une expédition *chez les Indiens voisins des Arachotes* : ἐπῆλθε δὲ καὶ τῶν Ἰνδῶν τοὺς προσχώρους Ἀραχώτοις. Du reste, Arrien, le seul des historiens d'Alexandre qui parle (1) de cette expédition, garde le plus absolu silence sur la seconde fondation indiquée par Etienne dans le pays des Arachotes. L'explication du Critique me semble donc dénuée de fondement; et il est plus simple de reconnaître qu'Etienne, ou le copiste qui nous a transmis son ouvrage, avait fait un double emploi de la même ville; méprise qui se rencontre fréquemment dans ce livre, et que nous y avons plus d'une fois signalée.

L'*Alexandrie* des Arachotes devint, par la suite des temps, le chef-lieu d'une satrapie formée dans cette province, et ce fut *Ménon* qui, le premier, l'administra sous les ordres d'Alexandre (2). Quinte-Curce ajoute qu'Alexandre laissa à cet officier une garnison composée de quatre mille hommes d'infanterie et de six cents chevaux; cette garnison fut sans doute établie dans la

(1) Arrian. *de Expédit. Alexand.* lib. III, p. 229.

(2) Arrian. *ibid.*; Q. Curt. lib. VII, c. 3, §. 9.

nouvelle ville, et servit à la peupler (1). L'existence de cette colonie ne fut pas bornée à la courte durée de celle de son fondateur; elle a continué de subsister jusqu'à nous, et la dénomination qu'elle porte aujourd'hui, conserve encore des traces manifestes de sa première origine. M. d'Anville place (2), sur la frontière de l'Inde, une ville appelée *Skanderich d'Arrokage*, et cette position, et ce nom si semblable à l'ancien, malgré l'altération causée par le temps et les révolutions de toute espèce dont cette contrée a été le théâtre, indiquent indubitablement la même ville que Ptolémée et Isidore plaçaient dans l'*Arachosie*; nous pouvons donc ajouter cet exemple à ceux que nous avons cités plus haut, pour prouver la sagacité et le discernement qui dirigeaient Alexandre dans le choix de ses établissemens.

Alexandrie du Caucase.

(Olymp. CXII, ann. 4, 329 avant J. C.)

Après avoir achevé la conquête de l'Arachosie, Alexandre marcha vers le pays des *Paropamisades*, et traversa des déserts, dont Quinte-Curce, dans son style accoutumé, nous trace le plus effrayant tableau (3). Après des fatigues

---

(1) Quint. Curt. lib. VII, c. 3, §. 9.

(2) *Antiquités de l'Inde*, p. 5.

(3) Quint. Curt. lib. VII, c. 3, §. 11, *adde* Diodor. Sic. lib. XVII, c. 82.

et des peines incroyables, l'armée arriva enfin au pied du Paropamisus, que Quinte-Curce, adoptant une tradition populaire, appelle le *Caucase*. Alexandre fit reposer ses troupes dans cette situation, et y séjourna le temps nécessaire pour donner la faculté de rejoindre à ceux qui n'avaient pu suivre sa marche. Mais ce motif ne fut pas le seul qui lui fit suspendre le cours de ses opérations guerrières; et, profitant de ce retard involontaire, il conçut le projet de fonder une nouvelle colonie dans les lieux mêmes où il était obligé de s'arrêter. Il choisit, au pied de la montagne, l'emplacement le plus propre à cette construction, et *sept mille Macédoniens* des plus âgés, auxquels se joignirent les invalides devenus inutiles aux expéditions militaires, furent établis dans cette place, qui reçut le nom de son fondateur. Telle est la narration de Quinte-Curce (1), dont s'éloigne peu celle d'Arrien, quant aux principales circonstances (2). Cependant, le récit de ce dernier renferme une différence qu'il est important de remarquer ici; il semble en effet placer cette Alexandrie du côté du Paropamise tourné vers l'Arachosie, tandis que, selon Quinte-Curce, elle était située sur l'autre flanc de la montagne, sur la route de la Bactriane; voici la phrase d'Arrien : *καὶ θύσας ἐνθαύτα τοῖς θεοῖς, ὅσοις νομὸς*

(1) Quint. Curt. lib. VII, c. 3, §. 11.

(2) Arrian. lib. III, c. 28, p. 230.

αὐτῷ, ὑπερέβαλε τὸ ὄρος τὸν Καύκασον. Il est clair, d'après ce passage, que si Alexandre ne *traversa le Caucase* qu'après avoir fondé sa ville et *fait ses sacrifices accoutumés*, la position de cette ville dut être sur le flanc de la montagne qui regarde l'Arachosie, ce qui est contraire à toutes les traditions et à l'emplacement moderne qu'on lui assigne. Le même auteur, parlant encore ailleurs de la même cité (1), s'exprime de manière à confirmer cette induction; il dit qu'à son retour de la Bactriane, Alexandre passa le Caucase pour se rendre à Alexandrie, qu'il avait fondée chez les Paropamisades, lors de sa première expédition : ὑπερβαλὼν δὲ τὸν Καύκασον ἐν δέκα ἡμέραις ἀφίκετο εἰς Ἀλεξάνδρειαν πόλιν, τὴν κτισθεῖσαν ἐν Παροπαμισάδαις. Ces deux passages comparés l'un à l'autre prouvent incontestablement que la situation donnée à cette Alexandrie par Arrien, diffère de celle que la même ville occupe dans Quinte-Curce.

Le récit de Diodore est beaucoup plus conforme à ce dernier; il dit en effet (2), qu'arrivé au pied du *Caucase* ou du *Paropamise*, ὃ τινες Παροπάμισον ὄρος προσαγορεύουσι, Alexandre y établit son camp; et que, l'ayant traversé en seize jours de temps, il bâtit une ville, qu'il nomma *Alexandrie*, à l'entrée du passage qui conduit vers la

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. IV, c. 22, p. 290.

(2) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 83. Strabon parle (lib. XV, p. 725.) de la fondation de cette ville par Alexandre.

Médie : *πόλιν ἔκτισε κατὰ τὴν εἰσβολὴν τὴν φέρουσαν εἰς τὴν Μηδικὴν, ἣν ὠνόμασε Ἀλεξάνδρειαν.* Plus bas, il ajoute qu'Alexandre partit de là pour entrer dans la Bactriane : *αὐτὸς δὲ ἀναλαβὼν τὴν δύναμιν προῆγεν εἰς Βακτριανήν.* On ne peut indiquer d'une manière plus claire, que la nouvelle colonie était située de l'autre côté du Caucase, par rapport à l'Arachosie; et une différence aussi essentielle entre le récit d'Arrien et ceux de Diodore et de Quinte-Curce, méritait bien d'être relevée. Quant aux autres points de la narration de ces deux derniers, les variations sont peu importantes; et il est facile, en les comparant, de voir qu'ils avaient puisé aux mêmes sources. Diodore ne marque que *seize jours* pour la traversée du Caucase, et Quinte-Curce en met *dix-sept;* voici cependant une différence plus grave. Diodore dit qu'Alexandre établit dans cette ville et dans quelques autres qu'il fonda aux environs, *sept mille barbares ou naturels du pays*, auxquels il joignit *trois mille volontaires* (1) qui avaient accompagné son armée, et *ceux des Grecs mercenaires* qui voulurent prendre part à la nouvelle colonie. Selon Quinte-Curce, au contraire, ces colons étaient tous *Macédoniens;* mais cette opinion n'est nullement probable. Comment Alexandre aurait-il pu consentir à

---

(1) Diodore ne marque pas expressément de quelle nation étaient ces *volontaires*, qu'il porte au nombre de *trois mille;* mais la manière dont il s'exprime indique assez qu'ils n'étaient pas *Grecs*.

détacher de son armée sept mille de ces braves soldats qui en faisaient la force? D'ailleurs, quelle est cette différence qu'établit l'historien latin entre les *vétérans Macédoniens* et les *soldats devenus inhabiles aux travaux militaires? VII millibus seniorum Macedonum, et prætereà inutilibus, quorum operâ uti desisset.* On sent trop ici que l'auteur a sacrifié l'exactitude et la précision historique au nombre et à l'agrément de la phrase. La source de l'erreur de Quinte-Curce est dans la fausse interprétation qu'il a donnée au sens de l'auteur qu'il avait sous les yeux, aussi bien que Diodore; et cette négligence ne doit pas nous surprendre de sa part.

Lorsqu'Alexandre, après l'entière soumission de la Bactriane, dirigea sa marche vers l'Inde, il repassa par Alexandrie, ainsi que le prouve le témoignage d'Arrien, que nous avons rapporté plus haut (1). Il paraît, d'après les divers soins dont il s'y occupa, que ce prince y fit quelque séjour, et ce temps fut sans doute employé à faire reposer son armée, ainsi qu'à fortifier sa colonie encore mal affermie. Il y ajouta de nouveaux habitans pris parmi les naturels du pays et les Macédoniens épuisés par l'âge et par les fatigues; enfin, il n'épargna rien pour en faire une place forte; il y laissa pour la gouverner, Nicanor, un de ses *hétæres* (2), et il en

(1) Arrian. lib. IV, c. 22, p. 290.

(2) Ἕνα τῶν ἑταίρων. Je me sers avec confiance de ce mot, employé par M. de Sainte-Croix (voy. *Exa-*

fit la capitale d'une satrapie, qui comprenait, outre le pays des Paropamisades, toute la contrée bornée par le fleuve *Cophène* (1). Ce fut sans doute alors que le nombre des habitans de cette ville s'éleva jusqu'à celui que marquent Quinte-Curce et Diodore, et ces deux historiens ont confondu en une seule les deux fondations distinguées par Arrien. Etienne de Bysance fait mention de l'Alexandrie du *Paropamise*, qu'il place dans la Sogdiane (2), et dont il attribue la fondation à Alexandre. Ptolémée indique deux villes de ce nom dans cette même région (3); l'une, qu'il désigne par l'épithète de *Oxiané*, et dont nous reconnaîtrons bientôt la position dans celle que les autres géographes mettent sur le *Tanaïs*; et la seconde qu'il appelle Ἀλεξάνδρεια ἐσχάτη, *Alexandrie la plus reculée*, qui est sans doute la même que l'*Alexandrie du Paropamise*. Cette dernière ville était en effet trop importante pour être oubliée par Ptolémée, et c'est en vain qu'on cherche son nom dans la partie des tables de cet auteur où est décrite la Bactriane; il faut donc qu'il ait compris la région des *Paropamisades* dans les limites de la Sogdiane, induction qu'il confirme lui-même lorsqu'il assigne à la Sogdiane pour ses bornes

---

men critique, p. 451.), parce que je ne trouve aucun terme analogue dans notre langue.

(1) Arrian. *de Exped. Alexand.* lib. IV, c. 22, p. 290.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια; *add.* Plin. *Histor. natur.* lib. VI, c. 23.

(3) Ptolem. *Geograph.* lib. VI, c. 12, p. 160.

au midi les monts appelés *Caucasiens*, les mêmes que le *Paropamise*. Il est probable qu'Etienne de Bysance avait adopté la même opinion, puisqu'il met l'Alexandrie du Paropamise dans la Sogdiane; et au lieu de voir une erreur dans ce passage, ainsi que l'a jugé Holstein (1), il serait peut-être plus juste d'y reconnaître l'incertitude qu'avait subie, à des époques différentes, la démarcation de ces régions éloignées.

L'auteur (2) de la *Chronique paschale* met au nombre des douze villes fondées par Alexandre une *Alexandrie*, qu'il désigne par ces mots : Τὴν Κάσον; et les Critiques n'ont pu retrouver, d'après une indication aussi défectueuse, la ville dont il était question. Il est évident que le texte a subi ici une altération, et le rang qu'occupe cette Alexandrie dans la liste du chroniqueur, et la célébrité dont elle jouissait dans l'antiquité, me persuadent qu'il faut suppléer en cet endroit : Τὴν πρὸς Καύκασον, correction légère qui rétablit la vraie leçon et ne laisse aucun doute sur la situation de la colonie indiquée par cet auteur.

Quoi qu'il en soit, les géographes modernes reconnaissent assez généralement l'emplacement de cette Alexandrie du Caucase, dans celui qu'occupe aujourdhui *Kandahar*, ville qui, par sa position sur la frontière de deux grands empires, est regardée comme l'une des

---

(1) Holsten. *not. ad* Stephan. Bysant. p. 25.

(2) *Chronic. Paschal.* p. 171.

plus importantes de l'Asie. « Sa situation, dit » M. d'Anville (1), convient parfaitement à une » Alexandrie, qu'en sortant de l'Arachosie pour » passer dans la Bactriane, Alexandre construisit » au pied du Caucase. Cette convenance locale, » jointe au témoignage des écrivains orien- » taux (2), suffisant pour décider que Kandahar » est une Alexandrie, je ne crois pas qu'il faille » encore imaginer de l'analogie entre cet ancien » nom et la dénomination actuelle de Kanda- » har, comme quelques auteurs, et le géographe » turc, avec Abulféda, le prétendent ». L'illustre géographe expose les mêmes idées dans son Traité sur *les Antiquités de l'Inde* (3); le major Rennel, dont les savantes recherches ont jeté tant de lumières sur la géographie de cette contrée, était aussi de la même opinion (4); et Robertson regarde comme un fait certain l'identité entre la moderne *Kandahar* et l'ancienne *Alexandrie* : « Il (Alexandre) campa à Alexan- » drie du Paropamise, au même site qu'occupe » la ville actuelle de Kandahar (5) ». J'ai cependant quelque peine à partager l'opinion de d'Anville, sur le défaut d'analogie qu'il trouve entre ce nom de *Kandahar* et celui de *Skander* ou

---

(1) *Eclaircissemens sur la Carte de l'Inde*, p. 19.

(2) *Géographe Turc*, ch. VII; *add.* d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 248.

(3) D'Anville, *Antiquités de l'Inde*, p. 5.

(4) *Voyage de Néarque*, p. 7, *note*.

(5) Robertson, *Recherches sur l'Inde*, sect. 1, p. 15.

Skandera, que les Orientaux donnent aux villes fondées par Alexandre. Les géographes de ce pays, et Jean de Barros (1), historien portugais cité par d'Anville, rapportent cette étymologie, très-probable en elle-même; et les raisons par lesquelles notre célèbre compatriote cherche à la combattre, ne me paraissent pas assez fortes pour la détruire.

Alexandrie du Tanaïs.

(Olymp. CXIII, ann. 1, 328 avant J. C.)

Tout fléchissait sous Alexandre; les sommets du Paropamise s'étaient à peine abaissés devant lui, que déjà il était maître des deux plus fortes places de la Bactriane, *Aornos* et *Bactra*, et qu'il marchait vers l'Oxus. Enfin le traître Bessus est livré entre ses mains par les complices mêmes de sa perfidie; *Maracanda*, principale ville de la Bactriane, et destinée à devenir dans la suite, sous le nom de *Samarcande*, la capitale d'un des plus vastes empires du monde (2), ouvre ses portes au maître de l'Asie; et toujours victorieux, Alexandre arrive aux bords du Jaxarte. C'est là que, bornant ses conquêtes, il choisit l'emplacement et trace le plan d'une ville nouvelle, à laquelle il se propose de laisser son nom (3). Son intention, dit Arrien, de qui j'ai

(1) *Décad.* IV, lib. VI, c. 9.
(2) Robertson, *ouvrage cité, ibid.*
(3) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. IV, p. 240; Quint. Curt. l. VII, c. 6, §. 25; *add.* Justin. lib. XII, c. 5.

emprunté ces détails, était d'en faire une ville grande et florissante qui lui servît de place d'armes contre les peuples barbares qu'il avait vaincus, *ou qui lui restaient encore à soumettre*. Mais je crois que le premier de ces motifs fut le seul qui le détermina, et peut-être aussi l'ambition d'imiter Cyrus, qui, dans le cours d'une expédition également heureuse, parvenu aux mêmes lieux, y avait fondé une ville de son nom (1). Quant au dessein prémédité qu'Arrien et Quinte-Curce prêtent à ce conquérant, de porter la guerre chez les Scythes, il ne me paraît avoir été imaginé que pour flatter sa mémoire. Quel motif, en effet, pouvait l'entraîner, loin de la route brillante ouverte devant lui, chez des peuples pauvres et misérables, dont le pays, couvert d'éternels frimas et de solitudes immenses, ne devait offrir à ce prince aucune gloire, à son armée aucun dédommagement? Il méditait déjà la conquête des Indes, pays riche et dès long-temps célèbre chez les Grecs; quel intérêt si pressant aurait pu le déterminer à abandonner un projet, dont le succès était presque assuré et l'exécution glorieuse, pour une expédition obscure dont il ne pouvait prévoir le terme ni calculer les avantages? L'imagination fleurie de Quinte-Curce a saisi avec empressement une matière propre à s'exercer; et Arrien,

(1) Justin. lib. xii, c. 5; Ptolem. Bysant. *v.* Κύρου πόλις.; Strabo, *Geograph.* lib. vi, c. 12; Stephan. *Geograph.* lib. xi, p. 517, C.

toujours prévenu pour Alexandre, n'a pu rejeter une tradition erronée qui flattait son inclination; mais en lisant attentivement son récit, on se convaincra que cette guerre n'entrait point originairement dans les projets d'Alexandre, et que ce fut contre son gré qu'il s'y vit momentanément engagé. Une rencontre fortuite des barbares et d'une troupe de soldats macédoniens fut la seule occasion de cette expédition, qu'un léger avantage termina; et Alexandre se vit avec joie délivré d'une lutte périlleuse à laquelle, selon la réflexion même d'Arrien (1), il ne lui paraissait pas encore temps de s'offrir : οὔτε κατὰ καιρὸν ἦν ἐν τῷ τότε ἐπεξιέναι; je reviens à la fondation d'*Alexandrie*.

La révolte des Sogdiens interrompit les travaux ordonnés par Alexandre, et ils ne furent repris qu'après l'entière soumission des rebelles. Il est probable cependant, quoique Quinte-Curce soutienne le contraire (2), *consilium distulit, nuntiatâ Sogdianorum defectione*, que ces travaux ne furent pas entièrement suspendus; et que, pour prévenir une diversion de la part des Scythes, qu'il savait malintentionnés à son égard, il laissa sur l'emplacement qu'il avait choisi un corps de troupes et de travailleurs. Quoi qu'il en soit, la pacification des troubles qui s'étaient élevés, permit bientôt à Alexandre de se livrer

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. IV, p. 248.

(2) Quint. Curt. lib. VII, c. 6, §. 26.

tout entier au soin de bâtir sa nouvelle ville. Le travail fut poussé avec une grande activité ; et au bout de *dix-sept jours*, suivant Quinte-Curce (1) et Justin (2), de *vingt*, selon Arrien (3), non-seulement les fortifications, mais encore les habitations de l'intérieur furent entièrement achevées. L'enceinte fut de 60 stades, d'après l'évaluation de Quinte-Curce ; le calcul de Justin lui donne une étendue plus considérable ; mais cette différence est trop légère pour mériter une discussion, et d'ailleurs nous serions privés, dans l'examen de cette question, des témoignages propres à nous éclairer. La nouvelle colonie reçut le nom d'*Alexandrie*, et fut peuplée des *Grecs mercenaires* qui accompagnaient l'armée, de ceux *des naturels du pays* qui voulurent s'y établir, et de *quelques Macédoniens* auxquels une vieillesse prématurée faisait désirer le repos et la retraite (4). Quinte-Curce prétend que le fondateur leur joignit encore (5) des *captifs* qu'il avait rachetés, et Justin ajoute que les *habitans des trois villes* fondées autrefois par Cyrus y furent transportés et incorporés aux Grecs ; ces différens récits peuvent aisément se concilier ensemble. Au reste,

(1) Quint. Curt. lib. VII, c. 6, §. 27.

(2) Justin. *Epitom.* lib. XII, c. 5.

(3) Arrian. *de Exped. Alexand.* lib. IV, p. 245.

(4) *Idem, ibid.* : ξυνοικίσας εἰς αὐτὴν τῶν τε Ἑλλήνων μισθοφόρων, καὶ ὅστις τῶν προσοικούντων βαρβάρων ἐθελοντὴς μετέσχε τῆς συνοικήσεως, καὶ τινας καὶ τῶν ἐκ του στρατοπέδου Μακεδόνων, ὅσοι ἀπόμαχοι ἤδη ἦσαν.

(5) Quint. Curt. et Justin. *loc. suprà laud.*

Etienne de Bysance attribue également la fondation de cette ville à Alexandre, et son témoignage est d'autant plus digne de foi, en cet endroit, qu'il s'autorise (1) de celui de Ptolémée, le compagnon et l'un des successeurs d'Alexandre, qui avait écrit sur les expéditions de ce héros un livre qui ne nous est point parvenu. Pline place à l'extrémité du pays des Sogdiens une *Alexandrie*, dont il rapporte l'origine à Alexandre : *in ultimis eorum finibus, Alexandria ab Alexandro Magno condita* (2); et c'est la même ville qu'Appien appelle (3) ἐν Σκύθαις Ἀλεξανδρέσχατα, et que Ptolémée nomme (4) Ἀλεξάνδρεια ἀξιανή, pour la distinguer d'une ville homonyme située dans la même région, vers les parties méridionales appuyées au Paropamise. Cette colonie a continué d'être jusqu'à nos jours une place importante, et les géographes croient la reconnaître dans la moderne *Gogend* (5).

---

(1) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια.

(2) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 16.

(3) Appian. *in Syriacis*, p. 125.

(4) Ptolem. *Geograph.* lib. VI, c. 12, p. 160.

(5) William Vincent, *Voyage de Néarque*, p. 7; *add.* d'Anville, *Géograph. anc.* tom. II, p. 305.

Colonies fondées dans la Bactriane et dans la Sogdiane.

(Olymp. CXIII, ann. I, 328 avant J. C.)

Je dirai peu de chose des colonies fondées par Alexandre dans la *Bactriane* et dans la *Sogdiane ;* outre qu'il ne reste plus aujourd'hui de vestiges de ces villes, les historiens ne nous ont transmis sur ce sujet aucun renseignement qui puisse nous aider à leur fixer des positions. Justin se contente de dire, suivant sa méthode ordinaire, qu'Alexandre fit construire dans ces deux provinces *douze villes,* où il distribua les soldats factieux de son armée (1); Strabon, par un calcul plus modéré (2), mais sans donner plus d'éclaircissemens, réduit ce nombre à *huit,* et Quinte-Curce, dont l'exagération est le défaut habituel, n'en compte que *six* (3). Il est fâcheux que la lacune considérable qui se trouve en cet endroit dans le texte de Diodore (4), nous ait privés des détails dans lesquels cet auteur était sans doute entré au sujet de ces colonies; et dans l'absence de documens plus amples, nous sommes obligés de nous tenir à ceux que nous fournit Quinte-Curce. Cet historien raconte qu'Alexandre choisit aux environs de *Marginie*

(1) Justin. lib. XII, c. 5.
(2) Strabo, lib. IX, p. 517, C.
(3) Q. Curt. lib. VII, c. 10.
(4) Diodor. lib. XVII, c. 84 ; *vid. ad* Diodor. *hunc loc* Wesseling, tom. II, p. 225.

un emplacement pour y fonder six villes; *deux* furent construites vers le midi, et *quatre* vers l'orient, à peu de distance les unes des autres, afin d'être à portée de se secourir mutuellement dans le cas d'une attaque imprévue. Elles furent toutes placées sur des collines et dans des positions élevées, et leur destination était de tenir en respect les peuples vaincus; mais, ajoute Quinte-Curce, elles oublièrent bientôt leur origine, et devinrent esclaves de ceux qu'elles devaient commander : *Nunc, originis suæ oblitæ, serviunt quibus imperaverunt.* Cette réflexion indique qu'Alexandre y avait établi pour habitans des Grecs de son armée; et en effet, quelques lignes plus haut, l'historien fait mention d'un secours considérable envoyé par Antipater; circonstance qui, suivant l'observation que nous en avons déjà faite, rendait plus faciles à Alexandre ces sortes d'établissemens : du reste, nous n'avons sur leur existence et leur position, que ces notions vagues et insuffisantes.

La situation de *Marginie*, d'après la marche qu'Alexandre tint pour y arriver, était en *Sogdiane*; les villes dont parle Quinte-Curce doivent donc être les mêmes que celles dont Arrien fait mention (1); la seule différence que je remarque entre les récits de ces deux auteurs, c'est qu'Arrien nomme Héphæstion, comme chargé de la

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. IV, p. 276.

construction de ces villes, dont il n'indique d'ailleurs ni l'emplacement, ni le nombre : Ἡφαιστίωνα μὲν ἐκπέμπει τὰς ἐν τῇ Σογδιανῇ πόλεις συνοικίζειν ; au lieu que dans Quinte-Curce, ce fut Alexandre qui y présida lui-même. Pline place dans la *Margiane*, contrée limitrophe de l'Hyrcanie, une ville d'*Alexandrie*, dont il attribue la fondation au héros macédonien (1); et M. de Sainte-Croix a cru reconnaître (2) dans cette région la *Marginie* dont parle Quinte-Curce, et dans cette *Alexandrie*, l'une des six villes indiquées par cet auteur. Mais la ressemblance des noms ne suffit pas pour autoriser une semblable conjecture ; et la situation de la *Margiane*, telle qu'elle est fixée dans les tables de Ptolémée (3), ne saurait convenir à l'emplacement qu'occupe *Marginie* dans le récit de Quinte-Curce. La tradition rapportée par Pline me paraît également mal fondée ; on ne voit pas en effet qu'aucune

(1) Plin. *Histor. natur.* lib. VI, c. 16.

(2) Sainte-Croix, *Examen critique*, p. 210, première édit.

(3) Ptolem. *Geograph.* lib. VI, c. 10, p. 158. Cette ville me paraît être la même qu'Etienne de Bysance (*v.* Ἀλεξάνδρεια,) place la treizième dans la liste de ses Alexandries, et dont il assigne la position dans la *Macarène*, contrée inconnue de tous les géographes, ἐν τῇ Μακαρήνῃ, au lieu de quoi je corrige : ἐν τῇ Μαργιάνῃ, correction plus vraisemblable que celle que Saumaise propose : ἐν Σακασηνῇ. Dans cette supposition, il faudrait confondre cette ville avec l'*Alexandrie* du Jaxarte, hypothèse inadmissible, puisqu'Etienne de Bysance désigne cette dernière de la manière la moins équivoque. Il faut également lire Μάργος d'après Strabon (lib. XI, p. 515, D.), et Ptolémée (l. VI, c. 10.) au lieu de Μαξάλης, que porte le texte d'Etienne de Bysance. Serait-ce encore de cette *Alexandrie* en *Margiane* qu'aurait voulu parler l'auteur de la *Chronique paschale* (p. 171.), sous le nom de Ἀλεξάνδρειαν τὴν ἐπὶ Μεσαργαρίς, et celui de la Chronique d'Alexandrie sous celui-ci : *quæ in Mesasgiges*? Je l'ignore, et je ne crois pas qu'on doive beaucoup s'en inquiéter.

marche d'Alexandre ait pu le porter vers la *Margiane;* la fondation de cette *Alexandrie* doit donc être attribuée à un autre prince que celui-ci. Or, je ne trouve que *Séleucus* à qui on puisse en faire honneur, puisque, d'après le témoignage même de Pline, elle existait déjà sous le nom d'*Alexandrie*, avant l'expédition d'*Antiochus Soter* dans ce pays. Elle fut alors rebâtie, et prit le nom d'*Antioche*, sous lequel elle fut connue de Pline (1), de Ptolémée (2), d'Etienne de Bysance (3), d'Isidore de Charax (4) et de Strabon (5). Ce dernier se tait sur sa première fondation et sur le nom d'*Alexandrie* qu'elle portait antérieurement, selon Pline; et l'on peut tirer du silence d'un auteur si exact et si instruit de ce qui concernait les établissemens d'Alexandre, un argument négatif, très-favorable à notre opinion. Pline a commis encore d'autres erreurs du même genre, en attribuant à Alexandre des colonies dont il est impossible qu'il soit le fondateur; de ce nombre est une ville d'*Alexandropolis* dans la *Parthiène* (6) : *Nisæa, Parthienes nobilis, ubi Alexandropolis à conditore*, sur l'origine de laquelle l'antiquité ne nous fournit aucun document analogue à la tradition con-

(1) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 16.

(2) Ptolem. *Geograph.* lib. VI, c. 10, p. 159.

(3) Stephan. Bysantin. *voc.* Ἀντιόχεια.

(4) Isidor. Charac. *in Stathm. Parth.* tom. II, p. 7.

(5) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 516, B.

(6) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 26.

signée dans Pline. Je dois dire la même chose d'un autre établissement que Pline attribue à Alexandre, dans le pays des *Cadusiens* (1); le silence des historiens de ce prince sur cette fondation, nous empêche d'y croire, et le témoignage de (2) Solin ne peut ajouter aucune autorité à celui de Pline qu'il a copié, comme à son ordinaire, sans scrupule et sans examen.

La *Bactriane* avait reçu, long-temps avant l'époque de l'expédition d'Alexandre, quelques *colonies grecques*, dont deux ont déjà été indiquées dans le cours de cette histoire (3). Les Milésiens *proscrits*, qui la composaient, avaient fondé dans cette région éloignée de leur patrie une ville dont le nom devait leur en rappeler le souvenir; mais le châtiment épargné aux pères coupables retomba sur leur postérité innocente, et lorsqu'Alexandre fit la conquête de ce pays, il détruisit cette ville impie, dont il massacra les infortunés habitans (4); punition trop rigoureuse sans doute, mais qui ne dut point le paraître à des peuples qui croyaient, en l'accomplissant, venger à la fois la patrie trahie et la divinité outragée : depuis cette époque, il ne resta plus de traces de cette ville que dans l'histoire. La même obscurité couvre l'existence et

(1) Plin. lib. VI, c. 16.

(2) Solin. Polyhistor. c. XLVIII, edit. Salmas.

(3) *Voyez* tom. III, p. 272, et p. 442 *de cette Histoire.*

(4) Q. Curt. *Expedit. Alexand.* lib. VII, c. 5; Plutarch. *de serâ Num. vindict.* tom. II; *add.* Strabon. *Geograph.* lib. XI, p. 518, A.

l'emplacement d'une ville de *Barcé*, que des *Barcéens* de Libye, emmenés captifs par les Perses, et relégués dans la Bactriane par ordre de Darius, avaient bâtie en ce pays, au témoignage d'Hérodote (1). Cet historien assure même que de son temps elle était encore habitée; toutefois, il nous laisse ignorer en quel lieu elle était située, et le silence que gardent à son égard les historiens d'Alexandre, peut nous faire conjecturer qu'elle avait déjà cessé d'exister, lors de l'expédition de ce prince. Mais les établissemens qu'il y forma lui-même ne furent pas bornés aux environs de Marginie; *Bactres* et tout son territoire étaient couverts de colonies fondées par Alexandre (2), et ces colonies étaient toutes composées de *Grecs*, comme le témoignent clairement Quinte-Curce (3) et Diodore (4). Une de ces colonies porta le nom de son fondateur; c'est celle que Pline (5) appelle *Alexandrie*, et qu'il place dans la Bactriane, sans autre renseignement particulier : *Bactrianorum deindè (regio), cujus oppidum Alexandria, à conditore dictum.* Etienne de Bysance, qui la désigne par ces mots: Ἀλεξάνδρεια κατὰ Βάκτρα (6), nous laisse, à l'égard de sa position, dans la même ignorance que Pline, dont il confirme cependant le témoi-

(1) Herodot. lib. IV, cap. 204, *sub fin.*

(2) Quint. Curt. lib. IX, c. 7, §. 22.

(3) *Idem, ibid.*

(4) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 99.

(5) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 23.

(6) Stephan. Bysantin. *v.* Ἀλεξάνδρειαι.

gnage, relativement à la fondation de cette ville par Alexandre. Mais quoiqu'il soit impossible de lui assigner un emplacement, d'après des données aussi vagues et aussi peu précises, il est certain du moins qu'on ne peut, sans tomber dans une erreur grossière, rapporter ce que Pline et Etienne de Bysance disent ici d'une *Alexandrie* de la Bactriane, aux villes du même nom qui existèrent dans l'*Arie*, et au pied du *Paropamise* (1), puisque ces auteurs les nomment séparément, et dans des termes qui ne permettent pas de les confondre.

Voilà tout ce que nous connaissons des établissemens formés par Alexandre dans la Bactriane; l'ignorance où nous sommes à cet égard, provient en partie de l'immense lacune qu'offre en cet endroit le texte de Diodore (2), et doit être aussi attribuée à la désertion de ces colonies, qui suivit immédiatement la mort de leur fondateur, ou même qui la précéda. En effet, s'il en faut croire Diodore (3), le bruit qui courut qu'Alexandre avait été tué dans l'assaut livré aux *Malliens*, fit prendre les armes aux soldats grecs, dispersés en garnison dans les villes de la Bac-

---

(1) Salmas. *ad* Solin. tom. II, p. 1175; Hardouin, *ad* Plin. *not. et emend.* p. 355.

(2) Cette lacune commence au chapitre 83 du XVIIe livre, et embrasse toutes les actions faites par Alexandre dans le cours de ses diverses expéditions de la Bactriane, de la Sogdiane et de la Scythie, ainsi que le commencement de l'expédition de l'Inde. Le sommaire, mis en tête du livre, indique l'étendue de cette perte, mais ne peut servir à la réparer.

(3) Diodor. Sicul. lib. XVII, c. 99, tom. II, p. 237.

triane; ils se rassemblèrent au nombre de *trois mille*, et reprirent le chemin de leur patrie; mais ils furent massacrés en route par les Macédoniens, après la mort d'Alexandre. Quinte-Curce entre dans de plus grands détails sur cet événement; et il résulte de son récit, qu'une querelle particulière entre les soldats produisit une émeute générale, dans laquelle un certain Bicon, s'étant fait beaucoup de partisans, réussit à leur persuader de quitter les établissemens où Alexandre les avait placés, et de retourner dans leur pays (1). La scène de ces événemens, telle qu'elle est indiquée par les deux écrivains dont je viens d'extraire le témoignage, doit être placée aux environs de Bactres et sur les frontières de la Scythie; d'où nous pourrions conjecturer que la révolte s'étendit à toutes les colonies de la Bactriane et de la Sogdiane. Mais je suis porté à croire que Quinte-Curce et Diodore ont confondu le soulèvement qu'ils décrivent en cet endroit, avec celui dont le dernier de ces auteurs rend lui-même un compte plus détaillé (2), et qui n'eut véritablement lieu qu'après la mort d'Alexandre. Arrien, qui écrivait sur les mémoires fidèles de Ptolémée et d'Aristobule, se tait sur cette première insurrection, et son silence est d'un grand poids contre le témoi-

(1) Quint. Curt. *de Expedit. Alexand.* lib. IX, c. 8.

(2) Diodor. Sicul. lib. XVIII, c. 7, tom. II, p. 262.

gnage de deux écrivains tels que Quinte-Curce et Diodore. Il n'y eut alors, selon lui, qu'une révolte des Barbares, impatiens du joug nouveau qu'on venait de leur imposer, et que la fausse nouvelle de la mort du vainqueur invitait naturellement à le secouer. Mais le rétablissement d'Alexandre apaisa dans leur naissance ces légers mouvemens, et la présence du conquérant, à qui tout cédait, contint dans la soumission ses ennemis et ses sujets. Cependant à sa mort, ces semences mal étouffées se ranimèrent; comme les colonies qu'il avait fondées, n'avaient pas eu le temps de s'affermir sur une base solide, le regret de la patrie, rendu plus vif par la haine des nations étrangères, devint un sentiment général dès qu'il ne fut plus réprimé, et les désertions détruisirent en peu de temps l'ouvrage du héros macédonien. Il resta toujours quelques Grecs dans la Bactriane, mais épars, isolés, sans établissemens fixes, et qui ne composaient point un corps de nation assez formidable pour imposer aux peuples vaincus. La plupart de ces Grecs expatriés se confondirent avec les Barbares, ou furent détruits par les Macédoniens eux-mêmes. Les conquêtes des rois de Syrie leur rendirent une sorte d'indépendance, et ils furent même réunis, pendant un certain espace de temps, sous la domination de princes de leur nation. Mais nous reviendrons sur ce sujet, quand nous nous occuperons d'une ma-

nière spéciale du sort des établissemens postérieurs à ceux d'Alexandre.

Colonies fondées dans les diverses régions de l'Inde.

(Olymp. CXIII, ans 2, 3, 326, 327 avant J. C.)

Les détails de l'expédition de l'Inde sont étrangers à mon sujet, et je n'emprunterai des récits des auteurs, que les circonstances propres à fixer les positions et les dates des colonies fondées par Alexandre, dans le cours de cette expédition. Après le passage du *Cophène*, rivière considérable du pays des *Aspiens*, ce prince entreprit de soumettre les habitans d'une contrée qui, située sur les derrières de son armée, eût pu en inquiéter les opérations. Il marcha vers *Arigée*, qui était la capitale, et que ses citoyens, résolus de ne pas s'y défendre, brûlèrent à l'approche du conquérant. Alexandre fit rebâtir cette ville, dont la position lui parut avantageuse, et chargea Cratère de ce soin. Les troupes qu'il commandait furent employées à ce travail, et lorsqu'il fut achevé, le prince établit dans la nouvelle cité ceux des habitans des villes voisines qui voulurent y demeurer, et quelques vétérans de son armée (1). De là Alexandre entra dans le pays des *Assacènes*,

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. IV, p. 296-298.

dont la principale ville, qu'Arrien nomme *Massaga* (1), lui opposa une vigoureuse résistance. Maître de la place, il la fit réparer, et y laissa une forte garnison, ainsi que dans *Ora* et *Bazira;* cette dernière fut rebâtie sous les yeux mêmes du vainqueur (2). Il chargea Perdiccas et Héphæstion de relever les murs d'*Orobatis,* autre ville de la même région, dont la situation était importante, par la facilité qu'elle lui donnait de dominer sur tout le territoire dont elle était la capitale : ces capitaines reçurent aussi l'ordre d'y laisser une colonie (3). Ces travaux accomplis, Alexandre continua sa marche vers l'*Indus*, et sur sa route il s'empara de *Peucéla*, où il établit une garnison macédonienne (4).

Alexandre passe l'Indus, et se rend à *Taxile*, capitale des états d'un prince du même nom. Cette ville était grande, peuplée, et la plus considérable de celles qui se trouvaient situées à cette époque entre l'*Indus* et l'*Hydaspe*. Le conquérant s'attendait à l'accueil qu'il y reçut, et la soumission des peuples avait précédé son arrivée. Il y fit célébrer des jeux gymniques en l'honneur de son passage de l'Indus, établit Philippe, un de ses officiers, en qualité de com-

---

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. IV, p. 299 et sqq.

(2) *Idem, ibid.* lib. IV, p. 306.

(3) *Idem, ibid. loco suprà citat.*

(4) *Idem, ibid.* lib. IV, p. 307. Arrien désigne ici cette ville sous le nom de *Peucéliotis*, qui convient mieux sans doute à la région dont elle était la capitale; dans ses *Indiques*, il l'appelle *Peucéla* : c'est le nom que nous lui donnons ici.



mandant de la province, et laissa à *Taxile* une forte garnison, composée en grande partie de soldats de son armée, dont l'âge lui avait rendu les services inutiles (1). Il paraît même que cette ville fut entièrement rebâtie, et mise alors sur le pied d'une colonie grecque; car Philostrate, qui, d'ailleurs, se trompe en lui donnant le titre de capitale des états de Porus, assure qu'*elle était construite à la manière des villes grecques* (2). Pline l'insinue également (3), quoique dans des termes moins positifs, et l'on ne peut guère attribuer cette fondation à une autre époque que celle-là, puisque la domination grecque, affaiblie dans l'Inde immédiatement après la mort d'Alexandre, y fut tout-à-fait anéantie, peu d'années après, par suite des conquêtes et de l'agrandissement de *Sandrocottus*.

La victoire signalée qu'Alexandre remporta sur Porus, le plus puissant comme le plus brave des princes indiens qu'il eut à combattre, lui fit naître l'idée et lui procura les moyens de bâtir, sur le théâtre même de cette victoire, une ville qui en perpétuât le souvenir; mais ce motif ne fut pas le seul qui le dirigea dans cette entreprise. La position d'une ville sur l'*Hydaspe*, était avantageuse pour couvrir ses conquêtes de l'Inde, et favoriser les progrès ulté-

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. v, p. 328.

(2) Philostrat. *apud* Phot. cod. CCXLI, p. 990.

(3) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 20.

rieurs de ses armes dans cette région si vaste et si peu connue. Long-temps après, un fort bâti au même endroit, arrêta la marche de Tymour (1), et il est très-probable que ce fort, appelé *Châh-Buldien* par le major Rennel, dans la première édition de sa carte, fut construit sur les ruines mêmes de la colonie d'Alexandre. On est généralement d'accord sur la position (2), comme sur le nom de cette ville; et les principales circonstances de sa fondation sont racontées par les historiens d'Alexandre avec peu de variations. Arrien (3) et l'abréviateur de Trogue-Pompée (4) disent qu'elle fut bâtie immédiatement après la défaite de Porus; selon Quinte-Curce, au contraire, ce ne fut qu'au retour de l'expédition des Indes (5), et Diodore semblerait confirmer ce récit, lorsqu'après avoir décrit (6) les préparatifs d'Alexandre pour sa navigation dans l'Indus, il ajoute que ce prince donna alors aux villes qu'il avait fondées, les noms de *Nicée* et de *Bucéphalie*. Mais il est plus probable qu'Alexandre, immédiatement après sa victoire, ordonna la construction de deux villes, et que, trouvant terminés à son retour les travaux dont il avait laissé le plan et fait commencer l'exécution sous ses yeux, il donna solennellement à ces deux villes les

(1) *Cheref-Eddin.* tom. III, p. 48, édit. franç.

(2) Voyage de Néarque, §. 41, p. 105, trad. franç.; Mém. *sur les Marches d'Alexandre* de M. Barbié du Boccage, à la suite de l'*Examen critique*, p. 833.

(3) Arrian. lib. v, p. 350.

(4) Justin. *Epitom.* lib. XII, c. 8.

(5) Quint. Curt. lib. IX, c. 3, §. 9.

(6) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 95

noms qu'il leur avait destinés; conjecture absolument conforme à la narration d'Arrien. Cet auteur, en effet, rapporte qu'ayant résolu de fonder deux colonies sur les deux rives de l'Hydaspe, Alexandre laissa Cratère avec un détachement considérable de troupes, pour construire les maisons et les murs de fortification de ces deux places, tandis que lui-même, à la tête de son armée, marchait à la conquête de l'Inde (1). Il dit ailleurs (2) que le héros, forcé par les murmures de ses soldats de mettre un terme à ses projets ambitieux, repassa à Nicée et à Bucéphalie, dont il fit réparer quelques travaux endommagés par de grandes pluies qui étaient tombées pendant son absence : c'est sans doute cette dernière circonstance, mal saisie par Quinte-Curce et par Diodore, qui a produit l'erreur de ces deux écrivains. Au reste, Etienne de Bysance place dans l'Inde (3) une ville de *Nicée*, qui est incontestablement la même que celle dont nous venons de parler; mais il n'ajoute aucun éclaircissement sur sa position, ni sur son origine.

Fondation de Bucéphalie.

De l'autre côté de l'Hydaspe, et au lieu même où s'était effectué son passage (4), Alexandre fit

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. v, p. 350.

(2) Arrian. *ibid.* lib. v, p. 376. Il s'explique ailleurs sur la fondation de cette ville par Alexandre (*v.* Βοὸς κεφαλαί.)

(3) Stephan. Bysant. *v.* Νίκαια.

(4) Diodor. Sic. lib. xvII, c. 89.

bâtir une ville, à laquelle il donna le nom de *Bucéphale*, mort à la suite des blessures qu'il avait reçues dans la bataille, ou plutôt de vieillesse, comme l'écrivait Onésicrite (1). Les mêmes auteurs, qui attestent la fondation de *Nicée*, ont aussi parlé de celle de *Bucéphalie*; il est donc inutile de reproduire ici leurs témoignages, que nous avons indiqués plus haut. Je me contenterai d'y ajouter ceux de Plutarque (2), d'Etienne de Bysance, qui, en deux endroits, affirme que cette ville dut effectivement son origine à Alexandre, et son nom au coursier de ce héros (3), d'Eustathe, qui copie ordinairement Etienne de Bysance (4), de Pline (5), d'Hésychius (6), et surtout de Strabon (7), dont l'autorité suffirait seule pour certifier une tradition, qui semblerait encore susceptible de quelque doute. Il paraît que le vainqueur joignit son nom à celui du fidèle compagnon de ses travaux; car, ainsi que l'a observé M. d'Anville (8), cette ville se retrouve dans la *carte théodosienne*, postérieure de sept à huit cents ans à la date de sa fondation, et elle y est appelée *Alexandria Bucephalos*, document unique et précieux, qui

---

(1) Onesicrit. *apud* Plutarch. *in vit. Alexand.*

(2) Plutarch. *ibid. et de Fort. Alexand.* orat. I.

(3) Stephan. Bys. *v.* Βοὸς κεφαλαί; *idem*, *v.* Βυκεφάλεια.

(4) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, p. 309.

(5) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 20.

(6) Hesych. *v.* Βυκέφαλος.

(7) Strabo, *Geograph.* lib. XV, p. 698, D.

(8) D'Anville, *Antiquités de l'Inde*, p. 26.

confirme les récits des historiens, et nous apprend en même temps la permanence d'une ville et d'une dénomination grecques, à une époque et dans des contrées fertiles en révolutions, qui auraient dû en abolir jusqu'à la mémoire. C'est sans doute cette *Alexandrie Bucéphale* que l'auteur de la Chronique paschale désigne (1) par les mots de Ἀλεξάνδρειαν τὴν ἐπὶ Πώρῳ, puisque sa fondation fut en effet un monument de la victoire remportée sur Porus; et l'écrivain anonyme, qui a rédigé le roman des exploits d'Alexandre, avait probablement puisé (2) aux mêmes sources, lorsqu'il met au nombre des colonies fondées par son héros, une *Alexandrie*, qu'il qualifie de cette manière : τὴν ἐπὶ κεφαλῶν ἵππων, et qu'il distingue mal à propos d'une autre *Alexandrie* appelée par lui : τὴν ἐπὶ Πώρων. Si le texte de ce misérable auteur valait la peine qu'on cherchât à l'épurer, je remarquerais que le dernier de ces passages doit être corrigé conformément à la leçon que donne la Chronique paschale, et que le premier doit être rectifié ainsi : τὴν ἐπὶ βουκεφάλῳ ἵππῳ. Mais ce serait perdre du temps que de s'arrêter à un auteur dont la narration, d'ailleurs défigurée par les fautes les plus grossières de style et de goût, ne porte aucun caractère historique. Je suis presque tenté de traiter de même la tradition que nous a con-

(1) *Chronic. paschal.* p. 171.
(2) *Fragment. inedit. apud* Berkel. *ad* Stephan. Bys. p. 23.

servée Plutarque, d'après Potamon de Lesbos (1), et qui concerne la fondation d'une ville nommée *Périté*, en l'honneur du chien favori d'Alexandre. L'hommage rendu par ce conquérant à la mémoire de son cheval, n'a rien de contraire à la vraisemblance; mais il n'en est pas ainsi dans le cas allégué par Plutarque; et d'ailleurs le défaut d'éclaircissemens sur la situation de cette ville, joint au silence de toute l'antiquité sur son existence, est plus que suffisant pour autoriser ici notre incrédulité.

Alexandrie de l'Acésine.

A son passage de l'*Acésine*, rivière du Pan-Jab, Alexandre donna l'ordre d'y construire une ville, et laissa Héphæstion avec un corps de troupes pour faire exécuter ces travaux. A son retour de l'*Hyphasis*, il trouva la ville bâtie (2); il y établit ceux des habitans du pays qui voulurent s'y transporter, et leur joignit quelques Grecs mercenaires de son armée. M. Barbié du Boccage (3) a reconnu dans cette ville la position de celle que la carte de Peutinger (4) place en ces contrées sous le nom de *Spatura;* et cette conjecture me paraît infiniment préférable à celle d'un savant géographe déjà réfuté par

(1) Plutarch. *ex* Potamon. *in vit. Alexandri.*

(2) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. v, p. 376.

(3) *Mémoire,* à la suite *de l'Examen critique*, p. 833.

(4) *Cod. Peuting.* segment. XII.

d'Anville (1), qui prétendait retrouver l'*Alexandrie* de l'Acésine dans la moderne *Lahaûr*. Ce n'est pas que, dans l'hypothèse très-probable qui fait remonter l'origine du nom et de la ville de *Lahaûr* avant même l'expédition d'Alexandre (2), ce conquérant, toujours attentif à profiter de ses avantages, n'ait pu jeter une colonie dans cette place, alors capitale des états du second Porus, sous la dénomination de *Lo-Pore*. Mais enfin Lahaûr est située sur le *Ravec*, qui est l'ancien *Hydraote*; et l'*Alexandrie*, dont nous parle Arrien, étant placée sur l'*Acésine*, cette position ne permet aucun rapprochement entre les deux cités qu'on veut confondre.

Alexandrie des Oxydraques.

Parvenu au confluent de l'*Acésine* et de l'*Indus*, Alexandre y fixa l'établissement d'une nouvelle ville (3). Cette ville, que sa situation devait rendre illustre et puissante, selon la réflexion qu'Arrien lui-même prête à son héros, était destinée à servir de limite à la satrapie de l'Inde, dont il avait confié le gouvernement à Philippe. « Il est facile de conjecturer, dit un savant mo- » derne, qu'elle dut tirer de grands avantages » de sa position; une ville bâtie en cet endroit » participerait nécessairement à tout le com-

(1) D'Anville, *Antiquités de l'Inde*, p. 27.

(2) *Voyage de Néarque*, sect. II, p. 96.

(3) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VI, p. 406.

» merce qui remonterait l'Indus, pour être dis-
» tribué, par le moyen des différentes sources
» plus élevées, depuis *Kandahar* et *Kâboul*, à
» l'ouest, jusqu'à *Tchamoo*, et peut-être jus-
» qu'au *Thibet*, à l'est, étant le centre où tous
» ces fleuves viendraient se réunir (1) ». Il est donc étonnant de ne trouver sur cet emplacement aucune trace de ville importante, ni dans l'*Ayeen-Akbary*, ni dans les relations des voyageurs. Mais, suivant la judicieuse réflexion du même Critique, l'agrandissement de *Moultan*, ville voisine, nous explique la ruine de la colonie d'Alexandre, quoiqu'il s'en faille bien que la position de Moultan soit aussi avantageuse que celle qu'avait choisie le héros macédonien. Il donna probablement le nom d'*Alexandrie* à cette nouvelle colonie; mais c'est plutôt d'après une conjecture, que suivant un témoignage positif, que nous hasardons ce fait, puisqu'Arrien, le seul des historiens d'Alexandre qui parle de la fondation de cette ville, ne la nomme en aucun endroit de son récit. D'Anville a donc eu tort de (2) s'exprimer avec autant d'assurance qu'il l'a fait : « il ordonna de construire une ville sous
» le nom d'*Alexandria*, qu'il avait donné à des
» établissemens semblables ».

---

(1) D. Vincent, *Voyag. de Néarq.* sect. II, p. 133.

(2) *Antiquités de l'Inde*, p. 32.

Alexandrie des Sogdes.

Alexandre continua sa navigation sur l'Indus, et arriva bientôt dans le pays des *Sogdes*, qui, prévenus par la renommée, se soumirent sans résistance à ses lois. Le vainqueur, toujours pour assurer ses conquêtes, fit bâtir au milieu d'eux une ville, ainsi que des chantiers, où furent réparés ceux des vaisseaux de sa nombreuse flotte, que les courans avaient endommagés (1). Il est fâcheux qu'Arrien, de qui nous empruntons ce récit, ne nous ait transmis aucun détail, ni sur le nombre de jours qu'Alexandre mit à arriver dans cette position, depuis le point dont il était parti, ni sur l'emplacement où fut bâtie la nouvelle cité. Quoi qu'il en soit, il est du moins impossible de méconnaître dans cette ville celle que Diodore met chez les *Sodres* (2), nation guerrière et puissante qui occupait les deux rives du fleuve, et dont le nom, si même il n'a pas éprouvé une légère altération, offre d'ailleurs une analogie frappante avec celui des *Sogdes* d'Arrien. Cette ville reçut le nom d'*Alexandria*, au témoignage du même Diodore (3), et la population en fut portée dès l'origine au nombre de dix mille habitans, mélangés de *naturels du pays* et de *Grecs mercenaires.*

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VI, p. 407.

(2) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 102.

(3) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 102.

Quinte-Curce la nomme également *Alexandria* (1); il est vrai qu'il ne lui assigne aucune position; mais comme, dans cet auteur, la marche du conquérant est conforme à celle que trace Diodore, et que tous les deux le font partir du même point pour son expédition contre *Musikanus*, il est évident qu'ils ont voulu parler de la même ville (2). Quinte-Curce a donc omis le nom du peuple chez lequel Alexandre fonda sa colonie; omission peu importante, puisqu'elle peut aisément se suppléer par les récits des deux autres historiens de ce prince. Quant à la position moderne de cette *Alexandria*, le docteur Vincent a montré (3) d'une manière satisfaisante, qu'il fallait la reconnaître dans celle qu'occupe actuellement *Behker*, et l'on ne peut rien opposer aux preuves par lesquelles il a appuyé son opinion; mais il n'a fait que suivre et confirmer une indication fournie par d'Anville (4).

(1) Quint. Curt. lib. IX, c. 8, §. 26.

(2) Je n'oserais pas assurer, ainsi que le fait le docteur Vincent (*Voyage de Néarque*, §. II, p. 137, trad. franç.), que les *Sogdes* d'Arrien et les *Sodres* de Diodore soient les *Sabraques* de Quinte-Curce; car, selon le récit de ce dernier, Alexandre n'arriva sur le territoire où il bâtit sa nouvelle ville, qu'après quatre journées de marche hors du pays des *Sabraques*: *his* (*Sabracis*) *in fidem acceptis, ad alias deindè gentes* quarto die *pervenit..... oppido ibi condito, quod Alexandriam appellari jusserat;* un texte aussi formel ne peut se concilier avec l'explication du Critique anglais, et je suppose à mon tour que ces *Sabraques* étaient une peuplade intermédiaire, la même qu'Arrien appelle *Abastanes*, et Diodore (lib. XVII, c. 102.) *Sambestes*, par le pays desquels ces auteurs marquent également qu'Alexandre passa, avant de parvenir chez les *Sodres*.

(3) *Voyage de Néarque, ibid.*

(4) Voici comment s'exprime notre illustre géographe dans ses *Antiquités de l'Inde*, p. 33 : « A

Alexandrie de Musikanus.

Du pays des *Sogdes*, Alexandre entre dans celui de *Musikan*, et, sur ce point, les récits d'Arrien (1), de Quinte-Curce (2) et de Diodore (3) sont absolument conformes. Le conquérant fait bâtir une citadelle dans la ville capitale de cet état, et y laisse une garnison. Quinte-Curce ne parle que de cette dernière circonstance, et Diodore passe plus rapidement encore sur les détails de cette expédition, dont il n'indique que les résultats; la mort de Musikan, et l'entier asservissement de son empire. Il paraît qu'Alexandre y fit un assez long séjour, puisque la citadelle, à la construction de laquelle Cratère avait été préposé, fut achevée sous les yeux de ce prince. Les états de Musikan renfermaient encore d'autres villes, dont la situation était importante, et dans lesquelles, après la révolte du monarque indien, Alexandre fit élever des forteresses, et distribua des colonies (4). Mais nous n'avons sur ces établissemens aucun renseignement par-

---

» quatre journées plus bas, selon » le même historien, une autre » nation chez laquelle Alexandre » fit bâtir une deuxième Alexandrie, est celle où Arrien nous » conduit, sans lieu intermédiaire, » en parlant de la ville royale des » *Sogdi*, où il nous apprend que » cette Alexandrie eut son emplacement. On croit voir dans ces » circonstances une ville remarquable en ce pays, et dont le » nom est *Bukor* ou *Peker*, et » qu'on dit avoir été une résidence » royale ».

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VI, p. 406-408.

(2) Quint.-Curt. lib. IX, c. 8, §. 26.

(3) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 102.

(4) Arrian. *loco suprà laudat.* p. 410.

ticulier qui puisse nous aider à déterminer leur position. Seulement, nous devons conjecturer qu'ils étaient pour la plupart situés sur la *rive orientale* de l'Indus, puisque Python, chargé de conduire des colonies dans ces villes nouvellement fondées, suivit la rive opposée à celle qu'occupait le camp d'Héphæstion (1).

Colonies fondées dans la Pattalène.

Ce fut après tous ces travaux, qu'Alexandre arriva dans la *Pattalène,* terme de ses expéditions dans l'Inde, et où commença pour lui une nouvelle carrière, celle de ses découvertes maritimes. La crainte de son arrivée avait chassé les habitans de *Pattala;* et tandis que ses cavaliers, dispersés dans le pays, rappelaient les fugitifs, et qu'un détachement de troupes s'enfonçait dans les terres situées sur la rive orientale, pour tâcher de rendre habitable cette contrée déserte et désolée par la stérilité, il ordonna de faire réparer la ville, dont la position lui parut avantageuse; il fit aussi construire un port et des chantiers, au point même de la séparation des deux branches principales de l'Indus, pour faire de *Pattala* le centre du commerce qui devait remonter par les différentes bouches de ce fleuve.

(1) Arrian. l. VI, p. 411. Le docteur Vincent dit tout le contraire (*Voyag. de Néarq.* sect. II, p. 156.), et cependant il se fonde, comme moi, sur ce passage d'Arrien. C'est à nos lecteurs, qui prendront la peine de recourir au texte original, que je laisse le soin de prononcer entre le Critique anglais et moi.

Je ne suivrai point le héros dans la descente de l'Indus, dans la découverte qu'il fit de deux îles, situées à 200 stades l'une de l'autre, la première à son embouchure même, et la seconde dans l'Océan : ce récit est étranger à mon sujet. Je me bornerai à rappeler ici la fondation qu'Alexandre fit d'une ville sur la bouche occidentale, par laquelle il était entré dans l'Océan (1). Cette ville est la même que Pline appelle *Xylénopolis* ou *cité de bois* (2), et son fondateur la destinait, ainsi que nous l'apprend Arrien (3), à devenir son principal entrepôt de commerce sur cette côte. De retour à Pattala, Alexandre trouva entièrement bâtie la citadelle dont il avait confié la construction à Héphæstion. Après avoir ordonné de nouveaux travaux, pour consolider de plus en plus l'établissement qu'il se proposait d'y faire, il se rembarqua, résolu de naviguer dans les autres bouches de l'Indus, afin de trouver, s'il était possible, un passage plus facile et

(1) Je suis l'opinion de M. Gossellin (*Recherches sur la Géograph. systémat. et positiv. des Anciens*, tom. III, p. 131.), partagée par M. Barbié du Boccage (*Mém. sur les Marches d'Alexandre, à la suite de l'Examen critique*, p. 835.); et cependant je ne dois pas dissimuler qu'elle se trouve en opposition avec celle de d'Anville (*Antiq. de l'Inde*, p. 42.) et du docteur Vincent (*Voyage de Néarque*, sect. II, p. 176.); je dirai même que la manière dont ces deux derniers auteurs interprètent le texte d'Arrien me paraît plus conforme à la vérité; mais je n'ai pas le loisir de discuter ce point de critique, qui me paraît obscur, et dont la décision n'est pas d'ailleurs assez importante pour mériter un examen particulier. J'aime mieux renvoyer mes lecteurs aux écrivains que je viens de citer, et leur laisser la faculté de prononcer eux-mêmes sur cette question.

(2) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 23.

(3) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VI, p. 416.

plus commode que celui qu'il avait déjà reconnu (1). Ce fut dans le cours de cette seconde navigation, qu'Alexandre jeta, sur le continent voisin de l'embouchure la plus orientale, les fondemens d'une nouvelle ville. Justin est le seul des historiens de ce prince qui parle de cette colonie ; il la nomme *Barcé* (2), et prétend qu'elle fut élevée en mémoire des conquêtes de l'Inde ; il ajoute même que le héros y laissa une garnison commandée par un de ses officiers. Quelque peu de foi que mérite en général cet abréviateur, il est difficile cependant de lui refuser toute confiance en cette occasion. Son témoignage paraît d'ailleurs confirmé par l'auteur du *Périple de la mer Erythrée*, qui place (3)

(1) Il ne paraît pas que Quinte-Curce (lib. IX, c. 9, §. 32.) et Justin (*Epitom.* lib. XII, c. 10.) aient eu connaissance de cette navigation dans une autre branche de l'Indus. Diodore n'en parle pas non plus, et il se contente de dire (lib. XVII, c. 104.), qu'arrivé à l'Océan, terme de sa navigation, Alexandre dressa des autels dans deux îles qu'il découvrit; circonstance qui ne peut convenir qu'à la branche occidentale de l'Indus; mais le silence de ces auteurs ne peut prévaloir contre l'assertion claire et positive d'Arrien (*vide* lib. VI, p. 416.). Quinte-Curce est un guide infidèle en géographie, et Justin, abréviateur sans règle et sans méthode, confond les faits et les dénature. Je ne parle pas de Plutarque qui s'attache moins à retracer les exploits militaires qu'à développer le caractère de son héros, et qui n'a fait qu'indiquer rapidement sa navigation à l'Océan. L'opinion de M. Gossellin, qui assure (*Recherches*, citées plus haut, tom. III, p. 201.) que les Grecs d'Alexandre n'ont visité et mesuré qu'un seul bras de l'Indus, le bras occidental, aurait à elle seule plus de poids que le silence des anciens auteurs, qui ne peut jamais former qu'un argument négatif. Mais je persiste à croire que le texte d'Arrien mérite une confiance entière, et l'intervalle de 1800 stades que donne cet historien, entre les deux branches parcourues par Alexandre, ne pouvant convenir aux bras intermédiaires du fleuve, je pense que la deuxième navigation eut lieu sur la branche orientale, interprétation que confirme l'emplacement de *Barcé*.

(2) Justin. *Epitom. histor.* l. XII, c. 10.

(3) *Apud Geograph. Græc. min.* tom. I, p. 23, 24.

à l'entrée du golfe contigu aux bouches de l'Indus, des *îles*, un *promontoire* et un *port* du nom de *Baracé*, dont l'évidente analogie, jointe à la conformité de position, ne permet pas de méconnaître l'identité avec la ville appelée *Barcé* par Justin. Ptolémée fait aussi mention (1) de cette île *Baracé*, à laquelle il assigne la même situation que l'auteur du *Périple*, et Etienne de Bysance (2) place en face du continent de la Gédrosie une île du même nom, qui est indubitablement, malgré cette légère variation dans l'emplacement qu'il lui donne, l'île que le *Périple* et les tables de Ptolémée marquent dans cette région, et la ville dont Justin attribue la fondation à Alexandre. Je regrette que M. Gossellin n'ait pas fait ce rapprochement, qui donnerait à notre conjecture plus de poids et d'autorité. Au reste, j'observerai avec cet habile géographe (3), que les *îles*, le *promontoire* et le *port* de Baracé, indiqués dans le *Périple*, se retrouvent encore aujourd'hui dans la même position où les îles de *Barcéti*, situées près d'un cap et d'un port du même nom, rappellent manifestement leur antique dénomination.

La fondation des villes de Xylénopolis et de Barcé, sur les deux branches qui formaient le triangle ou *delta* de la Pattalène, complétait

(1) Ptolem. *Geograph.* lib. VII, c. I. p. 198.

(2) Stephan. Bysant. v. Βαράκη.

(3) Gossellin, *Recherches sur la Géographie systématique et positive des Anciens*, tom. III, p. 203.

l'exécution des projets de commerce sur l'Indus, et rendait Alexandre maître de la navigation de ce fleuve. Pour mieux en assurer l'accomplissement, il fit bâtir, pendant son séjour dans cette contrée, plusieurs autres villes et ports, dont la destination devait être de servir d'entrepôts à ce riche commerce; mais Quinte-Curce, qui ne s'exprime à cet égard que d'une manière vague et générale, *interim et urbes portusque condidit* (1), n'ajoute aucun éclaircissement; et les récits des anciens auteurs et les relations des voyageurs modernes ne nous instruisent pas davantage relativement à l'emplacement ou à l'existence de ces colonies, qui partagèrent sans doute, peu d'années après leur fondation, le sort des autres établissemens d'Alexandre.

Arbis; Alexandrie des Horites.

A son retour de l'Inde, Alexandre distribua encore quelques colonies sur la route qu'il suivit, le long des rivages de l'Océan. Nous devons à Pline la connaissance d'une de ces colonies; cet auteur, qui avait sous les yeux la relation originale de Néarque et d'Onésicrite, assure que le premier de ces navigateurs fonda sur le territoire des *Arbiens* une ville qui porta le même nom (2), et l'on reconnaît aujourd'hui la posi-

(1) Quint. Curt. *de Expedit. Alexand.* lib. IX, c. 9.

(2) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 23.



tion de cette ancienne cité dans l'emplacement actuel de *Men-Haber* (1). La même région offrait encore un *port d'Alexandre*, que Pline appelle *Portus Macedonum*, et où il dit que le monarque macédonien fit dresser des autels, comme un monument de sa victoire (2) : il correspond, selon M. Gossellin, à la baie de *Crotchey* (3). En continuant sa marche, Alexandre entra sur le territoire des *Horites*, et campa sur les bords d'une rivière où Héphæstion vint le rejoindre. Les deux armées réunies s'avancèrent dans l'intérieur des terres; le premier poste qui les arrêta était un village nommé *Rambacia*, où Alexandre se proposa de laisser une colonie, et ce fut Héphæstion qu'il chargea de ce soin, tandis qu'à la tête du reste de ses troupes il marchait vers les confins de la Gédrosie; telle est en substance la narration d'Arrien (4).

Cette colonie est celle dont parle Diodore (5) sous le nom d'*Alexandrie* (6); et Quinte-Curce,

---

(1) Edrisi, *Geograph. Nub.* part. VI, clim. 2, p. 58; Gossellin, *Recherches citées plus haut*, tom. III, p. 158.

(2) Plin. *Histor. natur.* lib. VI, c. 25.

(3) *Recherches*, tom. III, p. 132, 157.

(4) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VI, p. 420.

(5) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 104.

(6) Diodore marque (*loc. suprà laudat.*) clairement que cette colonie fut fondée au-dessus d'un port, dont la situation parut à Alexandre commode et avantageuse, ce qui en fait une place maritime; et les mots παρὰ θάλατταν changent en certitude cette indication. La même position résulte encore des récits comparés d'Arrien (lib. VI, p. 418.) et de Quinte-Curce (l. IX, c. 10, §. 23.). Ce dernier, il est vrai, n'assigne aucun emplacement à la colonie dont il parle; mais comme, dans sa narration, Alexandre ne s'éloigne jamais du rivage, la colonie qu'il fonda sur sa route devait donc être dans une position maritime; et Pline confirme cette induction en plaçant (lib. VI, c. 23.), comme Diodore,

qui avait puisé aux mêmes sources, confirme son témoignage (1). Etienne de Bysance en fait également mention, quoique le nom du peuple chez lequel il la place, soit étrangement défiguré (2); Pline indique aussi une ville d'*Alexandrie*, bâtie par les ordres d'Alexandre, sur les frontières du pays des Horites (3), et il diffère seulement d'Arrien, en ce qu'il attribue à Léonnatus la construction de cette ville, qui, selon ce dernier, dut être l'ouvrage d'Héphæstion; mais ce n'est ici qu'une contradiction légère et peu importante en elle-même. Nous apprenons d'Arrien que Léonnatus fut laissé par son maître à la tête d'un corps de troupes qu'il destinait à la défense de la contrée (4); ces troupes furent probablement établies en garnison dans l'*Alexandrie* des Horites, et cette conjecture concilie les deux traditions différentes. Au reste, le fond de la population de cette nouvelle colonie fut composé d'*Arachosiens*, ainsi que le marque expressément Quinte-Curce. Aucune position moderne ne correspond à cette *Alexandrie*, dont le nom ne se retrouve pas même dans les tables de Ptolémée (5), dressées à une époque peu éloi-

---

la ville dont il s'agit ici, immédiatement au-dessus d'un port commode, qu'il appelle *Argénus*. M. Barbié du Boccage s'est donc trompé en lui assignant, sur sa *Carte des Marches d'Alexandre*, une position méditerranée.

(1) Quint. Curt. *de Expedit. Alexand.* lib. IX, c. 10, §. 23.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια. *Voyez* la correction de Berkélius.

(3) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 23.

(4) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VI, p. 421.

(5) Ptolem. *Geograph.* lib. VI, c. 21, p. 167.

gnée de celle de sa fondation. Le silence de cet auteur doit nous faire conjecturer qu'elle avait péri avant le temps où il recueillit ses mémoires géographiques; et sans doute, puisqu'il n'en subsiste ailleurs aucun vestige, elle fut enveloppée dans la destruction qui, presqu'immédiatement après la mort d'Alexandre, frappa la plupart de ses établissemens de l'Inde. La même obscurité couvre la destinée d'une autre colonie, également honorée du nom d'Alexandre, que Pline place (1) dans la région méditerranée de la *Carmanie*, et dont Ptolémée (2) et Ammien Marcellin (3) rappellent aussi l'existence en cette contrée, mais sans en indiquer d'une manière plus précise l'emplacement particulier.

CHAPITRE IV.

Colonies fondées par Alexandre à son retour et jusqu'à sa mort.

(Olymp. CXIII, ann. 4; CXIV, ann. 1, 325, 324 avant J. C.)

Les conquêtes qu'Alexandre avait faites dans la Haute-Asie, avaient accru son ambition en étendant ses connaissances. Arrivé à Persépolis, il voulut s'embarquer sur l'Euphrate et le Tigre, redescendre ces fleuves jusqu'à leur embou-

(1) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 8.

(2) Ptolem. *Geograph.* lib. VI, p. 225.

(3) Ammian. Marcellin. l. XXIII, c. 23.

chure, comme il avait fait pour l'Indus, afin d'examiner l'étendue et la configuration de la mer dans laquelle ils allaient confondre leurs eaux (1). Son projet, exagéré par des écrivains qui ne prêtaient à ce prince que des intentions gigantesques, comme son empire, était de faire le tour de l'Arabie et de l'Ethiopie, et de rentrer par le détroit de Cadix, après avoir reconnu les côtes extérieures de la Libye que baigne la mer Atlantique, et les côtes intérieures que baigne la Méditerranée (2). Cette expédition se liait avec une autre entreprise, dont le résultat devait être également utile, et qui n'eut pas une issue plus heureuse; c'était de visiter toutes les côtes de la mer Caspienne, afin de s'assurer si elle ne communiquait pas, soit avec le Pont-Euxin, soit avec l'Océan des Indes (3). Déjà Alexandre avait envoyé dans l'Hyrcanie Héraclide, un de ses généraux, avec une troupe d'ouvriers habiles dans l'art de construire les vaisseaux. Tous ces grands desseins furent abandonnés, comme tant d'autres, à la mort de celui qui les avait conçus, et qui seul était digne ou capable de les exécuter.

Outre cette flotte, destinée à reconnaître les

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VII, p. 441.

(2) Arrien ne dissimule pas (*ibidem*, p. 442.) que des écrivains romanesques attribuaient à Alexandre le dessein de porter la guerre dans les régions scythiques, et jusque dans le cœur de l'Italie; mais il nous avertit lui-même de nous défier de ces chimériques suppositions; et l'opinion où il se renferme, qu'Alexandre, parvenu à un si haut degré de puissance et de prospérité, ne pouvait concevoir que des projets utiles à l'humanité et à sa gloire, est sans doute la plus sûre et la plus raisonnable.

(3) Arrian. *ibidem*, lib. VII, p. 477.

parages de la mer Caspienne, Alexandre en avait fait préparer une autre plus considérable encore, tant dans la Babylonie, où il avait fixé sa résidence, et dont le sol produisait abondamment tous les matériaux propres à la fabrication des vaisseaux, que dans la Phénicie, région renommée de tout temps par ses expéditions maritimes. Il avait rassemblé à grands frais tous les hommes de mer que possédait cette dernière contrée, et la Syrie, pays non moins fécond en navigateurs habiles (1); et son projet, ainsi que le dit formellement Arrien, était de les employer à *fonder des colonies sur les côtes du golfe Persique et dans les îles de cette mer*: τήν τε γὰρ παραλίαν τὴν πρὸς τῷ κόλπῳ τῷ Περσικῷ κατοικίζειν ἐπενόει, καὶ τὰς νήσους τὰς ταύτῃ. Ce dessein se liait naturellement avec celui que lui suggéraient la vengeance et l'ambition, de porter ses armes en Arabie; et Arrien n'est pas le seul des historiens d'Alexandre qui prête cette intention à son héros (2). Strabon atteste qu'Alexandre, après son retour de l'Inde, avait eu la pensée d'établir dans l'Arabie le siége de son empire: τὸν διανοηθέντα, ὥς φασι, καὶ βασίλειον αὐτὴν ποιήσασθαι (3); et ailleurs, il assure encore, d'après Aristobule, que le conquérant macédonien, dans la vue de s'emparer de l'Arabie, faisait

---

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VII, p. 485.

(2) *Idem, ibid.* l. VII, p. 485, 486.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 785.

creuser des rades, et construire, tant en Chypre que dans les ports de la Phénicie, des navires de toutes sortes de dimensions qu'il faisait transporter à Thapsaque, et qui de là descendaient l'Euphrate jusqu'à Babylone (1). Le prétexte de cette guerre, disposée avec un si formidable appareil, et dont la mort prématurée d'Alexandre rendit inutiles tous les préparatifs, était de punir la négligence ou le mépris dont les Arabes avaient usé à son égard, en ne joignant pas leurs députés à ceux des autres nations. Mais, selon le judicieux Strabon, la véritable raison était l'ambition démesurée qui le portait à subjuguer le monde entier, et peut-être aussi le désir d'ajouter à ses immenses états une contrée opulente qui pouvait introduire de nouvelles richesses dans le commerce de ses anciens sujets.

Les instructions données par ce prince à Cratère peu de temps avant sa mort, prouvent d'une manière incontestable que ces vastes desseins ne sont point une vaine supposition. On ne saurait, en pareille matière, récuser le témoignage des *papiers mêmes du monarque*, τὰ ὑπομνήματα τοῦ βασιλέως, communiqués par Perdiccas à l'assemblée de ses généraux. Les articles conservés par Diodore (2) doivent donc avoir

(1) Aristobul. *apud* Strabon. *Geograph.* lib. XVI, p. 741. Arrien décrit à peu près dans les mêmes termes la route tenue par ces navires depuis les chantiers où ils étaient construits, jusqu'à Babylone, où on les lançait à la mer (*vid.* Arrian. lib. VII, p. 485.).

(2) Diodor. Sicul. lib. XVIII, c. 4, tom. II, p. 260.

à nos yeux toute l'authenticité d'un monument original. Cratère avoit été investi du gouvernement de la Grèce, et chargé d'y reconduire les soldats émérites, au nombre de *dix mille*, qu'Alexandre renvoyait dans leurs foyers. Avant son départ, cet officier reçut de son maître des *ordres écrits*, ἐντολὰς ἐγγράπτους, qu'il devait faire exécuter sur sa route. Ces ordres portaient : « de faire construire dans les ports » de la Phénicie, de la Syrie, de la Cilicie et de » l'île de Chypre, mille vaisseaux longs, pour » être employés à une expédition projetée contre les Carthaginois et les autres peuples qui » habitaient les bords du bassin de la Méditerranée jusqu'à la Sicile; de tracer des routes le » long des côtes de la Libye jusqu'aux colonnes » d'Hercule; de creuser, dans les lieux propres » à cet usage, des ports et des rades capables de » recevoir et de contenir cette flotte immense; » de bâtir six temples magnifiques, dont la dépense s'élevât pour chacun d'eux à une somme » de 1500 talens; enfin, de transporter d'Asie » en Europe, et réciproquement d'Europe en » Asie, dans toutes les villes fondées ou reconstruites, une population nouvelle composée » d'habitans des deux continens, afin de réunir » par les sentimens d'une bienveillance commune et par des alliances fraternelles les contrées et les nations les plus éloignées ». Telles étaient les dispositions qu'Alexandre avait ar-

rêtées peu de mois avant sa mort, et dont la dernière surtout indique clairement le motif et confirme ainsi la réalité de ses nombreuses colonies. Diodore ajoute que ses capitaines applaudirent à ces hautes conceptions du maître dont ils venaient de recueillir l'héritage; mais que, dans l'état où ils avaient trouvé ses finances, et d'ailleurs occupés d'intérêts plus pressans et plus directs, ils en jugèrent l'accomplissement trop difficile.

La fondation d'une ville d'*Alexandrie*, sur le théâtre même de la bataille d'Arbelles, fut sans doute une des premières opérations d'Alexandre à son retour dans la Babylonie. Pline est, il est vrai, le seul écrivain de l'antiquité qui constate (1) l'existence de cette colonie; mais, indépendamment des probabilités qui l'appuient, son témoignage me paraît ici d'autant plus digne de foi, qu'on sait que Pline, lorsqu'il rédigeait cette partie de sa *Géographie*, avait sous les yeux les *mémoires* originaux des expéditions d'Alexandre. D'ailleurs, l'auteur de la *Chronique Paschale* nomme une *Alexandrie dans la Babylonie*, dont il attribue l'origine à ce prince, et qui est indubitablement celle dont parle Pline (2).

Ce fut probablement aussi dans le cours de sa navigation sur l'Euphrate, dont Strabon, d'après Aristobule, nous a laissé une longue et

(1) Plin. lib. VI, §. 16, edit. Harduin.

(2) *Chronic. Paschal.* p. 171.

intéressante description (1), qu'Alexandre fit jeter les fondemens d'une ville nouvelle, qu'il destinait à perpétuer dans ce pays le souvenir de ses victoires, et qui reçut dès lors le nom de *Nicéphorium*. La situation de cette ville est bien connue par les témoignages de Pline (2) et d'Etienne de Bysance (3); ce dernier, qui la place au voisinage d'Edesse, ajoute qu'elle porta aussi le nom de *Constantiné*, et son témoignage est copié par Suidas (4). Ailleurs (5), le même Etienne la met dans l'*Osroène*, près de *Zénodotium ;* position qui est également donnée par Plutarque (6) et Dion Cassius (7). Quant à son origine, le dernier de ces auteurs indique clairement qu'elle était *grecque*, aussi bien que celle de sa voisine Zénodotium, puisqu'il leur donne à toutes deux le titre commun de *villes grecques* (8). Pline nous apprend de plus (9) qu'elle était *macédonienne*, et qu'Alexandre lui-même en fut le fondateur. Cette assertion, si positive, est confirmée par celle d'Isidore de Charax (10) : il ne peut donc rester aucun doute

---

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 741.

(2) Plin. lib. V, §. 21; lib. VI, §. 30.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Νικηφόριον.

(4) Suidas, *v.* Νικηφόριον.

(5) Stephan. Bysantin. *v.* Ζηνοδότιον.

(6) Plutarch. *in Crasso.*

(7) Dio Cassius, *Histor.* lib. XL, p. 126.

(8) Τὰς πόλεις τὰς ἑλληνίδας μάλιστα, τάς τε ἄλλας καὶ τὸ Νικηφόριον ὠνομασμένον· πλὴν τε οἵτε Ζηνοδοτίου οἰκήτορες....

(9) Plin. lib. VI, c. 30 : *Nicephorion quod Alexander jussit condi, propter loci opportunitatem.*

(10) Isidor. Charac. *Stathm. Parth. apud Geograph. Græc. min.* t. II, p. 3 : εἶτα Νικηφόριον, παρ' Εὐφράτην, πόλις Ἑλληνὶς, κτίσμα Ἀλεξάνδρου βασιλέως.

sur ce point; et il est très-vraisemblable que Zénodotium, qui partageait la même qualification (1), avait aussi la même extraction.

En redescendant l'Euphrate, Alexandre forma encore une colonie, dont la connaissance nous a été conservée par Arrien (2); cet écrivain raconte que le héros étant parvenu à un lac situé à *huit cents stades* de Babylone et nommé *Pallacopas*, y fit exécuter plusieurs travaux analogues à ceux que décrit Strabon (3); et qu'ensuite, ayant soigneusement visité tous les lieux voisins de ce lac, il en choisit un dont l'emplacement lui parut propre à recevoir une colonie; il fit donc construire dans cette position même une ville qu'il entoura de murailles, et dans laquelle il établit ceux des Grecs mercenaires que ses bienfaits invitèrent à s'y fixer, ou à qui la vieillesse rendait le repos plus nécessaire (4).

La même époque convient à la fondation d'une ville qu'Alexandre fit bâtir dans des circonstances à peu près semblables, et dans une région peu éloignée. Arrien dit qu'Alexandre répéta sur l'*Eulæus*, un des canaux du Tigre, les observations qu'il avait faites sur l'Euphrate; et qu'arrivé à la mer, il fit débarrasser les embouchures du Tigre des cataractes qui en obstruaient

(1) Appian. *Parthic.* p. 136.

(2) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VII, p. 489.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 741.

(4) Arrian. *loc. suprà laud.* p. 491 : ἔνθα χῶρόν τινα ἐν καλῷ ἰδὼν, πόλιν ἐξῳκοδόμησέ τε καὶ ἐτείχισε καὶ ἐν ταύτῃ κατῴκισε τῶν Ἑλλήνων τινὰς τῶν μισθοφόρων.

la navigation (1); mais ces travaux, les seuls dont Arrien ait parlé, ne sont cependant pas les seuls qu'Alexandre fit exécuter en ce lieu. Il y construisit une ville, sur une colline située à dix stades de la mer; et cette ville, appelée *Charax* par son fondateur, reçut, en mémoire de ce glorieux événement, le surnom d'*Alexandrie*. Les habitans qu'Alexandre y établit furent en grande partie tirés de la ville royale de *Duriné*, que cette désertion fit alors tomber en ruines, et ce héros y joignit des soldats vétérans de son armée : *militumque inutilibus ibi relictis* (2). Pline, de qui j'ai emprunté ces détails, ajoute qu'un bourg voisin de Charax et appelé *Pella*, en l'honneur de la patrie du héros macédonien, *fut exclusivement habité par des Macédoniens*. Au reste, la position de cette ville fut moins heureusement choisie que celle des autres colonies d'Alexandre; elle fut détruite par des débordemens du Pasitigris et du Tigre, au confluent desquels elle se trouvait placée. Rebâtie depuis par Antiochus Epiphane dans une situation plus éloignée de la mer, et sous le nom d'*Antiochia*, elle fut de nouveau ruinée, et reconstruite une seconde fois par un prince arabe, appelé *Pasinès*, qui, en la reculant encore davantage de la position où elle avait éprouvé ces désastres multi-

---

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VII, p. 454.

(2) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 31.

pliés, la mit désormais à l'abri d'une pareille calamité (1) : elle prit alors le nom de *Charax Pasini*, et, suivant les calculs d'un habile géographe (2), elle subsiste encore aujourd'hui sous celui de *Karun*, qui rappelle son antique dénomination.

La dernière expédition d'Alexandre fut celle qu'il entreprit contre les *Cosséens*, nation guerrière et indépendante, qui, fixée dans les régions montagneuses de la Médie, s'était flattée d'échapper à sa domination : ce fut aussi dans le cours de cette expédition qu'il fonda sa dernière colonie. Ni la difficulté des lieux, ni la valeur des habitans, ne purent arrêter le héros dans sa marche victorieuse, et en moins de quarante jours le pays entier fut subjugué. Les Cosséens vaincus obtinrent la paix, à condition qu'ils se soumettraient à tous les ordres de leur nouveau maître; et afin de s'assurer encore mieux de leur obéissance, Alexandre fit bâtir dans des lieux escarpés des *villes considérables*, πόλεις ἀξιολόγους. La plupart des historiens d'Alexandre, et entre autres Strabon (3), Arrien (4) et Plutarque (5), font mention de la guerre contre les Cosséens, et de la prompte soumission de ce peuple; mais Diodore, dont j'ai suivi la narration, est le seul

(1) Plin. lib. VI, c. 31.

(2) Gossellin, *Recherches sur la Géographie systématique et positive des Anciens*, tom. III, p. 95.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 524.

(4) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VII, p. 475.

(5) Plutarch. *in vit. Alexand.*

qui parle (1) de la fondation de ces colonies, sur la destinée desquelles il ne nous donne d'ailleurs aucune lumière, et qui furent sans doute enveloppées dans la ruine commune à tant d'autres établissemens du même genre et du même auteur.

CHAPITRE V.

Colonies fondées par les Macédoniens dans l'Asie mineure et dans la Haute-Asie, après la mort d'Alexandre.

On sait assez quelles révolutions produisit la mort prématurée d'Alexandre; mais le seul résultat de ce grand événement qu'il nous convienne d'examiner ici, c'est la dispersion qu'il occasiona parmi les sujets et les soldats de ce monarque. La plupart des braves qui l'avaient accompagné dans ses expéditions, soupiraient après le retour dans leurs foyers, ou désiraient au moins un établissement paisible; les nouvelles guerres que le partage de ses dépouilles fit naître entre ses capitaines, menaçaient de les replonger dans de nouveaux hasards, et les vétérans d'Alexandre n'avaient plus pour ces chefs,

(1) Diodor. Sic. lib. xvii, c. 111, tom. II, p. 248. Wesseling ne dit rien de ces colonies; son silence prouve la disette des documens.

ennemis et rivaux les uns des autres, les mêmes motifs d'intérêt ou d'affection qui les avaient retenus sous les drapeaux du héros macédonien; un grand nombre de ces vétérans et des jeunes soldats qui n'avaient pas encore eu le temps de s'endurcir aux fatigues des camps, quittèrent donc un service où ils ne pouvaient désormais attendre que des dangers sans gloire, et des travaux sans aucun dédommagement réel; ils se dispersèrent alors dans les villes de l'Asie mineure et de la Haute-Asie, à qui la rareté de leurs habitans rendait nécessaire un surcroît de population, et qui dûrent s'honorer de recevoir dans leurs murs des guerriers qui avaient vaincu sous Alexandre.

La *Lydie* fut une des provinces de l'Asie mineure où se formèrent en plus grande quantité ces colonies macédoniennes, et je soupçonne qu'elles étaient composées des soldats émérites auxquels Alexandre, peu de temps avant sa mort, avait accordé leur congé et la permission de retourner dans leur patrie. Ces soldats se trouvèrent au nombre de *dix mille*, suivant Arrien (1) et Diodore (2); et Alexandre avait désigné pour les reconduire, deux de ses principaux officiers, *Polysperchonte* et *Cratère*, le même qui avait été chargé d'exécuter les grands projets dont nous

(1) Arrian. *de Expedit. Alexand.* lib. VII, p. 464.

(2) Diodor. Sic. lib. XVII, c. 109: πρεσβυτάτους πολιτῶν ἀπέλυσε τῆς στρατείας.

avons parlé plus haut. La mort d'Alexandre survint avant que cette troupe eût pu arriver au lieu de sa destination ; et la part active que prirent les généraux qui la commandaient, aux premiers événemens qui suivirent le trépas de leur monarque, ne permet pas de croire qu'ils aient rempli jusqu'au bout ses intentions. Ces soldats, abandonnés à eux-mêmes, préférèrent sans doute de s'établir aux lieux où ils se trouvaient alors portés ; et cette conjecture, autorisée par le silence d'Arrien et de Diodore sur le sort ultérieur des vétérans macédoniens, nous explique de la manière la plus naturelle et la plus plausible, le grand nombre des colonies qui s'élevèrent à cette époque dans la Lydie et dans les régions voisines.

Ces colonies étaient surtout répandues sur le territoire limitrophe ou dépendant de celui de *Sardes*. Pline parle en cette contrée des *Macédoniens Cadveni*, qu'il met dans la juridiction de Sardes (1), et le nom de ces *Cadveni* se retrouve sur une médaille du cabinet Médicis, citée par le cardinal Noris, ΚΑΔΟΗΝΩΝ (2). Sur les frontières de la Mysie et de la Lydie, le même Pline place, aussi bien que Ptolémée (3), un peuple qu'il appelle *Mysomacedones*, et qui devait sans doute cette dénomination au mé-

(1) Plin. *Histor. natural.* lib. v, c. 29.

(2) Noris, *Epoch. Syromacedon.* dissert. 1, cap. 2, p. 9 et sqq.

(3) Plin. *ibidem*, lib. v, c. 29. Ptolem. *Geograph.* lib. v, c. 2.

lange des deux races *mysienne* et *macédonienne*. Une ville de *Nacrasa*, sur l'Hermus, avait reçu une colonie macédonienne, ainsi que le témoignent une inscription rapportée par Chishull (1), et les médailles de cette ville recueillies par Eckhel (2). Spanheim cite (3) une médaille des habitans de *Blaundos*, où ils prennent le titre de *Macédoniens*, ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ, et une autre du même peuple, dont l'épigraphe porte encore le même nom (4); Strabon nous apprend (5) que cette ville était dans la Lydie, et c'est la même que Ptolémée appelle Βλαύανδρος (6). La Lydie renfermait encore une colonie macédonienne, distinguée par le surnom d'*Hyrcani*; ces *Hyrcaniens* y avaient été transplantés par les Perses, suivant Strabon (7), et dans la suite il s'y joignit des *Macédoniens*, au témoignage de Pline (8) et de Tacite (9); c'est ce que confirme une médaille de ce peuple (10), où le nom des *Macédoniens* est inscrit conjointement avec celui des *Hyrcaniens*. D'autres auteurs

(1) *Antiquit. asiatic.* p. 146.
(2) Eckhel, *Doctrin. num.* t. III, p. 109.
(3) *De Præstant. et usu num.* tom. I, p. 625.
(4) Spanheim, *loco suprà laud.*
(5) Strabo, *Geograph.* lib. XII, p. 567. Etienne de Bysance place cette ville *en Phrygie.* (*v.* Βλαῦνδος.), ce qui s'explique aisément; je n'en puis dire autant de la conjecture d'Ortélius (*Thesaur. hâc voce.*), qui croit retrouver cette ville dans celle de *Blandos*, de l'itinéraire d'Antonin. Cette dernière est placée (*Itinerar. Anton.* p. 176.) dans une contrée de l'Orient, et Wesseling avoue qu'elle lui est absolument inconnue, ignorance qui, du moins, n'entraîne point d'erreurs.
(6) Ptolem. *Geograph.* lib. V, c. 2.
(7) Strabo, lib. XIII, p. 629.
(8) Plin. *Histor. natur.* lib. V, c. 29.
(9) Tacit. *Annal.* lib. II, c. 47.
(10) *Apud* Eckhel, *Doctrin. num.* tom. III, p. 105.

et d'autres monumens font encore mention de cette colonie; Etienne de Bysance place (1) en Lydie une *plaine*, πεδίον, appelée *Hyrcanienne*, sans doute à cause du séjour de ces *Hyrcaniens*, et il s'autorise du témoignage d'Eratosthène, dans le cinquième livre de ses *Galatiques*. Dans les souscriptions du synode de Constantinople, tenu par saint Flavien, on lit celle de *Jean*, *évêque de la ville des Hyrcaniens*; et dans le VIIe concile œcuménique, *Eustathe*, *évêque d'Hyrcanie*, Ὑρκάνης, se trouvait au nombre des évêques de Lydie (2); enfin, Spon a produit (3) une médaille d'une date également assez moderne, sur laquelle on lit le nom des *Hyrcaniens*. Tant de témoignages mettent au-dessus du doute l'existence de cette ville dans la région indiquée par Pline (4), et sa permanence sous la dénomination qu'elle porta dès l'origine.

Philadelphie est encore une ville de la même contrée, dont nous devons attribuer la naissance à des *Macédoniens*, quoique à une époque postérieure de plusieurs années. Etienne de Bysance dit qu'elle fut fondée par Attale Philadelphe (5), et ce prince y établit sans doute pour habitans des Macédoniens du pays voisin; car on re-

(1) Stephan. Bys. *v.* Ὑρκανία.

(2) *Vid. apud* Noris, *Syromacedon.* dissert. 1, c. 2, p. 9.

(3) *Itinerar.* pars 1, p. 446, edit. Amstel.

(4) Voyez *les notes* d'Hardouin, sur le passage cité de Pline, et celles d'Holstein (*ad Stephan. Bys.* p. 63 et 337.).

(5) Stephan. Bysant. *v.* Φιλαδέλφεια.

marque des emblèmes macédoniens sur quelques-unes de ses médailles (1). Il est toutefois singulier que le docte Eckhel, qui reconnaît lui-même dans ces médailles les caractères et les symboles macédoniens, se soit imaginé qu'elles appartenaient à une ville de Macédoine, dont l'existence en ce pays ne repose, de son propre aveu, sur aucune autorité. N'est-il pas plus naturel et plus probable que ces symboles indiquent l'origine macédonienne des habitans, plutôt que la position de la ville en Macédoine? A peu de distance de Sardes, Strabon place (2) une ville de *Thyatire*, qu'il assure être une *colonie de Macédoniens* : Θυάτειρα, κατοικία Μακεδόνων. Etienne de Bysance confirme son témoignage (3), et nous apprend de plus que cette colonie y fut établie par Séleucus Nicator, lors de son expédition contre Lysimaque; mais j'avoue que l'étymologie alléguée à l'appui de cette tradition, ne me paraît nullement probable. Tant de colonies macédoniennes distribuées aux environs de Sardes, et que Strabon se contente d'indiquer (4), semblent justifier le titre de Ἑλλάδος Μητρόπολις, que cette ville orgueilleuse prend sur une de ses médailles (5); toutefois, cette explication de

(1) Eckhel, *Doctrin. Num.* t. III, p. 110.

(2) Strabo, lib. XIII, p. 625.

(3) Stephan. Bys. *v.* Θυάτειρα.

(4) Strabo, lib. XIII, p. 625, D. Casaubon propose ici de changer Μακέδονες en Μαίονες. Ce savant ne paraît pas avoir eu la moindre idée des raisons qui confirment l'authenticité de la leçon de son auteur.

(5) *Apud* Eckhel, *op. laud.* tom. III, p. 115.

Spanheim (1) me paraît moins vraisemblable que celle de l'abbé Belley (2).

La *Mysie*, à laquelle appartenaient quelques-unes des villes que nous venons d'indiquer, entre autres Blaundos et Thyatire, renfermait aussi plusieurs colonies macédoniennes; Pline fait mention (3) des *Macédoniens Pœmanéni;* et *Pœmanène* était le nom d'un canton de la Mysie, selon l'orateur Aristide (4); Etienne de Bysance en fixe la position d'une manière plus précise; il place sur le territoire de Cyzique (5) un *lieu*, χωρίον, qu'il appelle *Pœmaninum*, et qui était indubitablement occupé par ces *Macédoniens Pœmanéni* de Pline. Ce qui ajoute un nouveau degré de certitude à cette conjecture, c'est qu'il y avait *en Macédoine*, au témoignage du même auteur (6), une montagne nommée Ποιμαίνιον, dont les habitans s'appelaient *Pœmaniens;* et c'était sans doute en mémoire de cet endroit, dont ils étaient originaires, que les Macédoniens établis sur le territoire de Cyzique, avaient imposé à leur colonie un nom qui leur rappelait leur patrie. Pline parle encore des *Macédoniens Archilicæ*, en Mysie (7); mais l'existence de ce peuple n'est, du moins à ma connaissance, attestée que par ce seul écrivain.

---

(1) Spanheim, *de Præstant. et usu numismat.* tom. I, p. 618.
(2) *Académie des Belles-Lettres*, tom. XVIII, p. 115.
(3) Plin. lib. v, c. 30.
(4) Aristid. *Sermon. sacr.* IV, *sub init.*
(5) Stephan. Bys. *v.* Ποιμάνινον.
(6) Stephan. Bys. *v.* Ποιμήν.
(7) Plin. lib. v, c. 31, 32.

Les Macédoniens pénétrèrent dans les régions voisines, et l'une de leurs plus importantes colonies est celle qu'ils fondèrent à *Synnada*, en Phrygie. Nous avons déjà vu que cette ville fut originairement bâtie par Acamas, fils de Thésée, au retour du siége de Troie (1). Dans la suite, des *Macédoniens et autres Grecs de l'Asie* s'y établirent; mais le passage d'Etienne de Bysance, qui nous apprend ce fait intéressant (2), et dans lequel nous avons déjà relevé d'autres erreurs, me paraît misérablement défiguré, quoique, par une distraction non moins inconcevable, Holstein (3) n'ait pas remarqué la corruption du texte de son auteur : ce texte porte littéralement qu'*Acamas ayant erré après le siége de Troie, vint en Phrygie, et trouva le roi du pays assiégé par ses ennemis; que lui ayant porté du secours, il en obtint un territoire, où il bâtit une ville;* puis, Etienne ajoute : qu'*ayant rassemblé un grand nombre d'habitans des Macédoniens Hellènes de l'Asie*, συναθροίσαντα δὲ πολλοὺς οἰκήτορας τῶν ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος Μακεδόνων κατὰ τὴν Ἀσίαν, *il* (*Acamas*) *appela cette ville Synæa.* N'est-il pas évident qu'il y a ici une lacune dans le texte de cet auteur? Comment, en effet, Acamas, qui était un des chefs du siége de Troie, eût-il pu *rassembler*, pour

---

(1) Voyez *ci-dessus*, tom. II, p. 394 *de cette histoire.*

(2) Stephan. Bys. *v.* Σύνναδα.

(3) Holsten. *ad Stephan. Bysant.* p. 101 et 307.

former sa colonie, *des Macédoniens dispersés dans l'Asie* après la mort d'Alexandre ? Cette absurdité est trop choquante pour qu'on puisse raisonnablement l'imputer à Etienne de Bysance ; et je suppose qu'il manque ici un mot tel que τινά, après le participe συναθροίσαντα, et qu'il faut traduire ainsi : *dans la suite, quelqu'un ayant rassemblé un grand nombre d'habitans*.... Ce second fondateur de Synnada, dont le nom était inconnu à Etienne, ou bien a disparu de son texte par la négligence des copistes, était probablement *Docimus*, lieutenant d'Antigone, ainsi que le soupçonne ingénieusement le cardinal Noris (1), d'après un passage de Diodore (2), auquel j'en ajouterai un autre de Pausanias (3) : je confirmerai plus bas cette conjecture.

Le texte d'Etienne de Bysance présente encore au même endroit d'autres difficultés, que n'ont pas davantage aperçues ses commentateurs. Les mots : τῶν ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος Μακεδόνων κατὰ τὴν Ἀσίαν, n'offrent pas un sens clair et exact. Comment, en effet, ces *colons tirés de l'Hellade* seraient-ils les mêmes que les *Macédoniens établis dans l'Asie*, et qui ne sait la distinction que les auteurs firent toujours des *Macédoniens* et des *Hellènes* proprement dits ? D'ailleurs, et

(1) *Epoch. Syromaced.* dissert. 1, c. 2, p. 10.

(2) Diodor. Sic. lib. XIX, c. 75. La même conjecture est formée par Wesseling (*ad* Diodor. Sic. t. II, p. 483, not. 5.).

(3) Pausan. lib. 1, c. 8, p. 49, edit. Clavier.

le nom de Συναία donné à la nouvelle colonie, et l'étymologie qu'en apporte Etienne de Bysance (1), supposent nécessairement qu'il y eut *plusieurs peuples différens réunis* dans cette colonie ; il faut donc lire : τῶν ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος, καὶ τῶν Μακεδόνων κατὰ τὴν Ἀσίαν, et traduire : *y ayant réuni un grand nombre d'habitans tirés de l'Hellade, et des Macédoniens établis dans l'Asie.* Cette restitution, exigée par la raison même, est justifiée par les médailles ; l'une d'elles, rapportée par Tristan (2), et frappée sous Caracalla, porte avec le nom des *Synnadéens*, ces mots : Δωριέων Ἰώνων ; et une médaille de Macrin, citée par Holstein (3), offre également ces noms réunis : Ἰώνων Δωριέων Συνναδέων. Il résulte du témoignage de ces monumens, dont l'authenticité ne sera pas du moins suspecte, que des *Ioniens* et des *Doriens* avaient pris part à l'établissement de *Synnada*, et ce sont eux qu'Etienne de Bysance désigne par les mots de *colons tirés de l'Hellade ;* le reste des habitans était composé des *Macédoniens de l'Asie ;* et c'est ainsi qu'au moyen d'un changement très-léger nous parvenons à expliquer tout ce passage, très-important par les faits qu'il renferme, et qui, sans ces diverses corrections, devait paraître inintelligible.

---

(1) Stephan. Bys. *v.* Σύνναδα : ἀπὸ τῆς συναγωγῆς καὶ συνοικήσεως.

(2) Tristan, tom. II, p. 202.

(3) Holsten. *ad* Stephan. Bys. *not.* p. 307.

J'ai dit et je dois prouver que *Docimus*, lieutenant d'Antigone, avait été le chef de l'établissement des Macédoniens à Synnada; en effet, ce général avait donné son nom à une ville de Phrygie voisine de Synnada, dont Ptolémée (1) et Etienne de Bysance (2) font mention, et qu'ils appellent *Docimium*. Strabon, qui en parle également (3) dans la même position, la nomme *Docimia*, et il en fait un *bourg dépendant de Synnada et contigu à cette ville*, κώμη ἐπέκεινα αὐτῆς, assertion confirmée, ou plutôt répétée ailleurs par Etienne de Bysance (4). Les habitans de *Docimia* étaient *Macédoniens*, ainsi que son nom seul et sa position le feraient conjecturer; et le témoignage des monumens (5), où le nom des *Macédoniens* se trouve joint à celui des *Dociméens*, Μακεδόνων Δοκιμέων, donne à cette induction toute la certitude qu'il est possible d'exiger. Il est donc vraisemblable que, lors de l'établissement des Grecs et des Macédoniens confondus à Synnada, une portion considérable de ces derniers se fixa dans le bourg voisin, auquel ils imposèrent le nom de leur chef (6), tandis que la réunion de tous les

(1) Ptolém. *Geograph.* lib. v, c. 2, p. 120.

(2) Stephan. Bys. *v.* Δοκίμειον.

(3) Strabo, lib. XII, p. 577.

(4) Stephan. Bys. *v.* Σύνναδα.

(5) *Voyez* une médaille frappée sous Marc-Aurèle, et conservée dans le Musée Médicis, que citent Noris (*Syromaced.* dissert. 1, c. 2, p. 10.), et Holstein (*ad Stephan. Bysant.* p. 101.).

(6) Cette conjecture devient tout-à-fait certaine, surtout après les autres probabilités qui l'appuient, par un passage de Diodore différent de celui qu'a cité le cardinal Noris, et bien plus décisif; il y est dit que *Lysimaque, forcé de lever*

peuples faisait prendre celui de *Synæa* ou *Synnada* à la ville bâtie par Acamas. Il est presque superflu de remarquer ici que le nom de Docimia se retrouve encore dans les *souscriptions* de deux synodes d'Ephèse et du concile œcuménique de Chalcédoine, citées par le cardinal Noris (1), si ce n'est pour montrer la permanence de cette colonie dans des siècles postérieurs à celui de sa fondation.

Les Macédoniens formèrent encore, à des époques peu éloignées, des établissemens à *Smyrne* et à *Pergame*; c'est ce qu'on peut inférer de l'emploi des *mois macédoniens* dans chacune de ces cités; cet emploi, et la conséquence que nous en tirons, sont prouvés par le cardinal Noris qui établit sa première assertion (2) par un texte de Galien (3), par une *inscription* sépulcrale rapportée dans Spon (4), et par une *épître* de l'église de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe conservée dans Eusèbe (5);

---

le siége d'Abydos, se rejeta sur les parties voisines de la Phrygie, et qu'il s'empara de Synnada, au moyen de Docimus, général d'Antigone, qui lui livra cette place, aussi bien que quelques forteresses des environs, également confiées à sa garde, et où étaient déposés les trésors de son maître (Diodor. Sicul. lib. XX, c. 107.). La conclusion de tous ces faits est facile à tirer, et je l'abandonne à mes lecteurs.

(1) *Apud* Noris, *Oper. cit.* c. 2, p. 10.

(2) *De Epoch. Syromaced.* dissert. 1, p. 12.

(3) Galien. *de Sanit. tuend.* lib. IV, c. 8.

(4) Spon, *Itinerar.* pars I, p. 398.

(5) *Histor. Ecclesiast.* l. IV, c. 15. *Voy.* la note de Valois sur ce passage d'Eusèbe. Cette épître, inexactement rapportée par Eusèbe, est rétablie par Ushérius (*de Macedon. et Asianor. ann. Solar.* p. 101.); et je puiserai dans ce même traité d'Ushérius (cap. 1, p. 97.) une nouvelle preuve de l'emploi des mois macédoniens à Pergame, qui a échappé au savant cardinal Noris. Oribasius, médecin de l'empereur Julien, qui était natif de *Per-*

toutes les probabilités viennent à l'appui de la seconde, quoiqu'elle ne soit autorisée par aucun témoignage historique.

Il n'en est pas de même de la colonie macédonienne qui s'établit à *Stratonicée*, ville de Carie; Etienne de Bysance fait mention de cette ville, qu'il appelle πόλις Μακεδονίας, *ville de Macédoine* (1); mais cette erreur ne peut être, sans une extrême rigueur, mise sur le compte d'Etienne, qui sans doute avait écrit πόλις Μακεδόνων ou πόλις Μακεδονική; et le judicieux Holstein, qui cependant n'est pas tout-à-fait exempt d'injustice envers son auteur (2), a déjà indiqué la première de ces corrections, que confirme encore le témoignage de Strabon. Cet auteur dit en effet (3), en parlant de Stratonicée, en Carie, qu'*elle était colonie des Macédoniens*;

---

game, selon Eunape, son historien, et non de *Sardes*, comme l'ont écrit Philostorge (*Histor. Ecclesiast.* lib. VII, *sub fin.*) et Suidas (*v.* Ὀρειβάσιος.); cet Oribasius, dis-je, rapportant une observation astronomique (*Collect. Medic.* lib. IX, c. 8.) en fixe l'époque vers le mois *Loüs*, usité à Pergame comme le dixième mois de l'année; c'était aussi le dixième de l'année macédonienne.

(1) Stephan. Bysant. *v.* Στρατονίκεια. Saumaise n'hésite pas à accuser notre auteur d'*absurdité* (*Exercit. Plinian.* p. 837.); et certes, il mériterait bien ce reproche, s'il eût effectivement placé la Macédoine sur les confins de la Carie; mais il eût été plus généreux à Saumaise de supposer une faute de copiste qu'une erreur aussi grossière de la part d'Etienne. Berckélius, d'après Holstein, propose de lire Μαιονίας, au lieu de Μακεδονίας, correction qui n'est pas mieux fondée que la Philippique de Saumaise. Le nom de *Mæonie* ne s'étendit jamais jusqu'à Stratonicée; et d'ailleurs, il était depuis long-temps tombé en désuétude. Cependant, cette explication ne me surprend pas de la part de ce commentateur qui, sans doute, plaçait *Stratonicée* dans le voisinage du *Léthée*, ainsi qu'il le fait dire à Pausanias; mais Pausanias n'en dit rien, et il faut que Berckélius n'ait pas lu, ou du moins n'ait pas compris le passage dont il s'autorise.

(2) Holsten. *ad Stephan. Bysant.* p. 304.

(3) Strabo, lib. XIV, p. 660.

elle reçut son nom de celui de *Stratonice*, femme d'Antiochus, selon le même Etienne de Bysance (1), après avoir été connue dans les anciens temps sous celui de *Chrysaoris* (2), et elle porta encore celui d'*Adrianopolis*, qui lui fut donné par Adrien (3).

Je ne dois pas oublier, parmi les établissemens formés dans l'Asie mineure immédiatement après la mort d'Alexandre, la colonie des *Béotiens* qui repeupla *Nicée* en *Bithynie*. Cette ville est la plus célèbre de toutes celles qui portèrent le même nom; elle eût d'abord celui d'*Ancoré*, et était colonie des *Bottiéens*, selon Etienne de Bysance (4); mais ce mot me semble corrompu, et le passage entier paraît avoir souffert de la négligence des copistes. En effet, Suidas, qui sans doute avait puisé dans cet auteur ce qu'il dit de Nicée (5), attribue à la ville homonyme des *Locriens Epicnémidiens* cette origine bottiéenne; et il cite en témoignage

(1) Stephan. Bysant. *v.* Στρατονίκεια.

(2) Pausan. lib. v, p. 329, Sylburg.

(3) Stephan. *loc. suprà laudat. Voyez* une médaille citée à l'appui du témoignage de son auteur par Holstein (*ad Stephan. Bys.* p. 304.).

(4) Stephan. Bysant. *v.* Νίκαια. La même ville est appelée Ἑλικόρη dans les *Fragmens inédits* publiés par Hudson (*Geograph. minor. Græc.* tom. IV, p. 40.); et je laisse à décider qu'elle est la meilleure de ces deux leçons. Au reste, selon ces mêmes fragmens, la ville de Nicée fut long-temps riche et florissante; des Mysiens la détruisirent, et ceux de ses habitans qui échappèrent à sa ruine, se dispersèrent dans les cités voisines. Après la mort d'Alexandre, elle fut rebâtie par Lysimaque, qui lui donna le nom de sa fille; il n'est point fait mention, dans ces fragmens, de la première fondation de Nicée par des Béotiens.

(5) Suidas, *Lexic. v.* Νίκαια, πόλις Λοκρίδος ἐπιθαλαττίδος, Βοττιαίων ἄποικος.

l'autorité d'Eschine, d'après lequel la même ville se trouve aussi nommée dans les mêmes termes par Harpocration (1). Mais je pense que Suidas et Etienne de Bysance se trompent en lisant Βοττιαίων; aucun auteur ne parle d'un établissement formé en *Locride* par des *Bottiéens*, peuple qui habitait la Thrace, et tout concourt à prouver qu'il faut lire ici Βοιωτίων, et considérer cette ville de Nicée en Locride comme une *colonie béotienne*. Il existait en Béotie, au témoignage même d'Etienne de Bysance et de Suidas (2), une ville du même nom de *Nicée*, située au voisinage de *Leuctres*, et d'où était probablement partie la colonie béotienne qui fonda cette autre Nicée chez les Locriens Epicnémidiens. Un passage de Memnon, qui nous ramène à la Nicée de Bithynie, servira encore mieux à confirmer notre conjecture. Les habitans de cette dernière ville étaient, au rapport de l'auteur que je viens de citer (3), un peuple originairement *voisin de la Phocide*, mais si remuant et si inquiet, que les Phocidiens furent obligés de les chasser et de détruire leur ville. Cette haine des Phocidiens ne peut regarder que la colonie béotienne fixée dans leur voisinage; et la vieille inimitié qui divisait ces deux nations explique très-naturellement la ruine de

(1) Harpocratio, *v.* Νίκαια.

(2) Stephan. Bysant., et Suidas, *v.* Νίκαια.

(3) Memnon, *apud* Phot. *Biblioth. cod.* CCXXIV, p. 738, 739.

cette colonie, en même temps qu'elle en confirme l'origine. Les Nicéens, forcés de s'expatrier, se transportèrent dans l'armée d'Alexandre, et combattirent vaillamment sous ses ordres; mais après sa mort, qui suivit à peu de distance leur émigration de la Phocide, ils cherchèrent une retraite et bâtirent la ville de Nicée en Bithynie : tel est le récit fidèle de Memnon, tel qu'il nous a été conservé par Photius (1); et cette relation, qui repose sur l'autorité d'un écrivain national, porte en elle-même trop de caractères de vérité pour ne pas mériter d'être adoptée préférablement à toute autre. Je laisse de côté les traditions fabuleuses auxquelles Etienne de Bysance et Memnon lui-même (2) se sont crus obligés de recourir pour trouver l'étymologie du nom de cette ville; l'homonymie indiquée par le récit de l'historien d'Héraclée en présente une tout à la fois plus naturelle et plus juste; cette recherche est d'ailleurs trop indifférente pour nous occuper plus longtemps.

Nous n'avons que quelques témoignages isolés touchant les établissemens fondés par les Macédoniens dans la Haute-Asie. Strabon se con-

(1) Le savant qui a traduit les *Extraits* de Memnon dans le Recueil de *l'Académie des Bell.-Lett.* (tom. XIV, p. 315.), s'est éloigné plus d'une fois, dans ce passage, du sens et de la lettre de son auteur; mais on sait que ce traducteur, homme d'ailleurs instruit, ne traduisait pas sur le grec.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Νίκαια; Memnon, *apud* Photium, *loc. suprà cit.*

tente de dire que l'*Arménie* fut occupée par les Macédoniens (1); mais il n'ajoute aucun éclaircissement qui puisse nous faire connaître les établissemens particuliers qu'ils y avaient formés. Nous pouvons cependant conjecturer qu'ils y étaient en assez grand nombre, puisque la seule ville de *Tigranocerte*, bâtie par Tigrane, roi d'Arménie, fut peuplée, selon le même auteur, *avec les habitans de douze colonies grecques* (2), que ce prince y réunit après avoir détruit leurs villes; bientôt après, Lucullus, vainqueur de Mithridate, rétablit ces habitans chacun dans leurs demeures (3); du reste, le sort de ces colonies nous est absolument inconnu.

La *Mésopotamie* renfermait également quelques colonies macédoniennes, sur l'existence desquelles il ne nous reste guère plus de lumières. La partie de ce pays, qui était voisine du cours de l'Euphrate, s'appelait *Mygdonia*, et avait reçu ce nom des *Macédoniens* qui l'occupaient (4); la capitale de cette province grecque était *Nisibis* (5), surnommée *Mygdonique* par Plutarque (6); elle porta aussi le nom d'*Antiochia*, selon Pline (7) et Strabon (8), sans

(1) Strabo, lib. XI, p. 531, D.

(2) *Idem*, lib. XI, p. 532, B.

(3) Strabo, lib. XI, p. 532, B.

(4) *Idem*, lib. XVI, p. 747; Plin. lib. VI, c. 16: *totam eam Macedones Mygdoniam cognominaverunt à similitudine.*

(5) Plin. *loco suprà laud.*; Strabo, lib. XI, p. 527; lib. XVI, p. 747.

(6) Plutarch. *in vit. Lucull.*

(7) Plin. lib. VI, c. 16.

(8) Strabo, lib. XVI, p. 747, A.

doute parce qu'elle fut bâtie par un des princes du nom d'*Antiochus*, dans les états desquels elle était située; Etienne de Bysance (1), aussi bien que Josephe (2), en font également mention sous ce nom d'*Antiochia;* et il paraît, d'après un passage de Simocatta (3), qu'elle le conserva, ainsi que le souvenir de son origine grecque, jusqu'aux temps de l'empereur Maurice.

Une autre région de la Mésopotamie était pareillement distinguée par un nom qui indiquait l'extraction macédonienne de ses habitans, l'*Anthémusiade*, qui comprenait le territoire voisin d'Edesse, et renfermait deux *villes grecques*, *Anthémusias* et *Batnæ*. Strabon (4) et Ptolémée (5) ne parlent que de la *région;* Pline (6) et Tacite (7) semblent n'avoir connu que la *ville;* Ammien Marcellin (8) seul les nomme toutes deux. Cette ville avait été fondée par des Macédoniens, ainsi que le ferait conjecturer son nom, qui est le même que celui d'une ville macédonienne mentionnée par Etienne de Bysance (9) et Harpocration (10); c'est d'ailleurs ce

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἀντιόχεια.

(2) Joseph. *Antiquit. judaïc.* lib. xx, c. 11.

(3) Theophylact. Simocatt. *Histor. Mauric.* lib. III, c. 6.

(4) Strabo, lib. xvi, p. 748, A.

(5) Ptolem. *Geograph.* lib. v, c. 18.

(6) Plin. lib. vi, c. 26.

(7) Tacit. *Annal.* lib. vi, c. 42.

(8) Ammian. Marcell. lib. xiv, c. 3.

(9) Stephan. Bysant. *v.* Ἀνθεμοῦς. Etienne fait aussi mention au même endroit de la ville homonyme d'Orient, qu'il place en Syrie.

(10) Harpocrat. *v.* Ἀνθεμοῦς. Holstein, dans ses *notes sur Etienne* (p. 35.), cite une médaille de cette ville de Mésopotamie, frappée sous Elagabale.

qu'assure positivement Tacite (1), dont le témoignage est encore ici confirmé par celui d'Isidore de Charax (2). *Batnæ*, à laquelle Ammien Marcellin accorde (3) le titre de *ville municipale*, avait été également, selon cet auteur, peuplée par une colonie macédonienne, que nous devons sans doute rapporter à la même époque que celle qui occupa *Anthémusias*. Elle devint très-florissante par son commerce, ainsi que le témoigne l'auteur qui nous apprend son origine; il en est fait mention dans Etienne de Bysance (4) et dans l'*Itinéraire d'Antonin* (5).

A peu de distance de l'*Osroène*, et près de la rive gauche de l'Euphrate, était une ville d'*Ichnæ*, qu'Isidore qualifie de *ville grecque*, et qu'il assure avoir été *bâtie par des Macédoniens* (6): elle était située sur le fleuve *Bilécha*. Etienne de Bysance, qui en fait mention (7), la place d'une manière vague et générale *dans l'Orient*: *καὶ ἑτέρα ἐςὶ τῆς Ἀνατολικῆς πόλις*; mais l'indication claire et précise d'Isidore, confirmée par Dion Cassius (8), supplée à la négligence du compilateur. Il paraît au reste que cette ville, comme celles dont nous venons de parler et

(1) Tacit. *Annal.* lib. VI, c. 42.

(2) *Stathm. Parthic. apud* Hudson, tom. II, p. 2: *ὑπὸ δὲ Ἑλλήνων Ἀνθεμουσίας.*

(3) Ammian. Marcell. lib. XIV, c. 3.

(4) Stephan. Bysant. *v.* Βάτναι.

(5) *Itinerar. Antonin.* p. 190, 192; *vid. not.* Wesseling.

(6) Isidor. Charac. *in Stathm. Parthic. apud* Hudson, tom. II, p. 3: Ἴχναι, πόλις ἑλληνὶς, Μακεδόνων κτίσμα· κεῖται δ' ἐπὶ Βιλήχα ποταμοῦ.

(7) Stephan. Bysant. *v.* Ἴχναι.

(8) Dio Cassius, lib. XL, p. 126.

qui étaient situées dans la même région, avait reçu son nom de celui d'une ville de Macédoine, d'où ses fondateurs étaient sans doute originaires. Il existait effectivement en *Macédoine* une ville appelée *Ichnæ*, selon Etienne de Bysance, qui s'autorise des témoignages d'Eratosthène (1) et d'Hérodote (2); et cette Ichnæ macédonienne, qui elle-même semble avoir reçu son nom d'une cité homonyme de *Thessalie*, célèbre dans les traditions mythologiques (3), est encore mentionnée par Hésychius (4). Plutarque (5) et Appien d'Alexandrie (6) parlent aussi d'*Ichnæ* en Mésopotamie, mais sans nous donner plus de lumières sur son existence.

L'*Apolloniatide*, contrée de la Mésopotamie, qui commençait à la *Séleucie* du Tigre, selon Isidore de Charax (7), renfermait plusieurs bourgs et une *ville grecque*, nommée *Artémita* par cet auteur. D'autres écrivains, et entre autres Strabon (8) et Etienne de Bysance (9), font mention de cette ville, sur la position de laquelle ils s'accordent, aussi bien que Ptolémée (10), avec l'indication donnée par Isidore;

---

(1) Eratosthen. *apud* Stephan. Bysant. *v.* Ἴχναι.

(2) Herodot. lib. VII, c. 123. Cet historien la place au voisinage de *Pella*.

(3) *Vid.* Stephan. Bys. *v.* Ἴχναι; Strabon. lib. IX, p. 435; Lycophr. *Cassandr.* v. 129, et Schol. *ad hunc loc.*; *Antholog. Græc.* lib. I, p. 60.

(4) Hesychius, *v.* Ἰχναίην.

(5) Plutarch. *in vit. Crassi.*

(6) Appian. Alexand. *in Parthicis*, p. 146

(7) *In Stathm. Parthic. apud* Hudson, tom. II, p. 5.

(8) Strabo, lib. XI, p. 519; lib. XVI, p. 744.

(9) Stephan. Bys. *v.* Ἀρτέμιτα.

(10) Ptolem. *Geograph.* lib. V, c. 19; lib. VI, c. 1.

mais aucun d'eux ne confirme le témoignage de ce géographe relativement à l'origine macédonienne d'Artémita, que cependant tout nous autorise à regarder comme certaine. A 15 *schœnes* de l'Apolloniatide, le même Isidore place (1) une petite province qu'il appelle *Chalonitide*, et dont la capitale, nommée par lui *Chala*, était également d'*origine grecque* : πόλις δὲ ἑλληνὶς Χάλα : Strabon parle de la Chalonitide (2); mais on ne peut rien tirer de son témoignage pour infirmer ou pour appuyer celui d'Isidore.

CHAPITRE VI ET DERNIER.

Colonies fondées dans plusieurs contrées de l'Asie par Séleucus et d'autres princes macédoniens.

De tous les princes qui participèrent à la riche succession d'Alexandre, aucun ne se montra plus digne d'hériter de ce grand homme, aucun ne contribua plus efficacement à répandre la civilisation et les arts de la Grèce chez les peuples de l'Orient, que Séleucus, auquel ses belles actions méritèrent, comme à son maître, le titre de grand. Ce prince n'avait pas été compris dans le partage des provinces qui suivit la mort

(1) *Stathm. Parthic.* tom. II, p. 5.

(2) Strabo, lib. XI, p. 529.

d'Alexandre ; on lui avait confié, selon Arrien (1), le commandement de la cavalerie alliée, ou, selon Justin (2), l'inspection suprême des camps ; mais, dans le nouveau partage fait par Antipater trois ans après le premier, Séleucus fut investi du gouvernement de la Babylonie (3). Cependant, les guerres civiles qui éclatèrent à cette époque entre les différens monarques de l'Asie, et dans lesquelles Séleucus se trouva malheureusement engagé, l'empêchèrent pendant plusieurs années de s'occuper de la formation des colonies dont il projetait d'enrichir ses nouveaux états. Son expédition contre le roi des Indes Sandrocottus, qui eut lieu, selon l'exact et savant auteur des *Annales des rois de Syrie* (4), dans la dixième année de l'ère des Séleucides, qui répond à l'an 303 avant J. C., lui permit de fonder, dans les régions éloignées de la Haute-Asie, quelques établissemens dont nous ne saurions attribuer la naissance à une autre époque. Par le traité de paix conclu avec Sandrocottus, il lui abandonnait l'empire des provinces situées au-delà de l'Indus, qu'Alexandre avait conquises (5), se réservant à lui celles qui s'étendaient en deçà de ce fleuve : nous devons donc placer vers le même temps les colonies dont

---

(1) *Apud* Photium, *cod.* XCII, p. 215.

(2) Justin. *Epitom.* lib. XIII, c. 4.

(3) Noris, *Epoch. Syromacedon.* dissert. II, c. 1, p. 48 et sqq.

(4) P. Frœlich, *Annal. Reg. Syriæ*, p. 10.

(5) Justin. lib XV, c. 4; Appian. *in Syriac.* p. 127; Strabo, lib. XV, p. 724; Plutarch. *in Alexandr.*

parle Appien (1), telles que *Sotira*, *Calliopé*, *Charis*, *Hécatompolis*, *Achaïa*, que cet historien met dans la Parthyène; *Alexandropolis* dans l'Inde, et *Alexandreschata* chez les Scythes.

Etienne de Bysance, qui s'appuie (2) du témoignage de Polybe, confirme l'existence et la situation de la ville de Calliopé, mais il se tait sur son origine. Une obscurité plus grande encore couvre la destinée de Charis. *Hécatompolis* est évidemment mise pour *Hécatompylos*, ville célèbre et florissante, dont parlent tous les historiens d'Alexandre (3) et d'autres auteurs, tels qu'Etienne de Bysance (4), Athénée (5), Strabon (6) et Pline (7); il ne saurait donc y avoir de doute sur la nécessité de rétablir ici dans le texte d'Appien la véritable leçon, qui n'a pu être altérée que par les copistes. Je découvre dans ce même passage une seconde erreur, qui ne peut être imputée qu'à cet écrivain; il fait deux villes différentes de *Sotira* et d'*Achaïa*, et tout au contraire m'autorise à croire que ces deux noms, portés successivement à diverses époques par la même ville, ont été mal à propos appliqués à deux cités distinctes. Mais il paraît que cette ville était destinée à servir de texte

(1) Appian. *in Syriac.* p. 124, 125.

(2) Stephan. Bys. *v.* Καλλιόπη.

(3) Diodor. Sicul. lib. xvii, c. 75; Quint. Curt. lib. vi, c. 2, §. 15.

(4) Stephan. Bysant. *v.* Ἑκατόμπυλος.

(5) Athen. lib. xii, c. 2; *via.* Casaubon, *ad hunc loc.*

(6) Strabo, lib. xi, p. 514.

(7) Plin. lib. vi, c. 26, p. 330, edit. Hardouin.

aux méprises des Critiques anciens et modernes, et il ne sera peut-être pas hors de propos d'examiner en peu de mots les opinions contradictoires dont elle a été l'objet, ainsi que les diverses dénominations dont elle a été affectée.

Pline place dans le pays des Cadusiens une ville d'*Héraclée* (1), dont il prétend qu'Alexandre fût le premier fondateur, et qu'il assure avoir été rebâtie par *Antiochus Soter*, sous le nom d'*Achaïs*, après qu'elle eut été détruite par des barbares. Quelque vague que soit l'indication de Pline, il est évident que cette ville dut exister au voisinage de *Rhagæ*, contrée qui faisait anciennement partie de la Médie, et qui fut depuis, selon Strabon (2), comprise dans la Parthyène; car, en la nommant immédiatement après les *Cadusiens* et les *Matianes*, deux tribus de la même nation (3); et avant les *Derbices*, tous peuples de l'Hyrcanie, il n'a pu lui assigner que la position dont nous parlons. Nous trouvons effectivement une ville d'*Héraclée* dans les environs de Rhagæ; mais Strabon, qui nous apprend son existence (4), se tait sur son origine, ainsi que sur le nom postérieur d'*Achaïa*, qu'elle reçut d'Antiochus Soter. Solin, qui parle (5) d'une *Héraclée*, bâtie par Alexandre chez les *Caspiens*; nation située au-dessus

(1) Plin. lib. VI, c. 16, p. 314.
(2) Strabo, lib. XI, p. 524.
(3) Polyb. lib. V, p. 542.
(4) Strabo, lib. XI, p. 514.
(5) Solin. cap. XLVIII.

de l'Albanie, dont Alexandre n'approcha jamais, n'a fait que copier, en le défigurant, le témoignage de Pline, et ne saurait ainsi lui ajouter aucune autorité. Enfin, Etienne de Bysance place (1) une *Héraclée, entre la Scythie et l'Inde*, μεταξὺ Σκυθίας καὶ Ἰνδικῆς, position qui, quelque indéterminée qu'elle nous puisse paraître, ne saurait convenir qu'à celle dont il s'agit ici. Je regarde donc comme un fait certain l'existence d'*Héraclée* au voisinage de *Rhagæ*, et je crois qu'elle fut fondée par Séleucus; car il est bien démontré, contre l'assertion de Pline et de Solin, et par la marche même des opérations d'Alexandre, qu'elle ne put l'être par ce prince. Or, comme Appien nomme, parmi les colonies fondées dans la Haute-Asie par Séleucus, une ville d'*Achaïa*, dont il laisse l'emplacement indécis (2), et que, suivant le même auteur, Séleucus construisit plusieurs de ces colonies *en l'honneur du héros macédonien*, ἐς τιμὴν Ἀλεξάνδρου βασιλέως, il m'est permis de croire que cette *Achaïa* d'Appien est la même que l'*Héraclée* de Pline, qui fut depuis appelée *Achaïs*.

Il reste encore quelques difficultés à l'égard d'une ville homonyme que Strabon place dans l'*Arie* (3), et dont il dit qu'elle reçut ce nom de son fondateur *Achæus*. La conformité des

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἡράκλεια.
(2) Appian. *in Syriac.* p. 125.
(3) Strabo, lib. XI, p. 516.

principales circonstances de leur fondation a causé l'erreur des Critiques, qui n'ont pu se résoudre à les distinguer, quoique tout dût empêcher de les confondre. Outre que les pays où elles étaient situées sont trop éloignés pour qu'on puisse supposer aucun rapprochement entre elles, Appien, qui nomme *deux Achaïa* (1) dans la liste des colonies qu'il attribue à Séleucus, marque bien clairement qu'on ne doit pas les identifier l'une avec l'autre. La seule erreur qu'il commette est de séparer les dénominations de *Sotira et d'Achaïs*, qui appartiennent évidemment à la même cité. En effet, Strabon dit de l'*Achaïa* des Ariens, qu'elle reçut ce nom de son fondateur; ce fondateur, qu'il ne nomme pas, ne peut être qu'Antiochus Soter, dont le frère s'appelait *Achæus*, et qui imposa sans doute la dénomination d'Achaïa à sa colonie, en l'honneur de ce frère, comme il avait déjà fait pour Héraclée, originairement bâtie par Séleucus son père. Etienne de Bysance, qui fait également mention (2) de cette ville des Ariens, ne la nomme que *Sotira*, et dit qu'elle fut construite par Antiochus Soter. Il est donc évident que ces deux noms furent portés conjointement par la même ville, et qu'Appien, qui se trompe aussi sur la situation de cette ville, a eu tort de les distinguer.

(1) Appian. *in Syriac.* p. 125.

(2) Stephan. Bys. *v.* Σώτειρα.

Je ne connais point l'*Alexandropolis*, dont Appien attribue la naissance à Séleucus, et qu'il place dans l'*Inde* (1), à moins que ce ne soit celle qu'Etienne de Bysance nomme la sixième dans la liste de ses *Alexandries* (2), et que Pline, qui en rapporte faussement la construction à Alexandre, met dans la *Parthyène* (3). *Alexandreschata*, dans le pays des Scythes, est la même ville que *Cyreschata* (4); fondée d'abord par Cyrus, aux lieux mêmes où s'était arrêté ce conquérant, il est probable, d'après ce que dit Appien, qu'elle fut rebâtie par Séleucus, et qu'elle prit alors le nom d'*Alexandreschata*, comme un monument des victoires d'Alexandre, parvenu au même terme que Cyrus. Enfin, je crois pouvoir attribuer encore à Séleucus la fondation des *deux Alexandries* mentionnées par Isidore de Charax (5) dans la Parétacène, et dont j'ai essayé de montrer ailleurs (6) que l'existence n'avait pu être l'ouvrage d'Alexandre.

C'est dans la treizième année de l'ère des Séleucides, 300 ans avant J. C., que l'on rapporte généralement (7) la fondation d'*Antioche sur l'Oronte*, par Séleucus. Ce prince venait d'obtenir, par suite d'un nouveau partage, l'empire

(1) Appian. *in Syriac.* p. 125.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Ἀλεξάνδρεια.

(3) Plin. lib, VI, c. 26, p. 330.

(4) D'Anville, *Géographie ancienne*, tom. II, p. 305.

(5) *In Stathm. Parthic. apud* Hudson, tom. II, p. 8.

(6) *Voyez* ci-dessus, tom. IV, p. 126, 127.

(7) *Vid.* P. Frœlich, *Annal. reg. Syr.* p. 14; Syncell. *Chronograph.* p. 274; Scaliger, Ὀλυμπιάδ. συναγωγ. p. 370.

de tous les pays situés entre l'Inde et l'Asie mineure ; la Syrie était au nombre des provinces qui composaient son domaine ; il en prit possession, et voulut, à cette occasion, offrir sur le mont Casius un sacrifice solennel à Jupiter. Arrivé à *Iopolis*, ville anciennement fondée par les Argiens (1), il y accomplit cet acte de piété, dans un temple bâti par Persée (2); puis, il se rendit à *Antigonia*, cité voisine, construite récemment sur l'Oronte, par Antigonus, l'un des capitaines d'Alexandre, qui lui avait donné son nom ; et, afin de rendre la divinité propice à ses desseins, il la consulta de nouveau sur l'emplacement de la colonie qu'il projetait de former dans ce lieu. Je ne suivrai point Malala, de qui j'ai tiré ces détails (3), dans le récit des circonstances miraculeuses qui accompagnèrent la fondation d'Antioche; ce récit, encore amplifié par Libanius (4), pouvait flatter la vanité

---

(1) Stephan. Bysant. *v.* Ἰώνη; Cedrenus, *Histor. compend.* p. 17.

(2) Johann. Malal. *Chronic.* p. 254. Ce temple est un monument de plus que nous pourrions citer à l'appui de la réalité des expéditions de Persée dans l'Orient (*Voy.* ci-dessus, tom. II, p. 116 et suiv.). On trouve encore au voisinage d'Antioche d'autres monumens qui semblent appartenir aux émigrations argiennes des plus anciennes époques ; tel est ce temple des *Dioscures*, appelé τὸ Διοσκύρειον par Polybe (*Histor.* lib. v, p. 317.), qui fut bâti sur le mont *Casius* par des descendans des Dioscures qui avaient fait naufrage en ce lieu, selon une tradition des Phéniciens rapportée par Philon de Byblos, et recueillie par Eusèbe (*Præparat. evangel.* lib. 1, c. 7.). Le culte des Dioscures était répandu dans la Syrie et la Phénicie, et l'on peut en voir la preuve sur les monumens de *Tripolis*, d'*Orthosias*, de *Rhosos*, expliqués par l'abbé Belley (*Academ. des Bell. Lettr.* tom. XXX.), et par le cardinal Noris (*Epoch. Syromaced.* p. 85.).

(3) Johann. Malal. *Chronic.* p. 254-256.

(4) Liban. *Orat. Antiochic.* p. 132, 133, ed. Reisk.

nationale des habitans d'Antioche; il ne serait aujourd'hui d'aucun intérêt pour nous.

Antioche fut peuplée en partie des *soldats macédoniens* (1), auxquels Séleucus crut devoir accorder cet établissement, et en partie des habitans des villes voisines. *Antigonia*, dont nous venons de parler, avait eu pour fondateurs des *Athéniens*, selon Libanius (2) et Malala (3): ces Athéniens furent incorporés, ainsi que l'attestent encore Diodore (4) et Strabon (5), à la nouvelle population d'Antioche. Séleucus leur joignit les descendans des *Argiens établis à Ioné*, des *Crétois* et des *Péloponésiens*, qui, sous la conduite des Héraclides, étaient venus jadis demeurer dans cette contrée de la Syrie. Il paraît aussi que quelques *Juifs* furent mélangés aux habitans grecs d'Antioche; mais cet établissement eut lieu, selon Josephe (6), qui nous en apprend l'existence, à une époque plus récente, et fut probablement l'ouvrage des rois de Syrie, qui contribuèrent par des travaux successifs à l'agrandissement d'Antioche; car Stra-

(1) Liban. *loc. laud.* : τῶν ἑπομένων αὐτῷ Σελεύκῳ στρατιωτῶν τῇδ' ἑλομένων οἰκεῖν.

(2) Liban. *Orat. Antioch.* p. 133: ἐν οἷς ἦσαν καὶ Ἀθηναῖοι.

(3) Johann. Malal. *Chronic.* p. 256 : ἐποίησε μετοικῆσαι τοὺς Ἀθηναίους εἰς ἣν ἔκτισε πόλιν.

(4) Diodor. Sicul. lib. xx, c. 47; *vide not.* Wesseling.

(5) Strabo, *Geograph.* lib. xvi, p. 750.

(6) Joseph. *Antiq. judaïc.* lib. xii, c. 3; *idem*, *contrà Apion.* lib. ii. C'est la vingt-deuxième année de l'ère des Séleucides, que le P. Frœlich (*Annal. reg. Syriæ*, p. 16.) place l'établissement de ces Juifs, dont le mélange avec les Grecs, tant à Antioche que dans les autres villes fondées ou rebâties par Séleucus, est encore attesté par Eusèbe (*Chronic.* lib. ii, p. 140.), et par le Syncelle (*Chronograph.* p. 274.).

bon marque expressément (1) que des *quatre quartiers* dont cette ville était composée, et qui lui avaient fait donner le surnom de *tétrapole*, le premier seul avait été construit par Séleucus; le second, par les habitans, lorsque l'accroissement de la population leur rendit nécessaire une augmentation dans l'enceinte de leur ville, et les deux derniers successivement par Séleucus Callinicus et Antiochus Epiphane. Au reste, tous les auteurs sont d'accord sur la fondation d'Antioche par Séleucus Nicator; on peut joindre aux témoignages que j'ai cités, ceux d'Appien (2), de Justin (3), de Pline (4), d'Eustathe (5), d'Eusèbe (6), et d'autres que j'oublie sans doute (7). Il est presque superflu d'ajouter que Julien, le seul peut-être des écrivains anciens, attribue dans son *Misopogon* la fondation d'Antioche à Antiochus (8); mais je ne dois pas omettre le témoignage de Tzetzès, qui nomme, d'après Pausanias (9), les architectes commis par Séleucus à la construction de cette ville.

---

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 750.

(2) Appian. *in Syriac.* p. 124.

(3) Justin. *Epitom.* lib. XV, c. 4.

(4) Plin. *Histor. natural.* lib. V, c. 21.

(5) Eustath. *ad* Dionys. *Perieges.* v. 918, *apud* Hudson, tom. II, p. 162.

(6) Euseb. *Chronic.* l. II, p. 139.

(7) Syncell. *Chronograph.* p. 274; Cedrenus, *Histor. compend.* p. 17; Eunap. *in Liban. sophist. vit.*; Dio Chrysostom. *orat.* XLVII; Pausan. *in Libell. de Antioch. condit. apud* Tzetzes, *Chiliad.* VII, v. 169.

(8) Cette ville fut appelée *Antioche*, en l'honneur d'*Antiochus*, père du fondateur, ainsi que l'attestent Libanius (*Orat. Antiochic.* p. 133.), Appien (*in Syriac.* p. 124.) et Eustathe (*ad Dionys.* v. 918.), et non d'*Antiochus*, son fils, comme le rapporte Malala (*Chronic.* p. 255.); la méprise de ce chronographe a sans doute causé l'erreur de Julien.

(9) Ces architectes sont nommés

Ce même Tzetzès prétend que Séleucus fonda *soixante-quatorze* villes dans l'Asie (1), et le calcul d'Appien (2) s'élève à *soixante-trois;* il serait difficile d'ajouter foi à un nombre aussi prodigieux, si nous ne savions de quelle nature étaient ces colonies. C'étaient pour la plupart des villes déjà existantes sous d'autres noms, et auxquelles Séleucus se contenta d'imposer des dénominations grecques ou macédoniennes. Saint Jérôme indique qu'*elles furent augmentées* (3), et Appien dit clairement qu'*elles reçurent seulement des noms grecs* (4); telle est aussi l'idée que nous donne Ammien Marcellin de ces établissemens (5). Nous ne devons donc pas les considérer comme de véritables colonies, et nous nous bornerons à offrir une énumération rapide de celles de ces villes qui dûrent en grande partie leur naissance aux travaux ordonnés par Séleucus.

Le Syncelle place la même année que la fondation d'Antioche, et par conséquent l'an 300

Attée, *Périttas* et *Anaxicrate :*

Οὓς τότε Σέλευκος ποιεῖ κτισμάτων ἐπιστάτας.

J. Tzetzes, *Chiliad.* VII, v. 169 et sqq.

(1) Tzetzes, *Chiliad.* VII, v. 177.

(2) Appian. *in Syriac.* p. 124, 125.

(3) Div. Hieronym. *Commentar. in Isaiam*, cap. XVII : *quas urbes, post Alexandrum et Macedonum imperium, auctas esse cognovimus.*

(4) Appian. *loc. suprà laud.* : τὰς δ᾽ ἄλλας ἐκ τῆς Ἑλλάδος ἢ Μακεδονίας ὠνόμαζεν.

(5) Ammian. Marcellin. lib. XIV, c. 8 : *Abusus multitudine hominum, ex agrestibus habitaculis urbes construxit multis opibus firmas et viribus : quarum ad præsens pleræque, licet nominibus græcis appellentur, quæ iisdem ad arbitrium imposita sunt conditoris, prisca tamen nomina non amittunt, quæ eis assyriâ linguâ institutores veteres indiderunt.*

avant notre ère (1), celle des villes de *Laodicée*, *Séleucie*, *Apamée*, *Edèssa*, *Berrhœa* et *Pella*; il en attribue également la construction à Séleucus, et prétend que, *dans toutes ces villes*, *les Grecs furent confondus avec les Juifs*. Eusèbe s'exprime dans les mêmes termes (2) à l'égard des mêmes villes, et ces témoignages généraux sont encore confirmés par des témoignages particuliers. Les trois premières de ces cités étaient, aussi bien qu'Antioche, situées dans la province de la Syrie, distinguée du nom de *Séleucide*, et elles formaient toutes les quatre cette fameuse *tétrapole* syrienne, dont il est souvent question chez les Anciens. Strabon (3), copié par Eustathe (4), dit qu'elles furent fondées par Séleucus, et appelées ainsi, *Laodicée*, du nom de sa mère, *Apamée*, de celui de sa femme, et *Séleucie*, de son propre nom. L'union qui existait entre elles, jointe à la conformité de leur origine et au voisinage de leur position, les avait fait nommer *les quatre sœurs*. *Laodicée*, dont la fondation par Séleucus est pareillement attestée par Appien (5) et par Etienne de Bysance (6), existait auparavant, selon le dernier de ces auteurs et selon Eustathe (7), sous les noms de *Leucé*

(1) *Cf.* Syncell. *Chronograph.* p. 274; P. Frœlich, *Annal. reg. Syr.* p. 16.

(2) Euseb. *Chronic.* l. II, p. 139.

(3) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 749, D.

(4) Eustath. *ad* Dionys. *Perieges.* v. 918.

(5) Appian. *in Syriac.* p. 124.

(6) Stephan. Bys. *v.* Λαοδίκεια.

(7) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 918.

Acté et de *Ramétha*, dont l'un grec et l'autre syriaque, représentent sans doute la même dénomination dans deux idiomes différens. *Apamée* était aussi un bourg appelé *Pharnascé* par ses premiers habitans (1); des soldats macédoniens qui s'y établirent, après la mort d'Alexandre, la nommèrent *Pella*, du nom de leur patrie (2); et Séleucus, en ayant agrandi l'enceinte et augmenté la population, l'appela *Apamée*. Sa position *au milieu des eaux de plusieurs rivières* (3), ἀπὸ τῆς περιοχῆς τῶν ὑδάτων, lui fit donner aussi le surnom de *Chersonnèse* (4). Il serait inutile d'insister davantage sur cette ville, dont l'origine et la situation sont clairement indiquées par les auteurs que j'ai cités, et l'une de celles qui perpétuèrent avec le plus d'éclat, selon Appien (5), la mémoire de leur

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 918, tom. IV, p. 162.

(2) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 752; Eustath. *loc. suprà laud.*; Stephan. Bysant. *v.* Ἀπάμεια.

(3) Cette position entre plusieurs rivières peut expliquer les difficultés que se sont faites plusieurs Critiques, et qui n'ont pas encore été complètement résolues. Strabon dit (lib. XVI, p. 752.) qu'Apamée était située sur l'*Oronte*, et une médaille citée par Vaillant (*Histor. reg. Syr.* p. 260.), donnant au fleuve qui baigne la même ville le nom d'*Axius*, ce savant en a conclu que Séleucus avait imposé à cette partie du cours de l'Oronte qui arrose le territoire d'Apamée, le nom d'Axius, par la même raison qui lui avait fait donner des dénominations macédoniennes à plusieurs de ses colonies. Hardouin applique ce changement de nom au fleuve *Marsyas*, qui, selon Pline (lib. V, c. 23.), séparait les terres des *Apaméens* de celles des *Nazerini*; ces deux explications sont également erronées, et l'interprétation de Noris (*Epoch. Syromacedon.* dissert. II, c. 2, p. 72 et sqq.), qui prouve que ce nom d'Axius, donné aussi par Sozomène (*Histor. Ecclesiast.* lib. VII, c. 15.) à une rivière voisine d'Apamée, était celui d'un fleuve différent de l'Oronte et du Marsyas, me semble infiniment probable.

(4) Strabo, *Geograph.* lib. XVI, p. 752; Stephan. Bysant. *v.* Ἀπάμεια; Eustath. *ad* Dionys. *Perieges.* v. 918.

(5) Appian. *in Syriac.* p. 124.

fondateur. J'ajouterai seulement que l'historien Evagre, rappelant les diverses révolutions que cette ville avait subies, et la prospérité dont elle avait joui avant d'être saccagée par les Perses, sous le règne de Justin II, témoigne également qu'elle avait reçu, au temps de Séleucus, une colonie macédonienne (1).

Berrhœa, *Pella* et *Edessa*, sont comptées par Appien (2) au nombre des villes qui reçurent de Séleucus des dénominations grecques, et l'on ne saurait en douter, après un pareil témoignage, confirmé par ceux d'Eusèbe et du Syncelle. Les deux premières étaient situées dans la Syrie, et Strabon, qui marque avec plus de précision (3) l'emplacement de *Berrhœa*, n'ajoute rien, non plus qu'Etienne de Bysance (4), sur son origine macédonienne, qui est encore attestée par Isidore de Séville (5) et par Cédrénus (6); mais j'avoue que, sans l'autorité d'Appien, l'assertion de ces auteurs serait de peu de poids à mes yeux. L'extraction grecque d'*Edesse* est mieux constatée; cette ville avait porté le nom d'*Antiochia*, au rapport de Pline (7), et elle fut

(1) Evagr. *Histor.* lib. v, c. 10.
(2) Appian. *in Syriac.* p. 125.
(3) Strabo, *Geograph.* lib. xvi, p. 751.
(4) Stephan. Bysant. *v.* Βέῤῥοια.
(5) Isidor. Hispal. *Origin.* lib. xv, c. 9.
(6) Cedrenus, *Histor. compend.* p. 166.
(7) Plin. *Histor. natural.* lib. v, c. 24. Etienne de Bysance confirme cette assertion de Pline, qu'Edesse avait porté le nom d'*Antiochia*; car il cite *la huitième*, dans la liste de ses *Antioches*, une ville de ce nom, qu'il dit être située près du marais *Calirrhoé* (*v.* Ἀντιόχεια.). Berkélius avoue qu'il ne connaît pas ce marais, et par conséquent la situation de cette

distinguée des autres cités homonymes par le surnom de *Calirrhoë*, qui lui vint d'une fontaine voisine. Elle fut ensuite appelée *Edesse*, en mémoire d'une ville de Macédoine; et Etienne de Bysance, qui rapporte (1) cette étymologie, prétend que l'impétuosité du cours du fleuve sur lequel elle était située, donna lieu à ce rapprochement de noms (2). Je n'en dirai pas davantage sur cette ville, qui jouit d'une certaine célébrité dans quelques écrits du moyen âge : tous les faits relatifs à son histoire et à sa chronologie ont été déjà recueillis par Bayer (3) et par le cardinal Noris (4), et sont d'ailleurs étrangers à mon sujet.

---

ville; il reprend Ortélius de l'avoir placée en Mésopotamie. Le passage de Pline, auquel Berkélius n'avait sans doute pas songé, prouve qu'Ortélius avait raison; et une médaille citée par Vaillant (*Histor. reg. Syr.* p. 199.), qui porte pour épigraphe : Αντιοχεων των προς Καλλιρροην, achève de démontrer la fidélité du témoignage de Pline.

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἔδεσσα.

(2) Le cardinal Noris trouve effectivement (*Epoch. Syromaced.* dissert. II, c. 3, p. 89.) de l'analogie entre le cours de l'*Erigone* à Edesse, en Macédoine, et celui du *Scirtus*, sur lequel était située l'Edesse de la Mésopotamie. Ses fréquentes inondations justifièrent son nom, et l'historien Evagre (lib. IV, c. 8.) en a mentionné une qui détruisit la plupart des édifices de la ville, et emporta sous les flots du Scirtus un grand nombre d'habitans. Cédrénus (*Histor. compend.* p. 170.) dit qu'après ce désastre on déterra une inscription en langue grecque qui en prédisait d'avance les funestes effets : *Σκίρτος ποταμὸς σκιρτήσει κακὰ σκιρτήματα πολίταις.*

(3) *Vid.* Bayer, *Histor. Osrhoen. Num. illustrat.* p. 6 et sqq.

(4) Selon Eusèbe (*Chronic.* lib. II, p. 139.), l'ère d'Edesse commença la première année de la CXVII[e] olympiade, et il confirme ce calcul en plusieurs autres endroits (*vid. Chronic. sub* olymp. CCLXIV, ann. 1; *Histor. Ecclesiast.* lib. I, *sub finem.*); cependant le même auteur place la fondation d'Edesse neuf ans plus tard, en la première année de la CXIX[e] olympiade (*Chronic*, lib. II, p. 139.); mais cette contradiction n'est qu'apparente, et les calculs d'Eusèbe sont exacts, ainsi que l'a fort bien montré le cardinal Noris (*Epoch. Syromaced.* p. 95-102.), contre la prétendue réfutation d'Hardouin (*Num. urb. illustr.* p. 145.).

Les autres villes de Syrie dont Appien (1) attribue la fondation, ou plutôt la restauration à Séleucus, sont : *Périnthe*, *Maronée*, *Amphipolis*, *Aréthusa*, *Astacus*, *Tégéa*, *Héréa*, *Chalcis*, *Larissa* et *Apollonia*. L'existence de la plupart de ces cités fut extrêmement obscure, et leurs noms se retrouvent à peine dans l'Histoire. Pline fait mention d'Aréthuse, de Larissa et de Chalcis, comme de trois *villes grecques* qui avaient été détruites par des guerres multipliées (2) ; l'*Itinéraire d'Antonin* les nomme cependant à une époque bien postérieure (3) ; et Zosime, décrivant (4) la route d'Aurélien parti d'Antioche pour combattre Zénobie, le fait passer par *Apamée*, *Larisse* et *Aréthuse*. Strabon parle de Larisse et d'Apollonie, comme étant comprises dans la juridiction d'Apamée (5), et *Mégares* qu'il leur ajoute, et qui partageait la même destinée, avait probablement eu la même origine, quoique ce nom, également grec, ait été omis par Appien. J'ajouterai encore aux villes de Syrie fondées par Séleucus, *Nicatoris*, qui avait retenu son nom, et dont l'existence nous est attestée par Etienne de Bysance (6); une ville de *Séleucus*, voisine

(1) Appian. *in Syriac.* p. 125.

(2) Plin. *Histor. natur.* lib. VI, c. 28.

(3) *Itinerar. Antonin. August.* p. 194, 195, *cùm. not.* Wesseling.

(4) Zosim. *Histor.* lib. II, p. 77.

(5) Strabo, lib. XVI, p. 752, D; 753, A.

(6) Stephan. Bys. v. Νικάτορις. Le traducteur latin a commis une erreur en interprétant ce passage,

d'Apamée, et une autre appelée *Séleuco-Bélus*, à cause de sa proximité du mont *Bélus*, qu'Etienne nomme séparément (1), comme ayant été fondées par Séleucus.

La *Mésopotamie* renfermait plusieurs *colonies macédoniennes*, qui avaient été l'ouvrage du même prince ; telle fut *Nicéphorium*, précédemment bâtie par Alexandre, et renouvelée par Séleucus, au témoignage d'Appien (2) ; *Dura*, appelée *ville de Nicanor* par Isidore de Charax (3), et que cet auteur prétend avoir été fondée par des *Macédoniens* ; enfin, *Séleucie*, sur le Tigre, l'une des villes qui, selon Appien (4), conservèrent avec le plus de persévérance et de gloire le nom de leur fondateur. Quoique située dans la région qui fut depuis envahie par les Parthes, elle retint toujours, au rapport de Pline (5), sa juridiction propre et ses institutions macédoniennes. Tacite lui rend le même témoignage ; il assure (6) que c'était une ville puissante, qui demeura fidèle à la mémoire du grand Séleucus, son fondateur, et sut se défendre de la contagion des Barbares dont elle était environnée.

Il y avait pareillement en *Médie* quelques

(1) Stephan. Bys. *v.* Σέλευκος. *Idem*, *v.* ΣελευκόΒηλος.

(2) Appian. *in Syriac.* p. 125.

(3) Isidor. Charac. *in Stathm. Parthic. apud* Hudson, tom. II, p. 4. Cette ville est mentionnée encore par Ammien Marcellin (lib. xxiii, xxiv et xxv.), Etienne de Bysance (*v.* Δοῦρα.) et Pline (lib. v, sect. 30, edit. Hardouin.).

(4) Appian. *in Syriac.* p. 124.

(5) Plin. *Histor. natur.* lib. vi, c. 26.

(6) Tacit. *Annal.* lib. vi, c. 52.

villes grecques, bâties par les Macédoniens ; Strabon nomme entre autres (1) *Apamée*, *Laodicée* et *Rhagæa*. Apamée, dont Etienne de Bysance (2) et Ammien Marcellin (3) font aussi mention parmi les villes de Perse, était distinguée de ses homonymes par le surnom de *Raphané* (4); et je suppose qu'elle fut une des trois Apamées dont Appien attribue (5) la naissance à Séleucus. Je conjecture la même chose de *Laodicée*, ville qu'il faut sans doute identifier avec celle que Pline place (6) sur les frontières de la Médie et de la Perse, et qui fut depuis renouvelée, selon cet écrivain, par Antiochus Soter ; Etienne de Bysance la nomme (7) parmi les villes de la Médie. Il ne peut y avoir de doute sur la fondation de Rhagæa ; Strabon dit positivement (8) qu'elle fut l'ouvrage de Séleucus, qui l'appela *Europus*. Ce témoignage est encore confirmé par Etienne de Bysance (9), et par Appien qui place (10) au nombre des colonies formées par Séleucus, une ville d'*Oropus*, la même, sans contredit, que l'*Europus* de Strabon ; elle fut dans la suite envahie par les *Arsacides*, qui changèrent encore son nom en celui d'*Arsacia* (11). Enfin, je ne dois point oublier *Ecba-*

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 524, D.

(2) Stephan. Bys. *v.* Ἀπάμεια.

(3) Ammian. Marcellin. l. XXIII, c. 26.

(4) Plin. lib. VI, c. 14.

(5) Appian. *in Syriac.* p. 124.

(6) Plin. lib. VI, c. 26.

(7) Stephan. Bys. *v.* Λαοδίκεια.

(8) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 524, D.

(9) Stephan. Bysant. *v.* Ῥάγα ; *idem*, *v.* Ὠρωπός.

(10) Appian. *in Syriac.* p. 125.

(11) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 524, D.

tane, l'ancienne capitale de la Médie, qui fut rebâtie par Séleucus-le-Grand, au témoignage de Pline (1), et renouvelée postérieurement par Séleucus Epiphane (2), fils d'Antiochus-le-Grand, qui lui donna le surnom d'*Epiphanie*.

Séleucus fonda encore plusieurs villes dans d'autres contrées de l'Asie; Appien lui attribue (3) *seize* Antioches, *six* Laodicées, *neuf* Séleucies, *trois* Apamées, *une* Stratonicée; et l'on peut voir dans l'ouvrage d'Etienne de Byzance, à ces différens mots (4), que le nombre des cités construites par Séleucus, sous toutes ces dénominations, s'éloigne peu du calcul d'Appien. Mais je me lasse de cette stérile énumération, et je crois que mes lecteurs me pardonneront de leur en faire grâce à eux-mêmes. Il est temps de terminer enfin un ouvrage qui a peut-être excédé déjà les bornes où j'aurais dû le renfermer; et je n'ai plus, en arrivant au terme de la longue carrière que j'ai tâché de parcourir, qu'à jeter un coup d'œil rapide sur les Grecs établis dans la Bactriane.

Nous avons vû que des révoltes multipliées

---

(1) Plin. lib. VI, c. 14.

(2) Stéph. Bys. *v.* Ἀγϐάτανα.

(3) Appian. *in Syriac.* p. 124.

(4) Séleucus ayant, après la mort d'Antigone, envahi l'Asie mineure jusqu'à l'Hellespont, fonda plusieurs villes dans chaque province, et y établit des soldats en qualité de colons; en Phrygie, *Laodicée;* en Lydie, *Antioche* sur le Méandre; une autre *Antioche* en Pisidie, et dans la même région encore, *Apamée* et *Séleucie;* dans l'Isaurie, *Séleucie* sur le Calycadnus, et *Antioche* sur le Tragus enfin, deux villes de *Stratonicée*, l'une en Lydie et l'autre en Carie. *Voyez* sur toutes ces fondations, Etienne de Bysance (*his vocibus, cum not.* Holsten. et Berkel.), et le cardinal Noris (*Epochæ Syromacedon.* dissert. 1, c. 2, p. 10 et sqq.).

avaient détruit presque à leur naissance les colonies formées dans ce pays par Alexandre. Nous ignorons quel fut, sous les premiers successeurs de ce prince, le sort des Grecs qui persistèrent à y garder leurs habitations, et si ces Grecs expatriés furent compris dans les traités conclus par Séleucus et Antiochus avec le grand roi des Indes, Sandrocottus; du moins n'en est-il fait aucune mention chez les historiens anciens. Les degrés par lesquels ils parvinrent successivement à la prospérité dont ils ont joui, nous sont donc inconnus; mais cette prospérité n'en est pas moins certaine, et par les témoignages historiques qui nous l'apprennent, et par les monumens qui l'attestent. Apollodore, auteur d'une *Histoire des Parthes* (1), rapportait que les Grecs qui avaient érigé la Bactriane en état indépendant des rois syriens, successeurs de Séleucus, étendirent progressivement leur domination jusque sur les provinces les plus éloignées de l'Inde; qu'ils en soumirent une portion plus vaste que les Macédoniens eux-mêmes, et qu'*Eucratidès*, l'un de leurs souverains, avait *mille villes* dans sa juridiction.

Un autre historien du même nom, Apollodore d'Artémite (2), avait écrit en détail les

(1) Strabo, *Geograph.* lib. XV, p. 686, A.

(2) Strabo, *ibidem*, lib. XI, p. 516, C. Je suis ici la correction de Casaubon (*ad hunc loc.*), et d'Holstein (*ad Stephan. Byzantin.* p. 50.).

diverses actions des rois grecs de la Bactriane. Selon cet auteur, qui ne nous est connu que par Strabon, ces princes acquirent tant de puissance, grâce à la fertilité du sol et au succès de leurs armes, qu'ils possédèrent l'*Ariane* et l'*Inde*, et subjuguèrent plus de peuples qu'Alexandre n'en avait domptés. *Ménandre*, le plus belliqueux de ces rois, s'avança à l'orient au-delà de l'*Hypanis*, et jusqu'à l'*Imaüs* (1). Les conquêtes de *Démétrius*, fils d'*Euthydème*, ajoutèrent encore à leurs domaines de nombreuses provinces; ils rangèrent sous leurs lois, outre la *Pattalène*, région de l'Inde la plus avancée au midi, les états maritimes de *Tessariostus* et de *Sigertis*; enfin, ils étendirent leur domination jusqu'aux rives du *Cyrus*, et au pays des *Phaunes*, du côté de l'occident (2). Leurs villes principales étaient *Bactra*, appelée aussi *Zariaspa*, *Darapsa*, la même que

(1) Le texte porte l'*Imasus*; Casaubon lit l'*Imaüs*, et j'ai adopté sa leçon.

(2) Le texte porte : *μέχρι Σύρων καὶ Φαύνων*, et Casaubon prétend qu'il est altéré; en conséquence, il propose de lire *Φοινίκων*, au lieu de *Φαύνων*, nom de peuple qui, selon lui, est inconnu dans l'antiquité. Mais cet habile Critique avait oublié que Strabon lui-même fait mention, quelques pages plus bas (lib. XI, p. 528, D.), d'une contrée septentrionale de la Médie, qu'il appelle *Φαυνίτην* (*ἐκ Μήδων μὲν τήν τε Κασπιανὴν καὶ Φαυνίτην.*), et qui est incontestablement le pays des *Phauni*; ces peuples habitaient donc sur la Caspienne, position qui s'accorde très-bien avec l'extension de puissance attribuée par Strabon aux princes de la Bactriane. Le mot seul de *Σύρων*, dans le premier passage de Strabon, me paraît corrompu; car il est évident que Strabon n'a pu joindre, avec les habitans de la Caspienne, les *Syriens* qui en étaient séparés par un immense intervalle. C'est dans le voisinage des *Phauni*, dont la position est donnée, qu'il faut chercher un terme équivalent à celui de *Σύρων*, et je propose de lire *Κύρου*, le *Cyrus*, fleuve voisin des *Phauni*.

Drepsa (1), métropole des Sogdiens, selon Ammien Marcellin (2) et Pline (3); *Eucratidia*, qui avait reçu son nom d'*Eucratidès*, son fondateur, et plusieurs autres que Strabon a négligé de nommer. La *Bactriane*, sous le gouvernement de ses monarques, fut divisée en *satrapies*, deux desquelles, celles d'*Aspiôn*, τήν τε Ἀσπιώνε, et l'*Aturie*, Ἀτυρίαν, furent enlevées par les Parthes à Eucratidès (4); la *Sogdiane* était, au nord, la limite de leurs domaines.

Les dissensions qui s'élevèrent entre les rois de Syrie et de Médie, furent la première origine de l'indépendance des Grecs de la Bactriane; les provinces situées au-delà du Taurus se séparèrent de leur empire, et les Grecs, profitant d'une si heureuse occasion, imitèrent bientôt l'exemple de leurs voisins. *Euthydème* forma le premier un royaume de ces états révoltés; la domination qu'il avait établie, s'agrandit encore entre les mains de *Diodotus*. Après avoir été quelque temps florissante, elle déclina sous *Eucratidès*, à qui les armes des Parthes enlevèrent plusieurs de ses plus belles provinces; et depuis cette époque, l'empire voisin et rival des Parthes n'ayant cessé de s'affermir et de s'étendre à ses dépens, elle finit par s'étein-

(1) Voyez *la note* de Casaubon, sur ce passage de Strabon.

(2) Ammian. Marcell. lib. XXIII, c. 6.

(3) Plin. *Histor. natural.* lib. VI, c. 16.

(4) Strabo, *Geograph.* lib. XI, p. 517, A.

dre dans l'obscurité (1). Au reste, nous ne connaissons qu'imparfaitement la plupart de ces grandes révolutions ; on pourra consulter, si l'on veut avoir de plus amples lumières sur ce sujet, le livre que Bayer a composé sur l'*Histoire des Grecs de la Bactriane* (2), quoique ce livre, beaucoup trop vanté (3), remplisse peu l'attente que fait concevoir la magnificence de son titre. On lira avec plus de fruit ce qu'a écrit Eckhel (4), sur les médailles des rois grecs de la Bactriane. L'ouvrage de M. Hegewisch (5), qui m'a été connu trop tard pour que je pusse en faire usage, renferme également quelques notions curieuses ; mais on aura toujours à regretter que la disette des documens authentiques nous prive aujourd'hui de connaissances positives sur ce point intéressant de l'histoire des colonies

(1) *Confer*. Strabon. liv. XI, p. 515; Polyb. lib. XI; Justin. l. XLI.

(2) *Historia regni Græcorum Bactriani, in quâ simul græcarum in Indiâ coloniarum vetus memoria explicatur*, auctore Theophilo Sigefrido Bayero, Petropoli, 1738.

(3) Entre autres, par M. de Guignes, *Académ. des Inscript. et Bell. Lettres*, tom. XXV, p. 18.

(4) Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. III, p. 556-562.

(5) Cet ouvrage, publié en 1811 à Altona, traite exclusivement *des Colonies grecques postérieures à l'agrandissement d'Alexandre*; il fait suite et sert de complément à un autre livre du même auteur, publié également à Altona en 1808, sous ce titre : *Geographische und historische Nachrichten die Colonieen der Griechen betreffend*. Ce dernier ouvrage m'a paru extrêmement superficiel ; aussi ne l'ai-je jamais cité, quoiqu'il fût entre mes mains. Il ne commence qu'à l'établissement des colonies ioniennes, doriennes et éoliennes de l'Asie mineure, et n'offre aucune discussion critique. Le premier dont j'ai parlé, et qui est postérieur dans l'ordre des dates, a plus de mérite et contient plus de recherches. Mais l'auteur a envisagé son sujet sous un point de vue différent du mien, et il s'y est livré à des digressions tout-à-fait étrangères. Néanmoins il pourra suppléer, dans beaucoup d'endroits, à l'insuffisance des ouvrages que j'ai cités, et j'engage mes lecteurs à le consulter. Ces deux écrits sont en allemand.

grecques. La perte des ouvrages anciens qui traitoient de l'établissement des Grecs dans la Bactriane, n'est pas la seule cause de l'ignorance où nous sommes restés à cet égard; les révolutions qui se succédèrent dans cette partie de l'Orient dûrent y anéantir jusqu'aux plus faibles vestiges de la domination grecque. Peut-être serait-il possible de découvrir quelques lumières dans les écrits des Arabes des premiers siècles de l'Hégire; peut-être même, quand la littérature indienne, qui n'est encore qu'à son berceau, nous sera plus connue, y trouverons-nous les documens qui nous manquent. Il paraît que les Grecs de la Bactriane exercèrent une grande influence sur les arts, la religion, et même sur la langue des Indiens. On a cru retrouver des traces de cette influence jusque dans la Chine : mais ces découvertes, ou du moins ces espérances, sont encore trop faibles; elles ont besoin d'être confirmées pour que nous puissions nous y livrer avec sécurité, et il faut attendre que des recherches plus opiniâtres et des travaux plus heureux nous apprennent enfin ce que jusqu'ici nous avons toujours ignoré.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

contenus dans le quatrième volume.

SECONDE PARTIE.

COLONIES HELLÉNIQUES.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME ET DERNIER.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

TABLE

DES MATIÈRES.

Le chiffre romain indique le volume.
Le chiffre arabe, la page.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.



N.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Z.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES AUTEURS

ÉCLAIRCIS ET CORRIGÉS.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME PREMIER.

Page 2, note 1, *lisez* Origen. *contrà Cels.* lib. VII, pag. 333.

Page 3, lignes 3, 4, lisez Ἑλληνικῶν ἀποικιῶν τὰ πλεῖστα τῆς οἰκουμένης.

Page 11, ligne 14, note à ajouter sur ces mots : *dans une éternelle enfance.*

Je crains d'avoir trop exagéré l'état de barbarie où je suppose qu'étaient plongés les Pélasges. Leurs nombreuses émigrations par mer semblent exiger au contraire des connaissances qui n'appartiennent qu'aux peuples civilisés. Les Romains, ainsi que l'a remarqué M. Petit-Radel, avaient emprunté d'eux le *droit fécial ;* ce qui ne s'accorde guère avec la *barbarie* dont on les accuse. Le plan de leurs fortifications est conforme aux préceptes qu'on lit dans Vitruve ; Tertullien, *de Pallio*, dit que l'origine de la toge leur était attribuée ; enfin, ils sont incontestablement les auteurs d'un genre de construction, semblable à celle des monumens de *Lycosures* et de *Tyrinthe*, que Pausanias opposait aux monumens égyptiens. Tout cela prouve certainement qu'ils avaient des lumières, et que la pratique des arts ne leur était point étrangère. C'est à M. Petit-Radel, dont les savantes recherches ont éclairci l'origine et retrouvé les monumens d'un peuple si longtemps méconnu, qu'il appartient de réformer entièrement nos idées sur son compte ; et c'est sans doute l'effet que produira l'ouvrage préparé depuis plusieurs années par cet habile antiquaire.

Page 13, ligne 1, *ἐκβαρβαρῶσθαι*, lisez *ἐκβεβαρβαρῶσθαι.*

Page 17, note 3, Nonnium, *lisez* Nonium. Ajoutez aux témoignages cités dans cette note, ceux de Festus, aux mots

Ver sacrum et *Mamertini;* de Tite-Live, lib. XXII, 9, 7; XXXIV, 43, 1, et de Sisenna, *Historiar.* lib. IV, *apud* Nonium; consultez les commentateurs de Justin, *sur le passage cité.*

Page 29, ligne dernière, *intituled*, lisez *intitled.*

Page 37, ligne 7, Ἰωνικοὶ, lisez Ἰωνικοί.

Page 42, ligne 16, καῖεισθισμένα, lisez καῖειθισμένα.

Ibid. note 5, ligne 1, *del.* κα.

ligne 2, ἱερεῖων, lisez ἱερῶν.

Page 48, note 3, συναρχόνῖας, lisez συνάρχονῖας.

Page 51, ligne 18, ἶεναι, lisez ἰέναι.

Page 55, ligne 11, ἡλίον—ἐσῖὶ, lisez ἧλιον—ἐσῖι.

Page 90, ligne 26, πολυκρόνιος, lisez πολυχρόνιος.

Page 93, note 3, Ἀργὸς, lisez Ἄργος.

Page 94, note 3, Ἐφυρὰ, lisez Ἔφυρα. J'ajouterai que l'Acropole de Corinthe est en construction cyclopéenne, et que, selon Pausanias, on y sacrifiait aux Cyclopes; ce qui prouve que la fondation de cette ville remontait aux plus anciens temps héroïques, et offre une nouvelle probabilité à l'appui du témoignage historique que nous alléguons ici.

Page 118, lignes 13, 14, καὶ τινα τρόπον οἰκεῖοι τῶν δ' εἶναι φασὶν, lisez καί τινα τ. οἰκεῖοι τῶνδ' εἶναί φασιν.

Page 160, lignes 18, 19, note sur ces mots : *au reste, toutes ces colonies.*

J'aurais dû comprendre parmi les colonies fondées vers le temps de Phoronée, celle qui s'établit à *Hermione*, sous la conduite d'*Hermion*, petit-fils de ce prince. C'est Pausanias qui nous a conservé (lib. II, c. 34.) cette tradition mythologique, sans dissimuler les difficultés que la généalogie d'Hermion avait causées aux anciens critiques. Je me garderai bien d'entrer dans une discussion, dont tous les élémens nous manquent; cependant, je dois ajouter que, d'après une autre tradition locale, également recueillie par Pausanias (lib. II, c. 35.), la fonda-

tion du temple de Cérès, le plus antique et le plus remarquable que possédât Hermione, avait été l'ouvrage d'un Argien, nommé *Clyménus*, fils de Phoronée, et de *Chthonia*, sa sœur : Τοῦτο τὸ ἱερὸν Ἑρμιονεῖς μὲν Κλύμενον Φορωνέως παῖδα, καὶ ἀδελφὴν Κλυμένου Χθονίαν τοὺς ἱδρυσαμένους φασὶν εἶναι, ce qui prouve encore que l'établissement des Argiens à Hermione remontait, selon les habitans du pays, au siècle de Phoronée. Il est vrai que, quelques lignes plus bas, Pausanias dit qu'il ne croit pas qu'un Argien du nom de *Clyménus* soit jamais venu à Hermione, quoique, de son propre aveu, il eût dans cette ville un temple où on lui offrait des sacrifices : οὗτος ὁ ναός ἐστιν ἀπαντικρὺ τοῦ τῆς Χθονίας, καλεῖται δὲ Κλυμένου, καὶ τῷ Κλυμένῳ θύουσιν ἐνταῦθα. Mais ce n'est ici qu'une opinion particulière de cet auteur, démentie par les monumens mêmes qu'il allègue, et il reste à savoir si cette opinion, qu'il ne prouve point, doit prévaloir sur la tradition nationale.

Page 187, note 5, Ἄρισβη, lisez Ἀρίσβη.

Page 192, ligne 2, note à ajouter sur ces mots : *qui bâtit Thèbes.*

M. Petit-Radel m'a fait observer, à l'appui de l'origine pélasgique de la colonie d'Ogygès, que la ville d'*Eleusis* était en construction cyclopéenne, et que M. Fauvel avait vu à *Thèbes* une tour de la même construction. Quelqu'opinion qu'on se soit faite du système de ce savant, on ne saurait nier que lorsque le témoignage des monumens se trouve ainsi joint à celui des écrivains classiques, ils ne se prêtent mutuellement un nouveau degré d'autorité.

Page 194, ligne 20, note sur ces mots : *rendrait seul cette émigration vraisemblable.*

Je soupçonne qu'à cette colonie des Léléges s'étaient joints des Aones et autres Pélasges de la Béotie, d'après ce que m'a assuré M. Petit-Radel, que les ruines de

Chalcis et d'*Erétrie*, villes dont la fondation historique fut l'ouvrage de colonies athéniennes, sont en construction cyclopéenne, comme un très-petit nombre des anciens dêmes de l'Attique, et comme la tour de Thèbes, que je citais tout à l'heure. On voit encore ici combien le témoignage des monumens suit et confirme celui de l'histoire.

Page 197, ligne 5, *ἱερόφωνῳ*, lisez *ἱεροφώνῳ*.

Page 230, note 7, ajoutez : Je remarquerai, d'après M. Petit-Radel, que Champi, *maison d'Horace*, a observé près de *Bari* des jetées en mer qu'il dit être en *incertum*, et qui sont en construction cyclopéenne, comme les murs d'*Egnatia*. Ceux de *Buthrotum*, en Epire, sont de la même construction, et ils supportent des restaurations en pierres parallélogrammes, qui sont elles-mêmes d'une haute antiquité. Médée fut inhumée dans cette ville, selon Solin (c. II, p. 15, Salmas.); ce qui prouve que, dans les traditions mythologiques, la fondation de Buthrotum était plus ancienne que l'époque de Pyrrhus, à laquelle on l'attribue généralement. La différence des constructions marque sans doute celle des dates, et par conséquent la succession et l'ordre des deux colonies. Quoi qu'il en soit, on voit que les monumens confirment toujours les témoignages historiques, relativement à la marche des émigrations pélasgiques.

Page 239, ligne 1, note sur ces mots : *que celle que nous proposons*.

Je regrette de ne pouvoir mettre sous les yeux de mes lecteurs une longue note que m'a communiquée M. Petit-Radel, en réponse aux idées que j'ai développées ici. Mais les raisons qui autorisent ce savant à persister dans l'opinion que j'ai combattue, doivent trouver place dans l'ouvrage qu'il publiera incessamment; je me bornerai donc à prier mes lecteurs de suspendre leur jugement sur ce point de critique, jusqu'à ce que tous les élémens de la question leur aient été produits.

Page 262, ligne 18, note sur ces mots : *étaient aussi Pélasges arcadiens.*

Un Scholiaste d'Homère fait mention des *Caucons*, comme ayant toujours existé en Arcadie (Scholiast. minor. *ad Odyss.* lib. III, v. 366.). Le personnage dont ils avaient reçu leur nom, était fils de Lycaon, selon Apollodore (lib. III, c. 8, §. 1.), dont le témoignage confirme celui de Lycophron que nous avons cité. Ce même personnage avait son tombeau près de *Léprée*, en Elide, au rapport de Pausanias (lib. V, p. 295, édit. Sylburg.), ce qui prouve encore la réalité de l'émigration des Caucons de l'Arcadie vers l'Elide ; car cette ville de Léprée est appelée *ville des Caucons*, par Callimaque (*Hymn. ad Jovem*, v. 39.). Consultez deux passages du Scholiaste d'Homère (*ad Iliad.* K', v. 429, et *ad Iliad.* Υ', v. 329.) cités par Vindingius (*in Hellen.* p. 10.).

Page 263, note 5, ajoutez : dans sa *récension homérique*, Callisthène (*apud* Strabon. lib. XII, p. 542.) plaçait également les *Caucons* sur les bords du fleuve *Parthenius*, et, dans leur territoire, il comprenait aussi les villes de *Cromna*, *Ægialus* et *Erythyni*. Ces Caucons subsistaient encore dans la même position et sous le nom de *Cauconites*, du temps de Strabon qui l'atteste (lib. XII, p. 542.) ; mais en petit nombre, la nation entière ayant été exterminée (*Idem*, *ibid.*, p. 544.). Je rappellerai ici que Mazochi fait descendre directement de *Magog* les Caucons de la Paphlagonie, et de ceux-ci les Caucons du Péloponèse, par une marche qui ne nous paraît pas naturelle (*Sylv. Phaleg.* Part. I, §. 2, p. 239, sqq.). Au défaut de preuves et d'autorités positives, cet auteur puise dans son imagination tous les faits favorables à son système ; il place d'abord les *Caucons* près du *Caucase* ; de là il les fait passer dans la Paphlagonie, puis dans le Péloponèse ; ensuite dans la Germanie, sur les bords de l'Elbe, et enfin dans l'Espagne, où il trouve, comme un monument

irrécusable de leur séjour, une ville anciennement appelée *Cauca*, aujourd'hui *Coca*. Je me garderai bien de qualifier une pareille critique; j'observerai seulement que, si l'on n'eût jamais fait un emploi plus raisonnable et plus heureux des homonymies géographiques, l'exemple de Mazochi, qui fut cependant l'un des savans les plus éclairés de son siècle, ne serait guère propre à en recommander l'usage.

Page 279, note, ligne 1, γραικηὸ, lisez γραικήν.

Page 285, ligne 21, note sur ces mots : *qui régnait sur les Pélasges du mont Sipyle.*

Il y avait, au témoignage de Pausanias (lib. VIII, c. 38, p. 680, Kuhn.), un fleuve *Achéloüs*, sur le mont Sipyle, et ce fleuve, qui portait le même nom que celui de la Thessalie, avait été déjà mentionné par Homère (*idem, ibid.*). Cette homonymie pourrait être alléguée à l'appui de l'origine thessalienne de la colonie établie sur le Sipyle, si un passage de Macrobe (*Saturnal.* lib. v, c. 18.) ne s'opposait à l'induction que nous en tirons : mais d'autres probabilités viennent fortifier notre opinion. Un voyageur étranger, M. Gropius, a découvert, il y a peu d'années, au pied du mont Sipyle, deux villes, dont l'une est bâtie en blocs polygones irréguliers, comme les murs de la Larisse thessalienne; et sur la continuation de la colline où elle est située, on voit plus de cent tombeaux, dont quelques-uns sont entourés d'une muraille de même construction. Cette ville, à laquelle on n'a pas pu parvenir encore à restituer son véritable nom, est sans doute l'une de celles que Pline (lib. v, sect. 31.) place au pied du Sipyle, et dont il dit qu'*elles avaient successivement péri : interiêre intùs Daphnus et Hermesia, et Sipylum, quod antè Tantalis vocabatur. Obiit et Archæopolis, substituta Sipylo, et indè illi Colpe, et huic Lebade.* Le nom de *Tantalis*, que porte une de ces villes, est d'autant plus remarquable que Pline lui donne le titre de *capitale de la*

Mæonie, caput Mæoniæ. Solin, par une erreur qui lui est familière, applique (cap. XL, p. 70, c. Salmas.) au *mont Sipyle* ce que Pline dit ici d'une *ville* appelée *Sipyle*, et précédemment *Tantalis*; cependant un autre passage de l'auteur qu'il avait sous les yeux, devait prévenir sa méprise; il y est dit (lib. II, sect. 92.) que *la terre dévora Sipyle, en Magnésie, et auparavant, dans le même endroit,* UNE VILLE CÉLÈBRE, *CLARISSIMAM URBEM, qui s'appelait* TANTALIS. Enfin, Strabon parle (lib. XII, p. 579.) de l'absorption de cette ville de Sipyle. Ce sont les ruines de *Tantalis* qui ont été découvertes par un voyageur moderne (voy. *le Rapport de la 3e classe* de l'Institut, an 1809.); et ce voyageur assure que les murs sont en construction cyclopéenne, comme ceux de *Larisse*, de *Lamia*, de *Pharsale*; de sorte qu'il soit difficile de douter que Tantalis ait été le siége de la domination de Tantale, et la capitale de ses états pélasgiques. J'ajouterai encore qu'à peu de distance de la région qui nous occupe, le lit du Caïstre est resserré par deux quais de même construction (*Rapport cité plus haut,* p. 29.), et que, selon l'observation même de Strabon, cette coutume était particulière aux Larisséens de Thessalie (lib. XIII, p. 621.). Comment ne pas voir dans ces monumens, soutenus de tant de témoignages historiques, une nouvelle preuve des rapports que nous avons établis entre la Thessalie et cette côte de l'Asie mineure?

Page 293, ligne 24, note sur ces mots : *sous le nom de Pelasgia.*

Athénée rapporte (lib. XV, c. 3, p. 672, A.) un assez long fragment de Ménodote, de Samos, qui avait écrit un traité *sur les Antiquités de sa patrie.* Au nombre des particularités les plus curieuses contenues dans ce traité, Athénée cite surtout celles qui avaient rapport à la fondation du fameux temple de Junon, et, selon l'historien qu'il copie, c'étaient les *Lélèges* qui en avaient été les au-

teurs : πρότερον ὑπὸ Λελέγων καὶ Νυμφῶν καθιδρυμένον. Les Lélèges s'étaient donc joints aux Pélasges dans la conquête de Samos, ainsi que dans la plupart de leurs établissemens de l'Asie mineure. Il y avait aussi des Cariens à Samos ; c'est ce que la vraisemblance seule nous autoriserait à croire, et ce que prouve clairement le récit entier de Ménodote. Je ne sais si le mot Νυμφῶν n'est point altéré, ou si, comme l'a pensé M. Heyne (*Opuscul. Academ.* tom. V, p. 345, not. *h.*), il ne cache point quelque tradition mythologique. La correction proposée par ce savant, Λυδῶν, ne me paraît pas très-solide ; et peut-être, si j'osais en indiquer une à mon tour, faudrait-il lire ici, Μινυῶν. Les *Minyens*, en effet, s'étaient associés quelquefois aux Lélèges, notamment dans la colonie formée par ces derniers à Tralles (Plutarch. *Quæst. græc.* tom. II, p. 302.) ; nous avons donné nous-mêmes les raisons probables de cette union (tom. I, p. 385.). Au reste, le passage entier de Ménodote est très-curieux, et mérite d'être étudié. Il indique entre Argos et l'île de Samos des rapports, dont il serait utile de rechercher la source et d'établir la certitude, mais dont je n'ai pu saisir encore la chaîne. Voici cependant quelques faits qui peuvent conduire à la solution.

Un des plus anciens temples de Samos était celui d'*Apollon Pythæus*, Πυθαέως, dont parlent Pausanias (lib. II, c. 31, p. 85.), et Diodore de Sicile (*Bibliotech.* lib. I, c. 98.) ; or, le culte de ce dieu était particulier aux Argiens, ainsi que le dit ailleurs le premier de ces écrivains (lib. II, c. 35.), lorsqu'il raconte que *les Hermioniens reçurent des Argiens le surnom de Pythæus ; ce Pythæus, fils d'Apollon, ayant, au rapport de Télésille, visité les Argiens avant tous les autres Grecs* : Τὸ μὲν δὴ τοῦ Πυθαέως ὄνομα μεμαθήκασι παρὰ Ἀργείων· τούτοις γὰρ Ἑλλήνων πρώτοις ἀφικέσθαι Τελέσιλλά φησι τὸν Πυθαέα ἐς τὴν χώραν Ἀπόλλωνος παῖδα ὄντα. Le même Pausanias parle

encore du temple d'Apollon Pythæus, *bâti*, dit-il, *par Pythæus, le premier qui vint de Delphes à Argos* (lib. II, c. 24.) : ὃν Πυθαεὺς πρῶτος παραγενόμενος ἐκ Δελφῶν λέγεται ποιῆσαι; et les Argiens avaient pour cette divinité tant de respect et d'attachement, que lorsqu'ils détruisirent la ville d'Asine, et en rasèrent tous les édifices, ils y laissèrent subsister le temple d'Apollon Pythæus, lequel était encore debout au temps de Pausanias qui l'atteste (lib. II, c. 36.). Le même dieu était adoré dès les plus anciens temps par les Lacédémoniens. Il avait un temple célèbre sur le mont *Thornacé*, près de Sparte, au témoignage de Pausanias (lib. III, c. 10, *extrem.*), et d'Hérodote (lib. I, c. 69.); et ce fut à cet Apollon Pythæus, dont le nom s'était répandu hors de la Grèce, que Crésus envoya les *ornemens d'or* transportés dans la suite par les Spartiates sur la statue d'*Apollon Amycléen* (Pausan. *loco suprà laudat.*). Le temple d'Apollon Pythæus à Samos prouve, ce me semble, l'existence des antiques relations des habitans de cette île avec les Argiens. Il est vrai que Diodore de Sicile l'appelle *Pythius*, et que Wesseling (*Annotat. ad* Diodor. Sic. tom. I, p. 475, Bipont.) a cru pouvoir défendre cette leçon par celle d'un passage d'Athénagore (*Legat. pro Christ.* c. XIV.); mais tout prouve, au contraire, que le texte de Diodore et d'Athénagore doit être corrigé conformément à celui de Pausanias; et peut-être trouvera-t-on dans la colonie des Léléges, anciens et premiers habitans de l'Argolide et de la Laconie, l'origine de ce culte argien établi à Samos dès la plus haute antiquité. C'est une conjecture que j'abandonne au jugement des savans, n'ayant pas le loisir de la développer davantage.

Page 311, ligne 22; note sur ces mots : *les Græci dans le Latium.*

Cette correction de Strabon est inutile. L'usage des peuples barbares, au nombre desquels nous avons déjà

observé que les Grecs rangeaient tous ceux qui ne faisaient point partie du corps hellénique, était d'appeler les Hellènes *Ræci*. Nous trouvons cette explication dans le *Lexique* de Photius : Ραικοὺς, οἱ Βάρβαροι τοὺς Ἕλληνας. Ce même lexique attribue la même expression à Sophocle. Cependant Eustathe assure (*ad Iliad*, Μ', p. 890.) que Sophocle, Lycophron et tous les Anciens écrivent ce mot avec le γ, mais que les Barbares le retranchent : οἱ Βάρβαροι δὲ Ραικούς φασι δίχα τοῦ γ, et il cite un *ancien lexique*, ὡς ἐν παλαιῷ εὕρηται ῥητορικῷ λεξικῷ (*Vid.* Brunck, *Lexicon Sophocl.* tom. IV, p. 738.).

Page 364, ligne 2, note sur ces mots : *quelques-uns des monumens.*

La conformité de la construction des villes étrusques avec celle de plusieurs monumens du mont Sipyle, et particulièrement des tombeaux qu'on y a récemment découverts (voyez *ci-dessus*, p. 384.), est une nouvelle preuve que je ferai valoir à l'appui des rapports d'origine qui lient les peuples des deux contrées. La comparaison de ces monumens montre jusqu'à l'évidence que, dans cette côte de l'Asie mineure, comme en Etrurie, les murs en construction cyclopéenne sont l'ouvrage des Pélasges thessaliens, et ceux en construction parallélogramme, l'ouvrage des Pélasges tyrrhéniens. Je me borne à indiquer ce résultat, qui a été amplement développé dans un Mémoire de MM. Tricon et Fauvel, lu à la 3e classe de l'Institut.

Page 365, ligne 12, note sur ces mots : *dans leurs établissemens en Italie.*

Ceux de mes lecteurs qui désireront avoir d'autres éclaircissemens sur la question si souvent débattue, de l'origine des Tyrrhéniens ou Etrusques, pourront consulter avec fruit une dissertation intitulée : *Degli Etruschi, dissertazione dell' Ab. G. B. Zannoni, sottobibliotecario della pubblica imperiale libreria Magliabechiana,* Firenze,

1810. C'est au savant et respectable abbé Morelli que j'en dois la connaissance, et elle m'est parvenue trop tard, pour que j'aie pu profiter des lumières de cet écrivain. Mais j'ai eu la satisfaction de voir que le résultat de nos recherches était absolument conforme, quoique nous ayons suivi l'un et l'autre une marche différente pour arriver au même but; et ce rapport me flatte, en même temps qu'il sert à autoriser mon opinion.

Page 368, ligne 13, note sur ces mots : *depuis Alsium jusqu'à Luna.*

C'est ici surtout que les monumens doivent éclairer l'histoire. 1°. Toutes les villes étrusques, et Populonium particulièrement, sont entièrement bâties en pierres parallélogrammes; toutes les villes fondées par les Pélasges unis aux Aborigènes, sont en construction cyclopéenne : donc les fondations des Tyrrhéniens ne sont pas l'ouvrage des deux peuples, ni d'une époque contemporaine. 2°. Au point où finissent les établissemens des Pélasges et des Aborigènes, à *Saturnia*, en deçà du fleuve *Umbro*, cesse le système particulier de leurs constructions; là où commencent les établissemens tyrrhéniens, à *Populonium*, commence aussi l'autre système de construction; il continue ensuite, d'après le témoignage même des monumens qui subsistent, à *Rusellæ*, à *Volterre*, à *Peruggia*, à *Cortone*, et, ce qui est bien remarquable, on le retrouve dans les tombeaux couverts de caractères étrusques. (*Note* de M. Petit-Radel.)

Page 369, note 5, *ajoutez* page 694, edit. Olear.

Page 419, lign. 8 et 9, note sur ces mots : *passa sans doute en Attique.*

Je crois devoir ranger, parmi les émigrations occasionées par cette invasion des Pélasges et des Thraces dans l'Attique et dans la Béotie, deux colonies dont je n'ai pu déterminer l'époque précise, et dont la fondation ne se lie à aucun autre événement de même nature. Suivant

un fragment de Diodore (*apud* Ulpian. *ad* Demosthen. *pro coron.* p. 155; *Vid. Fragment.* Diodor. *apud* Wesseling, tom. II, p. 636.), des Thraces s'étant emparés de la ville d'*Orchomène*, en Béotie, en chassèrent les habitans : ces bannis se réfugièrent dans l'Attique où régnait alors le roi *Munichus*. Ce prince leur accorda, pour y former un établissement, le terrain où ils fondèrent *Munichium*, du nom du généreux monarque dont ils avaient reçu l'hospitalité. Ces faits, dont la date n'est point désignée par Diodore, semblent appartenir à l'ensemble des émigrations que je viens d'indiquer.

La seconde colonie, que je suppose avoir été fondée à la même époque, et par une suite des mêmes événemens, est *Philénorium*, petite ville située sur le territoire d'Arné, en Béotie, et bâtie, selon Etienne de Bysance (*v.* Φιληνόριον.), par une colonie étolienne qui lui donna le nom de son chef *Philénor*. Cette ville m'est inconnue d'ailleurs; celle que Pausanias nomme (lib. II, c. 36.) était dans l'Argolide, position qui ne peut convenir à la ville mentionnée par Etienne de Bysance.

TOME II.

Page 8, note 2, colonne 1, *ὁμωνύμὸς τῆ χωρᾷ*, lisez *ὁμώνυμος τῆ χώρᾳ.*

Page 23, note 1, Σαλμονεὺς, lisez Σαλμωνεὺς.

Page 25, ligne 16, Ὀρχομένοι, lisez Ὀρχομένιοι. J'ai toujours écrit *Orchomènes*, au lieu d'*Orchomène*; c'est une faute dont je crois devoir avertir ici.

Page 28, notes 2 et 3, Ἀσπληδὼν, lisez Ἀσπληδών.

Page 31, ligne 2, *Calicé*, lisez *Calycé*.

Page 69, ligne dernière, Δωρικὸν τε, lisez Δωρικόν τε.

Page 89, ligne 16, note sur ces mots : *originaire de cette région*.

Je dois ajouter aux colonies ioniennes fondées à cette

époque, une ville de *Teuthrone*, que Pausanias (lib. III, c, 25.) place en Laconie, et dont il assure que les habitans reconnaissaient pour leur fondateur, un Athénien nommé *Teuthras* : Τὸν δὲ οἰκιστὴν οἱ ταύτῃ Τεύθραντα Ἀθηναῖον ὄντα ἀποφαίνουσι. Cette ville n'a été, je crois, mentionnée par aucun autre auteur. Pausanias dit qu'on y révérait d'un culte particulier *Diane Issoria*, et, selon Hesychius (*v.* Ἰσσωρία.), *Issoria* était le nom qu'on donnait tout à la fois à *Diane*, à une *fête*, et à un *lieu* de la Laconie.

Page 101, note 4, οὐ, lisez οὗ.

Page 119, note 2. Il y a ici une erreur que m'a fait remarquer M. Boissonade. Callimaque ne parle point de *Darius*, mais d'*Arion* ; le texte porte : κοὐχ ὁ Δαρείων, et j'avais lu κοὐχ ὁ Δαρεῖος ; je ne faisais point attention que la mesure du vers ne s'accommodait point d'une pareille restitution. Bentlei (*Fragment.* Callimach. §. LXXXII.) lisait κοὐχ ὁ δ' Ἀρίων, qui est sans doute la véritable leçon. D'ailleurs la leçon du manuscrit est Ἀρκὰς ἵππος, et non pas Ἀρκάδας ἵππους, ce qui change absolument le sens. Je saisis cette occasion d'exprimer à M. Boissonade ma reconnaissance, pour la bonté avec laquelle il a bien voulu revoir cet ouvrage, et pour les remarques qu'il m'a communiquées dans le cours de l'impression.

Page 183, lignes 18, et 19, note sur ces mots : *colonies crétoises de cette époque.*

' Consultez encore sur ces colonies, Vindingius, *in Hellene, Antiquit. Græc.* tom. XI, p. 530, et sqq.; Ubbo Emmius, *de Republic. Cretic.*, *ibidem*, tom. IV, p. 513, et sqq., et Blanchinius, *Histor. universal.* Decad. III, c. 22, p. 278, et sqq. Des Crétois avaient pénétré dans l'*Acarnanie* ; car le minotaure se voit sur les médailles des Acarnanes, et Spanheim (*de Præstant. et usu Numism.* tom. I, dissertat. IX, p. 569.) en tire la même induction. On peut expliquer ce rapport, sur l'origine duquel l'his-

toire garde le silence, au moyen de l'émigration en Etolie, de *Laphrius*, frère de *Castalius*, qui, suivant Pausanias (lib. VII, c. 18.), institua à Calydon le culte de Diane. Vossius a parlé de ces colonies (*Observation. ad Catull.*, p. 205.), et il sera bon de voir ce qu'il en dit. Au reste, je suis loin d'avoir épuisé tout ce que les anciens auteurs fournissent de documens sur les émigrations des Crétois. Ce peuple avait fondé des établissemens dans des régions très-éloignées, au-delà du Tanaïs; je ne les ai pas mentionnés, quoique je les connusse très-bien, parce que ces colonies, qui se lient à un autre ensemble de faits, seront l'objet d'un travail particulier dont je m'occupe.

Page 252, ligne 18, note sur ces mots : *une quatrième cité, appelée Pinde.*

D'autres Critiques, parmi lesquels j'aurais pu citer Hemsterhuis (*ad Aristophan. Plut.* v. 385.); Heyne (*ad Apollodor.* tom. II, p. 195.), Larcher (*Table géographique d'Hérodote*, p. 203 et 452.) et Tzschucke (*ad Strabon.* tom. III, p. 561; *idem*, *ad Pompon. Méla*, vol. III, part. II, p. 194.), partagent, à l'égard de la non-existence d'une ville de Pinde, le sentiment de M. Clavier. Voilà sans doute, contre mon opinion, des autorités bien imposantes, sous le poids desquelles il semblerait que je dusse être accablé. Mais je persiste à croire que le témoignage de Strabon, quoiqu'il ne soit pas exempt d'altération, n'est susceptible d'aucune des interprétations que ces savans cherchent à lui donner. Leurs suppositions ont d'ailleurs été réfutées par M. de la Porte du Theil (*Eclaircissemens sur le IXe livre de Strabon*, tom. III, p. 188.), qui lui-même n'a pas cru devoir prononcer sur une question aussi délicate. J'aurais dû peut-être imiter cette sage réserve. Quoi qu'il en soit, c'est à ceux de mes lecteurs, qui prendront la peine de comparer et de peser les témoignages, que je laisse le soin de décider entre eux.

Page 260, ligne 13, ἀκουσματῶν, lisez ἀκουσμάτων.

Ibidem, note 2. Kuhnius, dans sa note sur ce passage de Pausanias, avait déjà proposé la même correction de Ἀγρύλλη. Je restitue à ce savant l'honneur de sa découverte; mais sans me croire obligé de supprimer mon observation. Les mêmes raisons qui ont autorisé sa correction, ont motivé la mienne, et c'est un rapport dont je puis me féliciter, non un larcin que j'aie voulu lui faire, puisque je n'avais pas consulté sa note.

Page 338, ligne 18, Ἀθηναίων, lisez Ἀθηναῖον.

Page 339, note 3. Sur la *chasteté* de Pénélope, consultez encore Drakenbork, *ad Sil. Italic.* lib. II, v. 181. Je dois cette indication à M. Boissonade.

Page 359, note 1, il faut lire ainsi : Aristot. *apud Syncell.* p. 192, D; Hellanicus, *ibidem*, 192, C.

Page 418, lignes 14, 15, note sur ces mots : *issus d'une colonie de Troyens.*

C'est une étrange manie, et dont la source mériterait peut-être d'être recherchée avec soin, que celle qui fut commune à tant de peuples modernes de l'Europe, de se prétendre issus des Troyens. M. Ginguené a observé (*Histoire littéraire d'Italie*, part II, chap. 3, tom. IV, p. 129.) que *nos anciens chroniqueurs n'ont pas manqué de revendiquer pour nous la même origine*. Cette réflexion, et celles dont il l'accompagne, peuvent être justes à plusieurs égards; mais elles cessent de l'être par l'extension que leur donne cet élégant et savant écrivain. Les traditions, dont s'emparèrent les romanciers du XIIe siècle, ne pouvaient-elles avoir, au siècle d'Ammien Marcellin, et dans celui de Sidoine Apollinaire, quelque fondement de vérité, et faut-il refuser toute créance aux témoignages de ces auteurs, parce que des moines ignorans les dénaturèrent par des fictions absurdes? Devons-nous, par exemple, rejeter dans le néant, ou, ce qui revient au même, reléguer dans la catégorie des traditions fabu-

leuses, l'existence de Charlemagne et l'histoire de ses conquêtes, parce que ces grands événemens, travestis depuis par l'archevêque Turpin, sont devenus la matière de tant de fables ridicules et de récits incroyables? Défions-nous sans doute des contes imaginés par les poètes; mais que ces fruits extravagans de l'imagination d'un Pulci, d'un Boyardo, d'un Arioste, ne détruisent pas l'autorité des plus graves historiens, qui n'ont rien à démêler avec eux, quoique les uns et les autres paraissent avoir puisé à des sources communes, dont ils ont fait chacun l'usage que leur prescrivait leur profession différente.

Je me serais bien gardé de ranger sérieusement parmi les émigrations troyennes de cette époque, celle du fameux *Brut* ou *Brutus*, petit-fils d'Enée, et chef de la nation bretonne, dont les annales et celles des princes ses successeurs jusque vers la fin du VII[e] siècle de notre ère, ont été si soigneusement et surtout si fidèlement recueillies par Geoffroy de Monmouth (*Britanniæ utriusque regum et principum origo et gesta insignia*, Paris, 1517, *in-4°.*). Cette tradition, source féconde et poétique des nombreux romans de la Table ronde, mise en vers au XII[e] siècle par un poète anglo-normand, Robert Wace (Voyez *les notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, tom. V, p. 21, et suiv.), a été trop gravement réfutée par Buchanan (*Rerum scoticarum*, lib. II, c. 4, et sqq.), et ne méritait pas l'honneur de la critique. L'auteur du *Pécorone*, qui entremêle souvent à ses *nouvelles* burlesques et à ses contes licencieux des récits historiques, se donne beaucoup de peine pour éclaircir la filiation confuse des princes troyens issus d'Enée; et parmi ces princes, dont la plupart sont sans doute imaginaires, il n'a garde d'oublier le *Brutus*, fruit illégitime des amours de Silvius et d'une nièce de Lavinie (*Giornat. decim. sesta, novell.* 1.). Ce conte ressemble, pour le fond comme pour la forme, à un autre que fait le même

auteur, sur l'origine de *Fésules*. Selon cet écrivain, qui était aussi peu scrupuleux en critique qu'en morale, Fésules fut la première ville bâtie en Europe, et dut sa naissance à *Atlas*, descendant de *Cham*. Cet Atlas laissa trois fils, *Sicanus*, *Italus* et *Dardanus*, dont le dernier, à la tête d'une colonie nombreuse, passa en Asie et y devint le fondateur de Troie. Dans quelque source qu'aient été puisés et cette généalogie et ces établissemens, que ce soit dans des traditions populaires, ou dans de vieilles chroniques, il me semble que ce serait perdre son temps que de l'employer à vérifier des assertions pareilles.

L'on doit sans doute traiter de même les traditions rapportées par l'auteur du *Quadriregio*, sur l'origine de *Foligno*, sa patrie, quoique cet écrivain paraisse y mettre plus de bonne foi. Il prétend avoir trouvé dans d'anciennes annales qu'un descendant de *Tros*, également nommé *Tros*, passa avec une colonie dans le beau pays où fut bâtie Foligno, par les mains des compagnons de ce prince :

Come si trova nell' antiche carte
  Da Tros di Troja un suo nipote scese
  Detto anche Tros, e venne in quella parte
  Ove il Topino e la Tinisa corre......

Il Quadriregio, lib. 1, c. 18.

Ce qu'il ajoute semble mériter encore moins de confiance, et n'est sans doute qu'un trait de flatterie envers les seigneurs de Foligno, qu'il assure descendre en ligne directe des Troyens, et de ce Tros leur chef :

Da questo Tros vien la progenie degna
  De' Troici Trinci; et indi è casa Trincia
  Che anco ivi dimora ed ivi regna.

Idem, ibidem.

Que dirai-je de cet autre Troyen, compagnon et ami de

Brutus, de ce *Corinæus*, qui donna son nom au pays de *Cornouailles* (Galefrid. Monumut. *oper. citat.* lib. I, c. IX, fol. 10.)? De cette *Histoire des Francs*, composée dans le sixième siècle par Hunibaldus Francus, qui commençait au siége de Troie et finissait à l'avénement de Clovis (*Vid. apud Scriptores rerum Germanicar.* Simon Schard. tom. I, p. 301, edit. Basil. 1574, in-fol.)? Les Ecossais, plus fiers et non moins mensongers que leurs voisins, les Bretons, s'étaient créé une généalogie également illustre. Mais ce n'était pas, selon la réflexion de Buchanan (lib. II, c. XI.), dans quelques misérables proscrits échappés du sac de Troie, qu'ils cherchaient l'origine de leur nation; ils reconnaissaient pour aïeux ces mêmes héros grecs, dont la postérité belliqueuse renversa depuis Ilion. Il faut voir comment l'historien de l'Ecosse raconte lui-même cette tradition nationale. « Dans ces siècles reculés, dit-il, les » Grecs étaient partagés en deux tribus distinctes, les » Doriens et les Ioniens; à la première de ces tribus, ap- » partenaient les Argiens, qu'on en regardait comme les » chefs; les Athéniens étaient compris dans la seconde, et » les Ecossais imaginèrent de prendre pour fondateur un » certain *Gathélus*, fils d'Argus ou de Cécrops; car ils » n'ont pas cru devoir déterminer ce point; et pour ne pas » rester de ce côté inférieurs en illustration aux Romains, » ils lui donnèrent pour compagnons une troupe de » brigands, avec lesquels il fit en Egypte de merveil- » leux exploits. En récompense de ces importans ser- » vices, la Chronique porte qu'il succéda à Moyse dans le » commandement des troupes royales, et qu'ensuite il » quitta l'Egypte avec son épouse *Scota*, fille du souve- » rain de ce pays ». Je ne suivrai pas l'auteur dans le récit des navigations de son héros; j'arriverai avec lui au point de son débarquement en Espagne. « Les uns, » poursuit-il, le font aborder à l'embouchure de l'*Ebre*, » et de là passer dans la *Galæcie*; d'autres, plus hardis,

» le lancent sur l'Océan, dont il aurait le premier franchi » les barrières, et le font descendre près de l'embouchure » du *Durius*, où il fonda une ville qui, dès ce temps là » même, fut, de son propre nom, appelée *Portus Gatheli*; » et de là vient que ce pays, long-temps nommé *Lusitanie*, » à cause de *Lusus* et de *Lusa*, enfans de Bacchus, com- » mença à s'appeler *Portugallia*. Ses autres établissemens » en Espagne furent *Brigantia*, aujourd'hui *Compostelle*, » et *Bracara*, sur l'embouchure du fleuve *Munda* ». Ce fut sans doute après tant de travaux que Gathélus parvint dans l'Écosse, et lui imposa le nom de son épouse; car Buchanan, pressé de réfuter tant d'impertinences, a omis cette dernière émigration, qui devait cependant intéresser le plus ses lecteurs.

Il serait certainement absurde d'établir la moindre hypothèse historique sur de semblables rêveries. Je ne ferai qu'une seule observation, c'est que, dans l'état d'ignorance où l'Europe entière se trouva plongée après la chute de l'empire romain d'occident, il n'est pas étonnant que les anciennes traditions se soient ainsi défigurées, et aient perdu entre les mains barbares qui entreprirent de les rédiger, tous leurs caractères primitifs. Mais les fictions mêmes, sous l'amas desquelles on fit depuis disparaître la vérité, n'en prouvent pas moins la réalité de certains événemens dont on chercherait vainement à contester l'existence, parce qu'on en a dénaturé les circonstances. Ainsi donc, il faut croire qu'au milieu des révolutions que la prise de Troie occasiona chez les peuples de l'Europe et de l'Asie, quelques établissemens, dont le souvenir se conserva obscurément parmi les habitans de ces contrées, furent formés dans la Gaule et dans l'Espagne, et que ce fut cette tradition, altérée à mesure qu'elle s'éloignait de sa source, qui produisit tous les contes romanesques dont nous venons de donner une légère idée.

Je n'aurais pas dû oublier, parmi les émigrations troyennes de la période actuelle, la colonie qui se forma en Libye, non loin du lac Triton. Ce n'est point ici une de ces traditions mensongères, dont je parlais tout à l'heure, inventées ou propagées par l'ignorance et la crédulité des modernes ; c'est un grave et ancien auteur, c'est Hérodote qui la rapporte, et qui assure (lib. IV, c. 191.) que *la nation des Maxyes descendait de ces Troyens :* Φασὶ δὲ οὗτοι εἶναι τῶν ἐκ Τροίης ἀνδρῶν. Il place ces Maxyes à l'occident du fleuve Triton, et au voisinage des *Auses.* Dans un autre endroit de son ouvrage (c. 178.), il leur assigne la même position, mais il les appelle *Machlyes*, et il paraît, d'après cela, que la dénomination sous laquelle ce peuple africain était connu des Grecs, éprouvait qnelque incertitude. Aussi trouve-t-on le même peuple appelé *Mazyes* par Hécatée (*apud* Stephan. Byzant. *v.* Μάζυες), *Macryes*, par Rhianus (*apud eumdem*, *v.* Μάκρυες), *Mazices*, par Ptolémée (*Geograph.* lib. IV, c. 2.), et les Grecs plus modernes, tels que Philostorge (*Histor. ecclesiastic.* lib. XI, c. 8.); enfin, *Mazuces* par les Latins, au nombre desquels je me contenterai de citer Suétone (*Vit. Cæsar. Neron.* c. 30.). C'est donc à tort, ce me semble, qu'Etienne de Bysance a fait autant de peuples différens, qu'il y a de leçons diverses du même nom ; et cette erreur n'eût pas dû échapper à Holstenius (*Not. ad Stephan. Bysant.* p. 195.).

Page 398, ligne 26, note.

Un passage d'Ælius Dionysius, cité par Eustathe (*ad* Hom. *Iliad.* K', p. 813.) et rapporté en entier dans une note d'Hemsterhuis (*ad* Lucian. *Judic. Vocal.* §. 7, tom. I, p. 90.), semblerait prouver que les habitans de Citium, en Chypre, avaient une origine *grecque* et *béotienne.* Car ce grammairien leur attribue, ainsi qu'aux Thessaliens, l'usage du double τ, au lieu du double σ, usage d'origine béotienne. Ce passage du moins prouve évidemment que

les habitans de Citium parlaient la langue grecque ; du reste, l'étymologie du nom de *Citium*, qu'on y trouve, ne nous donne aucune lumière sur l'origine de cette ville.

Page 419, lignes 5 et 6, note sur ces mots : *établissement formé au fond du Pont-Euxin.*

J'ai déjà indiqué que les fables du séjour d'Iphigénie et d'Oreste dans la Tauride, cachaient un fondement réel ; les traditions de leur retour semblent encore confirmer cette conjecture. Cédrénus, dans un long récit qu'il serait inutile de rapporter ici, les représente traversant la Paphlagonie, la Syrie, et s'arrêtant à *Palæpolis*, depuis nommée *Séleucie*. Le scholiaste de Lycophron raconte à peu près les mêmes aventures. Selon lui (*ad Cassandr.* v. 1367.), Oreste s'étant sauvé de la Chersonnèse taurique avec sa sœur et la statue de Diane, aborda, après bien des détours, dans les environs de Séleucie, et le mont *Mélantium* fut alors nommé *Amanum*, parce que ce fut au voisinage de cette montagne qu'Oreste *recouvra sa raison**: ἀπὸ τοῦ παυθῆναι τὸν Ὀρέστην ἐκεῖ τῆς μανίας. Etienne de Bysance adopte (*v.* Ἀμανόν.) cette commode étymologie ; Strabon, le grave Strabon lui-même, qui, né dans une ville de Cappadoce, devait mieux qu'aucun autre encore connaître les traditions de ce pays, assure (lib. XII, p. 537.) qu'à son retour, Oreste passa dans la Cappadoce, et établit à *Castabala*, ville de cette contrée, le culte de Diane Tauropole, qui y fut révérée sous le nom de *Pérasia*. Il restait encore, selon le même auteur (lib. XII, p. 535, D.), beaucoup de monumens du séjour d'Oreste à *Comana*, ville célèbre de Cappadoce, qui avait reçu son nom de ce que le prince fugitif y avait déposé sa *chevelure* ; ἐνταῦθα δὲ καὶ τὴν πένθιμον κόμην ἀποθέσθαι. Cette dernière particularité se retrouve dans le *Grand Etymologique* (*v.* Κόμανα.) ; et quoique Dion Cassius (*Histor.*

roman. lib. xxxv.) élève, sur l'authenticité de l'anecdote, des doutes qui paraissent très-raisonnables, il n'en atteste pas moins que, de son temps encore, deux villes célèbres de Cappadoce se disputaient la possession de l'épée d'Iphigénie. Enfin, Pausanias dit que plusieurs peuples de l'Asie, entre autres ceux de la Cappadoce, du Pont et de la Lydie, s'attribuaient également l'avantage de posséder la statue de Diane que leur avait apportée Oreste (lib. III, p. 192, édit. Sylburg.). Parmi ces traditions mythologiques, il en est une qui porte un caractère historique, et qui se rattache à notre sujet : *Tyana*, ville de Cappadoce (*de quâ*, Strabo, lib. XII, p. 537, D; Plin. lib. VI, c. 3; Stephan. Bysant. *v.* Τύανα.), dont l'origine grecque est attestée par Philostrate (*vit. Apollon. Tyan.* lib. I, *sub init.*), avait dû sa naissance et son nom à Thoas, roi de la Tauride, qui en poursuivant Oreste et Iphigénie, était mort en ce lieu (*vid.* Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 6.).

D'autres auteurs, prenant une marche opposée, faisaient voyager Oreste dans la Sicile et l'Italie, et les Latins, par des raisous qu'il est aisé de comprendre, avaient adopté cette tradition. Je ne rapporterai point ici leurs témoignages, que j'ai en partie allégués ailleurs (tom. II, p. 249, note 1.), et qui ont été soigneusement recueillis par Méziriac (*Commentaires sur les Epîtres d'Ovide*, tom. II, p. 285, et suiv.); je me bornerai à une réflexion sur cette variété d'opinions concernant les lieux visités par Oreste. Le docte Méziriac, embarrassé de les concilier entre elles (*loc. suprà laud.* p. 288.), suppose, d'après un passage de Lampride, qu'Oreste, plein de vénération pour la déesse scythique, en fit faire plusieurs simulacres, qu'il consacra dans les différens pays du monde où il aborda. Mais comme la plupart des contrées où se retrouvent ces monumens de la piété d'Oreste, furent fréquentées par des colonies argiennes, nous pou-

vons, ce me semble, conjecturer avec assez de vraisemblance que ce furent ces colonies qui y portèrent le culte de Diane, et la connaissance des aventures d'Oreste. Nous avons déjà vu que cette conjecture se vérifiait pour Aricie (tom. II, p. 248, 249.); et il est probable qu'en l'appliquant à *Comand*, à *Tyana*, à *Castabala*, et aux autres cités que nous venons de mentionner, nous ne nous éloignerions pas davantage de la vérité.

Page 438, note 1, *Αἴατος ὁ Φιδίππου*, lisez *Αἴατος ὁ Φειδίππου*.

Page 448, ligne 1, *πολυγλώσσος*, lisez *πολύγλωσσος*.

TOME III.

Page 22, note, ligne 1, *ajoutez :* Wesseling a proposé (*ad* Diodor. Sicul. lib. xv, c. 31.) une autre correction de ce passage, d'après un vers de Scymnus de Chio (v. 532, 533.), dont la leçon est également altérée, et d'après un passage de Pausanias (lib. II, c. 28.), qui nomme *Argæus*, un des fils de Téménus; en conséquence, il suppose que cet Argæus put s'associer au sort et à l'entreprise de Déiphonte. M. de la Porte du Theil (*traduct. franç. de Strabon*, tom. III, p. 286.) est d'un autre sentiment; mais je ne puis qu'indiquer son opinion, et inviter mes lecteurs à la consulter.

Page 60, ligne 1, *Amyclées;* j'ai partout écrit ce mot ainsi; cependant le mot grec étant Ἀμύκλαι, il eût été plus exact d'écrire *Amycles*, comme *Thèbes*, *Athènes*, *Erythres*, etc.

Page 61, note 4, *ajoutez :* Un savant, aux lumières duquel je me suis fait souvent honneur de déférer, n'est pas de mon avis sur le sens que j'attache à cette phrase. J'avoue néanmoins qu'en examinant de nouveau le texte de Conon, je ne puis qu'y trouver de nouveaux motifs de me

confirmer dans l'interprétation que je lui ai donnée. Voici la phrase originale : ἐν δὲ τῷ παράπλῳ τοῦ στόλου Μῆλον Ἀπόδασμος οἰκίζει. Ce savant pense que les mots παράπλῳ et στόλου ne doivent pas se construire ensemble, et en conséquence, il traduit comme s'il y avait : ἐν τῷ παράπλῳ ἀποδασμὸς τοῦ στόλου, ce qui revient au sens qu'a suivi M. Larcher. Je persiste à croire que la construction la plus naturelle est celle qui résulte de l'arrangement primitif des mots; c'était le sentiment de Th. Gale qui, en conservant la traduction latine de Schott et l'orthographe Ἀπόδασμος, s'est expliqué là-dessus aussi clairement qu'il est possible de le désirer; c'était celui de M. Kanne qui, dans une édition critique de Conon publiée plus récemment, a adopté la même leçon et donné la même interprétation; enfin, dans l'édition de Leipsig (*apud* Langehm. Klaubarth., 1802.), dont je me sers, le texte grec porte Ἀπόδασμος, et j'ajouterai que l'exemplaire que je possède est le même qui a appartenu à M. Bast, et que, parmi les nombreuses corrections autographes dont il est chargé, il n'en est aucune de relative au passage en question, ce qui semble indiquer que ce savant n'en désapprouvait pas la leçon. Les manuscrits de Photius pourraient peut-être offrir les moyens de décider ce point de critique; mais je n'ai pas eu le loisir de les consulter.

Page 75, note 2. Je donne ici à Aristide le titre d'*Historien*, qui ne lui convient pas; cet *orateur*, ou *sophiste*, n'a écrit que des *déclamations*, et il ne nous reste de lui aucun ouvrage purement *historique;* c'est par une semblable distraction que j'ai donné (p. 87.) à Nicandre ce même nom d'*Historien*, sous lequel il ne doit pas davantage être nommé.

Page 81, note 2. Il s'est glissé une faute dans cette note; ce n'est pas Συνίῳ, mais Σουνίου, qu'il faut lire. Au reste, et c'est encore une observation que je dois à M. Boisso-

nade, il serait possible que mon interprétation ne fût pas fondée; pour que le mot Σουνίου fût l'épithète dérivée de *Sunium*, il faudrait Σουνιέως, conformément à la règle que suivent les Ethniques de la plupart des noms terminés en ιον, et, en particulier, celui de Σούνιον, qui nous est donné par Etienne de Bysance (*v.* Ἀχαιμιφία.) : καὶ Ἀχαιμιφιεύς, ὡς Συνιεὺς, Συνιάς. Or, j'avoue de bonne foi que, pour confirmer une conjecture, je n'oserais pas changer la leçon d'Etienne, dont tous les textes portent invariablement Σουνίω.

Page 95, ligne 21, note sur ces mots : *le chef des Ioniens était Proclès.*

A ce Proclès, il faut encore ajouter *Tymbrion*, ou *Tembrion*, nommé par Strabon (*Geograph.* lib. x, p. 457; lib. XIV, p. 633, C. M. Heyne, *Opuscul. Academic.* t. V, p. 544, l'appelle *Tymbris* : c'est une erreur). Il paraît même, par le récit de cet auteur, qu'il vint à Samos deux colonies ioniennes, séparées l'une de l'autre par un court intervalle; car il marque que l'établissement de Proclès fut postérieur à celui de Tymbrion : Σάμον δὲ Τυμβρίων, εἶθ' ὕστερον Προκλῆς. Quelques éditions ou manuscrits portent *Patroclès*, au lieu de *Proclès*; mais cette dernière leçon est confirmée par Pausanias (lib. VII, c. 4.), et elle se trouve encore dans une citation d'Aëthlius, qui nous a été conservée par Saint-Clément d'Alexandrie (*Protrept.* p. 40, édit. Potter.); la voici textuellement : τὸ τῆς Σαμίας Ἥρας, ὥς φησιν Ἀέθλιος, πρότερον μὲν ἦν σανίς, ὕστερον δὲ, ἐπὶ Προκλέους ἄρχοντος, ἀνδριαντοειδὴς ἐγένετο.

Page 111, note 1. M. Boissonade me fait observer que le vers de Scymnus de Chio, que j'ai rapporté textuellement d'après l'édition d'Hudson (tom. II, p. 14), renferme une altération, et pour que la mesure soit exacte, il propose de lire ἦν Χαλκιδεῖς, en supprimant l'article οἱ, correction véritablement nécessaire, et que j'approuve

très-fort. Hudson ne fait aucune remarque sur ce vers dans ses *annotations*. Mais dans les *variantes*, il met la note suivante : particulam *ei* omittit *Morell.*, qui confirme entièrement l'observation de M. Boissonade.

Page 113, note 4, *de Ber.* lisez *de Bell.*

Ibidem, Λακεδαιμόνιοις, lisez Λακεδαιμονίοις.

Page 114, note 1. La citation de Pitiscus est inexacte, c'est : tom. II, p. 303, qu'il faut lire.

Page 153, ligne 26, note sur ces mots : *avait forcés de s'arréter en ce lieu.*

La même tradition était rapportée dans le sixième livre de Théopompe, et c'est à Harpocration que nous devons cette citation curieuse ; voici le passage entier de cet auteur : πόλις ἐστὶν ἐν τῇ Ἰωνίᾳ τὰ Πύγελα, ἥν Θεόπομπός φησιν ἐν ἕκτῃ λαβεῖν τοὔνομα, ἐπειδὴ τῶν μετ' Ἀγαμέμνονός τινες διὰ νόσον τὴν περὶ τὰς πυγὰς ἐνταῦθα κατέμειναν. C'est sans doute dans Théopompe que Strabon avait puisé la tradition que nous avons alléguée d'après lui. Il est presque superflu d'ajouter que Suidas (*v.* Πύγελα.) a transcrit ici, comme à son ordinaire, et seulement avec des changemens très-légers, l'article entier d'Harpocration.

Page 156, ligne 4, note sur ces mots : *que ces auteurs appellent Noricum.*

Strabon place aussi (lib. XII, p. 537, A.) dans la Cappadoce un château qu'il appelle τὰ Νῶρα, et qui de son temps se nommait Νηροασσός. Il en existe une description très-détaillée et très-pittoresque dans Diodore de Sicile (lib. XVIII, c. 41, tom. VIII, p. 103, et sqq. Bipont.), qui ne s'explique cependant pas clairement sur sa position. Plutarque, qui en fait également mention sous le même nom (*in Eumen.*), détermine ainsi sa situation : χωρίον ἐν μεθορίῳ Λυκαονίας καὶ Καππαδοκίας, expressions qui, selon la remarque de Wesseling, peuvent aisément s'accorder avec celles de Strabon et de Cornélius Népos.

Toutefois, j'avoue que j'ai de la peine à croire qu'il s'agisse de cette forteresse, dans la narration d'Eustathe et de l'auteur du *Traité des Fleuves*.

Page 159, ligne 16.

J'aurais dû ranger dans la période que je viens de parcourir, l'établissement formé en Messénie par les habitans d'Asine. Cette ville, originairement bâtie par les Dryopes, comme nous l'avons dit ailleurs, fut détruite par les Argiens; et les Asinéens bannis furent recueillis par les Lacédémoniens, qui leur cédèrent un terrain dans la Messénie : nous avons indiqué cet événement, tom. I, p. 436, 437, et tom. IV, p. 72. Les Spartiates en usèrent de même, à l'égard des Naupliens, forcés de s'expatrier pour la même cause (Pausan. lib. IV, p. 262, Sylburg.); *voyez* aussi, tom. IV, p. 72.

Page 182, ligne 14, *κρόνῳ*, lisez *χρόνῳ*.

Page 189, lignes 10, 11, *Λαύρηγης*, lisez *Λαυρήγης*.

Page 208, ligne 7, *ἐμπορίαν*, lisez *ἐμπόριον*.

Ibidem, lignes 8, 10, *ἤ*, lisez *ᾗ*.

Page 291, ligne 20. Pline atteste encore la colonie de Démarate; et son établissement en Etrurie (lib. XXXV, §. 5.); au nombre des personnes qui l'accompagnèrent, se trouvaient deux artistes, *fictoribus*, appelés par cet écrivain *Euchir* et *Eugrammus*, qui les premiers firent connaître la *Plastique* aux Italiens (*idem*, lib. XXXV, §. 44 : *comitatis eum in Etruriam fictoribus Euchiro et Eugrammo, traditâque ab iis Italiæ Plastice.*). La date de l'émigration de Démarate est donc la plus ancienne époque de l'histoire des arts en Italie, de l'aveu même de Pline; et l'on voit d'après cela combien peu sont fondés les systèmes qui leur y assignent une plus haute antiquité (*vid.* Heyn. *commentat. de Artium inter Græcos tempor., opuscul. Academic.* tom. V, p. 352.). Festus parle aussi de l'émigration de Démarate (*Epitom. Histor. Roman.* lib. I, c. 5.).

Page 301, note 4, *ajoutez :*

Apollonius de Rhodes atteste encore (*Argonautic.* lib. II, v. 848.) l'origine mégarienne d'Héraclée, et le scholiaste (*ad eumd. loc.*, v. 847, et 850.) ajoute les Béotiens aux Mégariens. Il nous apprend de plus la source où il avait puisé cette tradition; c'était dans Ephore, qui, au cinquième livre de son histoire, avait donné beaucoup de détails concernant la fondation d'Héraclée. Le même scholiaste rapporte encore ailleurs, sur la foi d'Euphorion, une autre tradition qui se lie sans doute à la même émigration; il prétend qu'*une colonie de Béotiens, conduite par Gnésiochus, de Mégares, vint s'établir sur le territoire des Mariandyniens,* où était située Héraclée. Les circonstances renfermées dans cette courte citation ne peuvent appartenir qu'à la colonie dont il s'agit ici, et ce peu de particularités, qu'on chercherait vainement ailleurs, m'a paru extrêmement précieux. Ce furent les Mégariens qui, selon Apollonius (lib. II, v. 848.) donnèrent le nom de *Soonautès,* ou *Sonautès* (Plin. lib. VI, c. 1.), au fleuve voisin d'Héraclée, appelé auparavant *Achéron.* Pomponius Méla fait mention d'un marais *Achérusia* dans le même territoire (lib. I, c. 19.), et ce nom semble indiquer le séjour qu'y fit une colonie pélasgique, induction que confirme l'existence des Caucons en ce pays. Héraclée étendait sa domination sur un terrain assez vaste, dans les limites duquel étaient comprises plusieurs cités qui lui devaient sans doute leur origine; telle était *Hodiopolis,* ville mentionnée dans l'ouvrage de Domitius Callistratus (*apud* Stephan. Bysantin. *v.* Ὀδιούπολις.), et que j'aurais dû peut-être ranger parmi les colonies d'Héraclée. Au reste, j'observerai encore que je n'avais pas de raison suffisante pour m'écarter de l'époque fixée par Scymnus de Chio à la fondation de cette ville. Des probabilités, quelque fortes qu'elles puissent être, ne sauraient prévaloir sur le témoignage clair et

positif d'un auteur, qui fait par lui-même autorité, et qui très-probablement a suivi celle d'Ephore. Je ne vois donc aucun inconvénient à replacer la fondation d'Héraclée, sous l'époque indiquée par Scymnus de Chio, *vers le règne de Cyrus*, c'est-à-dire, à peu près entre les années 572 et 545 avant J. C.

Page 309, ligne 10, Ἑρμουπολις, lisez Ἑρμούπολις.

Page 335, ligne 22, Δῖα, lisez Δία.

Page 346, ligne 26, πολίως, lisez πόλεως.

Page 364, ligne 24, ὀλῶς, lisez ὅλως.

Page 368, note 4, ajoutez :

Pour mettre mes lecteurs à même de juger de l'altération du texte du Scholiaste, je dois le leur faire connaître. Il place d'abord la fondation d'Agrigente vers la Lᵉ olympiade; puis, il ajoute : *Théron triompha dans la* LXXVIIᵉ *olympiade, et comme il y a vingt olympiades entre ces deux dates* (la Lᵉ et la LXXVIIᵉ olympiade), *et que chaque olympiade est de cinq ans, il s'ensuit*, continue-t-il, *que l'espace d'un siècle marqué dans Pindare se trouve exactement rempli, depuis la fondation d'Agrigente, jusqu'à la victoire de Théron :* ἐπειδὴ οὖν εἴκοσιν Ὀλυμπίαδες διὰ μέσου εἰσὶν, ἡ δὲ Ὀλυμπιὰς διὰ πέντε χρόνων ἐγίγνετο, ἑκατὸν χρόνων ἀριθμὸς γίγνεται· πεντάκις γὰρ εἴκοσιν, ἑκατόν. Je ne puis croire que tant d'erreurs aient été commises par le scholiaste. Il est très-probable, ainsi que je l'ai dit, que l'espace de *cent années* indiqué par Pindare, ne doit se compter qu'à partir de l'époque où les ancêtres de Théron vinrent s'établir à Agrigente, c'est-à-dire, à partir de la LVIᵉ olympiade, puisqu'en datant de la Lᵉ, pour aller à la LXXVIIᵉ, il y aurait 27 olympiades, qui forment *plus d'un siècle;* et que Pindare marque expressément que le siècle ne fut pas *entièrement* compris dans cette période. D'après ces réflexions, je proposerais de rétablir le passage du scholiaste, ainsi qu'il suit : ἐν γὰρ τῇ πεντηκοστῇ ΚΑΙ ἙΚΤΗι ὀλυμπιάδι

ἈΝεκλείσθη. Θήρων δὲ ἐν τῇ ἑβδομηκοστῇ ἐνίκησεν· ἐπειδὴ ἂν εἴκοσι ΚΑΙ ΠΕΝΤΕ *ὀλυμπιάδες διὰ μέσου εἰσὶν, ἡ δὲ ὀλυμπιὰς διὰ τεσσάρων χρόνων ἐγίγνετο, ἑκατὸν χρόνων Ἀ. γ. π. γ. ι. ἰ.*

Page 369, ligne 23, Philistus, *lisez* Phéristus.

Ibidem, ligne 24, Mégillus, *lisez* Mégellus.

Page 444, note 2, *Analect.* tom. I, §. 23, 24, lisez *Analect.* tom. I, p. 178, epigramm. 23, 24. La dernière de ces épigrammes est la seule qui se trouve dans Diogène de Laërte, sous le nom de Platon; la première est citée par Philostrate. Il sera bon de consulter sur cette épigramme, M. Jacobs, qui, dans ses *notes sur l'Anthologie*, a cherché à concilier les différens témoignages.

TOME IV.

Page 4, ligne 7. J'ai dit que l'évaluation d'Andocide ne s'éloignait que de *trois ans* du calcul de Lycurgue; c'était *cinq ans* qu'il fallait dire. Je regrette de n'avoir pas profité des lumières que M. Boissonade a portées dans l'examen de cette question, en expliquant Lycurgue à son cours public de littérature grecque. Cette connaissance eût pu m'épargner de nouveaux travaux, et peut-être de nouvelles erreurs.

Page 5, ligne 15, Xantippe, *lisez* Xanthippe.

Page 8, ligne 16, *Ἀμφιπόλιν*, lisez *Ἀμφίπολιν*.

Page 16, note 2, *Σημείωσ.*, lisez *Σημειώσ.*

Page 20, ligne 13, *ἐκ τι*, lisez *ἔκ τι*.

Page 24, ligne 8, *παρέλθων*, lisez *παρελθὼν*.

Page 35, lignes 25, 26, note sur ces mots : *un certain Dionysius, surnommé Chalcus.*

Taylor dit (*Vie de Lysias*, p. 107.) que ce fut *Hiéron*, fils ou prétendu fils de ce Dionysius Chalcus, qui fut le chef de la colonie de Thurium; et il se fonde, comme moi, sur le passage que j'ai cité. Ce passage offre en effet des

difficultés ; mais je crois que le sens que j'ai adopté était le plus naturel ; au reste, je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs le texte de Plutarque : Ἱέρων ἦν ἀνὴρ τεθραμμένος ἐπὶ τῆς οἰκίας τοῦ Νικίου, περί τε γράμματα καὶ μουσικὴν ἐξησκημένος ὑπ' αὐτοῦ· προσποιούμενος δ' υἱὸς εἶναι Διονυσίου τοῦ Χαλκοῦ προσαγορευθέντος, οὗ καὶ ποιήματα σώζεται, καὶ τῆς εἰς Ἰταλίαν ἀποικίας ἡγεμὼν γενόμενος ἔκτισε Θουρίους· οὗτος οὖν ὁ Ἱέρων... Il me semble que tous les mots, à partir de : οὗ καὶ, jusqu'à ceux-ci : οὗτος οὖν, doivent se rapporter à Dionysius ; le pronom ὅς, nécessaire à la construction devant ces mots, καὶ τῆς ε. Ἰ., peut aisément se sous-entendre. D'ailleurs, d'après le récit même de Plutarque, il ne paraît pas que cet Hiéron fût un personnage assez considérable, pour être mis par les Athéniens à la tête d'une entreprise aussi importante que celle de la fondation de Thurium. Il avait été *nourri dès ses plus tendres années* dans la maison de Nicias, ce qui semble indiquer l'éloignement de ses parens. L'emploi subalterne qu'il remplit, selon Plutarque, auprès de la personne de Nicias, et les services qu'il lui rendait parmi le peuple, prouvent qu'il demeura constamment attaché à son bienfaiteur, pendant tout le cours de sa carrière politique ; en quel temps eût-il donc quitté Athènes, pour aller s'établir à Thurium ? A ces raisons, que je n'ai pas le loisir de développer davantage, j'ajouterai que M. Dacier avait entendu ce passage dans le même sens que moi ; voici la traduction qu'il en donne (tom. VII, p. 173, 174.) : « C'était un certain Hiéron, qui avait été » nourri dans la maison de Nicias, et à qui il avait fait » apprendre les lettres et la musique. Il voulait passer » pour fils d'un certain Dionysius, qui fut surnommé » Chalcus, *dont* on conserve encore aujourd'hui quel- » ques poésies, *et qui*, ayant été élu capitaine d'une » colonie qu'on envoya en Italie, y fonda la ville de » Thuries. Cet Hiéron servait Nicias . . . . ».

Page 35, note 3, Schol. Aristophan. p. 144, *lisez* Scholiast. Aristophan. *ad Nub.* v. 331.

Page 40, ligne 17, Ἀχαίων, lisez Ἀχαιῶν.

Page 46, ligne 24, Ἱστορίων, lisez Ἱστοριῶν.

Page 65, ligne dernière, *κατακληρου χησάντων*, lisez *κατακληρουχησάντων*.

Page 66, ligne dernière, *ajoutez :*

J'aurais pu comprendre parmi les établissemens de cette période, une colonie fondée par Iphicrate, quoique la date ni même la situation ne nous en soient pas exactement connues : c'est une ville de *Drys*, différente de celle qui existait en Epire, et dont nous avons parlé (tom. I, p. 229.). Celle-ci était située en Thrace, au témoignage d'Harpocration (*v.* Δρῦς.), de Polyen (*Stratagemat.* lib. II, c. 22, §. 3.) et d'Etienne de Bysance (*v.* Δρῦς.); mais aucun de ces écrivains, qui se fondent cependant sur les autorités respectables de Théopompe et d'Hécatée, n'a eu le soin de nous en indiquer l'emplacement particulier; et il serait assez difficile de le fixer d'après une désignation aussi vague. Scylax la déterminerait d'une manière assez précise (*in Peripl.* tom. I, p. 27.), lorsqu'il la met dans le voisinage de *Maronée* et d'*Ænos;* mais il faudrait pour cela adopter la correction de Vossius (*vid. Annotat. ad* Scylac. tom. I, p. 37.), et l'usage que ce Critique fait d'un passage du scholiaste de Nicandre, me paraît bien forcé, quoique sa correction en elle-même soit très-ingénieuse. Au reste, nous n'avons sur l'existence d'une colonie athénienne à Drys, d'autre témoignage que celui de Théopompe cité par Harpocration; et ce témoignage ne renferme aucune particularité qui puisse guider nos recherches, ou intéresser notre curiosité.

Il paraît aussi qu'à une époque peu éloignée de celle où nous sommes parvenus, les Athéniens envoyèrent une

nouvelle colonie dans la Chersonnèse de Thrace, qu'ils avaient dû perdre de vue depuis la défaite d'*Ægos-Potamos*. C'est du moins l'induction que je tire d'un passage d'Isocrate, dans le fragment de l'oraison περὶ Ἀντιδοσίως, retrouvé et publié par M. Mustoxidi (Mediolan., 1812.); voici le texte de ce passage (p. 69.): *καὶ τὸν ἄλλον χρόνον ἀμελημένης Χεῤῥονήσου προσέχειν ὑμᾶς αὐτῇ τὸν νῦν ἐποίησε*. Il résulterait aussi du même témoignage, que ce fut Timothée qui dirigea cet établissement, comme Iphicrate celui de Drys, dont je parlais tout à l'heure. Mais il n'en fut pas le chef, si toutefois cette colonie doit être confondue avec celle que les Athéniens envoyèrent dans la même contrée, sous le règne de Philippe, et qui y fut conduite par Diopithe, père du poète Ménandre. Cette précieuse tradition nous a été conservée par Libanius (*Argument. orat. de Chersonneso*), et il est souvent question de la colonie qu'elle concerne, dans le discours de Démosthène (*vid*. p. 76, et *alibi*.). La Chersonnèse, dit Libanius, était une *ancienne propriété*, *κτῆμα ἀρχαῖον*, du peuple athénien, et ce fut pour s'en assurer la possession exclusive, en même temps que pour procurer une existence plus heureuse aux citoyens pauvres dont l'état était surchargé, que cette colonie fut envoyée dans la Chersonnèse. Libanius ajoute que les nouveaux colons furent admis au partage des terres, excepté par les *Cardiens*, qui se prétendaient maîtres et propriétaires uniques du terrain qu'ils habitaient. Au reste, Démosthène marque assez clairement que le premier des motifs allégués par son commentateur, était aussi celui qui avait contribué le plus efficacement à la formation de cette colonie. Philippe, à cette époque, ne cessait d'inquiéter les Athéniens sur la possession de la Chersonnèse, qu'il voulait unir à ses états; et la colonie, dont je parle, avait pour principal objet de fortifier contre les entreprises d'un voisin puissant et ambitieux les villes athé-

-niennes de cette péninsule. Libanius n'indique point la date de cet établissement; il est probablement le même que celui dont il est fait mention dans Diodore de Sicile (lib. XVI, c. 34, tom. VII, p. 89, Bipont.), sous la quatrième année de la CVI^e olympiade. Cet historien rapporte que Cersoblepte, ennemi de Philippe et allié des Athéniens, leur livra les villes de la Chersonnèse, à l'exception de Cardie (circonstance qui confirme le récit de Libanius), et que *le peuple envoya des COLONS dans chacune de ces villes* : ἀπέστειλεν ὁ δῆμος ΚΛΗΡΟΥΧΟΥΣ εἰς τὰς πόλεις. Ces diverses traditions s'éclaircissent et se confirment mutuellement (*vid.* Wesseling, *not. ad hunc loc.* Diodor. tom. VII, p. 534.).

J'ajouterai encore quelques mots sur les colonies fondées par Philippe, dans le cours de ses démêlés avec Athènes. La même année où fut conduite cette colonie de la Chersonnèse, dont je viens de parler, Philippe prit et détruisit *Méthone*, sur le territoire de laquelle il établit des Macédoniens (Diodor. Sicul. lib. XVI, c. 34.). Peu de temps auparavant, ce prince s'étant emparé de *Dorisques* et de *Serrie*, villes athéniennes de Thrace, en chassa les habitans qu'il remplaça par des Macédoniens (Demosthen. *orat. de Chersonnes.* p. 81.); et les Athéniens ayant, à la même époque, envoyé une colonie militaire sur le *Mont sacré*, en Thrace, cette colonie éprouva le même sort de la part du conquérant (*Idem*, *orat. Philippic.* IV, p. 88.). Ce fut encore de cette manière qu'il s'assura la possession de la ville de *Potidée* (Hegesipp. *orat. de Halones.* p. 70.); et celle de l'île d'*Halonèse*, dont il avait chassé les brigands qui s'y étaient établis (*Confer. argument.* Liban. *ad orat. de Halones.*; scholiast. *ad eamd.*; Strabon. *Geograph.* lib. IX, p. 436, D., 437, A.).

Diodore de Sicile parle de plusieurs colonies fondées par Philippe, la deuxième année de la CIX^e olympiade, à

la suite des victoires consécutives qu'il remporta cette année-là sur les Thraces (lib. XVI, c. 71, tom. VII, p. 173.). Il n'en nomme aucune, et il ne désigne même pas leur emplacement d'une manière précise : αὐτὸς δ' ἐν τοῖς ἐπικαίροις τόποις κτίσας ἀξιολόγους πόλεις. Mais dans ce nombre étaient sans doute deux villes appelées *Calybé* et *Ponéropolis*, que Philippe, ainsi que l'indique le nom de la dernière, peupla des *malfaiteurs* dont il voulait purger ses états. Etienne de Bysance dit de Calybé qu'elle était *colonie des Macédoniens* (*v.* Καλύβη.), et il en fait encore mention sous le nom de *Cabylé* (*v.* Καβύλη.), par une transposition de lettres qui est très-fréquente chez les Grecs; elle était située, selon Polybe cité par cet auteur, et selon Strabon (lib. VII, p. 320.), un peu au-dessus de Bysance, dans le pays des Thraces *Asti*. Cependant Strabon commet une erreur assez grave en confondant cette ville avec celle de *Ponéropolis*, qui n'eut de commun avec elle que d'être fondée par le même prince, à la même époque, et peuplée par les mêmes hommes : ὑπέρκειται δὲ τοῦ Βυζαντίου τὸ μὲν Ἀστῶν ἔθνος, ἐν ᾧ πόλις Καλύβη, Φιλίππου τοῦ Ἀμύντου τοὺς πονηροτάτους ἐνταῦθα ἱδρύσαντος. Etienne de Bysance fait mention (*his voc.*) de Calybé et de Ponéropolis comme de deux villes différentes; Tzetzès, dans l'argument qui précède son poëme de l'*Education des Enfans*, les distingue pareillement; enfin, Pline (lib. IV, c. 2.) dit de *Ponéropolis*, qu'elle était située sous le mont *Rodope*, et qu'elle porta depuis le nom de *Philippopolis*, deux circonstances qui ne peuvent convenir à Calybé. Etienne de Bysance assure également (*v.* Φιλιππόπολις.) que *Philippopolis fut bâtie par Philippe, fils d'Amyntas*; et, quoiqu'il ne rappelle pas en cet endroit l'identité de cette ville avec celle de Ponéropolis, la conformité de son témoignage avec celui de Pline, *oppidum sub Rodope Poneropolis anteà, mox à conditore Philippopolis*, ne permet pas d'y méconnaître une source

commune. Au reste, il paraît que ces deux noms, aussi bien que celui de *Trioros*, ou *Trimontiam*, qui lui fut donné à cause de sa situation *entre trois montagnes*, n'étaient que des épithètes appliquées à une même ville, dont la dénomination primitive était *Bineria*, selon Tzetzès. C'est ainsi que *Calybé*, peuplée comme elle de *gens de mauvaises mœurs*, s'appelait quelquefois *Mæcho-polis*, et voilà sans doute ce qui a causé l'erreur de Strabon (*vid.* Pinedo, *ad* Stephan. Bysant. *his vocibus*.). Philippe forma aussi dans l'île de Thasos une colonie macédonienne; et Hégésippe, de qui nous apprenons ce fait (*Orat. de Halones.*, p. 71.), dit qu'elle était composée de *malfaiteurs*, dont ce prince souhaitait de se débarrasser. Cette particularité nous autorise suffisamment à la rapporter à la même époque que les deux établissemens dont nous venons de parler. . . . .

Page 75, ligne 22, *ajoutez :*

Je puis ranger encore parmi les colonies syracusaines, celle qui fut établie par le tyran Hiéron dans les *îles Pythécuses*. C'est Strabon qui nous en a conservé la connaissance (*Geograph.* lib. v, p. 248, A.); mais il paraît, d'après son récit, qu'elle n'y fit pas un long séjour, et qu'elle se vit obligée, par les mêmes causes qui en avaient chassé les premiers habitans, d'abandonner ces îles aux fléaux volcaniques qui les désolaient. Des *Napolitains*, plus opiniâtres ou plus heureux, parvinrent cependant à s'y fixer, selon le même auteur, jusqu'à ce qu'une guerre, dont il nous laisse ignorer l'époque, les leur eût enlevées; mais elles leur furent restituées par Auguste. Les Napolitains formèrent aussi, sans doute à une époque peu éloignée, un établissement dans l'île voisine de *Caprée* (Strabo, lib. v, p. 248, D.); et ce fut en échange de cette île, dont ils aliénèrent alors la propriété, qu'Auguste, ainsi que nous venons de le dire, leur rendit les îles Pythécuses.

Page 91, ligne 21, *μισθόφορων*, lisez *μισθοφόρων*.

Page 219, note 5, *ajoutez* : Il n'est pas inutile d'observer ici que, dans son édition d'*Eunapius*, qui ne tardera pas à paraître, M. Boissonade a également accordé la préférence au témoignage de cet écrivain, relativement à la patrie d'Oribase (*vid.* p. 414, *hujus edit.*).

Page 225, ligne 5. J'avais cité de confiance le témoignage de Théophylacte ; en le vérifiant depuis, j'ai vu que cet auteur disait précisément le contraire de ce que je lui attribuais ; voici son passage : Περὶ τὴν Νίσιβιν (Ἀντιόχεια δὲ αὕτη τῆς Μυγδονίας τε πάλαι προσηγορεύετο.). Au temps d'Eunapius, le nom d'*Antioche* était déjà hors d'usage, ainsi qu'il le déclare lui-même (p. 102, édit. Boissonad.) : Οὗτος ἐκ μὲν Ἀντιοχείας ἦν γεγονὼς τῆς ὑπὲρ τὸν Εὐφράτην, ἣν νῦν Νίσιβιν ὀνομάζουσιν ; et M. Boissonade explique et confirme (p. 412.) ce passage de son auteur, par un autre témoignage emprunté de Théodoret (*Histor.* lib. VII ; *add.* Spanheim, *ad* Julian. *orat.* I, p. 189.). Au reste, cette erreur est peu importante ; le point essentiel, et le seul auquel je devais m'attacher, c'est que *Nisibis* ait porté le nom d'*Antiochia* ; or, c'est ce qui résulte également des témoignages divers que j'ai cités.

Page 251, ligne 7, note sur ces mots : *dûrent y anéantir jusqu'aux plus faibles vestiges de la domination grecque.*

Il est singulier que dans un siècle bien éloigné de celui d'Alexandre, et chez un peuple absolument barbare, le souvenir des exploits et des établissemens de ce héros se soit conservé par des traditions orales, sur les lieux qui en avaient été le théâtre. Il existait chez les *Turcs*, au septième siècle de notre ère, une ville, nommée *Taugast*, dont les habitans du pays rapportaient la fondation à Alexandre. *Cette ville*, dit l'historien qui nous a transmis ce document précieux, et dont je traduis littéralement le témoignage, *fut bâtie, selon les Barbares, par le Macédonien Alexandre, lorsqu'il subjugua la Bactriane et la*

Sogdiane, et ce prince y fit périr dans les flammes cent vingt mille habitans; il construisit encore à peu de distance de là une autre ville, qu'ils appellent aujourd'hui Chubda (Nicéphor. Callist. *Histor. Ecclesiast.* lib. XVIII, c. 30, p. 846, 848, 849.). Je sais que l'auteur, d'où j'ai tiré cette tradition, jouit de peu d'autorité, et je conviens qu'il mérite en général la réputation qu'on lui a faite, à cause des fausses légendes et des contes apocryphes dont il a chargé les Annales de la primitive Église. Mais, rapportant ici une opinion étrangère à ses préventions religieuses, rien n'empêche qu'il n'ait été fidèle, et sa véracité ne doit pas nous être suspecte, lorsqu'il se rend l'interprète d'une tradition nationale; aussi le docte Ortélius le cite-t-il sur ce point avec confiance (*v. Taugast.*). Mais ce qu'Ortélius ignorait, puisqu'il ne l'a point dit, c'est que Nicéphore avait copié Théophylacte Simocatta, qui, dans son *Histoire de Maurice* (lib. VII, c. 8, p. 176.), rapporte absolument les mêmes choses dans les mêmes termes (*vid.* Stritter, *Memoriæ Populorum*, *Avaricor.* §. 106, tom. I, p. 719; *rursùs*, *Turcicor.* §. 31, tom. III, p. 68, 70, 71.). Le seul point où ces deux auteurs s'écartent l'un de l'autre, c'est dans l'emplacement de Taugast, que Nicéphore met *au voisinage* de l'Inde, *καθέστηκε δὲ αὕτη Ἰνδοῖς ὅμορος*, et que Théophylacte éloigne de 1500 *stades* de la même contrée. Au reste, il est certain que ces deux villes se trouvaient dans les limites de l'ancienne Bactriane, et nous pouvons voir en elles deux des nombreuses colonies qu'Alexandre y avait fondées. C'est une remarque que n'a faite encore, du moins à ma connaissance, aucun des Critiques qui se sont occupés de l'histoire de ce prince.

Note ajoutée, tome I, page 247, ligne 10 :

On connaît une médaille de *Posidonia*, offrant le type ordinaire de Neptune debout et agitant son trident, avec l'inscription ΓΟΜ.

Au revers, le même type en creux, et les caractères suivans en relief, ΜΖΖꟻ

Ces caractères n'ont pas encore été expliqués. Je crois y voir un *digamma*, deux *iota* et un *sigma*, et je lis ΦΙΙΣ, qui me paraissent être les premières lettres du mot *Phistulis*, qu'on lit sur de petites médailles attribuées aussi à *Posidonia*, parce qu'on en a trouvé beaucoup dans les ruines de cette ville.

Cette découverte a fait croire, je ne sais comment, que *Phistulis* avait été le premier nom de *Posidonia*. Cependant, comme la fabrique de ces petites médailles annonce une époque beaucoup plus moderne que celle des médailles dont le revers est en creux, il me semble qu'on aurait dû en conclure, au contraire, que le nom de *Posidonia* avait précédé celui de *Phistulis* : je l'ai pensé jusqu'au moment où j'ai acquis la médaille dont je parle. La double inscription qu'elle porte indique, selon moi, que les noms de *Posidonia* et de *Phistulis* ont pu exister en même temps, et que ce dernier a prévalu ensuite, jusqu'à l'époque où *Posidonia* a pris le nom de *Pæstum*.

Cette médaille est gravée dans l'ouvrage de M. Mionnet, planche LIX, n° 6.

(*Note communiquée par M. Gossellin.*)

FIN DES CORRECTIONS ET ADDITIONS.

